

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION
(CONAC)**



RAPPORT

SUR L'ETAT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU CAMEROUN EN 2022



Site web : www.conac.cm 

Email : info@conac.cm

Numéro vert : 1517 

WhatsApp : 658 26 26 82 







Cameroon's 2022 Anti-Corruption Status Report



S.E. Paul BIYA
Président de la République du Cameroun

« ...J'exhorte tous les Camerounais, quel que soit leur rang social, à s'engager résolument dans ce combat que je mène depuis des années. Chacun à son niveau doit faire montre de probité et veiller à la préservation de l'intérêt commun. C'est en agissant ensemble, de manière déterminée et résolue, que nous parviendrons à triompher de la corruption qui existe encore dans notre société... »

(Extrait du message du Chef de l'Etat à la Nation, le 31 décembre 2022)



CARTE ADMINISTRATIVE DU CAMEROUN





Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

SIGLES ET ABREVIATIONS

A2C	Action Contre la Corruption
AAACA	Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique
AAO	Avis d'Appel d'Offres
AC	Agent Comptable
ADC	Aéroports du Cameroun
AG	Assemblée Générale
AIR	Action par voie d'Intervention Rapide
ALUCAM	Compagnie Camerounaise d'Aluminium
ANIF	Agence Nationale d'Investigation Financière
ANOR	Agence des Normes et de la Qualité
ANRP	Agence Nationale de Radio Protection
ANTIC	Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication
APEE	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
ARSEL	Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité
ART	Agence de Régulation des Télécommunications
ASCNPD	Agence du Service Civique National de Participation au Développement
ASSOAL	Association des Amoureux du Livre
AUABC	African Union Advisory Board against Corruption
BCA	Bon de Commande Administratif
BIP	Budget d'Investissement Public
BRCAS	Brigade Régionale de Contrôle de l'Action Sociale
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
BUNEC	Bureau National de l'Etat Civil
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAACC	Commonwealth Africa Anti-Corruption Center
CAED	Centre d'Accueil de l'Enfance en Détresse
CAIDED	Centre d'Appui aux Initiatives de Développement Durable
CAJ	Cellule des Affaires Juridiques
CAMB	Centre d'Accueil des Mineurs de Bertoua
CAMPOST	Cameroon Postal Services
CAMTEL	Cameroon Telecommunications
CAMWATER	Cameroon Water Utilities
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CAO	Centre d'Accueil et d'Observation
CAPEF	Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts
CAY	Commune d'Arrondissement de Yaoundé
CCAA	Cameroon Civil Aviation Authority
CCCMP	Commission Centrale de Contrôle des Marchés Publics
CCIMA	Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat
CCLCPEES	Cellule Centrale de Lutte Contre la Corruption et de Promotion de l'Ethique dans l'Enseignement Supérieur
CCNIT	Convention Collective Nationale des Industries de Transformation
CCOGC	Commission de Contrôle des Organismes de Gestion Collective
CDBF	Conseil de Discipline Budgétaire et Financière
CDENO	Caisse de Développement de l'Elevage du Nord-Ouest
CDI	Centre Divisionnaire des Impôts
CDPM	Caisse de Développement de la Pêche Maritime
CELINFOS	Cellule Informatique et des Statistiques
CELLCOM/CELCO	Cellule de la Communication
CENAJES	Centre National de la Jeunesse et des Sports

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

CENEEMA	Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole
CESO	Centre Social
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CFC	Crédit Foncier du Cameroun
CFS	Contrôle Financier Spécialisé
CI	Correspondant Informatique
CIAP	Centre d'Instruction et d'Application de la Police
CID	Centre d'Instruction Douanière
CIPM	Commission Interne de Passation des Marchés
CLCC	Cellule de Lutte Contre la Corruption
CLCCPE	Cellule de Lutte Contre la Corruption et de Promotion de l'Ethique
CMLCC	Cellule Ministérielle de Lutte Contre la Corruption
CMPJ	Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
CMS	Centre Médico-Social
CNC	Conseil National de la Communication
CNE	Centre National de l'Education
CNFZVH	Centre National de Formation Zootechnique Vétérinaire et Halieutique
CNIC	Chantier Naval et Industriel du Cameroun
CNJC	Conseil National des Jeunes du Cameroun
CNLCC	Coalition Nationale de Lutte Contre la Corruption
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNRPH	Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile Léger
CONAC	Commission Nationale Anti-Corruption
CONSUPE	Contrôle Supérieur de l'Etat
COT	College of Technology
CP	Code Pénal
CPFF	Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
CPM	Commission de Passation des Marchés
CPS	Centre de Prévoyance Sociale
CRLT	Centre Régional du Littoral
CRRMP	Centre Régional de Régulation des Marchés Publics
CRRMPC	Centre Régional de Régulation des Marchés Publics du Centre
CRTV	Cameroon Radio and Television
CS	Chef de Service
CS	Centre Social
CS	Cour Suprême
CSE	Chef de Service de l'Exécution
CSIC	Conseil Supérieur Islamique du Cameroun
CSP	Chef de Service de la Passation
CT	Conseiller Technique
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CTN-ET	Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme
CUB	Communauté Urbaine de Bafoussam
CUB	Communauté Urbaine de Bertoua
CUD	Communauté Urbaine de Douala
CUK	Communauté Urbaine de Kribi
CUM	Communauté Urbaine de Maroua
CVEPB	Certificat de Vente aux Enchères Publiques
D/AdA	Department of Administrative Affairs
D/DPPI	Department of Development, Physical Plant and Infrastructure
D/Fin A	Department of Financial Affairs
DA	Directeur d'Administration
DAAC	Direction des Affaires Académiques

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières
DADA	Direction des Archives et des Documents Administratifs
DAEPIA	Délégation d'Arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
DAF	Direction des Affaires Financières
DAFRH	Direction des Affaires Financières et des Ressources Humaines
DAG	Direction des Affaires Générales
DAI	Direction de l'Audit Interne
DAJ	Division des Affaires Juridiques
DAJC	Division des Affaires Juridiques et du Contentieux
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DAP	Direction des Aménagements Portuaires
DAPROFF	Délégation d'Arrondissement de la Promotion de la Femme et de la Famille
DCAA	Direction de la Coordination des Activités Académiques
DCH	Division du Capital Humain
DCOU	Directeur du Centre des Œuvres Universitaires
DD	Délégation Départementale
DDA	Direction de la Documentation et des Archives
DDAS	Délégation Départementale des Affaires Sociales
DDEB	Délégation Départementale de l'Education de Base
DDEFOP	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DDPA	Direction du Développement et de la Promotion des Arts
DDPIA	Délégation Départementale des Pêches et des Industries Animales
DDPROFF	Délégation Départementale de la Promotion de la Femme et de la Famille
DDT	Délégation Départementale des Transports
DELICE	Droits de l'Enfant : un Livre pour Chaque Enfant
DET	Direction des Entreprises Touristiques
DEX	Direction de l'Exploitation
DF	Direction de la Formation
DFC	Direction de la Finance et de la Comptabilité
DFGIL	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et Logistique
DG	Direction Générale/Directeur Général
DGA	Directeur Général Adjoint
DGD	Direction Générale des Douanes
DGI	Direction Générale des Impôts
DGSN	Délégation Générale à la Sûreté Nationale
DGTFCM	Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire
DIPD	Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement
DMIR	Division du Management Intégré des Risques
DMN	Direction du Musée National
DMRFDC	Direction de la Mobilisation des Ressources, des Finances et de la Comptabilité
DOFGP	Direction des Opérations Financières et de la Gestion du Patrimoine
DPAL	Direction du Patrimoine et de la Logistique
DR	Délégation Régionale
DRAC	Délégation Régionale des Arts et de la Culture
DRAS	Délégation Régionale des Affaires Sociales
DREB	Délégation Régionale de l'Education de Base
DREPIA	Délégation Régionale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRHMG	Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux
DRPROFF	Délégation Régionale de la Promotion de la Femme et de la Famille
DRSP	Délégation Régionale de la Santé Publique

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

DRTSS	Délégation Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale
DSCS	Division Spéciale de Contrôle des Services
DSEM	Division du Suivi de l'Exécution des Marchés
DSNDS	Direction de la Solidarité Nationale et du Développement Social
DSOP	Division du Suivi des Opérations de Passation
DT	Direction Technique
DVC-ICE	Deputy Vice Chancellor in charge of Internal Control and Evaluation
DVC-TIC	Deputy Vice Chancellor in charge of Teaching, Professionalization and Development of Information and Communication Technologies
ECI	En Cours d'Intégration
EDC	Electricity Development Corporation
EIFORCES	Ecole Internationale des Forces de Sécurité
ELECAM	Elections Cameroon
EMAPUR	Equipe Mobile d'Animation Populaire Urbaine et Rurale
ENAM	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENSET	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique
ENSP	Ecole Nationale Supérieure de Police
EP	Etablissement Public
EPA	Etablissement Public Administratif
FALSH	Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
FAVM	Faculty of Agriculture and Veterinary Medicine
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipe ment et d'Intervention Inter Communale
FENASSCO	Fédération Nationale des Sports Scolaires
FET	Faculty of Engineering and Technology
FHS	Faculty of Health Sciences
FLSH	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FMO	Forces de Maintien de l'Ordre
FOSA	Formation Sanitaire
FSEGA	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquée
GDC	Gaz du Cameroun
GEDAS	Gestion Electronique des Documents ALUCAM et SOCATRAL
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GRH	Gestion des Ressources Humaines
HALC	Haute Autorité de Lutte contre la Corruption
HDE	Hôpital de District d'Efoulan
HGD	Hôpital Général de Douala
HGOPD	Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala
HGOPY	Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé
HJY	Hôpital Jamot de Yaoundé
HND	Higher National Diploma
HR	Hôpital Régional
HRFM	Human Rights and Freedoms Movement
IAACA	International Association of Anti-Corruption Authorities
IAEB	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
IG	Inspection Générale
IGP	Inspection Générale de la Performance
IGS	Inspection Générale des Services
IGT	Inspection Générale Technique
IMPM	Institut de Recherche Médicale et d'Etudes des Plantes Médicinales
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
INS	Institut National de la Statistique
IPES	Institut Privé d'Enseignement Supérieur
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IRGM	Institut de Recherche Géologique et Minière

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

IRR	Initiatives à Résultats Rapides
IS	Inspection des Services
ISV	Inspection Sanitaire Vétérinaire
JDM	Journal des Marchés
LAB/FT	Lutte Anti-Blanchiment/Financement du Terrorisme
LCC	Lutte Contre la Corruption
LINAFI	Limbe Nautical Fishing Institute
MAETUR	Mission d'Aménagement des Terrains Urbains et Ruraux
MATGENIE	Parc National de Matériel de Génie Civil
MIDEPECAM	Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime du Cameroun
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDCAF	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINDEF	Ministère de la Défense
MINDEL	Ministre Délégué
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINFOPRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINJUSTICE	Ministère de la Justice
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MINMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINSEP	Ministère des Sports et de l'Education Physique
MINT	Ministère des Transports
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
MIPROMALO	Mission de Promotion des Matériaux Locaux
MO	Maître d'Ouvrage
MOD	Maître d'Ouvrage Délégué
MOE	Maitre d'Œuvre
MUNAPE	Mutuelle Nationale des Personnels
NASLA	National School of Local Administration
OASET	Organisation d'Appui pour la Santé, l'Education et le Tourisme

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

OGC	Organisme de Gestion Collective
OI	Observateur Indépendant
ONARES	Organisation Nationale pour la Réinsertion Sociale
ONJ	Observatoire National de la Jeunesse
ONUDC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
OSC	Organisation de la Société Civile
OSP	Œuvre Sociale Privée
PAD	Port Autonome de Douala
PAK	Port Autonome de Kribi
PAR	Plan d'Action Régional
PAUEF2C	Projet d'Appui à l'Utilisation des Engrais dans les Filières Cacao Café
PBF	Performance Based Fundings
PCLCC	Président de la Cellule de Lutte Contre la Corruption
PDG	Président Directeur Général
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PrECIS	Prévention, Education, Conditions, Incitation, Sanctions
PRONEC REAMORCE	Programme National d'Education Civique pour le Réarmement Moral Civique et Entrepreneurial
PSR	Prévention et Sécurité Routières
PTS	Plan Triennal Spécial Jeunes
PV	Procès-Verbal
Reg.	Registrar
RH	Ressources Humaines
RP	Recette Principale
SAED	Salon Africain de l'Education
SAG	Service des Affaires Générales
SAGO	Salon de l'Action Gouvernementale
SASO	Service de l'Action Sociale
SCAO	Sous-Commission d'Analyse des Offres
SD	Sous-Directeur
SDEN	Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord
SDN	Secteur des Douanes du Nord
SG	Secrétaire Général
SGS	Société Générale de Surveillance
SIC	Société Immobilière du Cameroun
SIGAMP	Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics
SMAC	Système de Management Anti-Corruption
SNLCC	Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
SODECOTON	Société de Développement du Coton
SODEPA	Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
SONARA	Société Nationale de Raffinage
SONATREL	Société Nationale de Transport de l'Electricité
SRC	Société de Recouvrement des Créances
ST	Secrétariat Technique
SYNESTER	Syndicat National des Employés du Secteur des Transports Terrestres
TCS	Tribunal Criminel Spécial
TDR	Termes de Références
TGI	Tribunal de Grande Instance
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPG	Trésorier Payeur Général
TPI	Tribunal de Première Instance
UB	Université de Buéa
UBa	Université de Bamenda
UC	Unité Centrale

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

UCAC	Université Catholique d'Afrique Centrale
UD	Unité de Distribution
UdM	Université des Montagnes
UDo	Université de Douala
UMa	Université de Maroua
UPAC	Université Protestante d'Afrique Centrale
UR	Unité Régionale
UTB	Unité de Transformation du Bois
UTO	Unité Technique Opérationnelle
UTS	Unité Technique Spécialisée
VR-CIE	Vice-Recteur chargé du Contrôle Interne et de l'Evaluation



Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

TABLEAUX

Tableau 1 :	Récapitulatif des sessions de formation organisées par la CONAC en 2022	17
Tableau 2 :	Statistiques des appels reçus à travers la Ligne Verte.....	21
Tableau 3 :	Statistiques concernant le traitement des dénonciations liées à la corruption reçues à travers la Ligne Verte en 2022.....	22
Tableau 4 :	Les Secteurs les plus dénoncés à travers la Ligne Verte de la CONAC	23
Tableau 5 :	Statistiques des messages et appels reçus par le numéro WhatsApp de la CONAC en 2022	24
Tableau 6 :	Statistiques des courriers électroniques reçus en 2022	25
Tableau 7 :	Etat des dénonciations reçues par types d'infractions	26
Tableau 8 :	Etat des dénonciations par Secteur d'activités	26
Tableau 9 :	Actions par voie d'Intervention Rapide	28
Tableau 10 :	Récapitulatif des irrégularités, responsabilités et imputations	32
Tableau 11 :	Etat des procédures judiciaires initiées par la CONAC en 2022, à la suite de cas de flagrants délits de corruption	42
Tableau 12 :	Récapitulatif du préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun en 2022 au terme des investigations de la CONAC	44
Tableau 13 :	Sanctions prononcées par l'ARMP en 2022	157
Tableau 14 :	Sanctions prononcées par le CNC en 2022	158
Tableau 15 :	Sanctions prononcées par le MINADER en 2022	162
Tableau 16 :	Sanctions prononcées par le MINCOMMERCE en 2022	163
Tableau 17 :	Sanctions prononcées par le MINEDUB en 2022	164
Tableau 18 :	Sanctions prononcées par le MINEPIA en 2022	166
Tableau 19 :	Sanctions prononcées par le MINESUP en 2022	166
Tableau 20 :	Sanctions prononcées par la DGD en 2022	167
Tableau 21 :	Sanctions prononcées par la DGI en 2022	167
Tableau 22 :	Sanctions prononcées par le MINFOF en 2022	168
Tableau 23 :	Sanctions prononcées par le MINFOF en 2022	170
Tableau 24 :	Sanctions prononcées par le MINMAP à l'encontre de 77 prestataires en 2022	174
Tableau 25 :	Sanctions prononcées par le MINT à l'encontre de 7 cadres indélécats en 2022	178
Tableau 26 :	Sanctions prononcées par le DG/CAMPOST à l'encontre de 24 personnels en 2022	179
Tableau 27 :	Sanctions prononcées par le DG/CAMWATER en 2022	181
Tableau 28 :	Sanctions prononcées par le DG/SIC en 2022	182
Tableau 29 :	Sanctions prononcées par le DG/SONARA en 2022	183
Tableau 30 :	Sanctions prononcées par le Recteur de l'UBa en 2022.....	183
Tableau 31 :	Sanctions prononcées par le Recteur de l'UBa à l'encontre de 22 étudiants en 2022	184
Tableau 32 :	Sanctions prononcées par le Recteur de l'UB à l'encontre de 61 étudiants en 2022	185
Tableau 33 :	Sanctions prononcées par le Recteur de l'UDo à l'encontre de 2 personnels en 2022	186
Tableau 34 :	Sanctions prononcées par le Recteur de l'UDo à l'encontre de 50 étudiants en 2022	187
Tableau 35 :	Sanctions prononcées par le Recteur de l'UDs à l'encontre de 2 personnels en 2022	188
Tableau 36 :	Sanctions prononcées par le Recteur de l'UMa à l'encontre de 12 étudiants en 2022	189
Tableau 37 :	Sanctions prononcées par le Maire de la Ville de Bafoussam à l'encontre de 2 personnels de la CUB en 2022	190
Tableau 38 :	Sanctions prononcées par le Maire de la Ville de Douala à l'encontre de 6 responsables de la CUD en 2022	190
Tableau 39 :	Sanctions prononcées par le Recteur de l'UM à l'encontre d'un enseignant en 2022	191
Tableau 40 :	Récapitulatif des décisions prises par le CDBF en 2022	194
Tableau 41 :	Décisions rendues par le Tribunal de Première Instance d'Abong-Mbang en 2022	201
Tableau 42 :	Décisions rendues par le Tribunal de Première Instance de Batouri en 2022	201

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Tableau 43 :	Décisions rendues par le Tribunal de Première Instance de Bertoua en 2022	202
Tableau 44 :	Décisions rendues par le Tribunal de Première Instance d'Edea en 2022	202
Tableau 45 :	Décisions rendues par le Tribunal de Première Instance de Garoua en 2022	202
Tableau 46 :	Décisions rendues par le Tribunal de Première Instance de Guider en 2022	202
Tableau 47 :	Décisions rendues par le Tribunal de Première Instance de Ngaoundéré en 2022	203
Tableau 48 :	Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance de la Bénoué en 2022	203
Tableau 49 :	Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance du Donga Mantung en 2022	204
Tableau 50 :	Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance du Mbere en 2022	204
Tableau 51 :	Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance du Moungo en 2022	205
Tableau 52 :	Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance de la Mvila en 2022	205
Tableau 53 :	Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance de la Vina en 2022	206
Tableau 54 :	Décisions rendues par la Cour d'Appel de l'Est en 2022	207
Tableau 55 :	Récapitulatif des décisions relatives à l'infraction de détournement de biens publics prises par le TCS en 2022	209
Tableau 56 :	Récapitulatif des décisions relatives à la corruption et les infractions assimilées prises par la Section Spécialisée de la Cour Suprême en 2022	216
Tableau 57 :	Etat du préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun en 2022	219

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

SOMMAIRE

Carte administrative du Cameroun	iii
Sigles et abréviations	v
Tableaux	xiii
Sommaire	xv
Préface	xvii
INTRODUCTION GENERALE	1
Première partie LES ACTIVITES DE PREVENTION	5
Chapitre 1 : LES ACTIVITES DE PREVENTION MENEES AU SEIN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	7
Section 1 Les activités de prévention menées par les Institutions de Contrôle et de Régulation	7
Section 2 Les activités de prévention menées par les Départements Ministériels	52
Section 3 Les activités de prévention menées par les Etablissements Publics et les Entreprises Publiques	106
Section 4 Les activités de prévention menées par les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)	145
Chapitre 2 : LES ACTIVITES DE PREVENTION MENEES DANS LE SECTEUR PRIVE	151
Section 1. Le Secteur Extractif : Gaz du Cameroun (GDC)	151
Section 2. Les Institutions Privées d'Enseignement Supérieur	152
Deuxième partie LA SANCTION DES PRATIQUES DE CORRUPTION	155
Chapitre 1 : LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES	157
Section 1 : Les sanctions prononcées par les Institutions de Régulation	157
Section 2 : Les sanctions prononcées au sein des Départements Ministériels	162
Section 3 : Les sanctions prises au sein des Etablissements Publics et des Entreprises Publiques	179
Section 4 : Les sanctions prononcées au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)	190
Section 5 : L'Université des Montagnes	191
Chapitre 2 : LES DECISIONS DES JURIDICTIONS RELATIVES A LA CORRUPTION ET AUX INFRACTIONS ASSIMILEES	193
Section 1 : Les décisions du CDBF	193
Section 2 : les décisions des juridictions judiciaires	201
Section 3 : L'état du préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun en 2022	219
Troisième partie : LA COOPÉRATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	221
Chapitre 1 : LA COOPÉRATION NATIONALE	223
Section 1. Les activités des membres de la Coalition Nationale de Lutte Contre la Corruption (CNLCC)	223
Section 2. Les activités menées par le Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (CSIC)	225
Chapitre 2 : LA COOPERATION INTERNATIONALE	227
Section 1. Les formations offertes au personnel de la CONAC par ses partenaires	227
Section 2. La participation de la CONAC à des conférences internationales	227
Section 3. Une visite de travail	228
CONCLUSION GENERALE	229
Table des matières	233



PRÉFACE

C'est une volonté collective !

La lutte contre la corruption est loin d'être une affaire individuelle. Quels que soient ses efforts et sa détermination, aucun individu ou Institution ne saurait à lui seul venir à bout de ce fléau. Parallèlement, les lois, les décrets, les décisions et les résolutions n'élimineront pas la menace de la corruption, mais permettront simplement de réguler les pratiques peu orthodoxes. Une mobilisation générale, où chaque citoyen est conscient de son rôle et l'assume pleinement, pourrait constituer la panacée contre la pandémie de la corruption.

Malheureusement, au fil des ans, certains Camerounais ont considéré la lutte contre la corruption comme étant l'apanage du Chef de l'État et de quelques Institutions investies de la mission de contribuer à cette lutte dans le pays. Dès lors, faut-il s'étonner que la médiocrité persistante du classement du Cameroun en matière de lutte contre la corruption au plan international et l'omniprésence du fléau au plan national soient perçues comme un échec de ces Institutions spécialisées ?

Certes, les structures de lutte contre la corruption se doivent de poser les jalons, de mobiliser les populations, de faire respecter les textes en la matière et de canaliser les initiatives. Toutefois, ces efforts positifs peuvent-ils être efficaces si leurs actions ne sont pas répercutées dans les autres Institutions de l'État et au sein de la population dans son ensemble ? Faut-il voir dans l'attitude nonchalante et l'indifférence dont font preuve certains Camerounais face aux problèmes de corruption, une indication de la faible compréhension des responsabilités individuelles et collectives dans la lutte contre cette gangrène ou un rejet pur et simple de cette lutte ? La population a-t-elle bien compris la force d'un "non à la corruption" collectif et le danger de l'apathie ?

Bien au contraire ! En effet, comment comprendre que le service public camerounais avec 350 000 fonctionnaires et agents de l'État dans un pays de 28 millions d'habitants, et dont une poignée seulement de fonctionnaires et d'agents de l'État occupent des postes influents, soit l'épicentre de la corruption et soit tenu responsable du dérapage ambiant ? Comment un si petit nombre peut-il avoir un impact négatif sur l'ambition noble et sincère d'une majorité positive ? Pourquoi la majorité des Camerounais s'accommoderait-elle du diktat d'une poignée d'égoïstes ? Dès lors, une volonté collective de la population de lutter contre la corruption est indispensable !

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Certes, la volonté politique suprême de lutter contre la corruption, manifestée par le Chef de l'Etat à travers la création des institutions spécialisées, la promulgation des lois y afférentes et ses déclarations publiques, doit impérativement amener les Membres du Gouvernement, les Chefs d'établissements publics et parapublics, les Directeurs, les Chefs de Division, les Chefs de Service, les fonctionnaires et autres agents de l'Etat, de même que le citoyen lambda, à s'engager dans la lutte contre la corruption à leurs niveaux respectifs.

Il est indispensable pour chaque Camerounais de "nettoyer" son environnement immédiat pour que le pays dispose d'une masse d'acteurs positifs, composée de personnes issues de tous les milieux et de toutes les couches de la société, prêts à briser la chaîne de la corruption et à mettre fin à l'impunité, pour une société plus juste. L'amélioration des conditions de vie des Camerounais et le développement holistique du pays, qui constituent le fondement de la lutte contre la corruption, en dépendent absolument !

Dieudonné MASSI GAMS
Président de la CONAC

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

INTRODUCTION GENERALE



Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Ce Rapport 2022 sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun est le 12^e publié par la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC). Le bilan des activités de lutte contre la corruption menées en 2022 montre qu'il s'agit d'une année de réveil. Les activités traditionnelles d'investigation et de prévention des actes de corruption se sont intensifiées, tandis que certaines initiatives innovantes ont renforcé la dynamique de la lutte contre la corruption.

Au premier rang de ces initiatives figure la "Clinique anti-corruption", une activité qui a permis de délocaliser les services opérationnels de la CONAC de Yaoundé à Douala à l'occasion de la Semaine internationale de la lutte contre la corruption 2022. Les cas de corruption dénoncés par la population de la localité ont été rapidement traités et certains suspects appréhendés.

Encore en 2022, les Cellules de Lutte Contre la Corruption dans les Ministères, les Etablissements Publics et les Entreprises Publiques et les Collectivités Territoriales Décentralisées ont retrouvé leur éclat après avoir bénéficié de deux ateliers de formation organisés par la CONAC à l'intention des responsables desdites Cellules. Lors de ces ateliers, les participants ont pu bénéficier d'une formation et d'un partage d'expériences concrètes qui leur ont permis de recentrer leurs actions.

De même, les Clubs d'Intégrité des Universités d'Etat et de certains établissements d'enseignement supérieur privés, qui s'étaient assoupis jusqu'alors, ont été réorganisés et de nouveaux Clubs créés dans les établissements où ils n'avaient jamais existé. Les outils de travail offerts par la CONAC à ces Clubs ont permis à certains d'entre eux de devenir de véritables agents de changement sur les campus universitaires.

Pour ce rapport, la CONAC a reçu un total de 129 contributions, contre 96 en 2021, provenant des :

- Institutions de contrôle ;
- Organes de régulation ;
- Juridictions ;
- Départements Ministériels ;
- Etablissements Publics et des Entreprises Publiques ;
- Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Entreprises Privées ;
- Organisations de la Société Civile.

Dans l'ensemble, le Rapport sur l'Etat de la Lutte contre la Corruption au Cameroun en 2022 conserve la même structure que celle de l'édition 2021, comprenant trois parties.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

La première partie met en lumière les activités de prévention menées par les Administrations, les Etablissements Publics, les Entreprises Publiques et le Secteur Privé.

La deuxième partie est consacrée à l'application des sanctions administratives et disciplinaires prises par les Etablissements Publics et les Entreprises Publiques à l'encontre de leur personnel coupable de corruption, ainsi qu'aux sanctions judiciaires imposées par des instances telles que le Tribunal Criminel Spécial et le Conseil de Discipline Budgétaire et Financière.

La troisième partie porte sur la coopération, important volet dans la lutte contre la corruption qui permet une lutte plus inclusive et une appropriation de celle-ci par les différentes parties prenantes au niveau national. En outre, elle facilite le renforcement des capacités des acteurs de la lutte contre la corruption et le partage d'expériences au niveau international.

Première partie

LES ACTIVITES DE PREVENTION

Depuis 2011, la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) constitue le cadre de référence des activités de Prévention de la corruption au Cameroun. Sa mise en œuvre s'est notamment poursuivie en 2022 par des activités de prévention menées au sein des Administrations Publiques (Chapitre 1), ainsi que dans certaines structures relevant du Secteur Privé (Chapitre 2).



Chapitre 1

LES ACTIVITES DE PREVENTION MENEES AU SEIN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La prévention a été effective au sein des Institutions de Contrôle et de Régulation (Section 1), dans les Départements Ministériels (Section 2), les Etablissements Publics, les Entreprises Publiques (Section 3), ainsi que dans les Collectivités Territoriales Décentralisées (Section 4).

Section 1. Les activités de prévention menées par les Institutions de Contrôle et de Régulation

Sous-section 1. Les Institutions de Contrôle : les activités de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Travail Annuel 2022, la CONAC a mené une série d'activités axée sur la prévention et la communication (I), les contrôles et les investigations (II), à l'issue desquelles elle a initié des procédures auprès des juridictions compétentes (III) et évalué les montants des préjudices financiers subis par l'Etat (IV).

I. Les activités de prévention et de communication

En 2022, plusieurs activités ont été menées en ce qui concerne la prévention et la communication qui constituent deux volets importants de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption.

A. Les activités de prévention

Ces activités ont porté essentiellement sur l'évaluation de la mise en œuvre des Plans d'Actions Régionaux (PAR) de lutte contre la corruption, la commémoration des Journées Internationales dédiées à la lutte contre la corruption, l'organisation des campagnes nationales de sensibilisation, la création et la redynamisation des Clubs d'Intégrité dans les Universités d'Etat et les Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES), la participation de la CONAC à des événements nationaux et le renforcement des capacités des acteurs de lutte contre la corruption.

1- L'évaluation de la mise en œuvre des Plans d'Actions Régionaux

Du 07 mai au 02 juin 2022, la CONAC a procédé à la deuxième évaluation des Plans d'Actions Régionaux de lutte contre la corruption 2020/2021, aux fins de mesurer leur niveau de mise en œuvre. Cette deuxième évaluation faisait suite à la première évaluation effectuée au courant des mois de juin et juillet 2021.

L'évaluation du niveau de mise en œuvre du Plan d'Actions de lutte contre la corruption dans chacune des Régions a été faite suivant la méthodologie utilisée depuis 2012. Elle consiste à évaluer d'une part, les résultats des actions de lutte contre la corruption menée par les responsables des Administrations publiques et parapubliques, et d'autre part, la perception de l'impact des changements apportés du fait de la réalisation des actions opérationnelles contenues dans les PAR. Outre les Délégués Régionaux et assimilés, les autorités judiciaires, religieuses et traditionnelles sont invitées à prendre part aux travaux.

Ainsi, au cours de l'atelier, un questionnaire a été remis aux Délégués Régionaux et assimilés afin que chaque chef de structure puisse renseigner les actions menées et les mesures prises suivant les axes de l'outil PrECIS. Dans le même questionnaire, chaque responsable devait ressortir les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du PAR au sein de sa structure et également proposer des actions de nature à renforcer la mise œuvre du Plan d'Actions dans la Région.

Par ailleurs, les travaux de l'atelier ont permis aux participants de déterminer, pour le compte de la deuxième évaluation, les taux d'exécution du Plan d'Actions Régional. Le taux d'exécution final de chaque Région était obtenu à partir de la moyenne des notes issues des deux évaluations.

Les tableaux ci-dessous, après avoir rappelé les taux d'exécution obtenu par la Région, lors de la première évaluation du PAR, présentent respectivement les niveaux de mise en œuvre desdits PAR, pour la deuxième évaluation, et ressortent enfin la moyenne des deux évaluations qui représente le taux d'exécution final de la Région. Ce travail est fait sur les neuf Régions qui ont enregistré deux évaluations par les équipes de la CONAC, à l'exception de la Région du Nord-Ouest qui a connu une seule évaluation en 2022. Les notes issues de ce processus, dans le Nord-Ouest, comptent comme notes finales de cette Région. A la fin de ce travail, une synthèse des taux obtenus par la Région est faite et un classement des Régions découlera de ladite synthèse.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Région de l'Adamaoua

Axes stratégiques	Taux d'exécution de la première évaluation (%)	Taux d'exécution de la deuxième évaluation (%)	Taux final (%)
Prévention	58,63	38,67	48,65
Education	39,07	42,85	40,96
Conditions	48,10	69,33	58,71
Incitation	41,86	29,09	35,47
Sanctions	42,46	27,23	34,84
Moyenne régionale	46,02	41,23	43,72

Analyse : La Région de l'Adamaoua retrouve la courbe ascendante. Son taux d'exécution a évolué de 28,12% en 2018/2019 à 43,72%, soit un gain de 15,6 points.

Région du Centre

Axes stratégiques	Taux d'exécution de la première évaluation (%)	Taux d'exécution de la deuxième évaluation (%)	Taux final (%)
Prévention	40,49	39,79	40,14
Education	32,79	31,55	32,17
Conditions	35,39	53,56	44,47
Incitation	28,12	34,93	31,52
Sanctions	29,98	39,83	34,90
Moyenne régionale	33,35	39,93	36,64

Analyse : Par rapport à son taux de la période de 2018/2019 qui était de 37,37, la Région du Centre a presque fait du surplace avec une légère baisse de moins d'un point, soit - 0.73 %.

Région de l'Est

Axes stratégiques	Taux d'exécution de la première évaluation (%)	Taux d'exécution de la deuxième évaluation (%)	Taux final (%)
Prévention	70,26	50,18	60,22
Education	49,35	30,38	39,86
Conditions	55,87	39,68	47,77
Incitation	54,95	46,50	50,72
Sanctions	55,12	52,95	54,03
Moyenne régionale	57,11	43,93	50,52

Analyse : La Région de l'Est a fait un véritable bond, passant d'un taux d'exécution de 33,74% en 2018/2019 à un taux de 50,52% pour son Plan d'Action 2020/2021, Soit une augmentation de 16,78 points.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Région de l'Extrême-Nord

Axes stratégiques	Taux d'exécution de la première évaluation (%)	Taux d'exécution de la deuxième évaluation (%)	Taux final (%)
Prévention	59,54	35,42	47,48
Education	37,9	34,18	36,04
Conditions	45,3	42,90	44,10
Incitation	27,79	21,44	24,61
Sanctions	28,1	28,38	28,24
Moyenne régionale	39,72	32,46	36,09

Analyse : Avec un niveau de mise en œuvre de 36,09%, la Région de l'Extrême-Nord améliore sa performance de 3,93 points par rapport à son score de 32,16% obtenu en 2018/2019.

Région du Littoral

Axes stratégiques	Taux d'exécution de la première évaluation (%)	Taux d'exécution de la deuxième évaluation (%)	Taux final (%)
Prévention	46,4	39,63	43,01
Education	29,33	18,24	23,78
Conditions	29,33	19,14	24,23
Incitation	65,33	26,30	45,81
Sanctions	12,49	22,25	17,37
Moyenne régionale	36,57	25,11	30,84

Analyse : La Région du Littoral obtient un score de 30,84%. Ce taux est en baisse de 5% par rapport à la moyenne de 29,13% obtenue dans le PAR de 2018/2019.

Région du Nord

Axes stratégiques	Taux d'exécution de la première évaluation (%)	Taux d'exécution de la deuxième évaluation (%)	Taux final (%)
Prévention	63,21	62,05	62,63
Education	57,57	50,13	53,85
Conditions	48,39	52,76	50,57
Incitation	50,15	56,75	53,45
Sanctions	32,64	56,75	44,69
Moyenne régionale	50,39	55,68	53,03

Analyse : La Région du Nord continue sa progression en enregistrant 1,7 point de plus qu'au terme de la mise en œuvre de son Plan d'Action 2018/2019 où elle a obtenu un score de 51,33%.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Région du Nord-Ouest

Axes stratégiques	Taux d'exécution (%)
Prévention	23
Education	34,10
Conditions	13,19
Incitation	33,37
Sanctions	1,7
Taux d'exécution final du PAR 2020-2021	21,10

Analyse : Avec un taux de 21,10%, le Nord-Ouest connaît un recul de 6,69 points par rapport au taux de 27,99% obtenu dans le PAR de 2017. Ce recul peut s'expliquer par les difficultés que connaît cette partie du pays.

Région de l'Ouest

Axes stratégiques	Taux d'exécution de la première évaluation (%)	Taux d'exécution de la deuxième évaluation (%)	Taux final (%)
Prévention	35,49	36,86	36,17
Education	41,10	57,80	49,45
Conditions	35,96	29,88	32,92
Incitation	40,00	34,30	37,15
Sanctions	34,47	33,66	34,06
Moyenne régionale	38,20	37,90	38,05

Analyse : La Région de l'Ouest a amélioré son taux d'exécution de 5,42% par rapport au précédent obtenu lors de l'évaluation du PAR 2018/2019 qui était de 32,63%.

Région du Sud

Axes stratégiques	Taux d'exécution de la première évaluation (%)	Taux d'exécution de la deuxième évaluation (%)	Taux final (%)
Prévention	37,51	49,90	43,70
Education	43,57	51,61	47,59
Conditions	57,64	44,28	50,36
Incitation	44,28	24,31	34,29
Sanctions	45,90	28,88	37,39
Moyenne régionale	45,78	39,80	42,79

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Analyse : Ce taux de 42,79% est le niveau le plus haut atteint par la Région du Sud, depuis le début de la mise en œuvre des PAR en 2012. Avec ce score, le Sud croît de 1,9 point par rapport au taux de 2018/2019, qui était de 40,89%.

Région du Sud-Ouest

Axes stratégiques	Taux d'exécution de la première évaluation (%)	Taux d'exécution de la deuxième évaluation (%)	Taux final (%)
Prévention	30,17	25,16	27,66
Education	39,4	30,47	34,93
Conditions	40,5	18,83	29,66
Incitation	38,77	12,57	25,67
Sanctions	9,48	13,77	11,61
Moyenne régionale	31,66	20,16	25,91

Analyse : A l'instar du Nord-Ouest, la région du Sud-ouest connaît également des difficultés qui peuvent expliquer la constante régression dans la mise en œuvre des PAR depuis 2017. Ainsi, cette Région est passée de 27,43% obtenus en 2017 à 25,91% en 2020/2021, soit une baisse de 1,52%.

Synthèse au niveau national

Axes stratégiques	Régions										Niveau national
	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	
Prévention	48,65	40,14	60,22	47,48	43,01	62,63	23	36,17	43,70	27,66	37,85%
Education	40,96	32,17	39,86	36,04	23,78	53,85	34,10	49,45	47,59	34,93	
Conditions	58,71	44,47	47,77	44,10	24,23	50,57	13,19	32,92	50,36	29,66	
Incitation	35,47	31,52	50,72	24,61	45,81	53,45	33,37	37,15	34,29	25,67	
Sanctions	34,84	34,90	54,03	28,24	17,37	44,69	1,7	34,06	37,39	11,61	
Moyenne	43,72	36,64	50,52	36,09	30,84	53,03	21,10	38,05	42,79	25,91	
Rang	3 ^e	6 ^e	2 ^e	7 ^e	8 ^e	1 ^{er}	10 ^e	5 ^e	4 ^e	9 ^e	

Au terme de l'évaluation de la mise en œuvre des Plans d'Actions Régionaux dans les dix Régions du pays, et comparativement à l'évaluation du précédent PAR dans chacune des Régions, il ressort que six Régions ont connu une progression notable de leurs taux d'exécution, une Région a un taux d'exécution presque stagnant et trois Régions ont connu une baisse de l'exécution de leurs PAR.

De manière concrète les Régions qui ont progressé sont, l'Adamaoua qui est passé de 28,12% en 2018/2019 à 43,43% en 2020/2021 ; l'Est de 33,74% en 2018/2019 à 50,52% ; l'Extrême-Nord de 32,16% à 36,06% ; le Nord de 51,33% à 55,69% et enfin l'Ouest de 32,63% à 37,90%. La Région de l'Est, avec une augmentation de son taux d'exécution de 16,78 points, a enregistré la meilleure progression, suivie de la Région de l'Adamaoua avec 15,11 points de plus.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

La Région du Centre a surplacé avec un taux 36,64%, pas loin des 37,37% enregistrés en 2018/2019.

Les Régions du Littoral, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont enregistré une baisse dans l'exécution de leur Plans d'Actions 2020/2021. Les performances de ces Régions sont passées de 35,84% en 2018/2019 à 30,84% en 2020/2021 pour le Littoral ; de 27,99% en 2017 à 21,10% pour le Nord-Ouest, et de 27,43% en 2017 à 25,91% en 2020/2021 pour le Sud-Ouest. Avec une baisse de 6,89 points, la Région du Nord-Ouest enregistre la plus forte régression.

Au final, la Région du Nord occupe la première position, talonnée par la Région de l'Est et l'Adamaoua complète le podium. Les trois dernières positions sont occupées par les Régions du Littoral, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, respectivement 8^e, 9^e et 10^e.

2- La commémoration des Journées Internationales dédiées à la lutte contre la corruption

2.1 La 6^e édition de la Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption

A l'occasion de la commémoration de la 6^e édition de la Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption, célébrée sous le thème « Stratégie et mécanismes pour une gestion transparente des fonds destinés à la COVID-19 », la CONAC a organisé deux activités, à savoir :

- une déclaration du Président de la CONAC à la presse nationale le 11 juillet 2022, au siège de l'Institution ;
- un atelier de formation à l'intention des Présidents des Cellules de Lutte contre la Corruption des Ministères, des Entreprises et Etablissements publics et des Collectivités Territoriales Décentralisées les 14 et 15 juillet 2022, à Ebolowa.

Les recommandations issues dudit atelier ont fait l'objet d'une évaluation de leur mise en œuvre au cours d'un second atelier regroupant des responsables de la CONAC et les Présidents de 75 Cellules de Lutte Contre la Corruption qui s'est déroulé du 23 au 25 novembre 2022 à Ebolowa.

2.2 La célébration de la 20^e édition de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption

Le 09 décembre 2022, le Cameroun a célébré la 20^e édition de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption, placée sous le thème « 20 ans de la Convention des Nations-Unies contre la Corruption : Unissons le monde contre la Corruption ».

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Dans le cadre de la célébration de cet évènement, la CONAC a, du 04 au 10 décembre 2022, délocalisé la plupart de ses services opérationnels dans la ville de Douala, pour une activité de proximité dénommée « la Clinique Anti-Corruption ».

Cette activité innovante et pionnière avait pour objectifs de rapprocher davantage les services de la CONAC des populations, à travers l'enregistrement séance tenante des dénonciations au siège des opérations, suivi de l'étude des dossiers, des descentes sur le terrain pour des investigations et la mise à la disposition de la Justice des personnes prises en flagrant délit de corruption.

Lors de cette opération spéciale, la CONAC a été saisie de 365 dénonciations. Ces dénonciations concernaient plusieurs Secteurs d'activités. Parmi ces dénonciations, 147 cas ont effectivement été diligentés et certains ont abouti à des résultats concrets. Trois affaires ont fait l'objet d'une mise à la disposition de la Justice des auteurs d'actes de corruption. D'autres investigations ont permis de saisir les Administrations concernées, pour action et mesures appropriées. Il y a également eu des cas de dénonciations non fondées. Les équipes de la CONAC ont poursuivi le traitement du reste des dénonciations au siège de l'Institution.

3 Les campagnes nationales de sensibilisation sur la lutte contre la corruption

3.1 La campagne de communication « CAN Total Energies Cameroun 2021 Sans Corruption »

Du 09 janvier au 06 février 2022, le Cameroun a organisé la 33^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations. Les matchs de cette compétition, qui mettaient aux prises 24 équipes nationales, se sont disputés dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua et Limbé.

A cette occasion, la CONAC a organisé une campagne de communication dénommée « CAN Total Energies Cameroun 2021 Sans Corruption » pour véhiculer un message anti-corruption formulé comme suit : « Pour une CAN Total Energies Cameroun Sans corruption, disons non à toute forme de corruption et de tricherie et dénonçons tout acte de corruption à la CONAC ».

La mise en œuvre de cette activité de communication institutionnelle a été officiellement lancée le 29 décembre 2021, à Bafoussam.

Cette campagne a consisté en l'apposition de 17 affiches sur des panneaux publicitaires de 4 mètres sur 3 et 6 mètres sur 3 dans les villes qui ont abrité les différentes poules de la compétition et la pose de 12 Roll-ups dans les Aéroports Internationaux de Yaoundé-Nsimalen, de Douala, de Garoua et à l'Aéroport de Bafoussam-Bamougoum. Des 17 affiches sus évoquées, 05 ont été posées à Yaoundé, 05 à Douala, 02 à Bafoussam, 02 à Garoua, 02 à Limbé et 01 à Buéa.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

S'agissant des Roll-ups, 04 ont été posés à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, 04 à l'Aéroport International de Douala, 02 à l'Aéroport International de Garoua et 02 à l'Aéroport de Bafoussam- Bamougoum.

Cette activité a permis à la CONAC de donner aux acteurs du football mondial et à la communauté nationale l'image d'un Cameroun résolument engagé à lutter contre la corruption.

3.2. La campagne de vulgarisation du numéro WhatsApp et de l'adresse électronique de la CONAC

Pendant les périodes du 26 au 30 avril 2022 et du 24 au 28 mai 2022, la CONAC a organisé une campagne de vulgarisation de son numéro WhatsApp le **658 26 26 82** et de son Site Web rénové, www.conac.cm.

La campagne de vulgarisation de ces nouveaux outils de facilitation de la dénonciation a été organisée sous le thème : « Votre téléphone est une arme pour combattre la corruption ; utilisez-le ! ».

Elle a été ponctuée par une cérémonie de lancement qui s'est déroulée le 20 avril 2022 sur le campus de l'Université de Ngaoundéré et une campagne de sensibilisation dans plusieurs localités des huit Régions du Cameroun, en dehors des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ladite campagne a été effectuée en deux phases.

Au cours de la première phase, les équipes de la CONAC ont procédé à l'apposition des affiches dans les espaces publics et la distribution des flyers dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Ouest et du Sud. Ces équipes se sont déployées dans les Régions du Centre et du Littoral dans le cadre de la seconde phase.

Les deux phases de la Campagne ont permis de porter le message de vulgarisation de l'adresse e-mail et du numéro WhatsApp de la CONAC dans 76 localités des huit Régions ciblées.

Au total, 1886 affiches ont été apposées, environ 10 000 flyers portant le numéro de téléphone WhatsApp et l'adresse e-mail de la CONAC ainsi que 11 000 flyers sur la méthodologie de dénonciation d'actes de corruption ont été distribués aux citoyens sensibilisés.

3.3. La Campagne « Rentrée Scolaire 2022 Sans Corruption »

La période de rentrée scolaire étant marquée par de fortes interactions entre les parents d'élèves, les élèves, le corps enseignant et le personnel administratif du Secteur de l'Education, une campagne dénommée « Rentrée scolaire 2022 Sans Corruption » a été organisée afin de sensibiliser la communauté éducative aux effets néfastes de la corruption et aux risques que les uns et les autres encourent en usant de la corruption pour atteindre leurs objectifs lors des périodes de préparation de la rentrée scolaire.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Cette campagne a débuté par une cérémonie de lancement officiel le 23 août 2022, à Bertoua dans la Salle de Conférences du Conseil Régional de l'Est. Elle a été présidée par le Président de la CONAC, en présence du Gouverneur de la Région de l'Est, du Président du Conseil Régional de l'Est, du Maire de la ville de Bertoua, ainsi que de responsables du Secteur Educatif.

Après cette cérémonie de lancement, 04 équipes de la CONAC se sont déployées dans 08 (huit) Régions du pays pendant la période allant du 21 au 26 août 2022. Pour des raisons d'insécurité, les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'ont pas été couvertes lors de cette campagne.

La sensibilisation dans les différentes Régions s'est faite à travers la pose des affiches sur lesquelles étaient mentionnés les différents contacts pour faire des dénonciations à la CONAC, à savoir : le numéro vert, le numéro WhatsApp et l'adresse email, d'une part, et d'autre part, des affiches avec des messages de sensibilisation sur les dispositions du Code Pénal qui répriment la corruption et les infractions assimilées.

La campagne « Rentrée scolaire 2022 Sans Corruption » a permis aux quatre équipes de la CONAC, déployées dans huit Régions du pays, de visiter 233 établissements et administrations relevant du Secteur Educatif. A cette occasion, 1024 affiches relatives à la corruption et aux infractions assimilées et 643 affiches de vulgarisation des contacts de la CONAC ont été posées.

4. La création et la redynamisation des Clubs d'Intégrité dans les Universités d'Etat et les Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES)

Du 16 au 23 Octobre 2022, la CONAC a poursuivi ses opérations de création et redynamisation des clubs d'intégrité dans les Universités d'Etat et les Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES). Toutes les 11 Universités d'Etat et plus de 50 Instituts Privés d'Enseignement Supérieur disposent désormais de Clubs d'Intégrité dont les membres serviront de « pairs éducateurs » dans la lutte contre la corruption dans leur milieu.

5. La participation de la CONAC à des événements nationaux

Dans l'optique de constituer une masse critique d'acteurs de tous horizons capables de dire « non » à la corruption, la CONAC a poursuivi son œuvre de sensibilisation de la population en général et de la jeunesse en particulier lors des événements suivants, auxquels elle a pris part :

- la foire « Promote 2022 », du 19 au 27 février 2022 ;
- l'édition 2022 de la semaine du Commonwealth, du 28 février au 04 mars 2022 ;
- la 15ème édition des Finales Nationales des jeux scolaires FENASSCO, Ligue A et Ligue B, qui se sont déroulés respectivement du 31 juillet au 06 août 2022 à Mvomeka'a et du 20 au 24 juin à Yaoundé ;
- le Salon Africain de l'Education (SAED), du 22 au 29 octobre 2022.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Au cours de tous ces événements, la CONAC a sensibilisé environ 25 000 personnes sur la lutte contre la corruption, à travers des échanges et des documents distribués.

6. Le renforcement des capacités des acteurs de lutte contre la corruption

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités de prévention, la CONAC a également mis un accent sur le renforcement des capacités des acteurs de lutte contre la corruption. A ce sujet, en 2022, elle a doté plus de 198 acteurs d'outils méthodologiques pour lutter efficacement contre cette gangrène.

Le tableau ci-après retrace les activités qui ont été menées dans ce registre.

Tableau1 : Récapitulatif des sessions de formation organisées par la CONAC en 2022

N°	Thèmes	Dates	Lieux	Nombre de personnes	Structures concernées	Qualité des acteurs et des partenaires formés
1.	Renforcement des capacités des acteurs de lutte contre la corruption au Cameroun	05 et 06 janvier 2022	Yaoundé	32	OSC et CLCC des Administrations Publiques	- Membres des OSC - Membres des CLCC de certaines Administrations
2.	Atelier de formation des membres de la CLCC de la Mairie d'Ebolowa 1 ^{er} sur les techniques de lutte contre la corruption	22 et 23 février 2022	Ebolowa	14	Mairie d'Ebolowa 1 ^{er}	Membres de la CLCC de la Mairie d'Ebolowa 1 ^{er}
3.	Renforcement des capacités des nouveaux responsables de la CLCC du MINSEP sur les techniques de lutte contre la corruption	13 juillet 2022	Yaoundé	39	MINSEP	Membres de la CLCC du MINSEP
4.	Atelier de formation des membres de la CLCC du MINTSS sur les techniques de lutte contre la corruption	10 août 2022	Yaoundé	10	MINTSS	Membres de la CLCC du MINTSS
5.	Atelier de formation des membres de la CLCC du MINDEVEL sur les techniques de lutte contre la corruption et la mise en œuvre des IRR	08 sept. 2022	Yaoundé	23	MINDEVEL	-Certains personnels du MINDEVEL -Membres de la CLCC du MINDEVEL
6.	Atelier de formation des membres de la CLCC de la SIC sur les techniques de lutte contre la corruption	29 et 30 sept. 2022	Yaoundé	07	SIC	Membres de la CLCC de la SIC
7.	Séminaire de sensibilisation des Contrôleurs qualité et des Membres de la CIPM de l'ANOR sur la corruption et les infractions assimilées	31 oct. 2022	Soa	30	ANOR	- Contrôleurs qualité - Membres de la CIPM
8.	Atelier de formation des membres de la CLCC de l'ARMP sur les techniques de lutte contre la corruption	15 et 16 novembre 2022	Yaoundé	10	ARMP	Membres de la CLCC de l'ARMP
9.	Atelier de formation des membres de la CLCC de la MAETUR sur les techniques de lutte contre la corruption	24 nov. 2022	Yaoundé	10	MAETUR	Membres de la CLCC de la MAETUR
10.	Atelier de formation des membres de la CLCC de la FEICOM sur les techniques de lutte contre la corruption	14 et 16 décembre 2022	Yaoundé	23	FEICOM	Membres de la CLCC de la MAETUR

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

B. Les activités de communication

En 2022, la CONAC n'a ménagé aucun effort pour continuer de communiquer et d'éduquer la population sur les dangers de la corruption, à travers la production et la diffusion de ses émissions audio-visuelles intitulées « ESPACE CONAC » et « ESPACE CONAC Alerte », la publication du Rapport annuel sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2021, la production et la dissémination des documents de sensibilisation, la production du bulletin mensuel de la CONAC et l'élaboration d'une cartographie des radios communautaires pour la diffusion des programmes de sensibilisation de la CONAC en langues locales dans les quatre grandes aires culturelles du Cameroun.

1. La production et la diffusion d'émissions audio-visuelles de sensibilisation

La CONAC a poursuivi l'information du public dans le triangle national et à l'Etranger sur les grands enjeux de la lutte contre la corruption par la production et la diffusion, dans les chaînes de radio et télévision partenaires, de plusieurs magazines de sensibilisation dans les deux langues officielles, avec au total :

- 22 éditions d'« Espace CONAC Magazine » Radio de 13 minutes, produites et diffusées le lundi à 16h 45 sur les ondes du Poste National de la CRTV;
- 24 éditions d'« Espace CONAC Magazine » Télé de 13 minutes en anglais et en français réalisées et diffusées sur les ondes de la CRTV et sur Canal 2 International le Mercredi de 15h30 à 15h45 ; Jeudi de 22h à 22h15 ; Lundi à 18 heures ;
- 12 éditions d'« Espace CONAC Magazine Alerte » Télé, en anglais et en français, de 6 mn sur les infractions de corruption et leurs implications pénales, diffusées sur les ondes du Poste National de la CRTV les lundis à 09 h et mercredi à 18 h.

2. La publication du Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2021

Le 10 novembre 2022, la CONAC a, conformément à ses attributions statutaires, rendu public le Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2021 au cours d'une cérémonie solennelle à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé, réunissant environ 500 invités.

2000 exemplaires en français et en anglais de ce Rapport ont été distribués.

*Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022***3. La production et la dissémination des documents de sensibilisation**

Au courant de l'année 2022, la CONAC a produit et disséminé plusieurs documents de sensibilisation au rang desquels :

- 60.000 exemplaires du magazine mensuel : « CONAC NEWSLETTER » ;
- 3.000 exemplaires du livret du Code d'éthique de la CONAC ;
- 2050 casquettes ;
- 2.000 sacs aux messages anti-corruption ;
- 20.000 stickers et autocollants ;
- 50.000 flyers ;
- 4500 Polos personnalisés.

Tout ce matériel a contribué à vulgariser les activités de la CONAC sur le terrain de la lutte contre la corruption et inciter aux dénonciations des pratiques de corruption à la CONAC, grâce aux différents contacts figurant sur ces outils.

4. La production du bulletin mensuel de la CONAC

Douze éditions du magazine bilingue mensuel « CONAC Newsletter », avec 5000 exemplaires par numéro, ont été produites et distribuées au public lors des campagnes de sensibilisation.

5. L'élaboration d'une cartographie des radios communautaires pour la diffusion des programmes de sensibilisation de la CONAC en langues locales dans les quatre grandes aires culturelles du Cameroun

La CONAC a déployé des équipes sur le terrain, du 20 au 27 septembre 2022, pour recenser les radios de proximité qui devront permettre de renforcer la stratégie de communication et de sensibilisation des populations sur les méfaits de la corruption et les moyens pour l'éradiquer. Les quatre grandes aires culturelles suivantes constituaient le corpus de prospection : l'aire culturelle Grassfields (Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ; l'aire culturelle Sawa (Régions du Littoral et du Sud-Ouest) ; l'aire culturelle Fang-Beti-Bulu (Régions du Centre, du Sud et de l'Est) et l'aire culturelle soudano-sahélienne (Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord).

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

A l'issue de cette descente sur le terrain, une cartographie de chaînes de radios disposées à accompagner la diffusion des messages anti-corruption produits par la CONAC en langues locales a pu être dressée.

Au total, 107 radios, susceptibles de faire diffuser des messages et programmes relatifs à la lutte contre la corruption ont été recensées à travers le territoire national.

II. L'état des dénonciations reçues et les activités de contrôle et d'investigations

Conformément aux dispositions de son texte organique, les enquêtes de la CONAC peuvent résulter de l'auto saisine ou de l'exploitation des dénonciations reçues. Ces enquêtes sont menées dans le cadre d'Actions par voie d'Interventions Rapides (AIR) et de missions de contrôle.

A. L'état des dénonciations des faits et pratiques de corruption en 2022

Au cours de l'année 2022, la CONAC a reçu et exploité 7 061 dénonciations (contre 6705 en 2021, soit une augmentation de 356 en valeur absolue et de 5,3% en valeur relative) dont 2603 issues des appels au numéro vert (1517), 3472 requêtes reçues par voie de courriers administratifs, 565 des courriers électroniques et 401 du numéro WhatsApp.

Il convient de signaler que la plupart des dénonciations reçues ne concernaient pas la corruption et les infractions assimilées. Certaines des dénonciations faisant état de cas de corruption ont été traitées par la CONAC et les autres ont été transmises aux Administrations ou Institutions compétentes.

1. Les dénonciations reçues à travers la Ligne Verte, le 1517

En 2022, la CONAC a reçu au total 2 603 appels via ce canal. Plusieurs appels concernent le fonctionnement de la CONAC, les félicitations pour son déploiement sur le terrain et des demandes de conseil pour des problèmes n'ayant aucun lien avec la corruption (problèmes fonciers, conflits matrimoniaux, agressions, vols, arnaques...); d'autres portent sur la dénonciation d'actes de corruption et les infractions assimilées tels que l'extorsion de fonds, le détournement de biens publics, le trafic d'influence, l'abus de fonction, la fraude, l'enrichissement illicite, le favoritisme, etc.

*Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022***Tableau 2 : Statistiques des appels reçus à travers la Ligne Verte**

Mois	Appels relatifs à des dénonciations liées à la Corruption	Appels relatifs à des dénonciations non liées à la Corruption	Autres Appels	Total
Janvier	89	58	31	178
Février	81	59	22	162
Mars	73	42	31	146
Avril	92	68	24	184
Mai	101	53	48	202
Juin	67	41	26	134
Juillet	90	71	19	180
Août	121	64	57	242
Septembre	160	98	62	320
Octobre	112	111	31	254
Novembre	118	101	42	261
Décembre	180	95	65	340
TOTAL	1284	861	458	2603

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Tableau 3 : Statistiques concernant le traitement des dénonciations liées à la corruption reçues à travers la Ligne Verte

Mois	Dénonciations traitées par la CONAC	Dénonciations transmises à d'autres Administrations compétentes	Cas résolus par téléphone	Total
Janvier	40	29	20	89
Février	36	30	15	81
Mars	29	30	14	73
Avril	35	35	22	92
Mai	43	37	21	101
Juin	33	19	15	67
Juillet	30	42	18	90
Août	41	36	44	121
Septembre	46	40	74	160
Octobre	39	21	52	112
Novembre	32	55	31	118
Décembre	56	68	56	180
Total	460	442	382	1284

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Tableau 4 : Les Secteurs les plus dénoncés à travers la Ligne Verte de la CONAC

N°	Secteurs dénoncés	Nombre de dénonciations reçues	Faits ou actes dénoncés
1.	Education	251	- Perception des frais d'APEE sans délivrance de reçus ; - Augmentation irrégulière des frais d'APEE ; - Détournement des dotations budgétaires allouées aux Etablissements scolaires publics ; - Monnayage des places lors des recrutements dans les établissements d'Enseignement Secondaires publics ; - Complicité des Chefs d'Etablissements publics avec des Enseignants en situation d'absence irrégulière
2.	Affaires domaniales et foncières	201	- Rançonnement des usagers ; - Rétention abusive des dossiers ; - Refus d'exécuter les décisions de Justice
3.	Finances (Impôts, Trésor, Douanes)	187	- Rétention abusive des dossiers ; - Majoration arbitraire des impôts et taxes ; - Perception de taxes et impôts sans délivrances de quittances ; - Monnayage des paiements dans les postes comptables du Trésor ; - Vente de faux timbres fiscaux.
4.	Forces de Maintien de l'Ordre (Police et Gendarmerie)	169	- Arnaque des automobilistes ; - Arnaque des usagers dans les Commissariats et les unités de Gendarmerie ; - Majoration illicite des frais de délivrance des CNI ; - Substitution d'identité.
5.	Transport routier	138	- Arnaque des automobilistes ; - Fraude et corruption lors des examens de Permis de Conduire ; - Fraude et corruption dans les Centres de Visite Technique Automobiles
6.	Commerce	94	- Augmentation illicite des prix des denrées de première nécessité ; - Harcèlement et extorsion de fonds aux commerçants par les agents de Brigades de Contrôle et de la répression de la fraude.
7.	Collectivités Territoriales Décentralisées	72	- Monnayage de la délivrance des actes d'état civil ; - Arnaque des usagers ; - Arnaque des automobilistes par des agents de la Police Municipale ;
8.	Administration Territoriale	67	Monnayage des signatures des autorités administratives
9.	Forêts et Faune	53	- Arnaque des transporteurs de bois ; - Extorsion de fonds aux voyageurs dans les aéroports par les agents des Eaux et Forêts.
10.	Justice	30	Rétention abusive des dossiers
11.	Santé	22	Arnaque des malades
TOTAL		1 284	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

2. Les dénonciations reçues à travers le numéro WhatsApp de la CONAC, le 658 26 26 82

En 2022, la CONAC a reçu 401 messages et appels à travers ce canal dont 264 messages et appels liés à la corruption.

Tableau 5 : Statistiques des messages et appels reçus par le numéro WhatsApp de la CONAC en 2022

Mois	Messages et appels relatifs à des dénonciations liées à la corruption	Messages et appels non relatifs à la corruption	TOTAL	Secteurs d'activités dénoncés
Janvier	23	10	33	Education, FMO, Habitat, CTD
Février	19	18	37	CTD, Education, Impôt, Santé, Société Civile
Mars	16	12	28	Education, Travaux Publics, CTD
Avril	17	21	38	Education, Administration Pénitentiaire, Tourisme, Fonction Publique
Mai	7	7	14	Préfecture, Transport, Education, FMO, Justice
Juin	23	5	28	Commerce, CTD, FMO
Juillet	15	10	25	Education, Transports, FMO, Affaires Sociales
Août	24	05	29	Impôts, Transports, Commerce, Education
Septembre	34	14	48	Commerce, Education, Transports
Octobre	20	10	30	Transports, Justice, Education, Douanes, Administration Territoriale
Novembre	39	15	54	Justice, Santé, Société Civile, FMO, Education, Finances, Justice
Décembre	27	10	37	Finances, Transports, Travail et Sécurité Sociale, Education, PME
Total	264	137	401	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

3. Les dénonciations reçues à travers l'adresse électronique : info@conac.cm

Au courant de l'année 2022, la CONAC a reçu 565 courriers électroniques (contre 77 en 2021) provenant de certaines Régions du pays et de l'étranger.

Tableau 6 : Statistiques des courriers électroniques reçus en 2022

Mois	Dénonciations et informations reçues	Cas résolu par simple réponse	TOTAL	Secteurs d'activités dénoncés
Janvier	12	10	22	Santé, Trésor, FMO
Février	32	18	50	Textile, Education, Finances, Commerce, Industries Extractives, Transports
Mars	45	23	68	Transports, Relations Extérieures
Avril	15	15	30	Education, Transports
Mai	22	17	39	Arts et Culture, Forêts et Faune, Transports, Education, FMO
Juin	62	30	92	FMO, Relations Extérieures, Education, Santé, Finances, CTD
Juillet	45	21	66	Relations Extérieures, Finances, CTD, Administration Territoriale, Habitat, Education
Août	24	06	30	Relations Extérieures, Justice
Septembre	10	15	25	Finances, Transports
Octobre	10	10	20	Travail et Sécurité Sociale, Education
Novembre	20	14	34	Education, Commerce
Décembre	68	21	89	CTD, Transports, Education, Commerce
Total	365	200	565	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

4. Les dénonciations reçues à travers le courrier administratif de la CONAC

3472 dénonciations ont été reçues à la CONAC par la voie de courrier administratif en 2022. Elles sont présentées par type d'infraction et par Secteur d'activités.

Tableau 7 : Etat des dénonciations reçues par type d'infraction

N° D'ORDRE	OBJET DE LA DENONCIATION	OCCURRENCE	POURCENTAGE
1	Détournement de biens publics	1135	32,69
2	Corruption	622	17,91
3	Abus de fonctions	170	4,90
4	Escroquerie	145	4,18
5	Enrichissement illicite	55	1,58
6	Trafic d'influence	18	0,52
7	Dénonciations sans liens avec la corruption	1327	38,22
Total		3472	100

Tableau 8 : Etat des dénonciations reçues par Secteurs d'activités

N° D'ORDRE	SECTEUR D'ACTIVITE	OBJET DE LA DENONCIATION	OCCURRENCE	POURCENTAGE
1	Secteur des Domaines et des Affaires Foncières	Détournement des fonds alloués aux indemnisations dans le cadre des projets	258	7,43
		Litige foncier	447	12,87
Total			705	20,3
2	Secteur de l'Administration Publique	Perception indue de salaire	266	7,66
		Faux et usage de faux	246	7,08
		Corruption en matière de concours administratif	50	1,44
Total			562	16,18
3	Secteur des Finances	Pratique des pourcentages dans les paiements	103	2,96
		Détournement de fonds alloués au paiement des pensions retraites et rappels relatifs aux actes de carrière	188	5,41
		Rétention abusive des dossiers	256	7,37

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N° D'ORDRE	SECTEUR D'ACTIVITE	OBJET DE LA DENONCIATION	OCCURRENCE	POURCENTAGE
Total			547	15,74
4	Secteur Educatif	Mauvaise gestion des fonds d'APEE	210	6,04
		Monnayage des recrutements	75	2,16
Total			285	8,2
5	Marchés Publics	Corruption dans le processus de passation des Marchés	140	4,03
		Détournement de projets	113	3,25
Total			253	7,28
6	Secteur de l'Eau et de l'Energie	Surfacturations	109	3,13
		Emission de fausses factures	89	2,56
		Coupures abusives de l'approvisionnement en électricité et en eau	55	1,58
Total			253	7,27
7	Secteur de la Santé Publique	Détournement des malades	50	1,44
		Vente illicite des médicaments	99	2,85
		Détournement des primes et quotes-parts	65	1,87
Total			214	6,16
8	Secteur du Commerce	Corruption dans l'acquisition des boutiques	107	3,08
		Arnaque des commerçants par les Contrôleurs du MINCOMMERCE	75	2,16
Total			182	5,24
9	Secteur des Forêts et de la Faune	Exploitation illégale des forêts	159	5,01
Total			159	5,01
10	Secteur des Transports	Délivrance de faux permis de conduire et fraude à l'examen du permis de conduire	102	2,93
		Arnaque des automobilistes par les Agents de la Prévention Routière, de la Police Municipale, des FMO et des Eaux et Forêts	55	1,58
		Délivrance de fausses cartes crises	15	0,43
Total			172	4,94
11	Secteur de l'Administration Territoriale	Corruption dans le processus de désignation des Chefs Traditionnels	102	2,93
Total			102	2,93

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N° D'ORDRE	SECTEUR D'ACTIVITE	OBJET DE LA DENONCIATION	OCCURRENCE	POURCENTAGE
12	Secteur des Sports et de l'Education Physique	Corruption dans l'élection des Présidents des Fédérations	23	0,66
		Mauvaise gestion des Fédérations sportives	15	0,43
Total			38	1,09
Total général			3 472	100

B. Les activités de contrôle et d'investigations de la CONAC

En 2022, à la suite de l'exploitation des dénonciations reçues, la CONAC a continué de collecter et de rassembler des preuves des actes de corruption, à travers les Actions par voie d'Intervention Rapide et les missions de contrôle conduites sur le terrain.

1. Les Actions par voie d'Intervention Rapide (AIR)

Au total, la CONAC a mené, en 2022, 14 Actions par voie d'Interventions Rapides (contre 16 en 2021), pour faire constater plusieurs cas de flagrants délits de corruption ou d'infractions assimilées, conformément à l'article 22, alinéa 3 de son texte organique. A l'issue de ces actions, la CONAC a, pour les cas où les dénonciations se sont avérées fondées, mis les suspects à la disposition de la Police Judiciaire, pour suites légales, ou sollicité la prise des sanctions appropriées à leur encontre.

Tableau 9 : Actions par voie d'Intervention Rapide

N°	Date/Période	Lieu	Pratiques de corruption dénoncées	Observations
1.	Du 10 au 13 janvier 2022	Douala	Trafic et vente illicite des produits pétroliers avec la complicité des FMO	Dénonciation fondée
2.	Du 10 au 15 janvier 2022	Bafoussam (Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général Bilingue)	Abus de fonction et vente d'uniformes scolaires au sein d'un établissement scolaire	Dénonciation fondée
3.	Du 14 au 17 février 2022	Douala	Usurpation du titre d'agent de la CONAC, tentative d'escroquerie et corruption des agents du Secteur privé	Dénonciation fondée
4.	17 février 2022	Yaoundé	Détournement de deniers publics à la Perception d'Evodoula	Dénonciation fondée
5.	Du 08 au 13 mars 2022	Buea, Limbé, Douala et Edéa	Corruption et fraude aux examens du Permis de Conduire	Dénonciation fondée
6.	1 ^{er} avril 2022	Yaoundé	Arnaque des commerçants par les Agents du MINCOMMERCE	Dénonciation fondée
7.	28 avril 2022	Yaoundé	Absence irrégulière et perception indue de salaire	Dénonciation fondée

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

8.	Du 02 au 03 juin 2022	Monatelé (Lycée de Monatelé)	Faux, usage de faux, fraude et corruption au Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général série C	Dénonciation fondée
9.	Du 05 au 06 juillet 2022	Boumnyebel	Abus de fonction mettant en cause le Commandant du Peloton Routier Motorisé	Dénonciation fondée
10.	Du 18 au 21 juillet 2022	Kribi	Majoration illicite des prix du ciment par un commerçant	Dénonciation fondée
11.	Du 22 au 25 août 2022	Deuk (Commune de Deuk)	Détournement de deniers publics	Dénonciation non fondée
12.	Du 13 au 18 et du 20 au 27 septembre 2022	Centre, Est, Littoral, Ouest et Sud	Pratiques de corruption perpétrées sur les axes Routiers par les éléments des FMO, de la Douane, des Eaux et Forêts et de la Prévention Routière	Dénonciation fondée
13.	Du 03 au 07 octobre 2022	Douala (Délégation Régionale des Transports du Littoral	Délivrance de faux Permis de Conduire	Dénonciation non fondée
14.	Du 31 octobre au 03 novembre 2022	Ntam (Bureau Secondaire des Douanes de Ntam	Pratiques de corruption	Dénonciation fondée

Des 14 dénonciations ayant fait l'objet des Actions par voie d'Intervention Rapide en 2022, 12 sont fondées, soit un pourcentage de 85,71%.

2. Les Missions d'enquête sur le terrain

Certaines enquêtes relatives aux faits de corruption nécessitent des vérifications conduites de missions sur le terrain. Au terme de celles-ci, six (06) enquêtes ont été finalisées en 2022.

2.1 Investigations sur la braderie des terrains de l'Etat dans la ville de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

a. Résumé des faits

Dans son édition n°2160 du 05 avril 2021, le Journal Aurore Plus a publié un article faisant état de la vente illicite des terrains dans la ville de Maroua, phénomène qui se manifeste par des doubles-ventes et la braderie des terrains relevant du domaine privé de l'Etat. Selon l'article, cette pratique est entretenue par certaines autorités administratives qui effectuent lesdites ventes au détriment du Trésor Public.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Les sites ci-après sont visés par cette dénonciation :

- Ancien Aéroport de Maroua ;
- Cimetière de Domayo ;
- Arrière du Stade Municipal ;
- Arrière de la Sous-Préfecture de Maroua 3^e ;
- Arrière de la Mairie de Maroua 2^e ;
- Mayel Ibbé au lieu-dit Laïdé.

b. Constats et irrégularités

Faute de précisions dans la dénonciation sur l'intervalle de temps au cours duquel les ventes décriées ont eu lieu, l'équipe de Mission a circonscrit ses recherches sur une période de 11 ans, de 2010 à 2021.

Des constats effectués sur le terrain lors de l'identification physique des six sites et de l'exploitation des documents reçus par la Mission de la CONAC, il ressort que ces sites relèvent respectivement du domaine privé de l'Etat, du domaine public et du domaine national.

Relèvent du domaine privé de l'Etat, l'Ancien Aéroport de Maroua immatriculé sous le numéro 142/DI d'une superficie de 25 h 50 a 54 ca et l'Arrière de la Sous-Préfecture de Maroua 3^e immatriculé quant à lui sous le numéro 223/DI d'une superficie de 10 ha 32 a 86 ca. Néanmoins, ces deux sites ont fait l'objet de transactions au profit des tiers.

La visite du site « Ancien Aéroport » a révélé qu'il existe bien plus d'occupants que les 28 identifiés dans les documents présentés à la Mission de la CONAC par la Délégation Départementale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières du Diamaré. Certaines des habitations identifiées sont d'ailleurs construites de façon anarchique car elles obstruent les voies de desserte. Les occupants de ces habitations n'ont pas jugé opportun de donner suite au communiqué qui leur a été adressé par l'équipe de Mission afin qu'ils puissent justifier leur présence sur ce site.

En ce qui concerne le site situé à l'arrière de la Sous-Préfecture de Maroua 3^e qui relève pourtant du domaine privé de l'Etat, au regard du titre foncier n°223/DI établi en son nom, il est géré par la Mairie de Maroua 3^e comme appartenant au domaine public car elle attribue des autorisations d'occupation de cet espace et perçoit une taxe dénommée « Droits de Place sur les Marchés » pour laquelle elle délivre des quittances.

Le Cimetière de Domayo et le Stade Municipal appartiennent quant à eux au domaine public.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Le manque de collaboration des occupants de ces deux sites, couplé à la méconnaissance du terrain par les différents responsables locaux compétents, n'ont pas permis à la Mission d'en faire une étude exhaustive. Leurs limites demeurent inconnues et des occupations suspectes y ont été constatées.

La Mission a établi que les sites de Mayel Ibbé et l'arrière de la Mairie de Maroua 2^e relèvent du domaine national. Le premier fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique qui a déjà abouti à une indemnisation du seul occupant qui avait été formellement identifié par la Commission de Constat et d'Evaluation des Biens.

Quant au deuxième site, un seul occupant s'est déclaré. Il s'agit du représentant des ayants droit de M. A.A.Z., détenteur d'un titre foncier mère obtenu par immatriculation directe sur la base duquel plusieurs morcellements ont été effectués.

Au cours de ses investigations, la Mission de la CONAC a constaté des irrégularités qui constituent *a priori* des fautes de gestion, sous-tendues, au fond, par des actes de corruption ou infractions assimilées, notamment la concussion au détriment de l'Etat (article 137 du Code Pénal). Il s'agit pour la plupart de la violation délibérée de la réglementation applicable, en l'occurrence l'article 88 de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques. On peut ainsi relever :

- le défaut d'acquittement de la redevance domaniale ou acquittement partiel de cette redevance ;
- le défaut de permis de bâtir et/ou défaut d'acquittement des droits de permis de bâtir ou d'implanter ;
- la violation de l'exigence du visa du Président de la République.

En ce qui concerne le défaut d'acquittement de la redevance domaniale ou acquittement partiel de la redevance domaniale, cette irrégularité concerne 20 (vingt) des 28 (vingt-huit) occupants recensés sur le site de l'Ancien Aéroport de Maroua. Ces personnes disposent d'un titre d'occupation mais n'ont pas acquitté la redevance domaniale, ou alors l'ont acquittée partiellement.

Le montant total des sommes dues à l'Etat au titre de cette redevance s'élève à 67 010 000 (soixante-sept millions dix mille) FCFA.

S'agissant du défaut de permis de bâtir et/ou d'acquittement des droits y afférents, il y a lieu de noter que sur les 28 (vingt-huit) occupants recensés sur le site de l'Ancien Aéroport de Maroua, 26 (vingt-six) ne disposent pas de permis de bâtir.

L'exigence du visa du Président de la République a été violée. Cette mesure a été instaurée par l'article 31 du décret n°95/146 du 04 août 1995 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°76/167 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du domaine privé de l'Etat.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Les diligences relatives à l'obtention de ce visa incombent au Ministre en charge des Domaines, avant la signature de tout acte de vente de gré à gré d'un bien relevant du domaine privé de l'Etat. Malheureusement, obligation n'a pas toujours été respectée par les différents responsables de ce département ministériel, tout au moins durant la période sous enquête.

c. Responsabilité et imputation

Les irrégularités sus évoquées sont imputables aux responsables désignés dans le tableau ci-après :

Tableau 10 : Récapitulatif des irrégularités, responsabilités et imputations

N°	Personne mise en cause	Fonction	Faute de gestion	Infractions	Qualité
1.	Mme K.à B. J.	MINDCAF (de 2011 à 2019)	-Violation de l'exigence du Visa du Président de la République ; - Non-exigence du paiement de la redevance domaniale	Concussion au détriment de l'Etat (Article 137 du C.P.)	Décédée (extinction de l'action publique)
2.	M. E.M.J.M.	Préfet du Département du Diamaré (depuis le 17 octobre 2019)	Violation de l'exigence du Visa du Président de la République ; - Non-exigence du paiement de la redevance domaniale.	Concussion au détriment de l'Etat (Article 137 du C.P.)	Auteur
3.	M. E.B.E	Préfet du Département du Diamaré (d'octobre 2012 à avril 2016)	- Violation de la réglementation en matière de gestion du domaine privé de l'Etat ; -Non-exigence du paiement de la redevance domaniale.	Concussion au détriment de l'Etat (Article 137 du C.P.)	Auteur
4.	M. B.R.	Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua (de mars 2003 à février 2020)	-violation de la réglementation en matière d'urbanisme et de construction ; - Non-exigence du paiement de la redevance domaniale.	Concussion au détriment de l'Etat (Article 137 du C.P.)	Auteur

d. Mesures prises par la CONAC

La mission de la CONAC a recommandé de :

- 1) saisir le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières afin de lui demander de faire procéder aux opérations suivantes :
 - le déguerpissement des personnes illégalement installées sur les sites de l'Ancien Aéroport de Maroua et de l'Arrière de la Sous-Préfecture de Maroua 3^e ;
 - le paiement par certains occupants dûment recensés du site de l'Ancien Aéroport de la redevance domaniale due à l'Etat dont le montant total est chiffré à 67 010 000 (soixante-sept millions dix mille) FCFA ;

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

- le recensement des autres occupants qui se trouvent dans la même situation afin de les contraindre par les moyens de droit à acquitter ladite redevance.
- 2) demander au Ministre des Sports et de l'Education Physique, pour ce qui est du Stade Municipal Yaya Daïrou, et au Maire de la Ville de Maroua, s'agissant du Cimetière de Domayo, de faire procéder, chacun en ce qui le concerne, à la délimitation de ces sites, en collaboration avec la Délégation Départementale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières du Diamaré.

2.2 Vérification des allégations de corruption et de détournements de deniers publics à la Recette des Impôts du Centre Divisionnaire des Impôts (CDI) de Ngaoundéré

a. Résumé des faits

La CONAC a reçu une dénonciation anonyme faisant état des actes de détournements de deniers publics perpétrés par Mme P.P., Receveur du Centre Divisionnaire des Impôts de la Vina, avec la complicité du Chef de Centre Régional des Impôts de l'Adamaoua.

Dans cette dénonciation, il est reproché au Receveur du Centre Divisionnaire des Impôts de la Vina :

- la destruction des bulletins d'émission des impôts et taxes pour les remplacer par d'autres, avec des montants de créances fiscales différents de ceux figurant sur les premiers bulletins ;
- l'utilisation de la technique de carbone pour diminuer le montant des impôts et taxes sur les souches des supports de paiement délivrés aux contribuables ;
- la discordance entre les recettes en chiffres et en lettres portées sur les documents de règlement des impôts, droits et taxes délivrés aux contribuables ;
- le détournement des fonds versés par les Maires.

Afin de faire la lumière sur l'ensemble de ces allégations, le Président de la CONAC a prescrit une Mission d'investigations au Centre Divisionnaire des Impôts de la Vina.

b. Constats et irrégularités

L'examen de tous les documents comptables, notamment les registres et les livres comptables des exercices 2016 à 2019, étaient nécessaires pour faire la lumière sur les allégations portées à l'encontre du Receveur du Centre Divisionnaire des Impôts de la Vina.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

L'absence de plusieurs de ces documents et la mauvaise tenue de ceux qui ont été mis à sa disposition, ont amené l'équipe de Mission à effectuer un pointage systématique des registres des émissions et de recouvrement des impôts, droits et taxes.

La Mission de la CONAC a constaté que la mise en cause a commis des fautes de gestion et des actes de détournement de biens publics.

En ce qui concerne les fautes de gestion, il y a lieu de relever :

- le versement tardif de recettes décadaires à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré ;
- des discordances entre les données de quelques registres, les livres comptables et les mouvements de fonds à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré ;
- une incohérence entre les chiffres de certains registres et les livres comptables ainsi que les carnets de mouvements de fonds effectués entre la Recette des Impôts du Centre Divisionnaire des Impôts de Vina et la Trésorerie Générale de Ngaoundéré ;
- l'absence de plusieurs livres comptables et de registres ;
- une absence de données d'encaissements de plusieurs mois ;
- des recettes reversées à la Trésorerie Générale et non comptabilisées dans certains livres comptables.

Toutes ces irrégularités sont illustratives d'une comptabilité incomplète et irrégulière, laquelle participe des opérations et écritures frauduleuses puisque ne traduisant pas l'image fidèle de l'exécution du budget.

S'agissant des actes de détournement de fonds publics, l'enquête a montré que certaines recettes recouvrées ou comptabilisées n'ont pas été reversées à la Trésorerie Générale.

c. Responsabilités et imputations

La responsabilité de ces irrégularités dont le préjudice est évalué à la somme de 131 680 969 (cent trente un millions six cent quatre-vingt mille neuf cent soixante-neuf mille) incombe à Madame P. P. qui était le maillon essentiel de la chaîne de prise en charge des titres de perception jusqu'au recouvrement de ceux-ci.

d. Recommandations

A l'issue de cette enquête, la Mission de la CONAC a recommandé de saisir le Ministre des Finances afin de lui suggérer les mesures suivantes :

- l'informatisation systématique des différents services des unités opérationnelles déconcentrées du Centre Régional des Impôts de l'Adamaoua ;
- l'instauration d'un contrôle semestriel de second niveau à la Recette des Impôts du Centre Divisionnaire des Impôts de la Vina ;
- le déclenchement des poursuites disciplinaires et/ou judiciaires à l'encontre de Madame P.P.

2.3 Enquête relative à la vérification des allégations de détournement des fonds destinés au paiement des gratifications du personnel des services centraux du Ministère de la Santé Publique pour les exercices 2019, 2020 et 2021

a. Résumé des faits

Une dénonciation anonyme est parvenue à la CONAC, portant sur le détournement des fonds débloqués par le Ministre de la Santé Publique au cours des exercices 2019, 2020 et 2021, destinés au paiement des gratifications de certains personnels des services centraux du Ministère de la Santé Publique par le nommé A.A., Billeteur au Cabinet du Chef de ce Département Ministériel.

Selon la dénonciation, le mode opératoire du mis en cause consistait à émarger à la place des véritables bénéficiaires en attribuant à ces derniers de faux numéros de Carte Nationale d'Identité, dans le seul but de détourner leurs gratifications.

b. Constats et irrégularités

Au cours des investigations qui se sont déroulées du 24 janvier au 30 mars 2022, l'équipe de Mission a procédé à l'exploitation des 03 (trois) décisions du Ministre de la Santé Publique autorisant le paiement des gratifications dues à certains personnels de son Département Ministériel pour le compte des exercices 2019, 2020 et 2021.

Elle a également convoqué au siège de la CONAC les 167 bénéficiaires de ces gratifications. Sur les 167 bénéficiaires convoqués, seuls 94 se sont présentés et ont été auditionnés.

A l'issue de l'exploitation des décisions sus évoquées et des auditions effectuées, l'équipe de Mission a fait les constats suivants :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

- dans le cadre du paiement des gratifications de l'année 2021, seuls 05 bénéficiaires ont reconnu avoir perçu du mis en cause des montants variant entre 50 000 (cinquante mille) FCFA et 80 000 (quatre-vingt mille) FCFA au lieu de la somme 106 800 (cent six mille huit cent) FCFA allouée à chaque personnel ;
- en 2020, un seul bénéficiaire a déclaré avoir perçu sa gratification ;
- les états de paiement de ces gratifications des exercices 2019 et 2020, transmis par Monsieur A.A. au Contrôleur Financier Spécialisé auprès du Ministère de la Santé Publique, pour apurement, sont truffés de faux numéros de Cartes Nationales d'Identité et de fausses signatures des bénéficiaires.

Entendu sur les faits qui lui sont reprochés, le susnommé est passé aux aveux complets. Il a reconnu avoir détourné, dans le cadre du paiement des gratifications à certains personnels du Ministère de la Santé Publique, la somme de 8 900 000 (huit millions neuf cent mille) FCFA au cours de l'exercice 2019 et de 10 680 000 (dix millions six cent quatre-vingt mille) FCFA pour le compte de l'exercice 2020. Ce qui porte le montant du préjudice à 19 580 000 (dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt mille) FCFA.

Par ailleurs, il a indiqué avoir constaté de nombreuses irrégularités (doublons, personnels non éligibles et autres) dans la décision n°2693/D/MINSANTE/CAB du 24 août 2021 autorisant le paiement d'une somme 20 000 000 (vingt millions) FCFA au titre des gratifications de l'exercice 2021, qu'il a lui-même élaboré et soumis à la signature du Ministre de la Santé Publique.

c. Mesures conservatoires prises

Sur instructions de sa hiérarchie informée de la situation, il a procédé, du 27 janvier au 03 février 2022, au paiement de 103 personnes sur les 167 bénéficiaires des gratifications de l'exercice 2021. Chaque bénéficiaire a perçu 106 800 (cent six mille huit cent) FCFA.

La somme de 6 835 200 (six millions huit cent trente-cinq mille deux cents) FCFA destinée au paiement des 64 bénéficiaires fictifs (doublons et autres) a été reversée dans les Caisses du Trésor Public contre quittance. Monsieur A. A. a, par la même occasion, été contraint de rembourser la somme de 19 580 000 (dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt mille) FCFA, représentant une partie des gratifications des exercices 2019 et 2020 qu'il a détournées.

Après avoir suspendu le mis en cause pour une période de 03 mois, pour manquement grave à l'éthique et à la déontologie professionnelle, le Ministre de la Santé Publique, par Arrêté daté du 12 avril 2022, l'a relevé de ses fonctions.

2.4 Recoupements des allégations de détournement de deniers publics dans le cadre de la non-exécution du Marché des travaux de réhabilitation du Bac sur le fleuve Nyong au lieu-dit Malombo

a. Résumé des faits

A la suite d'une dénonciation de l'Association Human Rights and Freedoms Movements (HRFM) sur les irrégularités ayant entaché l'exécution des travaux de réhabilitation du bac sur la rive du fleuve Nyong au lieu-dit Malombo dans le Département du Nyong et Kelle, Région du Centre, le Président de la CONAC a prescrit la descente sur le terrain d'une Mission de l'Institution.

b. Constats et irrégularités

Il ressort des investigations menées que les travaux de réhabilitation de ce bac ont fait l'objet du Marché n° 270/M/MINTP/CMPM-TI/2017 passé par le Ministère des Travaux Publics après Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence.

Ce Marché, d'un montant de 148 859 327 (cent quarante-huit millions huit cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-sept) FCFA, a été attribué à l'entreprise U.E., pour un délai d'exécution des travaux de 06 mois à compter du 20 novembre 2017, date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Après la notification de cet ordre de service, l'entreprise n'a pas pu démarrer les travaux à temps à cause du chavirement du bac qui s'était déporté sur plus de 07 kilomètres du quai. Plusieurs décès ont été enregistrés à la suite de cet incident.

Après avoir ramené le bac au quai, l'Entreprise a constaté une détérioration complète du moteur par l'eau, rendant presque impossible les réparations telles que prescrites dans le Marché. Elle a donc sollicité et obtenu du Maître d'Ouvrage une prolongation des délais d'exécution des travaux et une prise en compte des coûts supplémentaires des prestations induites par cette situation.

A la suite du démarrage effectif des travaux, l'Entreprise a été rappelée à l'ordre à plusieurs reprises par la Mission d'Inspection des travaux, pour la non-conformité des équipements installés sur le bac et sa faible mobilisation sur le terrain.

Au mois de novembre 2020, le bac a de nouveau chaviré alors que les travaux de réhabilitation étaient en cours, occasionnant cette fois deux décès.

Outre la non-conformité des équipements installés sur le bac, la Mission de la CONAC, au cours de ses investigations, a relevé d'autres irrégularités dans l'exécution de ces travaux. Il s'agit notamment de :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

- la mauvaise qualité de l'essence du bois utilisé pour le platelage ;
- la non-exécution des Ordres de Services adressés à l'Entreprise ;
- le non-respect des délais contractuels par l'Entreprise qui n'a toujours pas achevé les travaux;
- la complaisance du Maître d'Ouvrage à la suite de nombreuses irrégularités relevées dans l'exécution de ce projet ;
- la perception indue d'une somme de 24 661 688 (vingt-quatre millions six cent soixante un mille six cent quatre-vingt-huit) FCFA par l'Entreprise dans le cadre du paiement de ce Marché ;
- le paiement des prestations non réalisées.

c. Irrégularités et imputations

Le préjudice issu des irrégularités sus évoquées, est évalué à la somme de 90 968 554 (quatre-vingt-dix millions neuf cent soixante-huit mille cinq cent cinquante-quatre) FCFA imputable aux responsables ci-après :

- Monsieur I.C.M., Directeur Général de U. E ;
- Monsieur D.G., Ingénieur du Marché ;
- Monsieur A. D., Chef Service Technique du Marché ;
- Monsieur M.J. M., chargé de la Maîtrise d'Œuvre.

d. Recommandations.

Au regard de ce qui précède, la Mission a recommandé :

- le rappel à l'ordre du Maître d'Ouvrage qui n'a pas respecté les dispositions du Code des Marchés Publics ;
- la fixation d'un délai définitif pour l'exécution des travaux , afin qu'en cas de dépassement de celui-ci, le Marché soit résilié et attribué à une Entreprise plus compétente ;
- la mise sur pied une Maîtrise d'Œuvre agréée ayant la compétence technique dans le suivi de travaux de réhabilitation de ce type d'infrastructure ;
- la prise en attachement dans les décomptes uniquement des tâches exécutées dans les règles de l'art ;
- le déclenchement des poursuites judiciaires à l'encontre des responsables mis en cause dans cette affaire.

2.5 Investigations sur les allégations de fraude et de corruption à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Douala

a. Résumé des faits

La CONAC a reçu une correspondance d'un Collectif d'Enseignants et d'Etudiants de l'Université de Douala ayant gardé l'anonymat. Dans cette correspondance, il est dénoncé des pratiques de fraude et de corruption à la Cellule Informatique de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Douala. Ces pratiques se manifestent notamment par des cas d'étudiants déclarés admis alors qu'ils n'ont pas du tout pris part aux examens ou n'ont composé que dans certaines matières.

La 3^e année de Licence en Droit Privé serait le foyer des faits décriés. Comme preuve de leurs allégations, les dénonciateurs présentent le cas de la nommée Z. M. au cours de l'année académique 2017-2018. Cette étudiante aurait été déclarée admise en obtenant les 30 crédits prévus alors qu'elle n'aurait pris part qu'aux examens du premier semestre à l'issue desquels elle n'avait pas validé trois des Unités de Valeur programmées.

Donnant suite à cette dénonciation, le Président de la CONAC a prescrit le déploiement d'une Mission d'investigations à l'Université de Douala.

b. Constats et irrégularités

Les investigations de l'équipe de Mission se sont limitées aux deux points de la dénonciation.

Sur le premier point relatif aux individus déclarés admis alors qu'ils n'ont pas du tout composé ou l'ont fait partiellement, la Mission de la CONAC n'est pas en mesure de se prononcer car il ne lui a été produit que quelques feuilles de présence aux examens, du reste mal tenues. De même, elle n'a pas pu accéder aux copies d'examen. Celles-ci ayant été détruites, faute d'espace, selon les responsables de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques. Pourtant, un simple rapprochement entre les feuilles de présence et les copies d'une part et les Procès-Verbaux de synthèse et les listes des admis d'autre part aurait permis d'identifier les cas de fraude dénoncés.

S'agissant du cas de l'étudiante Z. M., l'équipe de Mission a constaté que la dénonciation n'était pas fondée. L'intéressée a effectivement pris part aux examens du 1^{er} semestre, à la session normale et à la session de rattrapage. Sur les 07 Unités de Valeur programmées, elle en a validé 03 à la session normale et les 04 autres à la session de rattrapage. Elle a ainsi totalisé 30 crédits sur 30 au terme du 1^{er}

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

semestre. N'ayant pas composé au deuxième semestre, pour ne s'être pas acquittée de la deuxième tranche des Droits Universitaires, son nom n'apparaît ni sur les listes des admis ni dans le PV de synthèse annuelle.

L'occasion lui ayant été donnée de parcourir les documents qui retracent le déroulement des examens du niveau 3 de Licence de Droit Privé à la FSJP de l'Université de Douala, la Mission de la CONAC a relevé des incohérences qui pourraient avoir donné lieu à la dénonciation.

Ainsi, elle a, entre autres, constaté que le Procès-Verbal de synthèse annuelle, qui constitue le récapitulatif des performances académiques des étudiants, a 279 noms de plus que la liste des étudiants autorisés à composer et que 106 de ces personnes qui n'auraient pas dû logiquement composer ont été déclarées admises.

Par ailleurs, la Mission a observé que les listes des admis ne concordent pas avec les Procès-Verbaux de synthèse annuelle.

Des explications fournies à l'équipe de Mission, il ressort que ces incohérences sont dues à des mesures de tolérance administrative liées au contexte social, à la désinvolture observée dans l'organisation des examens de l'année académique 2017-2018 et à la saisie manuelle des listes des admis.

c. Recommandations

Au terme de ses investigations, la Mission a recommandé d'adresser une correspondance au Recteur de l'Université de Douala pour lui demander de prendre des mesures à l'effet :

- d'impliquer davantage le personnel Enseignant de l'Université dans le déroulement des examens en général et la surveillance des épreuves en particulier ;
- de mettre à la disposition de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques des locaux dédiés à la conservation des archives, notamment celles concernant les examens ;
- de n'admettre dans les salles de composition des examens de l'Université que les étudiants dont les noms figurent sur les listes élaborées à cet effet et de veiller à ce que ceux-ci remplissent les feuilles de présence ;
- de doter les établissements qui n'en disposent pas, comme la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, d'outils technologiques permettant de générer automatiquement les listes des admis, afin de limiter les erreurs constatées.

2.6 Enquête portant sur les allégations de corruption, d'abus de confiance et de trafic d'influence mettant en cause Monsieur S.M., Maire de la Commune de BIBEY

a. Résumé des faits

Par correspondance datée du 06 juillet 2020, Monsieur V. F. a saisi la CONAC pour dénoncer l'arnaque dont il a été victime de la part de Monsieur S. M., Maire de la Commune de Bibey dans le département de la Haute Sanaga.

En effet, courant 2015, Monsieur S. M. a perçu du dénonciateur la somme de 2 000 000 (deux millions) de FCFA pour faciliter son admission au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), en lui faisant croire qu'il fait partie de la famille de la première Dame.

Malheureusement à la publication des résultats, le dénonciateur n'est pas admis et il s'est retourné vers Monsieur S. M. pour exiger le remboursement de son argent. A la demande du susnommé, il s'est à nouveau présenté au concours en 2016 et 2017 sans succès.

Face au refus de Monsieur S. M. de restituer la somme perçue, Monsieur V. F. a saisi la CONAC et une enquête a été ouverte par l'Institution.

b. Bilan des investigations

L'enquête a révélé que le dénonciateur a fait la connaissance de Monsieur S.M. à travers Monsieur K.H. qui dirige un groupe de préparation aux concours administratifs. Il s'est avéré qu'il s'agit d'un groupe de démarcheurs qui mettent en relation les candidats potentiels aux concours administratifs avec les personnes susceptibles de faciliter leurs admissions auxdits concours, moyennant le versement d'une commission.

Au cours de son audition, le mis en cause a fait savoir que ce sont les enfants qu'il encadre à son domicile qui ont perçu l'argent du dénonciateur et qu'il avait été informé de cette transaction seulement lorsque Monsieur V.F. se plaignait de n'avoir pas été reçu au concours sus évoqué. Néanmoins, Il a promis de faire pression sur ces enfants afin qu'ils restituent l'argent du dénonciateur. C'est ainsi que la somme de 2 000 000 (deux millions) FCFA que le dénonciateur avait déboursée pour obtenir son admission à l'ENAM lui sera remboursée.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

c. Recommandations

Face à ce cas de corruption, l'équipe ayant mené cette enquête a recommandé :

- de transmettre les résultats de cette enquête au Directeur Général de l'ENAM et au Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, pour information ;
- de saisir les administrations compétentes pour la prise des sanctions appropriées à l'encontre de Monsieur S.M. ;
- d'adresser une lettre d'observations au dénonciateur, pour le mettre en garde contre les actes de corruption qu'il pourrait être tenté de commettre à l'avenir, bien qu'il bénéficie de l'exemption de poursuites dans le cadre de cette affaire.

III. L'état des procédures initiées par la CONAC devant les juridictions compétentes

A la suite des investigations menées sur les cas de flagrants délits de corruption et infractions assimilées, la CONAC a initié, en 2022, auprès des Juridictions compétentes 09 procédures (contre 11 en 2021). Sur les 9 procédures initiées par la CONAC, 4 ont donné lieu à des condamnations et 5 restent pendantes.

Tableau 11 : Etat des procédures judiciaires initiées par la CONAC en 2022, à la suite de cas de flagrants délits de corruption

N°	AFFAIRE	INFRACTION	OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE SAISI	JURIDICTION SAISIE	DECISION	Observations
01	Affaire Ministère Public contre E. N. C.	Corruption active	Le Chef de la Division Régionale de la Police Judiciaire du Centre	Tribunal de Première Instance Yaoundé Centre-Administratif	Par jugement daté du 07 janvier 2022, le Tribunal a déclaré le prévenu coupable des faits de corruption active au sens des articles 74 et 134 du Code Pénal. En répression, le Tribunal l'a condamné à 06 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans, à une amende de 150 000 FCFA et aux dépens liquidés à la somme de 28 310 FCFA.	Décision définitive
02	Affaire Ministère Public contre N. S. N. S.	Faux et usage du faux	Le Chef de la Division Régionale de la Police Judiciaire du Littoral	Tribunal de Grande Instance du Wouri	RAS	Affaire pendante

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

03	Affaire Ministère Public contre A.M.G.	Détournement de deniers publics	Le Chef de la Division Régionale de la Police Judiciaire du Centre	Tribunal de Grande Instance du Mfoundi	RAS	Affaire pendante
04	Affaire Ministère Public contre E. M.	Corruption active	Le Chef de la Division Régionale de la Police Judiciaire du Centre	Tribunal de Première Instance Yaoundé Centre-Administratif	Par jugement daté du 01 ^{er} février 2022, le Tribunal a déclaré le prévenu coupable des faits de corruption active au sens des articles 74 et 134 du Code Pénal. En répression, le Tribunal l'a condamné à 03 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans et aux dépens liquidés à la somme de 29 010 FCFA.	Décision définitive
05	Affaire Ministère Public contre D. D. Y.	Faux et usage du faux	Le Chef de la Division Régionale de la Police Judiciaire du Littoral	Tribunal de Grande Instance du Wouri	RAS	Affaire pendante
06	Affaire Ministère Public contre N. E. V., A. O. G. R., A.V. A.	Corruption active	Le Chef de la Division Régionale de la Police Judiciaire du Centre	Tribunal de Première Instance Yaoundé Centre-Administratif	RAS	Affaire pendante
07	Affaire Ministère Public contre G. C. II	Usurpation de titre	Le Chef de la Division Régionale de la Police Judiciaire du Littoral	Tribunal de Première Instance de Douala-Bonanjo	Par jugement daté du 13 décembre 2022, le Tribunal a déclaré le prévenu coupable des faits d'usurpation de titre au sens des articles 74 et 219 du Code Pénal. En répression, le Tribunal l'a condamné à une amende de 50 000 FCFA et aux dépens liquidés à la somme de 25 650 FCFA.	Décision définitive
08	Affaire Ministère Public contre N. R.	Corruption active	Le Chef de la Division Régionale de la Police Judiciaire de l'Est	Tribunal de Première Instance de Bertoua	Par jugement daté du 07 décembre 2022, le Tribunal a déclaré le prévenu coupable des faits de corruption active au sens des articles 74 et 314 du Code Pénal. En répression, le Tribunal l'a condamné à 01 ans d'emprisonnement avec sursis, à une amende de 1 000 000 FCFA et aux dépens liquidés à la somme de 29 550 FCFA.	Décision définitive

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

09	Affaire Ministère Public contre M. E. C., E. A. C. N. et N. K. J.	Usurpation de titre, corruption et tentative d'escroquerie	Le Chef de la Division Régionale de la Police Judiciaire du Littoral	Tribunal de Première Instance de Douala-Ndokotti	RAS	Affaire pendante
----	---	--	--	--	-----	------------------

IV. Le préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun au terme des enquêtes de terrain menées par la CONAC

Le préjudice financier évalué par la CONAC, au terme des enquêtes de terrain s'élève, pour le compte de l'année 2022, à la somme de 249 131 723 (deux cent quarante-neuf millions cent trente un mille sept cent vingt-trois) FCFA réparti dans le tableau suivant :

Tableau 12 : Récapitulatif du préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun en 2022

N°	Affaires examinées	Imputation (en FCFA)	
		Préjudices subis par l'Etat	Sommes recouvrées et reversées à l'Etat
1.	Investigations sur la braderie des terrains de l'Etat dans la ville de Maroua	67 010 000	/
2.	Vérification des allégations de corruption et de détournements de deniers publics à la Recette des Impôts du Centre Divisionnaire des Impôts (CDI) de Ngaoundere	131 680 969	/
3.	Enquête relative à la vérification des allégations de détournement des fonds destinés aux paiements des gratifications du personnel des services centraux du Ministère de la Santé Publique pour les exercices 2019,2020 et 2021	26 415 200	26 415 200
4.	Recoupements des allégations de détournement de deniers publics dans le cadre de la non-exécution du Marché des travaux de réhabilitation du Bac sur le fleuve Nyong au lieu-dit Malombo	90 968 554	/
Total		249 131 723	26 415 200

Sous-section 2. Les Institutions de Régulation

Seules l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (I) et l'Agence de Régulation des Marchés Publics (II) ont transmis leurs rapports d'activités à la CONAC. Ces activités sont présentées selon le canevas de l'outil PrECIS préconisé par la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC), articulé autour de cinq axes stratégiques et présenté en cinq tableaux, à savoir :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

- les activités de **Prévention**, celles qui permettent d'éliminer les opportunités de corruption dont recèlent les insuffisances structurelles, juridiques, réglementaires ou organisationnelles, sur lesquelles peuvent s'appuyer les corrupteurs et les corrompus pour commettre leurs forfaits ;
- les activités d'**Education**, celles qui visent le changement des mentalités, des habitudes et des attitudes ;
- les activités de **Conditions**, celles qui sont de nature à rendre les acteurs du secteur ou du pilier moins vulnérables à la corruption ;
- les activités d'**Incitation**, celles qui ont pour but de développer la résistance à l'attrait que constitue la corruption en proposant de nouveaux référents dont peuvent s'inspirer des générations actuelles et futures, et ;
- les activités de **Sanctions**, celles visant à démanteler et à anéantir les réseaux de corruption en faisant payer un coût très élevé aux coupables d'actes de corruption.

Les **Sanctions** feront l'objet d'un traitement dans la partie consacrée à la répression des pratiques de corruption.

I. Les activités de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)

Les activités de LCC menées au cours de l'année 2022 à l'ARSEL se présentent ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	-Renforcer la bonne gestion du carburant -Eliminer le favoritisme, le chantage, le trafic d'influence, et limiter les rejets	Elaboration et harmonisation de la présentation d'un modèle type des TDR(s) des missions au Cameroun	Kribi Yaoundé	Septembre 2021- mars 2022	-Direction Générale -CLCC -Toutes les unités	1-Modèle-Type des TDR(s) élaborés sous format Excel qui comprend : -les informations générales, le contexte, les objectifs et les résultats attendus de la mission -les rôles des participants -les formules de calcul des carburants conformément à la résolution N°XLVI/14/2019/ARSEL/CA du 27/12/2019 portant adoption de la formule d'évaluation des frais de carburant alloués pour les missions professionnelles à l'ARSEL 2-Modèle de fiche retour de mission élaboré sous format Excel	Lesdits modèles ont permis d'harmoniser les TDR(s) de mission à l'ARSEL, d'assurer la bonne gouvernance budgétaire et de réduire les rejets liés aux mauvais montages des dossiers

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
2	Eliminer les risques de corruption	-Elaboration de la cartographie des risques de corruption internes et externes dans toutes les Unités de l'ARSEL - Elaboration des outils de communication sur les risques de la corruption	Kribi Yaoundé	-juillet 2022 -août 2022	-Direction Générale -CLCC -Toutes les Unités	-Cartographies des risques de corruption externe en fonction des cibles (consommateurs, promoteurs, opérateurs, prestataires, tiers) et interne (chantage, trafic d'influence, monnayage, abus de fonction, etc.) -Les cartographies ont reçu l'assentiment du Directeur Général -Les outils de communication pour affichage dans les bureaux conçus	-Les cartographies des risques de corruption par unité ont été élaborées suites aux recommandations de l'atelier de la CONAC organisé du 14 au 15 juillet 2022, à Ebolowa
3	Eliminer les risques de sous performance financière, d'insatisfactions des usagers/ promoteurs/ opérateurs/ partenaires et de décadence de l'image de l'Agence	-Elaboration des notes de rappel à l'ordre à l'attention du personnel sur les effets néfastes de l'oisiveté - Elaboration des outils de sensibilisation contre l'oisiveté	Kribi Yaoundé	-juillet 2022 -août à décembre 2022	-Direction Générale -CLCC -Toutes les Unités	- Note de service élaborée, signée et rendue publique -Outils de communication conçus et imprimés en plexiglas	Réduction de l'oisiveté constatée à l'ARSEL

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser tout le personnel sur l'appropriation du modèle type de TDR de mission au Cameroun	-Tenue des ateliers sur l'utilisation du modèle type de TDR et de fiche retour de mission -Coaching individuel des initiateurs de TDR	-Yaoundé -Soa -ARSEL	Novembre 2021 Mars 2022 Avril à décembre 2022	- Toutes les unités de l'ARSEL - Contrôle Financier Spécialisé - Agence comptable	-02 ateliers de sensibilisation tenus -30 personnels sensibilisés (DG, DGA, Directeurs, Sous-Directeurs, CFS et AC) -15 Chefs de Services coachés -02 notes de service publiées (N°A99/SN/ ARSEL/DG/ CLCC du 04 mars 2022 ; N°A99/SN/ ARSEL/DG du 11 aout 2022)	Tout le personnel est informé de l'existence du modèle type de TDR et de fiche de mission retour
2	Sensibiliser le personnel sur les effets néfastes de l'oisiveté	-Publication de la Note de Service -Affichage des supports de communication sur les effets de l'oisiveté dans tous les postes de travail	ARSEL	Août-décembre 2022	Tout le personnel de l'Agence	-Note de Service N° A3/NS/ARSEL/DG du 11 août 2022 affichée sur le babillard et envoyée dans les fora de l'Agence -Outils de communication affichés derrière 41 postes de travail	Outils de communication partagés avec tous les Présidents de CLCC et la CONAC

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Mettre à la disposition du personnel le modèle type des TDR(s) et des fiches de mission retour	-Insertion dans les plateformes documentaires ARSEL -Transmission par voie électronique du modèle type à tous les Chefs d'Unités -Transmission des copies physiques du modèle des TDR(s) renseignés	ARSEL	Depuis mars 2022	-CLCC -Toutes les Unités	-Tout le personnel dispose du modèle type des TDR(s) -62 missions sur 104 effectuées d'avril à décembre 2022 utilisent le modèle type des TDR (s), soit 59,6%	Sur la période d'évaluation (avril-décembre 2022), certaines unités de l'ARSEL n'utilisent pas le modèle type des TDR et d'autres partiellement
2	Rendre visibles et accessibles les affiches sur les effets de l'oïsveté	-Edition des affiches -Identification des points d'affichage pour plus de visibilité -Affichage des supports édités	ARSEL	Décembre 2022	Tous les postes de travail	-01 prestataire recruté pour la production des affiches (BCA) -45 affiches conçues dont 41 apposées dans les postes de travail	RAS

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Encourager les unités en mettant en pratique le modèle type des TDR(s)	-Evaluation du respect du modèle des TDR(s) par les Unités -Elaboration et soumission à la signature du DG des lettres/notes de service ou félicitations ou encouragement	ARSEL	Décembre 2022	-CLCC -DG	03 Unités sur 07 respectent à plus de 70% le modèle type des TDR(s) et ont été félicitées par la Note de Service N° A99/NS/ARSEL/ DG du 20 décembre 2022 relative au niveau de mise en œuvre du modèle type de TDR des missions au Cameroun. Il s'agit de la DRT, DAJPCP et SRDG	Plusieurs unités n'implémentent pas encore la note sur l'utilisation du modèle type des TDR(s)
2	Améliorer la performance du personnel	-Mise en place d'un mécanisme d'évaluation basé sur la performance et l'intégrité (ponctualité, assiduité, obligation de servir, etc.) -Elaboration et soumission au DG des lettres/notes de service de félicitations ou d'encouragement	ARSEL	Août-décembre 2022	Tout le personnel de l'Agence	-Performance de l'Agence améliorée -Diminution considérable des personnes oïsvés dans les bureaux -Confiance accrue de l'Agence vis-à-vis des usagers, des prestataires, etc.	-Personnel régulièrement évalué -Réactivation du processus d'attribution des primes d'astreinte à certains personnels

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

II. Les activités de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Les activités réalisées par l'ARMP sont articulées autour des trois axes stratégiques ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Lutter contre les actes de corruption dans le système des Marchés Publics	-Vulgarisation des documents types -Emission des actes de régulation à caractère didactique -Collecte des Offres témoins séance tenante -Collecte des autres documents des Marchés Publics en temps réel	ARMP	Continue	-CPM -Points focaux MO/MOD DDA	Moins de recours sur l'attribution des Marchés Publics	58 actes de régulation à caractère didactique émis
		Traitement et sécurisation des Offres et autres documents	CRRMP/ NW	Continue		Détection de tous les dysfonctionnements	Les Offres des soumissionnaires collectées séance tenante font office d'Offres témoins en cas de contentieux
2	Edifier les acteurs sur les dangers de la corruption et comment la prévenir ou l'éviter	-Régulation proactive en vue de rappeler les dispositions réglementaires -Exploitation proactive des DAO reçus et publication des AAO dans un délai de 24 heures dès réception	CRRMP/ NO	Permanent	-CTD -Etablissements Publics et Entreprises Publiques -Préfets -Gouverneurs	-DAO exploités avec notes d'exploitation et actes de régulation -AAO publié dans le JDM	RAS
3	Réduire autant que possible les risques de corruption	-Limitation de contact entre usagers et personnels -Exploitation systématique de toute la documentation générée par les acteurs pour déceler les cas d'irrégularités et de violation de la réglementation	Adamaoua	Toute l'année	-Président du Conseil Régional Adamaoua -Président CIPM Conseil Régional Adamaoua -Maire Commune de DIR	-Tous les dossiers effectivement exploités -Prise en compte des actes de régulation 98% -Délais de traitement des dossiers bien maîtrisés par les usagers	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
4	Sensibiliser et former les acteurs des Marchés Publics	Sensibilisation sur la transmission des documents matérialisant le suivi de l'exécution	Communes Kentzou, Ouli et Kette	Juin-Aout 2022	MO, Chefs de services et Ingénieurs des Marchés	Maîtrise des prescriptions réglementaires régissant la transmission des documents des Marchés Publics	Cf. Correspondances des références N° : 243, 244, 245, 375, 376, 377/L/ARMP/ES/CCRPE/mtn/hia/22
		Sensibilisation sur l'entretien des ouvrages pendant la période de garantie				Appropriation des diligences relatives à l'entretien des ouvrages pendant la période de garantie	Cf. Correspondances des références N° : 429, 430 431/L/ARMP/ES/CCRPE/mtn/hia/22
5	Rendre publique l'information sur l'activité des Marchés Publics	Publication dans les délais des actes des MO (AAO, décisions d'attribution)	CRLT	Permanent	CI	100% des actes des MO publiés dans les délais	RAS
6	Signaler les dysfonctionnements lors des sessions et des séances des CPM par la présence de l'OI	Suivi des activités des OI	CRLT	Permanent	CSP/CSE	Actes de régulation issus de l'exploitation des rapports des OI et des documents de collecte (59 actes de régulation émis)	RAS
7	Prévenir la survenance des recours et des mauvaises attributions	Régulation proactive	CRLT	Permanent	CSP/CSE	Les DAO	Exploités avant l'ouverture des plis afin de s'assurer que les besoins du MO sont bien exprimés et les règles du jeu bien définies
8	Mise en œuvre des moyens préventifs permettant de lutter contre les mauvaises pratiques	Elaboration de la Charte d'Intégrité à l'attention des Experts, CIPM et CCCPM	IGP	2022	IGP, IGT, DAJC, DSOP, DSEM, DDA	-Liste des Experts agréés publiée -Badge de l'Expert contenant au verso la Charte d'Intégrité de l'Expert produit	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Encadrer les acteurs	-Poursuivre la vulgarisation des textes relatifs au nouveau cadre normatif -Poursuivre la mise à disposition des documents types	Région du Centre	2022	CRRMPC	Diminution des irrégularités à l'issue de la capitalisation des actes de régulation	Les structures appuyées spécifiquement sont les suivantes : SIC, CAY I, Préfecture de la Mefou et Akono, Commune de Mbankomo, Préfecture du Mfoundi, CAA, FEICOM
2	S'assurer du niveau d'information et de formation des acteurs dans les mécanismes de LCC dans le domaine des Marchés Publics	-Sensibilisation des acteurs par voie d'affichage -Organisation des séminaires de renforcement des capacités des acteurs ou des colloques	Région de l'Ouest, Préfecture de la Mifi et CTD	Toute l'année	-Services des MO et MOD -ARMP -MINMAP	Niveau d'information et de formation des acteurs insuffisant	Intensification du volet éducation des acteurs du système pour lutter efficacement contre la corruption dans les Marchés Publics
3	Former les acteurs et/ou accroître leurs connaissances dans le domaine des Marchés Publics	Echanges avec les acteurs sur les procédures	Auprès des acteurs	Continue	-MO/MOD -CPM -OI -MOE	Accroissement de la maîtrise des procédures par les acteurs	Beaucoup de nouveaux auteurs font leur entrée chaque jour dans le système, mais peu sollicitent des appuis techniques
4	Former continuellement le personnel	-Réunions hebdomadaires -Mutualisation des connaissances -Coaching	CRRPM/ NW	Continue	Différents postes de service	Accroissement de la maîtrise du travail par le personnel	RAS
5	Renforcer les capacités des acteurs	-Vulgarisation des textes réglementaires -Vulgarisation des documents Types -Vulgarisation des autres documents de base sur les Marchés Publics	CRRPM/ NW	Continue	-MO/MOD -CPM -OI	Accroissement de la maîtrise des procédures par les acteurs	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
6	Sensibiliser les acteurs	-Acte de régulation à caractère didactique -Atelier de vulgarisation du cadre normatif des Marchés Publics	CRRPM /NO	2022	-MO/MOD -CIPM -SCAO	Adhésion des acteurs	RAS
7	Former les acteurs du système des Marchés Publics	Appui technique des AR auprès des acteurs sur la réglementation régissant les Marchés Publics	-Les acteurs du système -ARMP	Continue	-CMPM -Les points focaux désignés par les MO et MOD -DDA	Acteurs et personnels de la DDA formés	RAS
8	Améliorer la transparence dans le domaine des Marchés Publics au Cameroun	-Publication des consultations, décisions d'attribution et communiqués -Ouvertures des données contractuelles (Open Contracting) aux acteurs et bénéficiaires des prestations. Les formations et statistiques sur les Marchés Publics sont accessibles à tous les usagers à partir du site web	-National -(Site web ARMP : armp.cm. application mobile)	Permanent	-Acteurs externes -Usagers	Informations sur les Projets disponibles et accessibles à tous	RAS
9	Assainir l'environnement des Marchés Publics	-Mise en place d'outils d'authentification des Certifications de non exclusion -Publication des entreprises sanctionnées	-National -Yaoundé	Permanent	Tous les utilisateurs et usagers	-Détection de faux CNE -Liste à jour et disponible à partir du site web de l'Agence	RAS
10	Former les acteurs du système des Marchés Publics	Vulgarisation du nouveau cadre normatif	-Yaoundé -Douala -Kribi -Buéa	Du 14 juin au 09 décembre 2022	-ANTIC -PAK - MINDDEVE L -HGOPED -ADC -SODEPA - SODECOT ON -CENEEMA -CCIMA -NASLA -PAD	155 participants effectivement formés	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer les conditions de travail des acteurs du Système des Marchés Publics	Prise de mesures pour : -améliorer le cadre de travail et le traitement du personnel ; -améliorer les conditions de travail des CIPM/SCAO ; -payer les indemnités de session.	Régions du Centre et de l'Ouest	2022	CRRMPC	-03 ordinateurs complets, 03 imprimantes, 02 onduleurs et un kit d'antivirus achetés -Salaires et indemnités de session payés	De nombreux paiements restent en attente

Section 2. La mise en œuvre de la SNLCC dans les Départements Ministériels

Les Départements Ministériels contribuent à l'élaboration du Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun à travers la présentation de leurs activités annuelles selon le modèle PrECIS.

Toutefois, les activités liées aux Sanctions sont reportées dans la partie du présent Rapport réservée à la répression des pratiques de corruption.

Les Départements Ministériels ont été répartis en 3 catégories :

- les Ministères de Souveraineté (Sous-section 1) ;
- les Ministères en charge de l'Economie, des Finances et des Infrastructures (Sous-section 2) ;
- les Ministères en charge des Secteurs Educatif, Social et Culturel (Sous-section 3).

Sous-section 1. Les Ministères de souveraineté

Sont rangés dans cette catégorie les Départements Ministériels ou services assimilés suivants : le Ministère de la Justice (MINJUSTICE), le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA), le Ministère des Relations Extérieures (MINREX), le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), le Ministère de la Défense (MINDEF) et la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN).

En 2022, cinq Administrations ont fait parvenir leurs rapports d'activités à la CONAC contre deux en 2021. Il s'agit du MINDDEVEL (I), du MINJUSTICE (II), du MINFOPRA (III), du MINREX (IV) et de la DGSN (V).

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

I. Les activités du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL)

Elles s'articulent autour des axes ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Accélérer les procédures de traitement des dossiers	Suivi du respect du délai de 48 heures prescrit par la hiérarchie dans le traitement des dossiers	Yaoundé	Permanente	Tous les Chefs de structures	Risque de suivi des dossiers par les usagers et les collaborateurs évacué

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer le cadre de LCC au MINDDEVEL	Formation des personnels des Délégations Régionales et Départementales sur les instruments et mécanismes de LCC	-Douala -Edéa -Nkongsamba -Yabassi	Du 12 au 14 Décembre 2022	- Délégations Régionales - Délégations Départementales - Collaborateurs désignés comme points focaux	-Public cible outillé sur les mécanismes et instruments de LCC au MINDDEVEL -Plaques offertes par la CONAC apposées dans les DR et les DD

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Promouvoir les bonnes pratiques tendant à limiter les faits de corruption	-Identification des structures développant les bonnes pratiques -Proposition des mesures incitatives à la hiérarchie	Yaoundé	Permanente	Tous les Chefs de structures et leurs collaborateurs	Lettres d'encouragement et de félicitations décernées aux collaborateurs du Ministre

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

II. Les activités du Ministère de la Justice (MINJUSTICE)

Les actions de LCC du MINJUSTICE sont résumées dans les tableaux suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Prévenir la perception des frais indus	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage des tarifs des actes de greffe, des Huissiers de Justice et des Notaires - Mise en place du sous-site internet de la CLCC et notamment du forum interactif - Annonce solennelle du coût des actes à l'entame de chaque audience - Mise en place d'un guichet unique d'accueil et d'information dans chaque structure en vue d'empêcher tout contact entre les personnels et les usagers 	<ul style="list-style-type: none"> - Juridictions et établissements pénitentiaires - Chancellerie 	Activité permanente	<ul style="list-style-type: none"> - Services centraux - Palais de Justice - Etablissements pénitentiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnels régulièrement contrôlés et évalués - Justiciables mieux informés sur les tarifs des actes - Contacts entre personnels Magistrat et non Magistrat évités

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Eduquer et sensibiliser les justiciables	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage de slogans contre la corruption - Exploitation des boîtes à suggestions - Exploitation des requêtes - Elaboration et diffusion du recueil des actes de sessions - Organisation des Journées Portes Ouvertes 	Juridictions et établissements pénitentiaires	Activité permanente	<ul style="list-style-type: none"> - Services centraux - Palais de Justice - Etablissements pénitentiaires 	Justiciables et usagers informés et mieux sensibilisés sur le fléau qu'est la corruption et le rôle de chacun pour en dénoncer les méfaits

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Valoriser l'intégrité	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la répartition des primes de rendement - Institution et généralisation des primes au meilleur agent 	<ul style="list-style-type: none"> Sur pièce et sur place - Sur pièces : transmission des états de répartition des émoluments à la Chancellerie pour contrôle - Sur place, lors des missions d'évaluation de la perception de la corruption effectuées par la CLCC 	Activité permanente	Palais de Justice et Prisons	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables sensibilisés sur la nécessité de répartir objectivement les primes de rendement - Notation des agents améliorée

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

III. Les activités du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA)

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Eliminer ou réduire les opportunités de corruption au MINFOPRA	Collecte, centralisation, tri et exploitation des plaintes ou requêtes des usagers tirées des boîtes à suggestions, de l'adresse électronique de la CLCC et de tout autre canal connu	Yaoundé	Janvier-décembre 2022	-CLCC -IG	Environ 400 consultations et requêtes reçues par an, 120 audiences accordées aux usagers aux fins de dénonciation des cas de corruption et 100 appels par semaine
2		Campagne d'information à travers notes d'information, spots, SMS, Communiqués radio-presse, émissions radio et télévisées, publication des sanctions en matière de LCC				Points de presse donnés par le Ministre, des communiqués et notes d'information, à travers les réseaux sociaux pour prévenir les usagers contre les arnaques et toute autre incitation à la corruption
3		Descentes inopinées dans les structures du MINFOPRA	-Services Centraux -DR du Littoral et du Sud-Ouest -DR de l'Extrême-Nord -Bâtiment principal	-Du 19 au 21 janvier 2022 - du 11 au 30 avril 2022 -05 septembre 2022 - 08 septembre 2022	Services centraux et déconcentrés	Contrôle des présences et vérification des niveaux de traitement des dossiers de carrières des agents publics effectués
4		Apurement des dossiers d'intégration des personnels Enseignants transmis par le MINEDUB et le MINESEC	Services centraux	Février et mars 2022	-CLCC -IG -Direction de la Gestion des Carrières	Traitement de plus de 25 000 dossiers de carrières des Enseignants

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
5		Encadrement de la structure en charge de la mise en place chargée de la conduite de l'IRR relative au traitement des dossiers des personnels enseignants	-CLCC -IG	Mars 2022	-CLCC -IG	Décision N°000310/MINFOPR A/CAB du 02 mars 2022 portant création, organisation et fonctionnement d'un groupe de travail chargé de l'apurement des dossiers des personnels Enseignants transmis par le MINESEC et le MINEDUB signée

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Susciter une conduite autocensurée et une intolérance du personnel et des usagers envers la corruption	Campagnes de sensibilisation sur le thème : « la dénonciation des actes de corruption dans les services publics »	Services centraux et déconcentrés	Mars à août 2022	-CLCC -IG	Missions d'information et de sensibilisation du personnel et des usagers dans les DR du Nord, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest effectuées	Rapports élaborés
2		Edition et distribution de dépliants			-SAGO (Yaoundé) -certaines DR	15 000 dépliants et 4 000 flyers édités	Distribution des dépliants lors du SAGO et dans certaines DR

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

IV. Les activités du Ministère des Relations Extérieures (MINREX)

Elles se résument ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Assurer la transparence dans la délivrance des services consulaires	Affichage et mise en ligne d'une Note de Service expliquant les procédures : pièces exigibles, frais de timbres, horaires, délais, etc.	Services Centraux	2 ^e trimestre 2022	Direction en charge des Affaires Consulaires	Usagers renseignés sur les documents à produire, les frais à déboursier et les délais de procédures	Diminution du nombre de récriminations et de plaintes enregistrées N.B. : Cette mesure nécessite d'être étendue aux missions diplomatiques et consulaires
2	Elaborer une cartographie des services les plus exposés à la corruption	Inspection des Services du Ministère	Services centraux	Décembre 2022	Tous les services centraux	Pratiques de corruption les plus usitées et services les plus exposés identifiés	Cette cartographie permet à la Cellule d'envisager des mesures préventives ou correctives appropriées
3	Limiter les risques d'occurrence de la corruption	Phase I du processus de dématérialisation des procédures de légalisation des documents et d'octroi de visas	Services centraux et extérieurs	2 ^e semestre 2022	Direction en charge des Affaires Consulaires et Division de la Traduction	Contacts entre l'Agent Public et l'utilisateur considérablement réduits	RAS

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Vulgariser les textes sur la LCC	Mise du « Commonwealth Anti-Corruption Benchmarks » à la disposition de la CONAC	MINREX/ CONAC	1 ^{er} semestre 2022	- Direction du Commonwealth - MINREX - CONAC	Organisation par la CONAC d'un atelier sur la vulgarisation du « Commonwealth Anti-Corruption Benchmarks »
2	Edifier les personnels sur les formes de corruption et les sanctions encourues	Compilation et distribution d'un recueil de textes sur la corruption aux personnels	Services centraux	Décembre 2022	Tous les services centraux	Définitions, formes de corruption et sanctions encourues assimilées par les personnels
3	Sensibilisation des personnels des services centraux	Célébration de la Journée Internationale de LCC	Services centraux	09 décembre 2022	Services centraux	Pratiques et comportements professionnels améliorés

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer le cadre de travail des personnels	Rénovation des locaux vétustes	Services centraux	2022	Bâtiments principal et D	Cadre de travail amélioré

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Motivation et amélioration du rendement des personnels	Octroi d'une prime de rendement et de téléphone aux personnels sur la base de l'assiduité au travail	Services centraux	2022	Services centraux	Personnels plus motivés au travail

V. Les activités de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN)

Les activités de LCC menées au cours de l'année 2022 à la DGSN se résument de la manière suivante :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Lutter contre les actes de corruption mettant en cause le public et les fonctionnaires de Police	-Vulgarisation du numéro d'utilité publique « 1500 » -Sensibilisation du public sur la gratuité du service public notamment, la délivrance des titres de voyage et identitaires	-Médias -Espace public	2022	CELLCOM DSCS DF	-Usagers sensibilisés ; -Plusieurs cas d'abus et de tentative de corruption dénoncés	Initiative favorablement accueillie par le public
2	Prévenir les actes de corruption dans les Services de la DGSN	Descentes et contrôles inopinés dans les barrages mixtes Police-Gendarmerie et les Services déconcentrés de la Sûreté Nationale	-Entrées et sorties des grandes métropoles -Différentes Unités de Police	2022	Division Spéciale de Contrôle des Services	-Numéraires saisis entre les mains de plusieurs fonctionnaires -Baisse considérable des actes d'arnaque par les fonctionnaires	Diminution confirmée des actes de corruption

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser les fonctionnaires de Police sur les actes et fautes relatifs à la corruption	-Causeries éducatives dans les Unités de Police -Sensibilisation dans les Magazines et Emissions Radio de la Police	-Unités de Police -Médias	2022	-UC/DSCS -UR/DSCS -CELLCOM	-Fonctionnaires d'avantage disciplinés -Comportements améliorés	Diminution du nombre de sanctions infligées aux fonctionnaires de Police
2	Améliorer les compétences et accroître le rendement	-Formation continue -Stages et séminaires	-ENSP -CIAP -EIFORCES	2022	Direction de la Formation	Fonctionnaires adaptés à leur environnement et maîtrisant leur cadre de travail	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer les conditions de travail des fonctionnaires de Police	Traitement diligent des actes de carrières	DGSN	2022	DRH DFGIL	Personnel motivé	Diminution des actes de corruption
2	Améliorer les conditions de travail des Personnels de la Sûreté Nationale	-Modernisation des infrastructures -Dotation du matériel (consommable et durable) -Construction et réhabilitation des Unités de Police	Toutes les Régions	2022	Tous les Services de la DGSN	-Offre et qualité du service améliorées ; -Délivrance des titres identitaires et de voyage en augmentation ; -Traitement des dossiers et des procédures amélioré	Initiative favorablement accueillie par le public et le Personnel de la Sûreté Nationale

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Proposer des référents pour inciter l'ensemble des fonctionnaires de Police	Inscription des fonctionnaires sur la liste d'aptitude et promotion au choix dans les différents Cadres de la Sûreté Nationale	DGSN	2022	Division Juridique	-Esprit d'initiative encouragé - Fonctionnaires de Police plus dévoués au travail	Esprit d'initiative favorablement accueillie par le Personnel de la Sûreté Nationale
2	Créer les sources d'émulation pour les fonctionnaires non appliqués et les récompenses pour les fonctionnaires exemplaires au sein du corps	Encourager les fonctionnaires exemplaires, et créer l'émulation pour les autres	Toutes les Régions	2022	DRH	Lettres de félicitations et d'encouragements relatives à la LCC adressées au personnel méritant.	Diminution des actes de corruption

Sous-section 2. Les Ministères en charge des Secteurs de l'Economie, des Finances et des Infrastructures

Ces Ministères, en fonction de leurs activités, sont répartis en 3 catégories : ceux en charge de la production, de l'importation et de la distribution des biens et services (I), ceux en charge de la recherche et de la mise en place des financements (II) et les Ministères en charge des infrastructures (III).

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

I. Les Ministères en charge de la production, de l'importation et de la distribution des biens et services

On retrouve dans cette rubrique les Ministères en charge de la production des biens et services et ceux en charge de l'importation ou de la distribution.

A. Les Ministères en charge de la production des biens et services

Sont regroupés sous cette rubrique : le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) ; le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) ; le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ; le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) ; le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).

En 2022, à l'exception du MINEE, cinq Départements Ministériels ont fait parvenir leur rapport à la CONAC contre quatre en 2021. Il s'agit du MINTOUL, du MINMIDT, du MINFOF, du MINEPIA et du MINADER.

1. Les activités du Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)

Les activités réalisées par la CMLCC du MINTOUL sont articulées autour des axes ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	-Poursuivre la sensibilisation des responsables des services déconcentrés -Poursuivre la sensibilisation des responsables des hôtels du Parc hôtelier de l'Etat sous gérance du MINTOUL	Séances de sensibilisation	-Adamaoua -Nord -Extrême-Nord	Octobre à décembre 2022	Tous les services déconcentrés des 03 Régions	Séances de sensibilisation tenues	RAS
2	Prévenir les actes de détournement des fonds publics	Elaboration et vulgarisation d'un Manuel simplifié de procédures administratives, financières et comptables des établissements du parc hôtelier de l'Etat sous la gérance directe du MINTOUL	-Délégations Régionales -Directeurs des hôtels	Toute l'année	-Délégations Régionales -Directeurs des hôtels	-Recettes améliorées et mieux suivies -Procédures administratives mieux respectées	L'utilisation des fonds est conforme à la réglementation en vigueur

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
3	Sensibiliser sur les bonnes pratiques, et s'approprier le logiciel HOTELPRO pour réduire les risques de fraude et de détournement de fonds publics	-Ateliers d'information et de sensibilisation -Elaboration d'un cadre organique approprié	-Buea -Limbe -Bamenda -Ebolowa	De mars à décembre 2022	-Inspecteurs du MINTOUL -Directeurs d'hôtels -Experts du logiciel	Logiciel HOTELPRO pour réduire les risques de fraude et de détournement de fonds assimilé	Hôtels ciblés : -Ayaba -Mountain -Parliamentarian Flats -Atlantic Beach -Bengo
4	Redynamiser le numéro de la CELCO/ MINTOUL (pour la dénonciation des actes de corruption)	Réactivation du numéro de téléphone de la CELCO	-Bafoussam -Dschang -Mbouda -Foumban -Bafang -Bangangté	De janvier à octobre 2022	DD Ouest	Numéro vert activé	RAS

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Sensibiliser les Délégués et les promoteurs touristiques des zones ciblées au paiement de la quote-part du Compte d'Affectation Spéciale	Tenue des séances de sensibilisation	-Adamaoua -Nord -Extrême-Nord	2022	-CMLCC -IS -DR et DD	Les Délégués se sont appropriés la nouvelle dynamique

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Allouer un budget conséquent pour le fonctionnement de la commission des responsables du Secrétariat de la CTN-ET	Payer régulièrement les primes des membres de CTN-ET	Yaoundé	2022	-DAG -DET	Les primes de session et frais de mission sont payés

2. Les activités du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT)

Elles se résument ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Eliminer les opportunités de corruption	-Vulgarisation des boîtes à suggestions -Instauration des numéros verts	Dans les 10 Régions	En permanence	Toutes les structures des services centraux et certaines des services déconcentrés	Le plus grand nombre d'acteurs a été informé sur les mécanismes de dénonciation	-Les contacts entre les usagers et les agents publics sont réduits -Numéro vert disponible : 1504

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Entreprendre des actions de changement de mentalités, d'habitudes et d'attitudes	-Actualisation des messages -Sensibilisation des agents publics du MINMIDT	Dans les 10 Régions	En permanence	Toutes les structures des services centraux et des services déconcentrés	Le plus grand nombre de personnel a été sensibilisé sur les affres de la corruption	Cette sensibilisation pour la promotion de la bonne gouvernance est permanente

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Donner de nouveaux référents dont peuvent s'inspirer les générations actuelles et futures en valorisant les acteurs positifs en matière d'intégrité	Promotion et attribution de lettres de félicitations aux agents méritants	Territoire National	En permanence	Services centraux et déconcentrés	Les personnels méritants sont encouragés par des promotions ou des lettres de félicitations

3. Les activités du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)

Les actions de lutte contre la corruption du MINFOF sont résumées dans les tableaux suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Période	Lieu	Services Concernés	Résultats Obtenus
1	Renforcer l'intégrité des personnels	Créer un Groupe de Travail chargé du suivi et de l'instruction des dossiers disciplinaires des personnels de l'Etat au sein du MINFOF	Du 18 février au 31 décembre 2022	Yaoundé	Direction des Affaires Générales	Création d'un Groupe de Travail chargé du suivi et de l'instruction des dossiers disciplinaires des personnels de l'Etat au sein du MINFOF par décision N° 0085/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDPSP du 18 février 2022 26 sessions tenues
2	Implémenter l'application SIGIF II dans les services	Mission de déploiement et d'implémentation de l'application SIGIF II couvrant toutes les activités de contrôle et de traçabilité dans les Postes de Contrôle Forestier et de Chasse	Du 22 au 30 août 2022	Département du Nkam (Littoral)	Postes de Contrôle Forestier et de Chasse	19 personnels formés
				Départements de la Boumba et Ngoko et du Lom et Djérem (Est)		40 personnels formés

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Période	Lieux	Services Concernés	Résultats Obtenus
1	Sensibiliser les personnels du MINFOF à l'utilisation des modules du SIGIF II	-Présentation des 18 modules du SIGIF II -Création de comptes -Enregistrement des données sur les modules Contrôle et Contentieux	Du 05 au 13 septembre 2022	Régions du Centre et du Sud Région du Littoral (Nkam) et de l'Ouest (Haut Nkam)	Brigades Régionales de Contrôle	85 personnels du MINFOF et opérateurs économiques formés
			Du 19 au 28 septembre 2022	Régions de l'Adamaoua et de l'Est	Services Régionaux de Promotion et de Transformation du Bois	45 personnels du MINFOF et opérateurs économiques formés
2	Donner des voies de recours aux victimes des actes de corruption	Mise sur pied d'un Service consacré à la gestion des appels au numéro vert	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	Toute l'étendue du territoire national	-Délégations Régionales -Délégations Départementales -Barrières de contrôle	25 dénonciations reçues
3	Inciter les usagers du MINFOF à dénoncer les actes et pratiques de corruption	Diffusion par voie d'affichage du numéro vert dans tous les services déconcentrés et sociétés d'exploitation forestière	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	Toute l'étendue du territoire national	Direction des Affaires Générales	

4. Les activités du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)

Elles se résument ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Sécuriser l'obtention des avis techniques, visas et contrôles techniques	Dématérialisation des procédures administratives et financières	-Services Centraux -Douala -Kribi	Octobre 2022	-Directions techniques -Poste d'ISV du PAD -Poste d'ISV du PAK	Les opérations sont désormais faites en ligne

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer l'appropriation des textes par les personnels du MINEPIA	Renforcement des capacités du personnel	-Est -Littoral -Nord-Ouest -Ouest -Sud -Sud-Ouest	Juin à septembre 2022	-Services centraux -DREPIA -DDPIA -DAEPIA -CNFZVH -Station aquacole -Station zootechnique -CDENO -CDPM -MIDEPECAM -LINAFI	Les agents de l'Etat ont été sensibilisés sur le respect de la réglementation applicable au MINEPIA

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
2	Sensibiliser les personnels des services déconcentrés	Sensibilisation à la LCC	Salle de conférences	Juin à septembre 2022	-Services centraux -DREPIA de 06 Régions -Station d'élevage de Kounden -CDENO -CDPM -MIDEPECAM -LINAFI -Stations aquacoles de Bertoua et Ebolowa	Les personnels des services déconcentrés sont imprégnés de l'importance de la LCC
3	Mettre à niveau les membres de la CMLCC sur les référentiels anti-corruption du Commonwealth	Restitution de l'Atelier d'Ebolowa sur les référentiels du Commonwealth en matière de LCC	Bureau IG	11 août 2022	CMLCC	Tous les membres ont reçu le compte-rendu de l'Atelier

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Doter le personnel en matériel de travail	Fourniture de 10 postes d'ordinateurs complets aux postes d'inspection sanitaire de Douala et Kribi	Yaoundé	Octobre 2022	Postes d'Inspections Sanitaires de : -Kribi -Douala -Niveau central	10 postes d'ordinateurs complets ont été livrés

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Promouvoir la LCC et améliorer les performances du personnel	Récompense des personnels les plus performants à travers les décorations	Yaoundé	20 mai 2022	Services centraux et déconcentrés	20 décorations décernés aux personnels : -Chevalier de l'Ordre de la valeur : 02 -Chevalier du Mérite camerounais : 10 -Chevalier du Mérite Agricole : 08

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

5. Les activités du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)

Elles concernent les axes stratégiques d'Education et d'Incitation :

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Sensibiliser le personnel à la LCC	Sensibilisation permanente à travers les affiches et notes de services	MINADER	2022	Toutes les structures	Personnel sensibilisé à la LCC
2	Sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques dans la gestion de la fortune publique	Diffusion des bonnes pratiques de gestion de la fortune publique	MINADER	2022	Toutes les structures	Bonnes pratiques de gestion de la fortune publique diffusées

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Encourager les agents publics qui se distinguent par leur rectitude et leur sens du devoir	Décerner des lettres d'encouragements aux personnels méritants	MINADER	2022	Toutes les structures	Lettres d'encouragements décernées à 28 personnels

B. Les Ministères en charge de l'importation ou de la distribution des biens et services

Cette rubrique regroupe le Ministère des Transports (MINT) et le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) qui, comme en 2021, ont transmis à la CONAC leur rapport pour le compte des activités de LCC en 2022.

1. Les activités du Ministère des Transports (MINT)

Elles concernent les axes stratégiques suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieux	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Réduire les occasions et les opportunités de corruption	Formation de la structure d'audit interne dont le personnel est en grande partie membre de la CMLCC	CONSUPE	Du 28 au 30 novembre 2022	Inspection Générale	Capacités de l'organe d'audit sur « les techniques liées à la détection des faits constitutifs de fraude au sein des administrations » renforcés	Organe d'audit plus apte à détecter les faits constitutifs de fraude et de corruption à l'occasion des contrôles sur le terrain

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieux	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
2	Réduire les tracasseries administratives sur la route	Descentes inopinées sur certains axes routiers à l'occasion des missions de l'Inspection Générale et de la CMLCC	Axe routier Yaoundé-Ebolowa	Du 28 au 30 nov. 2022	Services déconcentrés	-Agents concernés par ces activités sensibilisés -Collaboration entre les différents responsables concernés améliorée -Textes se rapportant aux activités de PSR assimilés	Amélioration de certains aspects des activités de PSR (harmonisation de la tenue de travail)
			Yaoundé-Douala	05 juin 2022 14 sept. 2022			
			Douala-Limbe	09 mars 2022			
			Edéa-Kribi	29 août 2022			
			Yaoundé-Bafoussam	15 juin 2022 27 sept. 2022			
3	Réitérer les instructions du Ministre relativement aux activités exposant aux risques de corruption et s'assurer de la conformité du processus de délivrance des titres de transport à la réglementation en vigueur	Descentes inopinées dans certains Départements en vue de l'évaluation du déroulement de certaines sessions de l'examen du permis de conduire à la suite des dénonciations	DDT : - Fako (Sud-Ouest) -Nyong et Mfoumou (Centre) -Sanaga Maritime (Littoral) -Mayo-Sava (Extrême-Nord) -Bamboutos (Ouest) -Océan (Sud)	Du 06 au 16 mars 2022 Du 29 juillet au 03 août 2022	Services déconcentrés des Transports et Centres de Visites Techniques	-Mauvaises pratiques réduites et comportements améliorés dans le Secteur des Transports ; -Textes concernant les activités du Secteur des Transports vulgarisés	Amélioration de l'organisation de l'examen du permis de conduire
			Missions d'évaluation des mesures mises en œuvre pour lutter contre la corruption dans les services de délivrance des Titres de Transport et les Centres de Visite Technique	Dans les 10 Régions			Du 22 mai au 20 juin 2022
4	Assainir et renforcer les équipes de prévention	Descente sur certains axes routiers	Axes routiers : Yaoundé-Ebolowa	15 juin 2022 -04 septembre 2022	Services déconcentrés	-Nombre d'équipes de contrôle comportant des personnes sans lien juridique avec l'administration réduit ; -Services et personnels dotés de matériel de travail	Nécessité d'un accroissement de ressources budgétaires et matérielles des Délégations Régionales et Départementales des Transports

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieux	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Former et informer les acteurs du Secteur des Transports sur les dangers de la corruption	Plusieurs formations organisées	MINT	Tout au long de l'année 2022	Les différents services du MINT	- Mauvaises pratiques réduites et comportements améliorés dans le Secteur des Transports ; -Textes concernant les activités du Secteur des Transports vulgarisés	Amélioration des comportements perceptible à travers la diminution des mauvaises pratiques et maîtrise des textes relevant du Secteur des Transports
	Eduquer les agents de l'Etat et les usagers sur les valeurs éthiques et morales	Missions d'évaluation des mesures mises en œuvre pour lutter contre la corruption dans les services de délivrance des titres de Transport et les Centres de Visite Technique	Dans les dix Régions	Du 22 au 30 mai 2022	Tous les services déconcentrés du MINT		
	Eduquer les usagers sur les valeurs éthiques et morales	Missions d'évaluation des mesures prises pour lutter contre la corruption dans les services déconcentrés		A l'occasion de toutes les descentes de l'Inspection générale			
2	Conscientiser tous les acteurs du Secteur des Transports sur les méfaits de la corruption	Sensibilisation des responsables des services déconcentrés, des structures sous-tutelle et des Centres de Visite Technique Automobile lors des missions d'évaluation des mesures prises pour lutter contre la corruption	-Services déconcentrés des Transports et certains Centres de Visite Technique -PAD -PAK	-du 22 mai au 20 juin 2022 --du 08 au 16 mai 2022 -du 18 au 26 avril 2022	-Services déconcentrés des Transports et certains Centres de Visite Technique -PAD -PAK	Dispositifs internes de LCC renforcés	Prise de conscience de certains acteurs des effets néfastes de la corruption

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

2. Les activités du Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)

Le Ministère du Commerce a déployé ses activités de lutte contre la corruption autour des axes suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Veiller à la mise en œuvre effective des mesures de LCC prescrites au MINCOMMERCE dans le cadre du plan gouvernemental de LCC	-Elaboration, adoption et validation du plan d'actions 2022 -Vulgarisation des manuels et textes réglementant le Commerce au Cameroun	-Salles de conférences du MINCOMMERCE, du MINPMEESA -Bureau du Président de la CMLCC	Chaque mois en tant que de besoin	CMLCC	-Plan d'actions validé -Les manuels et textes réglementant le Commerce au Cameroun sont vulgarisés

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Identifier et sensibiliser les personnels de la Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix et ceux de la Brigade Nationale des Contrôles et de la Répression des Fraudes sur les risques de la corruption	-Organisation d'un séminaire de renforcement des capacités des membres de la CMLCC sur le thème « <i>implémentation des IRR à la Brigade Nationale des contrôles de Répression des Fraudes à la Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix</i> »	Yaoundé	Avril 2022	CMLCC	Les membres de la CMLCC sont outillés sur l'implémentation d'une IRR
2		Sensibilisation des personnels au respect de la procédure des contrôles sur le terrain, conformément au Manuel Bilingue de procédures y relatif	Dans les Régions et les Départements	2022	Services déconcentrés	Des efforts remarquables sont faits dans l'ensemble, au sujet du respect de la procédure de contrôle sur le terrain
3		Sensibiliser le personnel à se doter de tous les textes régissant l'activité commerciale au Cameroun	Dans les Régions et les Départements	2022	Services déconcentrés	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Réduire le nombre de Fiches Techniques de mise en demeure ne conduisant pas à un paiement d'amendes	Evaluation des acquis des IRR	Bagangté Baham Bafang Dschang Mbouda Foumban Bafoussam	Premier et Second semestre 2022	-Brigades Départementales de Contrôle et de la Répression des Fraudes du Ndé, des Hauts-Plateaux, Haut-Nkam, Koung-KHI, Menoua, Bamboutos, Noun, Mifi -Brigade Régionale de Contrôle et de la Répression des Fraudes de l'Ouest	281 quittances délivrées sur 287 Fiches Techniques émises, soit un rendement de 97.90% pour une recette totale de 35 648 766 FCFA	Des recommandations en vue du strict respect des procédures ont été formulées Les procédures de contrôle sont relativement respectées
			Kribi Sangmélima Ambam Ebolowa		-Brigades Départementales de contrôle et de Répression des fraudes de l'Océan, du Dja et Lobo, de la Vallée du Ntem et de la Mvila --Brigade Régionale de Contrôle et de la Répression des Fraudes du Sud	209 quittances délivrées sur 304 Fiches Techniques émises, soit un rendement de 68.75% pour une recette totale de 20 158 578 FCFA	
			Edéa Yabassi Nkongsamba Douala		-Brigades Départementales de Contrôle et de Répression des Fraudes de la Sanaga Maritime, du Nkam, du Moungo, du Wouri Brigade Régionale de Contrôle et de Répression des Fraudes du Littoral	632 quittances et 2754 Ordres de Recettes délivrées sur 1345 Fiches Techniques émises, soit un rendement de 46.98% pour une recette totale de 19 238 000 FCFA	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

II. Les Ministères en charge de la recherche et de la mise en place des financements

A. Les activités du Ministère des Finances (MINFI)

Les activités de lutte contre la corruption menée par le Ministère des Finances en 2022 se présentent ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Réduire les tracasseries dans les contrôles douaniers	Harmonisation de la taxation de certaines marchandises importées du Tchad dans les Secteurs des Douanes du Nord et de l'Extrême-Nord	Territoire national	Septembre 2022	-Services centraux et déconcentrés du MINFI -Secteurs des Douanes de l'Ouest, du Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua	Modalités de contrôle à la circulation et à la détention des marchandises optimisées pour la bonne exécution du service
		-Maîtrise des modalités de contrôle des chaînes en charge du Transit conventionnel et non conventionnel -Inspection dans les services pour s'assurer de la célérité dans le traitement des dossiers			-Services centraux et déconcentrés du MINFI -Tous les CDI	Mise en œuvre des modalités de contrôle des chaînes en charge du Transit conventionnel et non conventionnel dans 90% des services
2	Elaborer des documents pour prévenir les différents risques de dysfonctionnements	Production des documents	DGI	Toute l'année	Tous les services	-Charte sur l'accueil et la qualité de service disponible -Code d'éthique et de déontologie de la DGI disponible -Manuels des procédures des structures élaborés -Manuels relatifs aux habilitations informatiques disponibles
3	Sensibiliser les personnels et les usagers du MINFI sur les conséquences de la fraude dans les finances publiques	Production et affichages de messages sur les façades des bâtiments abritant les services déconcentrés du MINFI	Tous les services déconcentrés	Juin et juillet 2022	Services déconcentrés du MINFI	Affiches disponibles

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Outiller les parties prenantes afin de favoriser des comportements intègres	Formation et renforcement des capacités des fonctionnaires du cycle B des Douanes, promotion 2018-2022	Centre d'Instruction des Douanes de Nomayos	Février 2022	Tous les fonctionnaires de la promotion	Fonctionnaires du Cycle B des Douanes promotions 2018-2022 dotés de connaissances en audit et en rédaction des rapports
		Séminaire de formation sur les techniques de ciblage contre la fraude et le commerce illicite	Starland Hôtel de Douala	Février 2022	Services centraux et déconcentrés de la DGD	Les techniques de ciblage et de sélection ont permis de mieux appréhender les nouveaux courants de fraude liés notamment au trafic de Cognac et de Champagne, augmentant ainsi le niveau de perception des droits et taxes
		Ateliers de vulgarisation et de sensibilisation sur les instruments réglementaires que sont le Code des Douanes CEMAC, la loi des Finances, le Système Harmonisé, le tarif national et l'évaluation des véhicules	-Yaoundé -Douala -Garoua	Mars et avril 2022	Tous les Secteurs des Douanes	Les personnels douaniers et les partenaires institutionnels et privés de la douane ont été sensibilisés sur les instruments réglementaires susmentionnés
		Formation sur l'utilisation de l'application mobile et du matériel informatique pour les déclarations électroniques douanières des passagers	-Yaoundé -Douala	Mai et juin 2022	Secteurs de Douanes couvrant les aéroports	Les procédures douanières ont été simplifiées et dématérialisées au sein des aéroports, en procédant au remplacement des documents physiques par des appareils numériques tels que les tablettes et les smartphones
		Formation et sensibilisation des acteurs du septentrion sur les procédures dématérialisées de gestion du transit non conventionnel	-Maroua -Garoua	Juin 2022	-SDEN -SDN	Les principaux acteurs impliqués dans les procédures de transit non conventionnel et de transfert de frontière dans les zones septentrionales du pays notamment de Dourbeye, Bardanke, Limani, Fotokol, Banyo ont été formés
		Séminaire de sensibilisation des Inspecteurs Vérificateurs sur les dispositions de la Loi des Finances 2022 et du nouveau Code des Douanes	Centre d'Instruction des Douanes de Nomayos	Juin 2022	DGD	Les capacités des Inspecteurs Vérificateurs ont été renforcées sur les innovations contenues dans les instruments juridiques susmentionnés

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1		Atelier de formation sur la passation des Marchés Publics en ligne du système COLEPS	Annexe DGD de Tsinga	Novembre 2022	Personnels en charge des questions des Marchés Publics à la DGD et membres de la CIPM	Les membres de la CIPM et personnels en charge des Marchés Publics à la DGD ont été outillés sur les étapes de et la procédure de passation des Marchés ainsi que le rôle joué par les différents acteurs
		Sessions de formation SGS en analyse d'images radioscopiques	SGS	Novembre 2022	Personnels Douaniers	Les personnels des Douanes ont été outillés en matière d'analyse d'images radioscopiques et d'application DTECT
		Formation sur la collecte des données pour la mise en place d'un système d'information géographique	DGD4	Décembre 2022	DGD	Mise en place d'un système pilote d'information géographique pour la Douane camerounaise
		Formation en éthique et déontologie professionnelles	CID	Novembre 2022	DGD	Les personnels douaniers ont été outillés sur les responsabilités liées aux actes posés dans l'exercice de leurs fonctions
		Formation sur la rédaction des actes de constatation	CID	Décembre 2022	DGD	La qualité rédactionnelle des dossiers contentieux a été améliorée
2	Combattre toutes les pratiques de corruption	-Caravane de sensibilisation -Implémentation des télé procédures en matière de déclaration et de paiement des impôts et taxes	Toutes les structures	Toute l'année	Toutes les structures opérationnelles de la DGI	-Des agents sensibilisés sur le dispositif de sanctions du régime disciplinaire en vigueur -Des procédures dématérialisées
3	Formation des acteurs et renforcement des capacités	-Séminaire de formation sur le thème: « <i>mitigating and mastering the manifestation of corruption and related offences and anti-corruption techniques in the treasury</i> » -Elaboration d'un Code éthique pour le personnel de la DGTCFM	Limé	Août 2022	Services centraux de la DGTCFM	-Dispositif national de protection de la fortune publique maîtrisé -Code d'Ethique disponible

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer le cadre ou l'environnement de travail	<ul style="list-style-type: none"> -Dotation en matériel de bureau et locaux décents, -Fournitures de tenues conventionnelles à l'ensemble des personnels de la DGD conformément à la réglementation en vigueur -Fournitures régulières de matériel et fournitures de bureaux pour le fonctionnement continu et régulier des services de la DGD -Réhabilitation du logement d'astreinte du Chef de Poste des Douanes de Baschéo -Réhabilitation du logement de fonction du DGD à Douala -Réhabilitation et extension du siège du Secteur des Douanes au Sud-Ouest à Limbé -Construction du Poste de Contrôle des Douanes de Dockyard -Rénovation et réhabilitations des espaces de certains Secteurs de Douanes 	<ul style="list-style-type: none"> -Tsinga, Yaoundé -Services centraux et Secteurs 	2022	Services centraux et déconcentrés de la DGD	<ul style="list-style-type: none"> -Près de 700 matériels et mobiliers -Près de 6 000 uniformes complets -Acquisitions de 04 véhicules utilitaires pour les services -Recettes encaissées supérieures aux prévisions ; -Activités plus fluides ; -Environnement de travail amélioré

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Valoriser le comportement éthique	Paiement régulier des primes	DGD	2022	Services centraux et déconcentrés de la DGD	Toutes les primes ont été régulièrement perçues par le personnel
		Décernement de lettres de félicitations au personnel méritant de la DGD	DGD	2022	Services centraux et déconcentrés de la DGD	<ul style="list-style-type: none"> 47 lettres de Félicitations adressées au Personnel par le MINFI et le DGD -23 lettres de Félicitations adressées au Personnel par le MINFI -35 Lettres de Félicitations du DGD

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
		Contrôle efficient des marchandises en détention et en circulation dans le territoire	DGD	2022	Services centraux et déconcentrés de la DGD	01 Lettre de félicitations du Ministre en charge de l'Environnement
2	Gratifier le personnel méritant	Gratifications aux meilleurs agents de toutes les structures de la DGI	DGI	Tous les trimestres depuis 2015	Services centraux et déconcentrés de la DGD	Personnel motivé à persévérer sur la voie de la performance

B. Les activités du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Elles sont résumées dans les axes stratégiques suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Réduire les opportunités de corruption au sein des différents secteurs d'activité du MINEPAT	Elaboration des Manuels de Procédures propres aux différentes structures du MINEPAT et d'autres documents appropriés	DGPIP	2021-2022	Services centraux du MINEPAT	Au total, 15 documents ont été élaborés allant des manuels de procédures spécifiques et des textes relatifs à la préparation et l'exécution du budget, sur comment faire des affaires au Cameroun, sur la sélection et l'exécution des projets d'investissement, le suivi et l'évaluation des performances, les pratiques de gestion des bailleurs de fonds, etc.	Les documents ont été mis à la disposition des usagers, aux côtés des rapports de suivi économique, d'ajustement structurel, d'examen des grands projets, de perspectives économiques, etc.
2			Secrétariat Général	Août 2022		Elaboration d'un manuel de procédures administratives pour les trois (03) programmes opérationnels du MINEPAT et ses services déconcentrés	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser les parties prenantes à la nécessité de changer leur mentalité, leurs habitudes et leurs attitudes.	Organisation d'une journée de sensibilisation et d'information à l'intention des usagers et des parties prenantes sur la position du MINEPAT relativement à la question des effets de la corruption sur l'économie.	Maroua, Région de l'Extrême Nord	09 décembre 2022	CMLCC	Les 109 participants (acteurs et usagers) présents ont été sensibilisés à la fois sur la position du MINEPAT et sur le thème des Nations-Unies pour l'année : « Unis contre la corruption ».	Autres activités organisées à Maroua: -01 séance de travail tenue avec l'Inspecteur Général des Services Régionaux au sujet des formes locales de corruption souvent constatées et des mesures envisagées et exécutées dans le cadre de la lutte -01 séance de travail avec les acteurs régionaux du MINEPAT sur la lutte contre la corruption, le fonctionnement des services et l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) -Participation aux émissions radio "Mes Matinées" (CRTV) et "50 minutes pour convaincre "
		Renforcement des capacités des membres de la CMLCC	Ebolowa	6-10 juin 2022	CMLCC	Les capacités de trois membres de la Cellule ont été renforcées sur la norme anti-corruption ISO 37001	Une certification est requise

III. Les Ministères en charge des infrastructures

Cette catégorie concerne le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU), le Ministère des Marchés Publics (MINMAP) et le Ministère des Travaux Publics (MINTP).

A. Les activités du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)

Elles sont résumées dans les axes stratégiques suivants :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1		Orientation de l'utilisateur vers les différents services du Ministère	Services centraux	2022	-DAG -CMLCC	03 pools d'orientation installés aux étages abritant les cabinets du Ministre, de la Secrétaire d'Etat et les Services du Secrétaire Général
2	Sensibiliser les usagers sur les procédures d'acquisition des logements	Vulgarisation de la procédure d'acquisition des logements sociaux	Services centraux et déconcentrés	2022 et tout au long de la commercialisation de logements sociaux	-Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière -la SIC -CMLCC -CELCOM -Cellule Informatique -Tous les services centraux et déconcentrés	-Les personnels des guichets uniques de commercialisation des logements dans les villes de Douala et Yaoundé désignés -une session de la Commission nationale ad hoc d'attribution des logements sociaux organisée pour statuer sur les demandes d'attribution de logements -une page Facebook mise en place : https://www.facebook.com/cameroon.minhdu -une partie du site web du MINH DU dédiée aux logements sociaux : http://www.minhdu.gov.cm/programmes/logements-sociaux-2

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1		Formation sur l'éthique et la déontologie administrative	Services centraux et déconcentrés	2022	-Secrétariat Général -Direction des Affaires Générales -CMLCC	Une session de formation organisée à l'attention de 78 personnels du MINH DU sur l'exécution du budget
2	Changer les mentalités, les habitudes et les attitudes	Renforcement des capacités des membres de la CMLCC en techniques d'investigations	Services centraux	Du 23 au 25 octobre 2022	-Contrôle Supérieur de l'Etat -CONAC -CMLCC	La Présidente de la CMLCC a participé à un atelier d'évaluation des activités des CLCC organisé par la CONAC
3		Création d'un lien sur le site du MINH DU relatif à la CMLCC	Services centraux	2022	-CMLCC -CELCOM -Cellule Informatique	Un lien créé sur le site du MINH DU : www.minhdu.gov.cm/lutte-contre-la-corruption Email : clc.minhdu@gmail.com

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Créer des conditions pour rendre les acteurs du Secteur moins vulnérables à la corruption	Proposition de l'extension des primes à l'ensemble du personnel	Services centraux et déconcentrés	2022	-DAG -CMLCC	Primes de rendement distribuées à 393 personnels du MINHDU
2		Equiper des services en mobilier de bureau et matériel informatique	Services centraux et déconcentrés	2022	Tout le Ministère	Les différents services du MINHDU équipés en mobilier de bureau et matériel informatique

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Développer la résistance à la corruption	Proposition des décorations aux agents méritants	Services centraux et déconcentrés	2022 et années suivantes	-Secrétariat Général -CELCOM -CMLCC	06 personnels du MINHDU ont reçu des médailles en 2022
2		Encouragement des bonnes pratiques et des personnes intègres	Services centraux et déconcentrés	2022 et années suivantes	-Secrétariat Général -CELCOM -CMLCC	-Des lettres de félicitations adressées à 03 personnels -Des primes pour travaux spéciaux accordées à certains personnels

B. Les activités du Ministère des Marchés Publics (MINMAP)

Les activités de la CMLCC pour l'année 2022 ont été conduites suivant les axes stratégiques ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Prévenir la corruption, stimuler la bonne gouvernance et responsabiliser les acteurs dans le Secteur des Marchés Publics	Mise en œuvre du cadre institutionnel et normatif relatif au Code des Marchés Publics	Territoire national	2022	Commissions de Passation des Marchés -MO et MOD -Soumissionnaires	Proximité renforcée avec les acteurs
		La passation des Marchés en ligne à travers la plateforme COLEPS				La célérité, la transparence des procédures et l'amélioration de la gouvernance effectives
		Formation de 141 acteurs à l'utilisation de l'outil COLEPS				-SIGAMP -Les prestataires de services -CPM

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Promouvoir les bonnes pratiques dans le domaine des Marchés Publics	Formation continue des personnels de la CMLCC	Ebolowa	Juillet et décembre 2022	Membres de la CMLCC	Personnel outillé sur les bonnes pratiques
		Sensibilisation des acteurs pendant les missions d'investigations	Territoire national	2022	-Délégations Régionales et Départementales -CIPM (Présidents, Secrétaires, Représentants MO/MOD au sein des CIPM	Personnel et acteurs outillés sur les bonnes pratiques et les méfaits de la corruption

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer le cadre et les conditions de travail du personnel	Equipement en matériels de bureau	MINMAP	Juillet – décembre 2022	Services centraux et déconcentrés (Délégations Régionales et Départementales)	Services équipés
		Systématisation du départ à la retraite des agents	Services centraux et déconcentrés	2022		Personnel motivé

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Encourager le personnel à faire preuve de plus de professionnalisme et d'intégrité dans l'accomplissement de ses fonctions	Lettres de félicitations	Services centraux et déconcentrés	2022	Services centraux et déconcentrés	Personnel motivé
2		Prime de rendement	Services centraux et déconcentrés	Chaque trimestre	Tout le personnel	
3		Primes pour heures supplémentaires	Services centraux et déconcentrés		Personnel non fonctionnaire et sans poste de responsabilité	
4		Indemnités de téléphone	Responsables du MINMAP		DG, DA, SD, CS	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

C. Les activités du Ministère des Travaux Publics (MINTP)

Au cours de l'Année 2022, le MINTP a mené les activités de LCC présentées dans les tableaux ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Prévenir les risques de corruption	Actualisation et vulgarisation des Manuels de Procédures Administratives, du Manuel des Constructions Civiles et du Manuel de Procédures de Gestion des Ressources Transférées aux CTD	Territoire National	2022	Tous les services et partenaires du MINTP	- Manuels de procédures transparents disponibles dans tous les services du MINTP à l'adresse suivante : www.mintp.gov.cm - Messages de sensibilisation diffusés.	Satisfaction des partenaires du MINTP, consécutive à l'accès direct à l'information officielle
2		Réinstauration des fiches de traitement des dossiers				-Traçabilité dans le traitement des dossiers ; - Réduction du temps de traitement des dossiers ; -Repérage rapide des goulots d'étranglement	
3		- Vulgarisation du traitement des décomptes en guichet unique (suite) ; -Décomptes des missions des collaborateurs désormais effectués par les Ordonnateurs de crédits, les Chefs SAF des Directions Générales ou le Chef de Service des Engagements des Crédits à la DAG	Toutes les Régions			Avril 2022	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
4	Détecter et corriger en interne les failles assimilables à des actes de corruption	Mission de vérification du respect des bonnes pratiques professionnelles et éthiques dans certaines structures et projets du MINTP	Yaoundé	2022		Contribution au management des structures et projets, par une vérification régulière de la bonne tenue de la liasse documentaire	Nécessité de la régularité des missions de contrôle de ce type au regard des manquements constatés
5		Mission d'audit interne des ressources transférées aux CTD dans le cadre des Programmes 2019, 2020 et 2021 d'entretien et de protection du patrimoine routier national sur financement MINTP/Fonds routier.	Réseaux Nord et Sud (cf. Divisions territoriales des services déconcentrés du MINTP)	2022	Services déconcentrés du MINTP et Mairies concernés	Manquements dans la tenue de la liasse documentaire de certains projets détectés	Constat du déficit de collaboration entre certains Maires et les Services déconcentrés du MINTP

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Changer les mentalités et vulgariser les bonnes pratiques professionnelles	Mise en garde des personnels par les hauts responsables sur l'usage frauduleux de leurs identités pour extorquer des informations sur les services du MINTP	Yaoundé	Août 2022	Tous les services du MINTP	Données internes du MINTP protégées contre toute forme de manipulation	Actions spontanées, en réaction aux manœuvres des arnaqueurs de tous bords

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Rendre les acteurs du Secteur moins vulnérables à la corruption	Visites par le MINTP des bureaux des collaborateurs	Immeuble Emergence et autres	Janvier 2022	Services centraux et déconcentrés du MINTP.	-Conditions de travail identifiées ; -Organisation des personnels améliorée ; -Mesures d'hygiène et de salubrité observées ; -Personnel assidu
2		Dotation en crédits des responsables des services centraux et déconcentrés jusqu'au rang de Sous-Directeur	Yaoundé et Régions	2022	Services centraux et déconcentrés du MINTP	Crédits de fonctionnement pour achat des fournitures de bureaux, de carburant et frais de mission mis à la disposition des responsables
3		Réfection et maintenance des bâtiments abritant certains services du MINTP	Tout le pays	2022	Services du MINTP	Cadre de travail des personnels amélioré
4		Sécurisation de l'environnement et du cadre de travail par une société de gardiennage	Yaoundé	2022	Services centraux	Environnement et sécurité au travail améliorés

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Développer la résistance à l'attrait de la corruption, en proposant de nouveaux référents dont les générations futures peuvent s'inspirer	Déploiement des nouveaux responsables et prise en mains nouvelle des dossiers	Yaoundé	Février, juin et juillet 2022	Services centraux	Nouveaux responsables déployés

Sous-section 3. Les Ministères en charge des Secteurs Educatif, Social et Culturel

Dans le cadre du présent Rapport, les activités de lutte contre la corruption et les infractions assimilées menées par ces Ministères en 2022 ne porteront, dans cette rubrique que sur les axes Prévention, Education, Conditions et Incitation.

I. Les Ministères en charge du Secteur Educatif

Il faut distinguer les Ministères en charge de la formation initiale et ceux en relation avec le monde professionnel.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

A. Les Ministères en charge de la Formation Initiale

Ils regroupent le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) et le Ministère des Sports et de l'Education Physique (MINSEP). En 2022, seul le MINESEC n'a pas transmis son rapport d'activités à la CONAC.

1. Les activités du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB)

En 2022, le MINEDUB a mené les activités de lutte contre la corruption qui sont résumées dans les tableaux ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1.	-Lutter contre la perception des frais illicites -Garantir l'intégrité dans la gestion des crédits de fonctionnement des Ecoles primaires publiques ; -Vérifier la disponibilité du Paquet Minimum en quantité et en qualité avant la rentrée scolaire	-Formation des Directeurs d'Ecoles Publiques ; -Information des autorités administratives, des Maires ; -Saisine des Autorités administratives et des Responsables des services déconcentrés du MINAT, du MINMAP, du MINEPAT et du MINFI	Les 10 Régions, les 58 Départements et les 360 Communes d'Arrondissement	Du 29 août au 03 septembre 2022 et déploiement de la Brigade de lutte contre la corruption du 05 au 20 septembre 2022	MINEDU B MINAT MINFI DREB DDEB IAEB	-10 Délégués Régionaux, 58 Délégués Départementaux, 360 IAEB, soit 100% des acteurs relais, et 13 968 sur 16 404 Directeurs d'Ecoles Publiques, soit 85, 14% des acteurs destinataires ont pris part à cette phase d'implémentation des IRR, -27 000 affiches des messages sur la gratuité de l'Ecole Primaire Publique visibles dans les sites des écoles visitées	Au sujet du point relatif à la lutte contre la perception des frais illicites, l'on peut dire que le bilan a été positif, car jusqu'à date, aucun Directeur d'Ecole Primaire Publique n'a été pris en flagrant délit de perception de frais illicites

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	-Former les Directeurs d'Ecoles Primaires Publiques à l'atteinte des objectifs assignés à la lutte contre la corruption -Promouvoir l'éthique chez les élèves	-Organisation des Ateliers de formation à l'intention de 16 404 Directeurs d'Ecoles Primaires et Maternelles ciblées -Création des Clubs Anti-Corruption	-Chefs-lieux des Communes d'Arrondissement -Les Régions et les Départements	29 août au 03 sept. 2022	MINEDUB DREB DDEB IAEB Autorités administratives et municipales	13 968 Directeurs des Ecoles Primaires et Maternelles publiques des Communes sont formés à l'approche IRR, soit 85.14%	La forte participation des Directeurs d'Ecoles Publiques aux ateliers de formation marque leur prise de conscience collective et définitive sur la nécessité de lutter contre la corruption

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Livrer le Paquet minimum en quantité et en qualité avant la rentrée scolaire et garantir l'intégrité dans la gestion des crédits de fonctionnement des Ecoles Primaires Publiques afin d'atténuer la vulnérabilité du système	Saisine des Autorités administratives et Responsables des services déconcentrés du MINATD, MINMAP, MINEPAT et du MINFI	Les Régions et les Départements	28 août au 03 septembre 2022	Maires, TPG et Directeurs des Ecoles Primaires Publiques	Il convient de relever que le paquet minimum a connu des difficultés techniques au niveau du MINFI, notamment l'indisponibilité des cartons de crédit à temps, les titres de créance relatifs à son acquisition sont restés en souffrance au niveau des Contrôles Régionaux des Finances. En conséquence, la quasi-totalité des Communes n'ont pas livré le paquet minimum avant la rentrée scolaire 2022. Toutefois, cette situation qui relève du traitement technique des procédures et diligences y afférentes, a permis à toutes les parties prenantes, notamment la communauté éducative, les élites, les APEE et d'autres bonnes volontés de se mobiliser afin d'assurer le démarrage effectif des cours à la date du 05 septembre 2022, jour de rentrée, nonobstant l'absence du paquet minimum.	Bien que le paquet minimum n'ait pas été livré à temps, il a connu une amélioration significative en qualité et en quantité et des dispositions ont été prises pour renforcer l'intégrité des crédits de fonctionnement des Ecoles Primaires Publiques dont la gestion a été transférée, du niveau départemental à celui de l'arrondissement, pour réduire les poches de déperditions identifiées dans le circuit du traitement de la dépense y afférente.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

2. Les activités du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)

Ce département ministériel a mené ses activités de LCC autour des axes stratégiques suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Combattre le rançonnement des usagers	Rotation permanente des personnels de la DCAA	MINESUP	2022	DCAA	Personnel redéployé	Usagers mieux servis

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Recadrer les personnels	Réunion de coordination	MINESUP	2022	DCAA	Les personnels mieux informés des éventuelles sanctions	Circulation fluide des usagers
2	Sensibiliser les usagers	Apposition des affiches anti-corruption	MINESUP 13 ^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2	2022	DCAA	Les usagers sont informés de la gratuité du service public au MINESUP	RAS
3	Former les membres de la Cellule à la rédaction des rapports à adresser à la CONAC	Participation à un séminaire atelier y relatif	Ebolowa	Décembre 2022	ST/ CLCCPEES	Maîtrise du canevas de rédaction des rapports à transmettre à la CONAC	Recommandations de l'atelier mises en pratique

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer les conditions de travail des personnels de l'IGS/MINESUP	Achats et distribution de quelques consommables et du matériel de bureau	MINESUP	2022	IGS	-Cadre de travail amélioré - Dossiers traités avec célérité -Règles éthiques et déontologiques observées ; -Usagers mieux accueillis	Toutes ces actions ont été réalisées grâce aux provisions budgétaires de l'IGS. Toutefois, il convient de relever que la totalité des besoins n'est pas encore couverte

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Attribuer des gratifications au personnel méritant	Octroi des primes aux meilleurs personnels	MINESUP	2022	DCAA	Nombre de dénonciations en baisse	Célérité dans le traitement des dossiers

3. Les activités du Ministère des Sports et de l'Education Physique (MINSEP)

Ce Département Ministériel a mené ses activités de lutte contre la corruption autour des axes suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	-Prévenir les actes constitutifs de faits de corruption dans le déroulement du service aux usagers	Renforcement des capacités des nouveaux responsables de la CMLCC sur les outils et techniques de LCC	Salle des conférences du MINSEP	13 juillet 2022	-CMLCC -IGS	Niveau de corruption au sein du MINSEP diagnostiqué
2	Prévenir les atteintes à la fortune publique	Séminaire de restitution et de vulgarisation des travaux de l'atelier d'évaluation des CLCC tenu à Ebolowa les 23, 24 et 25 novembre 2022	Salle des conférences du MINSEP	14 décembre 2022	Tous les services	Niveau d'atteintes à la fortune publique au sein du MINSEP diagnostiqué
3	Améliorer le Suivi-Evaluation des activités du MINSEP sur la LCC	Formation des membres de la Cellule sur : -l'élaboration d'un plan d'audit ; -la rédaction d'un rapport d'audit interne	MINSEP	Juillet 2022	Services centraux	Techniques d'audit apprises par les membres de la CMLCC
		Désignation des nouveaux responsables des Clubs d'Intégrité	INJS CENAJES Bamenda Garoua Bertoua Dschang	Novembre 2022	Services sous-tutelle et rattachés	Nouveaux responsables désignés
4	-Améliorer le dispositif pour recueillir les dénonciations -Diffuser les informations sur l'audit de la gestion de la fortune publique	Publication du Numéro vert : 650 21 12 40 et de l'adresse électronique : cmlcc2022.minsep@gmail.com pour dénoncer les actes de corruption	MINSEP	Août, Octobre 2022	Services centraux, déconcentrés, rattachés et sous-tutelle	Numéro vert et adresse électronique publiés

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
5	Diffuser le manuel de procédures du MINSEP	Distribution du manuel de procédures dans les structures du MINSEP	MINSEP	Septembre 2022	Services centraux	Manuel de procédures du MINSEP publié
6	Encourager les efforts des agents dans le traitement diligent des dossiers	Instauration des fiches navettes pour le suivi du traitement des dossiers	MINSEP	Février, avril et juin 2022	Services centraux, déconcentrés et rattachés du MINSEP	Traitement plus diligent des dossiers observé (À mettre en Prévention)

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Promouvoir les agents méritants	Nomination des Cadres méritants à des postes de responsabilité	MINSEP	Février, avril et juin 2022	Services centraux, déconcentrés et rattachés du MINSEP	Responsables promus plus motivés

B. Les Ministères en charge de la formation professionnelle

On retrouve sous cette rubrique le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI). Tous deux ont transmis leur rapport à la CONAC comme en 2021.

1. Les activités du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)

Elles sont résumées dans les tableaux ci-après :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Evaluer la mise en place des clubs d'intégrité et sensibiliser les responsables des structures publiques et privées qui n'en disposent pas encore	Suivi de la mise en place des clubs d'intégrité dans les Centres de formation professionnelle publics et privés des Départements ci-après : Lékié, Mbam et Inoubou, Mefou et Afamba, Nyong et So'o (Région du Centre) ; Mifi, Koung-Khi (Région de l'Ouest) ; Sanaga-Maritime, Wouri (Région du Littoral) ; Océan, Vallée du Ntem, Mvila (Région du Sud) ; Mbéré, Vina (Région de l'Adamaoua) ; Mayo-Louti, Benoué (Région du Nord)	Les services déconcentrés	Nov 2022	Structures publiques et privées de formation professionnelle	46 structures sur les 138 sensibilisées ont effectivement mis en place des clubs d'intégrité	Plusieurs Responsables sensibilisés tardent à mettre en place les Clubs d'Intégrité dans leurs structures
2	Identifier les pratiques de Corruption au sein des structures du MINEFOP	Elaboration de la cartographie des risques de corruption au MINEFOP		Nov. 2022	DDEFOP/ SM et DDEFOP/ KK	Cartographie des risques de corruption au MINEFOP élaborée	RAS

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Former les membres des CMLCC sur les outils et les méthodes modernes qu'offre la norme internationale ISO 37001.	Participation aux sessions de formation organisées par l'ANOR sur le thème : « l'apport de la norme iso 37001 applicable au système de management anti-corruption »	Ebolowa et Kribi	Du 06 au 17 Juin 2022	Président CLCC/MINEFOP et 02 Membres de la CLCC	03 responsables du MINEFOP ont été formés sur les concepts, les enjeux sociaux et les risques organisationnels encourus du fait de la corruption
2	Renforcer les capacités des Présidents des CLCC en acquérant les bonnes pratiques dans la Lutte Contre la Corruption	Participation effective à l'atelier de formation des Présidents de CLCC à l'occasion de la sixième édition de la Journée Africaine de la Lutte Contre la Corruption	Ebolowa	Du 08 au 18 Août 2022	Président CLCC/MINEFOP	25 codes de conduites ont été examinés par les participants.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de travail du personnel	Réhabilitation de certaines commodités dans les services (toilettes, téléphones, wifi...)	Yaoundé	Octobre 2022	Services Centraux	Nouvelles commodités mise en place (toilettes, téléphones, wifi...)

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer les performances du MINEFOP	Distinctions honorifiques décernées à certains personnels du MINEFOP	Yaoundé	17 Mai 2022	Services Centraux	Une médaille de Chevalier du Mérite Camerounais décernée à un personnel	Personnel motivé

2. Les activités du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)

Les axes stratégiques suivants ont constitué les activités menées par le MINRESI en 2022 :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Identifier les foyers potentiels de corruption au niveau de l'administration centrale et des Instituts sous tutelle du MINRESI	Tenue d'un atelier permettant d'identifier de potentiels foyers de corruption et de collecter des données dans l'optique d'élaborer une cartographie des risques du MINRESI	MINRESI	15 septembre 2022	-CMLCC CLCC de : -ANRP -IRGM -IRAD -IMPM -MIPROMALO -CNE	-Les foyers potentiels de corruption ont été identifiés -Les données en vue de l'élaboration d'une cartographie des risques ont été collectées	La cartographie est en cours d'élaboration
2	Prévenir les dérives liées à une gestion administrative peu orthodoxe	Etablissement et port systématique des badges	MINRESI	Badges disponibles depuis le 31 décembre 2022 et valables jusqu'au 31 décembre 2024 (2 ans)	Tout le personnel du MINRESI	-Badges disponibles -Personnel identifiable dans l'enceinte du MINRESI	La sensibilisation doit continuer car le port systématique du badge n'est pas encore un réflexe chez certains

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Faire coacher les membres de la CLCC du MINRESI par la CONAC	Participation à un Atelier de formation des responsables des CLCC aux référentiels du Commonwealth	Ebolowa	14 et 15 juillet 2022	Les Présidents des CLCC (ministérielles et des Instituts sous tutelle)	Responsables formés et connaissances acquises	Les recommandations formulées pendant cet atelier ont été prises en compte par la CLCC du MINRESI et sont en cours d'implémentation par certaines CLCC des Instituts sous-tutelle
2	Renforcer les capacités des membres des CLCC du MINRESI et des organismes sous-tutelle par les responsables de la CLCC du MINRESI	Participation des membres des CLCC du MINRESI à un Atelier de restitution des acquis sur les méthodes et techniques de LCC et de promotion de la gouvernance ainsi que sur la méthodologie de la rédaction des rapports à transmettre à la CONAC	MINRESI	15 décembre 2022	-CMLCC -Les responsables des CLCC de : -ANRP -IRGM -IRAD -IMPM -MIPROMALO -CNE	La maîtrise des techniques et stratégies de LCC liées aux référentiels Commonwealth pour le changement de mentalités des membres des CLCC et des agents publics	RAS

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Aménager des conditions susceptibles de rendre le personnel moins vulnérable à la corruption	Paiement des primes de rendement à l'ensemble du personnel	MINRESI	Toute l'année 2022	Tous les services centraux	Le personnel semble très peu vulnérable aux actes de corruption des usagers	Malgré la situation économique, le MINRESI fait de son mieux pour que ces avantages soient régulièrement accordés au personnel
2	Améliorer les conditions de travail	Acquisition du matériel et du mobilier de bureau (tables, chaises, ordinateurs)	MINRESI	Toute l'année 2022	Les services ayant dressé leurs états de besoins à temps	Matériel de travail affecté aux services ayant émis leurs états de besoin	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

II. Les Ministères en charge du Secteur Social

Dans cette catégorie se retrouvent : le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) et le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS). En 2022, les six Départements Ministériels ont transmis leurs rapports d'activités à la CONAC, contre cinq en 2021.

A. Les activités du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)

Les activités du MINSANTE sont résumées dans les tableaux ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Résultats obtenus
1	Réduire les opportunités de corruption dans le système de santé au Cameroun	Réorganisation des structures de LCC du Ministère de la Santé Publique	Services centraux	11 octobre 2022	-Décision N°7139/D/MINSANTE/CAB constatant la composition de la CMLCC ; -Correspondances adressées aux Délégués Régionaux de la Santé Publique et aux Directeurs des hôpitaux de 2 ^e et 3 ^e catégorie pour la redynamisation des Cellules Locales et la transmission de leurs rapports d'activités ; -Lettres Circulaires au DRSP et Directeurs d'Hôpitaux pour la prise en compte du financement des activités des CLCC dans la répartition des ressources.
2	Mettre en œuvre les mesures de transparence	-Installation des caméras de surveillance dans tout le bâtiment central du MINSANTE ; -Installation des plaques signalétiques pour l'orientation des usagers ; -Tenue de réunions de coordination dans toutes les structures de Santé ; -Tenues des séances d'éducation, de communication et d'Information des personnels ECI et des usagers dans les formations sanitaires ; -Affichage des informations sur les panneaux au sein des formations sanitaires	Services centraux	2022	-La circulaire N°D36-09/LC/MINSANTE/ CMLCC du 27 janvier 2014 du MINSANTE est suivie dans les FOSA et régulièrement évaluée au cours des missions d'inspection ; -Le port du badge et des tenues de travail est effectif ; -Les prix des actes et des médicaments ainsi que les voies de recours des malades en cas d'abus sont affichées ; -Les coordonnées de la CONAC, de la CLCC et des Comités de Lutte Contre la Corruption des hôpitaux sont affichées dans la majorité des structures de santé ; -Les malades sont mieux informés de leurs droits et dénoncent les mauvaises pratiques ; -Les usagers effectuent tous les paiements dans les caisses ; -Le personnel et les usagers sont mieux informés

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Résultats obtenus
2'	Mettre en œuvre les mesures de transparence	Conception d'un logiciel pour un partage équitable des quotes-parts basé sur la production de l'hôpital			-Les recettes des hôpitaux sont mieux suivies ; -La répartition des primes, gratifications et quotes-parts est davantage juste et équitable ; -Les remous et les revendications des personnels sont de moins en moins fréquents dans les hôpitaux ; -Le taux d'erreur de calculs est réduit
		Proposition aux hôpitaux de « l'outil indice », un support de notation et de motivation des personnels par le Projet PBF (Financement Basé sur la Performance)			-L'outil indice est étendu à tous les hôpitaux sous contrat PBF
		Automatisation de la production des actes de carrières			- Plus de 17 000 actes de carrières sont produits -Le retrait des actes est déconcentré ; -La prise en charge salariale mensuelle des fonctionnaires nouvellement intégrés est systématisée ; -Les rappels en mémoire sont automatiquement payés
3	Gérer les dénonciations de manière efficace et efficiente	Statuer en tant que de besoin sur les dénonciations et les plaintes des patients			-15 dénonciations ont été collectées au niveau central et traitées ; -05 missions d'investigations suites aux dénonciations ont été effectuées

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Résultats obtenus
1	Sensibiliser le personnel de santé et les usagers aux méfaits de la corruption	Affichage, à l'attention des malades, de messages de sensibilisation sur la lutte contre les pratiques de corruption dans les formations sanitaires	Formations sanitaires	2022	-Des messages incitant les malades à exiger un reçu pour tout paiement ainsi que leur présence permanente dans les hôpitaux et les différents services de santé sont affichés ; - Des messages indiquant la gratuité des services rendus dans les Administrations publiques sont affichés ; -Les coûts des prestations et des médicaments sont affichés dans la plupart des hôpitaux ; -Des séances de sensibilisation des malades sont menées

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Résultats obtenus
2	Former les usagers à l'utilisation de la plateforme numérique de calcul des états de sommes dues	-Formation du personnel à l'utilisation de la plateforme numérique -Formation des usagers à l'utilisation de l'aquarium en ligne dédié au suivi des dossiers de carrières et de soldes : www.dossier.minsante.cm -Vulgarisation du Guide de procédures pour la constitution des dossiers de carrières, de formation et de solde	DRH	2022	Orientation des personnels pour la constitution des dossiers de carrières, de formation et de solde améliorée

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer les conditions de travail	Acquisition du matériel de travail pour toutes les structures de santé	Hôpitaux publics	2022	-Tricycles, ambulances et motos achetés pour les Régions -Couverture vaccinale améliorée	RAS
		Plaidoyer pour le paiement des arriérés de salaire	Centre de dépistage COVID-19 pour les voyageurs	2022	Arriérés de salaires payés	Les actes de corruption sont réduits

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Résultats obtenus
1	Concevoir un système approprié de valorisation des acteurs méritants du Secteur de la Santé	Elaboration et publication d'une liste des gratifications et autres récompenses	Territoire national	2022	De nombreux personnels ont été promus à des postes de responsabilité
		Remise de distinctions honorifiques et de récompenses aux personnels	Services Centraux et Déconcentrés		Distinctions honorifiques décernées aux personnels
		Octroi de primes spéciales, de récompenses et lettres de félicitations	Services Centraux		-Personnels des hôpitaux sanctionnés positivement (Lettres de félicitations, primes, ...); -Lettres de félicitations remises à d'autres Administrations (MINDEL/MINFI)

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Résultats obtenus
		Remise de primes d'excellence trimestrielles aux personnels de certaines FOSA	FOSA		<ul style="list-style-type: none"> - Personnels motivés - Journée d'excellence célébrée dans certains hôpitaux - Listes des meilleurs personnels affichées ; - Le DRSP de l'Adamaoua a reçu le prix d'excellence pour l'éthique et la gestion rationnelle des finances publiques remis par le groupe « Finance Award » - 08 personnels de l'HR de Ngaoundéré ont reçu les prix d'Excellence du leadership en santé au Cameroun - 90 personnels de santé récompensés lors de la « Health Care Award »

B. Les activités du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)

Le MINPROFF a déployé ses activités autour des axes suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Développer les outils de prévention des risques de corruption	Production et édition de la cartographie des risques de corruption et d'un dépliant sur l'éthique et la déontologie administrative	Yaoundé	Juin 2022	IG	1 000 exemplaires bilingues de la Cartographie des risques de corruption et 1 000 dépliant (500 en français et 500 en anglais) sur l'éthique et la déontologie administrative édités
2	Vulgariser les outils de prévention de la corruption	Distribution de la cartographie des risques de corruption et du dépliant et la déontologie administrative	Tous les services du MINPROFF sur l'ensemble du territoire national	De septembre à octobre 2022	Tous les services centraux, déconcentrés et UTS du MINPROFF	
3	Encourager la dénonciation des cas de corruption	Sessions de sensibilisation des responsables des Services Déconcentrés et des UTS sur l'obligation de placer des boîtes à suggestions	Régions du Centre et de l'Ouest	De mai à octobre 2022	DRPROFF DDPROFF DAPROFF et UTS des Régions du Centre et de l'Ouest	76 Chefs de structures sensibilisées sur la nécessité de mettre en place des boîtes de suggestions

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
4	Faciliter l'orientation des usagers	Sessions de sensibilisation des responsables des Services Déconcentrés et des UTS sur l'obligation de mettre les plaques de signalisation bilingues			UTS des Régions du Centre et de l'Ouest	32 Directeurs de CPFF sensibilisés sur la nécessité d'afficher les plaques de signalisation bilingues
5	Promouvoir la bonne gestion financière	Sessions de sensibilisation des responsables des Services déconcentrés et des UTS sur une gestion transparente	Régions du Centre et de l'Ouest	Novembre 2022	CPFF de Yaoundé 1 ^{er} 2, 3, 4, 5, 6 et 7	07 Directeurs de CPFF évalués

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Eduquer le personnel sur la bonne gouvernance	Renforcement des capacités des responsables sur l'élaboration et la tenue des documents de planification	Yaoundé	15 juin 2022	Services Déconcentrés basés dans le Mfoundi	-31 personnels formés -une matrice du plan d'action et de rapport d'activités élaborée et adoptée	RAS
2	Former les personnels du MINPROFF sur la protection de la fortune publique	Séminaire de formation des Ordonnateurs Délégués, Secondaires et des membres de la CLCC sur la protection de la fortune publique	Yaoundé	Du 30 juin au 1 ^{er} juillet 2022	Services centraux et déconcentrés basés dans le Mfoundi, la CLCC, la Comptabilité-Matières et le Contrôle Financier Spécialisé	52 personnels formés	Cet atelier a bénéficié de l'expertise de la CONAC, du CONSUPE et du MINFI
3	Imprégner les membres de la CLCC des référentiels du Commonwealth sur la LCC	Session de restitution de l'Atelier d'Ebolowa	Yaoundé	15 juillet 2022	CLCC	-09 membres de la CLCC et 03 Cadres imprégnés -Documents distribués	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
4	Redynamiser les CLCC	Restitution de l'Atelier destiné aux Présidents des CLCC sur la redynamisation des Cellules		07 décembre 2022			
5	Edifier le personnel sur les risques de corruption, l'éthique et la déontologie administrative	Atelier régional d'appropriation de la Cartographie des risques et du dépliant sur l'éthique et la déontologie	Bafoussam	07 octobre 2022	Structures du MINPROFF basées dans la Région de l'Ouest	-30 personnels sensibilisés -Cartographie des risques de corruption et dépliant distribués aux personnels	RAS

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de travail des personnels	Acquisition du matériel roulant et des ordinateurs	Yaoundé	De janvier à décembre 2022	Services centraux et déconcentrés	04 véhicules, 15 motos et 30 ordinateurs acquis
		Réhabilitation de certains services déconcentrés et UTS	Les 10 Régions	De janvier à décembre 2022	-DDPROFF-Vina, CPFF Banyo, Tibati, Tignère, Meiganga -DDPROFF Haut Nyong, Lom et Djerem, Kadei -DRPROFF CE, CPFF Minta, Bafia, Mfou -DDPROFF Mayo Danai, Mayo Kani, CPFF Mora, Tokombéré, Yagoua, Kaélé -CPFF Edéa, Yabassi, Nkongsamba -DDPROFF Faro, Mayo Rey, CPFF Tcholliré, Guider -DDPROFF Boyo, CPFF Kumbo, Fundong -DDPROFF Bamboutos, Hauts Plateaux, DAPROFF Bafoussam 1 ^{er} CPFF Bandjoun -DDPROFF Mvila, Dja et Lobo, CPFF Bipindi, Meyomessala, Sangméléma, Lokooundje et Olamze -DDPROFF Lebialem, Ndian, Fako, -CPFF Kombo Itindi, Banguem, Kumba, Isanguele, Bamusso	1 DRPROFF, 14 DDPROFF, 29 CPFF et 1 DAPROFF réhabilités
		Equipement des services déconcentrés et UTS	Régions du Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-Ouest	De janvier à décembre 2022	-DAPROFF Sa'a, Yaoundé III, Yaoundé VII, Deuk, Douala II, Douala IV, Douala V, Momo, Nwa, Ngie, Foumbot, Zoétéle -DDPROFF Nyong et So'o, Mfoundi, Lékié, Nyong et Kélé ; Boumba et Ngoko, Lom et Djerem, Kadéi, Mayo Tsanaga, Logone et Chari, Mayo Danai, Mayo Kani, Sanaga Maritime, Mayo rey, Boyo, Ndonga Mantung, Ngog-Ketunja, Bui, Noun, Koung-Khi, Bamboutos, Hauts-Plateaux, Menoua, Dja et Lobo, Vallée du Ntem, Océan, Ndian, Fako, -DRPROFF/O, Sud-Ouest ; CPFF Mora, Nkongsamba, Tcholliré, Mbouda, Haut-Nkam	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
		Sécurisation de certains services déconcentrés et UTS	Région de l'Est	De janvier à décembre 2022	CPFF Abong-Mbang	CPFF sécurisé

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Promouvoir les personnels aux postes de responsabilité	Nomination des responsables aux postes de responsabilité	Yaoundé	Décembre 2022	-Services Centraux : Cellules rattachées au SG et DT -Services déconcentrés : DRPROFF DDPROFF DAPROFF -UTS : COPP	-80 cadres promus Chefs de Service -03 cadres nommés Chefs de Bureau -14 Chefs de Services promus Sous-Directeurs	RAS
2	Encourager le travail bien fait	Octroi des primes pour travaux spéciaux aux personnels	Tous les Services du MINPROFF sur l'ensemble du territoire	Janvier février 2022	-Services centraux -Services déconcentrés	Tous les personnels en ont bénéficié	RAS
3	Proposer le personnel aux distinctions honorifiques	Remise des médailles à certains personnels distingués	Yaoundé	20 mai 2022	IG, SG et DT	07 personnels décorés	-01 Officier et 01 Chevalier de l'Ordre National de la Valeur -01 Officier et 04 Chevaliers de l'Ordre National du Mérite Camerounais

C. Les activités du Ministère des Affaires Sociales (MINAS)

Elles se sont déroulées suivant les axes stratégiques de l'outil PrECIS ci-après :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Informer et sensibiliser les partenaires et les personnels sur les méfaits de la corruption	-Contrôler la gestion des dotations budgétaires -Evaluer le niveau de mise en œuvre de la LCC -Vérifier le niveau de connaissance des procédures et autres textes applicables inhérents à la bonne gouvernance	Région du Sud : -Ebolowa -Kribi -Ambam -Sangmélina	Du 26 mars au 08 avril 2022	-01 DR -04 DD (Mvila, Dja et Lobo, Vallée du Ntem et Océan) -01 CAED -01 Foyer Baka -28 Centres Sociaux -23 Services d'Action Sociale	-55 structures visitées -06 OSP contrôlées -25 séances de travail tenues -près de 150 personnels et partenaires sensibilisés sur la LCC
			Région de l'Est : -Bertoua -Batouri -Abong-Mbang -Yokadouma	04 au 16 juillet 2022	-01 DR -04 DD (Lom et Djerem, Haut Nyong, Boumba et Ngoko et Kadey) -01 Centre d'Accueil des Mineurs -33 Centres Sociaux -28 Services d'Action Sociale	65 structures visitées et contrôlées
2	Améliorer la qualité du service fourni aux usagers, optimiser les ressources disponibles et respecter les normes et règles administratives	Organisation des premières conférences trimestrielles d'évaluation des Structures du niveau central du MINAS	Yaoundé (Services centraux)	07 au 10 juin 2022	-05 Directeurs -13 Sous-Directeurs -09 Chefs de Cellules -36 Chefs de Services -20 Chargés d'Etudes Assistants -19 Chefs de Bureau	14 services contrôlés et évalués
3	Se rapprocher des usagers ayant dénoncé des actes de corruption	Investigations à travers la descente sur les lieux, l'écoute des différents protagonistes et la sensibilisation	Ntui	11 au 17 avril 2022	-DDAS Mbam et Kim -01 association des personnes handicapées (partie plaignante)	20 personnels sensibilisés sur la bonne gestion du bien public
			Douala	09 au 15 mai 2022	CS Bonamoussadi Douala 5ème ^{me}	03 personnels sensibilisés sur la bonne gouvernance
			Tiko	25 au 30 juillet 2022	-DDAS Fako -Orphelinat « Orphanage of NationsTiko »	10 personnels et partenaires sensibilisés

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Identifier les risques	Lancement des IRR sur la sécurisation des recettes non fiscales dans les Institutions publiques et UTO	Douala	10 et 11 mai 2022	-Home ateliers -Centres d'accueil et d'observation (CAO) de Bépanda -CESO Camp Yabassi, Edéa, Japoma, Déido I, Makéa, Douala II- Yabassi et Nylon	10 responsables formés au respect scrupuleux des articles contenus dans l'arrêté n° 033/PM du 05 mars 2003 fixant l'assiette et les modalités d'utilisation des recettes des institutions spécialisées du MINAS
		Evaluation des IRR sur la sécurisation des recettes non fiscales dans les Institutions publiques et UTO	Douala	05 au 15 septembre 2022		10 responsables évalués
2	Renforcer les capacités des responsables des institutions spécialisées et Chefs de Centres Sociaux	Formation sur les procédures d'organisation des contrôles et d'audit dans les services déconcentrés, UTO et œuvres sociales privées	Yaoundé	19 et 20 avril 2022	-10 Chefs de Brigades Régionales du Contrôle de l'Action Sociale -07 Chefs de Centres Sociaux de la Région du Centre -10 Cadres de l'IG	Capacités des personnels renforcées dans le cadre de l'organisation des contrôles et de l'audit
3	Concevoir, produire et vulgariser des affiches véhiculant des messages de sensibilisation de LCC	Production, validation et distribution de 2000 exemplaires élaborés dans trois modèles différents	Yaoundé	19 avril 2022	Services centraux et les 10 DRAS	Tous les Services des DRAS sensibilisés
4	Sensibiliser les usagers et personnels du MINAS sur la LCC	Affichage des messages anti-corruption dans les services centraux et les 10 Délégations Régionales des Affaires Sociales (DDAS et UTO)	Services centraux et déconcentrés	Avril à septembre 2022	-Services centraux -Services déconcentrés -Unités Techniques Opérationnelles	Tous les personnels et les usagers du MINAS sensibilisés
5	Rendre public le Guide d'orientations normatives et pratiques pour le fonctionnement, le suivi, l'évaluation et le contrôle des Institutions d'encadrement des personnes socialement vulnérables	Atelier intersectoriel de vulgarisation du Guide d'orientations normatives et pratiques pour le fonctionnement, le suivi, l'évaluation et le contrôle des Institutions d'encadrement des personnes socialement vulnérables	Bertoua	05 et 06 juillet 2022	Responsables et personnels DRAS-EST soit : -DRAS DDAS (04) -Directeur CAMB -Chef/BRCAS et 02 Contrôleurs Régionaux -Chefs de Services Régionaux (05) -Chefs SASO (04) -Responsables OSP (03)	Une trentaine de participants sensibilisés et ayant reçu la version électronique du Guide

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer le cadre et les conditions de travail des personnels	Equipement des Services	Services centraux Yaoundé	2022	Services centraux et déconcentrés	Matériel informatique acquis

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectif	Activité	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Inciter les personnels à plus d'efforts	Octroi des primes aux professionnels assidus	Services centraux et déconcentrés	Exercice 2022	Services centraux et déconcentrés	Primes octroyées à 1750 personnels
2	Distinguer honorifiquement les personnels les plus méritants	Attributions de distinctions honorifiques	Services centraux	Juillet 2022	-Chef Projet Maroua -Service central et déconcentré -DAG -DSNDS	12 personnels décorés : -06 médailles de l'Ordre National de la Valeur dont 02 titres exceptionnels -06 médailles de l'Ordre du Mérite Camerounais
3	Valoriser les compétences des personnels	Promotion des personnels à des postes de responsabilités	Services centraux	Décembre 2022	-Services centraux -Services déconcentrés -Institutions Spécialisées -UTO	- 232 personnels nommés aux postes de Sous-Directeurs, Directeurs des Institutions Spécialisées, Chefs de Service de l'Action Sociale et Chefs de Bureau -14 personnels désignés intérimaires

D. Les activités du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC)

Les activités de LCC du MINJEC, en 2022, se présentent ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Promouvoir auprès des jeunes et de tous les citoyens les valeurs républicaines, patriotiques, morales et civiques	-Elaboration du Programme National d'Education Civique -Déploiement des équipes mobiles et des médiateurs communautaires	Territoire national (toutes les Communes)	2022	-Ministères partenaires sectoriels en charge de l'encadrement des jeunes -Organisations de la Société Civile -Services Centraux, Déconcentrés et rattachés du MINJEC -ASCNPD -CNJC	-Programme National d'Education Civique disponible et vulgarisé -Les médiateurs communautaires et des équipes mobiles ont été déployés dans les 30 communes	-Insuffisance de ressources dans tous les secteurs -Nécessité d'accroître les équipes de sensibilisation et le nombre de grands formateurs et formateurs relais

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Promouvoir le patriotisme et l'engagement citoyen des jeunes entrepreneurs et de leurs accompagnateurs ou encadreurs	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement des capacités des responsables des Services Centraux, Déconcentrés, Rattachés et sous-Tutelle -Réarmement moral civique et entrepreneurial des jeunes inscrits à l'Observatoire, au PTS-Jeunes -Formation des grands formateurs du REAMORCE 	<ul style="list-style-type: none"> -CIAP Mutengene -Toutes les Communes 	2022	<ul style="list-style-type: none"> -Services Centraux -Délégations d'Arrondissements, Départementales et Régionales -Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes, d'Arrondissements, de Départements et de Références -CNJC -ASCNPD -Administrations partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Les capacités de tous les responsables des services centraux, déconcentrés, rattachés et sous-tutelle ont été renforcées en réarmement moral, civique et entrepreneurial au CIAP de Mutengene -100 grands formateurs ont été recyclés 	<ul style="list-style-type: none"> -Adhésion et appropriation timide des Administrations partenaires -Nécessité d'intensifier la formation des acteurs de mise en œuvre du PRONEC REAMORCE notamment les : -Grands formateurs -Formateurs -Educateurs relais (Médiateur et membres d'EMAPUR) -Pairs éducateurs

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer l'encadrement et l'accompagnement des jeunes financés ou en attente de financement et les organisations de jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> -Equipement des services centraux, déconcentrés et rattachés en matériels roulant, informatique et mobilier de bureau -Construction et équipement des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes -Production des cartes jeunes biométriques 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les CMPJ des : -Arrondissements -Départements -Régions -ONJ 	2022	<ul style="list-style-type: none"> -CMPJ de Référence, Régionaux, Départementaux et d'Arrondissements -Observatoire National de la Jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> -Des véhicules 4x4 acquis pour les Directeurs et Assimilés et Délégués Régionaux -Tous les Délégués Départementaux et d'Arrondissements ont reçu des motos -Tous les Chefs CMPJ Départementaux et d'Arrondissements ont reçu des motos -Des milliers de cartes jeunes biométriques ont été distribuées sur l'ensemble du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> -Adhésion timide des entreprises partenaires susceptibles d'apporter satisfaction aux aspirations des jeunes dans l'écosystème de la Carte jeune biométrique -Faire un plaidoyer pour accroître le budget -Densifier les partenaires pour enrichir le menu de la Carte jeune biométrique

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Promouvoir l'Excellence et encourager le personnel à être performant dans l'exercice de leurs fonctions	-Organisation du concours du meilleur agent de l'Etat -Remise des distinctions honorifiques	-Services centraux MINJEC -Les 10 Régions	2022	Services Centraux, déconcentrés, rattachés et Projets	-Les meilleurs agents et les meilleurs responsables des Projets élus ont été primés -Des lettres de félicitations attribuées	Tenir compte de ces distinctions lors des promotions du personnel

E. Les activités du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS)

Les activités de lutte contre la corruption se sont déroulées selon les axes stratégiques de l'outil PRECIS ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Consolider la probité des agents des services centraux et déconcentrés	Sensibilisation et suivi de la mise en œuvre du Code de Conduite auprès de certaines structures du MINTSS	Yaoundé	Mars-Juin 2021	Sous-Direction du Courrier, de l'Accueil et de la Liaison, Sous-Direction de la Gestion des Déchets, Produits Chimiques, Toxiques et Dangereux.	Les Cadres et les responsables souscrivent au Code Ethique	Plus de célérité dans le traitement des dossiers
2	Renforcer les compétences des responsables nommés et des cadres de l'IG	Organisation du séminaire de renforcement des capacités en contrôle interne et évaluation des performances du personnel de l'IG	Yaoundé	Du 11 au 12 Juillet 2022	IG	Les personnels sensibilisés sur : -la réglementation et leurs responsabilités par rapport à leur position à l'IG -la conduite d'une mission de contrôle -la rédaction des rapports -le nouveau système d'évaluation des agents publics	Les personnels de l'IG sont désormais capables de conduire des missions de contrôle et de rédiger des rapports
3	Faciliter les dénonciations des actes de corruption dans les services déconcentrés du MINTSS	Mise en place d'un numéro de standard Tél. : 222 230 004 Email : cabinetmintss@yahoo.fr Affichage du numéro du standard dans toutes les Délégations Régionales et Départementales	Yaoundé	Année 2022	Délégations Régionales et Départementales	Canal de dénonciation désormais disponible pour les usagers du MINTSS	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
3	Elaborer un chronogramme de traitement des dossiers	Elaboration d'un Guide de l'Usager	Yaoundé	Année 2022	Tous les services centraux et déconcentrés du MINTSS	Délais de traitement de dossiers par service définis	Les usagers du MINTSS peuvent désormais savoir le temps alloué au traitement de leurs dossiers dans les différents services
4	Améliorer les performances du personnel	Descente inopinée de l'IG une fois par mois dans les services pour une évaluation basée sur la performance et l'intégrité (ponctualité et assiduité)	Yaoundé	Avril à décembre 2022	Services centraux et Délégation Régionale du Centre	-Performances améliorées -Absences et retards en baisse	Plus de célérité dans le traitement des dossiers

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Renforcer les capacités opérationnelles des membres de la CMLCC	Organisation d'un séminaire de renforcement des capacités pour les membres de la CMLCC	Yaoundé	10 août 2022	-CMLCC -Secrétariat Technique	Tous les membres de la CMLCC se sont réappropriés leurs missions et ont pris l'engagement d'être plus visibles sur le terrain	Les membres de la CMLCC sont désormais aptes à jouer pleinement leur rôle
2	Sensibiliser le personnel du MINTSS contre la corruption	Descente des membres de la CMLCC dans certaines structures des services centraux et déconcentrés du MINTSS	Yaoundé Douala Ngaoundéré	Août à novembre 2022	-DAG -Direction des Relations Professionnelles -Direction de la Santé et de la Sécurité au Travail -DRTSS/Littoral -DRTSS/Centre DRTSS/ Adamaoua	Tous les personnels de ces structures sont sensibilisés contre les mauvais actes de corruption et l'impact négatif de la corruption	Les personnels des services connaissent désormais l'impact négatif de la corruption

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Rendre effective la jouissance du droit au congé	-Systématisation des départs en congé des agents -Elaboration des certificats collectifs de départ en congé pour les personnels fonctionnaires et non fonctionnaires	Yaoundé	Janvier à décembre 2022	Services centraux	Départs effectifs en congé de 246 fonctionnaires et non fonctionnaires en service au MINTSS	Tous les personnels en fonction dans les services centraux ont effectivement joui de leur congé annuel accordé en 2022

F. Les activités du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)

Elles ont porté sur les axes stratégiques suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer la traçabilité dans le processus de délivrance des permis environnementaux	Sensibilisation des acteurs intervenant dans le processus de délivrance des permis environnementaux Sensibilisation des opérateurs du Secteur de la Gestion des Déchets	Yaoundé Ngoumou Eséka Ebolowa Ambam	Juin-septembre 2022	Les Services centraux : -IG -Direction des Normes et du Contrôle -Sous-Direction de la Gestion des Déchets, des Produits Chimiques, Toxiques et Dangereux -Sous-Direction du Courrier -Les services déconcentrés : Délégations Régionales et Départementales des Régions du Centre et du Sud	Des cadres de rencontres, d'échanges et de collaboration entre les différentes Délégations mis en place Les opérateurs collecteurs de ferrailles désormais organisés en un GIC pour solliciter la délivrance d'un permis unique ; il en est de même pour les collecteurs des déchets plastiques	RAS
2	Consolider la probité des agents impliqués dans le circuit de gestion des dossiers dans l'Administration Centrale	Sensibilisation de certains personnels	Yaoundé Ngoumou Eséka Ebolowa Ambam	Juin-septembre 2022		Les personnels des services concernés sont imprégnés des règles éthiques	Inspections planifiées et inspections inopinées

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer le processus de délivrance et de gestion des permis environnementaux	Dissémination du cadre réglementaire	Yaoundé Ngoumou Eséka Ebolowa Ambam	Juin- septembre 2022	Les Services centraux : -IG -Direction des Normes et du Contrôle -Sous-Direction de la gestion des déchets, des Produits chimiques, toxiques et dangereux -Sous-Direction du Courrier Les services déconcentrés : Délégations Régionales et Départementales des Régions du Centre et du Sud	-Les différents codes de déchets sont vulgarisés et mis à la disposition du personnel -L'amélioration du processus de délivrance des permis environnementaux

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de travail des acteurs (agents du ministère impliqués dans le processus de délivrance des permis environnementaux)	-Mise à disposition des moyens financiers et techniques pour les acteurs impliqués dans le processus de délivrance des permis environnementaux	Yaoundé	Juillet 2022	Les Services centraux : -IG -Direction des Normes et du Contrôle -Sous-Direction de la Gestion des Déchets, des Produits Chimiques, Toxiques et Dangereux	Meilleure collaboration entre les opérateurs et les agents du Ministère

III. Les Ministères en charge du Secteur Culturel : les activités du Ministère des Arts et de la Culture (MINAC)

Elles se résument de la manière suivante :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Prévenir les cas de corruption	Installation des boîtes à suggestions	Territoire national	Toute l'année	IG DRAC	Boîtes à suggestions disponibles dans les services centraux et déconcentrés
2		Suivi du recouvrement, de la perception et de la sécurisation de la redevance du droit d'auteur et des droits voisins	Yaoundé		DAJ CCOGC	Textes encadrant le recouvrement, la perception et la sécurisation de la redevance du droit d'auteur et droits voisins signés

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de vie des employés et des acteurs culturels	Acquisition et octroi de mobiliers de bureau	Yaoundé	Juin 2022	Services centraux	Les bureaux sont équipés

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Récompenser les personnels et hommes de culture méritants	Octroi de facilités, subventions et appuis aux promoteurs d'événements culturels et aux coordonnateurs de pôles artistiques et culturels au Musée National	Yaoundé et Régions	2022	CT2 DDPA DMN	Facilités, subventions et appuis accordés aux promoteurs d'événements culturels et aux coordonnateurs de pôles artistiques et culturels au Musée National	Personnels et acteurs culturels motivés
		Décoration de certains responsables du MINAC et des acteurs culturels	Yaoundé	Toute l'année	DAG	Décoration décernée à certains responsables du MINAC et acteurs culturels	
		Lettres de félicitations aux personnels méritants				Lettres de félicitations adressées aux personnels méritants	
		Octroi de primes aux personnels				Primes octroyées aux personnels méritants	
		Nomination de personnels méritants à des postes de responsabilité		Février et août 2022		Personnels méritants nommés à des postes de responsabilité	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Section 3. Les activités de prévention menées par les Etablissements Publics et les Entreprises Publiques

Sous-section 1. Les Établissements Publics

Il est présenté sous cette rubrique les activités des Établissements Publics (EP) à caractère administratif (I), des Établissements Publics à caractère scientifique et technique (II) et des Établissements Publics à caractère hospitalier (III).

I. Les Établissements Publics à caractère administratif

Deux Etablissements Publics à caractère administratif seulement ont transmis à la CONAC leur rapport d'activités en matière de lutte contre la corruption pour le compte de l'année 2022. Il s'agit de l'Institut National de la Statistique et le Palais des Congrès.

1. Les activités de l'Institut National de la Statistique (INS)

Les activités de l'INS ont porté sur les axes suivants :

Axe stratégique PRÉVENTION

N°	Objectif	Activité	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Sensibiliser le personnel	Missions de sensibilisation	-Siège de l'INS -Batschenga -Douala -Yaoundé	Du 24 février au 02 mai 2022 -du 09 au 18 août 2022 Du 10 au 15 octobre	-Département des Statistiques Démographiques et Sociales -Département des Statistiques Economiques	-Personnel sensibilisé -Capacités du personnel renforcées sur la réduction des faits de corruption -Agents Enquêteurs et Contrôleurs des opérations de collecte sensibilisés sur l'importance du comportement à adopter lors des descentes sur le terrain

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique ÉDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Eduquer le personnel de supervision des travaux de collecte sur le processus de paiement des agents enquêteurs	Vérification des mauvaises pratiques dans le processus de rémunération des agents enquêteurs	Siège de l'INS	Février 2022	-Département des Statistiques Démographiques et Sociales -DAF	Retard constaté dans le processus pour le paiement de certains agents par un des superviseurs.
2	Renforcer les capacités	Sensibilisation des Superviseurs sur la gestion de la solde des Agents de collecte	-Douala -Yaoundé	Du 24 février au 02 mai 2022 Du 09 au 18 août 2022	Pools de formation des Superviseurs de SEISE et TIC	Comportement des superviseurs amélioré dans le cadre du paiement des frais de facilitations de formation et autres primes ou salaires
3	Améliorer le traitement des Agents	Renforcement des capacités du personnel recruté	-Douala -Yaoundé	Du 24 février au 02 mai 2022 Du 09 au 18 août 2022	CLCC	Bonnes pratiques et concepts clés de la corruption assimilés

2. Les activités du Palais des Congrès de Yaoundé

Les activités du Palais des Congrès se résument ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Informer le personnel sur la mise sur pied des structures de LCC	Sensibilisation (porte à porte, bouche à oreille)	Espaces et bureaux du Palais des Congrès	Tout au long de l'année	Tous les services	La majorité du personnel connaît l'existence et le rôle des structures chargées de la LCC
2	Amener le personnel à éviter de poser des actes de corruption au Palais des Congrès	Sensibilisation (porte à porte, bouche à oreille)	Espaces et bureaux du Palais des Congrès	Tout au long de l'année	Tous les services	Le personnel est édifié sur les mesures préventives de LCC

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Présenter les différentes facettes de la corruption	Echanges	Palais des Congrès	2022	Tous les services	Le personnel maîtrise les différents cas de corruption
2	Présenter les effets néfastes de la corruption au personnel	Séances de causeries éducatives avec le personnel	Palais des Congrès	2022	Tous les services	Contacts physiques entre le personnel et les usagers réduits
3	Présenter les risques encourus par les personnes responsables d'actes de corruption	Séances de causeries éducatives avec le personnel	Palais des Congrès	2022	Tous les services	-Clientélisme et détournement des usagers moins élevés -Plaintes des usagers en baisse

II. Les Établissements Publics à caractère scientifique et technique

Les Universités d'Etat sont les Établissements publics à caractère scientifique qui ont transmis à la CONAC le rapport de leurs activités de lutte contre la corruption.

A. Les activités des Universités d'Etat

Sur les huit Universités d'Etat fonctionnelles en 2022, seules les Universités de Bamenda, Buéa, Douala, Maroua et Yaoundé II ont fait parvenir le Rapport de leurs activités à la CONAC.

1. L'Université de Bamenda (UBa)

Les activités de l'Université de Bamenda se résument dans les tableaux suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Réduire considérablement les opportunités de corruption au sein du Campus et à l'extérieur	Organisation des séminaires de sensibilisation et suivi des enseignements et des examens	Campus UBa	Tout au long de l'année 2022	Administration centrale, Ecoles et Facultés	La communauté universitaire est imprégnée des stratégies de lutte contre la corruption	Participation massive et encourageante des membres de la communauté universitaire
2		Installation des boîtes à suggestions	A proximité des bureaux et des salles de cours		DVC-ICE D/AdA	La communauté universitaire est plus aguerrie et déterminée à lutter contre la corruption	Les suggestions recueillies dans les boîtes ont été très utiles
3		Contrôle des fiches de présence pour vérifier les absences irrégulières, l'assiduité, etc.	Tous les services des différentes Facultés et Ecoles	Tout au long de l'année 2022	DVC-ICE D/AdA	Absentéisme et retards en baisse	Personnel plus assidu et ponctuel

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
4	Réduire considérablement les opportunités de corruption au sein du Campus et à l'extérieur	Sensibilisation des Membres des Commissions de Marchés sur le phénomène des livraisons fictives	Durant les heures de service et les réunions	Début de chaque semestre	DVC-ICE D/AdA, et Comptabilité- Matières	Cas de livraisons fictives réduits	Plus de matériels et équipements disponibles dans les services

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser les membres de la communauté sur la préservation des valeurs patriotiques pour mieux résister à la corruption	Sensibilisation sur l'importance de l'intégrité	Campus UBa	Tout au long de l'année académique principalement durant les journées d'orientation organisées par les Facultés et Ecoles	Administration centrale, Ecoles et Facultés	La communauté Universitaire est informée de l'existence d'une Cellule anti-corruption au sein de l'Université et de Comités dans les Etablissements	Réduction des cas de corruption
2		Sensibilisation des personnels sur les effets néfastes de la vente des notes	Amphi 340	Octobre 2022	DVC-ICE DVC-TIC REG D/AdA D/AdA	Personnel sensibilisé sur les effets néfastes de la vente des notes	Participation massive et encourageante des personnels
3		Réunions de sensibilisation avec les bureaux des Associations d'étudiants sur la question de la vente des photocopiés aux étudiants	Facultés et Grandes Ecoles	Début de chaque semestre	DVC-ICE D/AdA D/AdA	Communauté estudiantine sensibilisée sur le phénomène de la vente des photocopiés	-Participation massive et encourageante des étudiants ; -Baisse de la vente des photocopiés
4		Programme radiophonique sur la sensibilisation de la communauté universitaire sur la lutte contre la corruption	Campus UBa	Tout au long de l'année académique	Radio de l'Université	Communauté sensibilisée	Baisse des cas de corruption
5		Confection et distribution de dépliants portant des messages anti-corruption	Campus de l'Université	Lors d'évènements importants	DVC-ICE D/AdA	Dépliants portant les messages anti-corruption distribués et affichés dans les salles de classes	Réduction du nombre de cas de corruption
6		Sensibilisation de la communauté universitaire sur les textes sanctionnant la corruption	Amphi 650 et établissements	Début de l'année académique	DVC-ICE D/AdA	Personnel et étudiants mieux outillés sur les textes relatifs à la corruption	Les campagnes de sensibilisation doivent être intensifiées

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Réduire la vulnérabilité des membres de la communauté universitaire de Bamenda et améliorer leurs conditions économiques, sociales et de travail	Suivi systématique du règlement des impayés au personnel	Services financiers	Tout au long de l'année 2022	D/FinA D/AdA	Nombre d'impayés réduit	Réduction des tensions sociales pour raisons de non-paiement
2		Sensibilisation sur la promotion du dialogue social au sein de l'Université	Tous les services		Tous les services	Diffusion des informations	Environnement de travail plus serein
3		Visites des bureaux administratifs pour s'informer des préoccupations liées aux conditions de travail du personnel	Tous les services de l'UBa -Les Bureaux de l'Association des Etudiants		DVC-ICE D/AdA	Budget 2022 revu à la hausse afin d'améliorer les conditions de travail du personnel	La motivation du personnel entraîne un meilleur rendement

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Encourager et motiver le personnel à adopter l'intégrité comme mode de vie et à faire preuve de plus de conscience professionnelle	Reclassement et avancement de certains personnels par la Commission d'Avancement et de Reclassement	Campus UBa	Une fois par semestre	D/AdA	Plusieurs personnels ont bénéficié d'un avancement ou d'un reclassement	Amélioration du rendement du personnel
2		Promouvoir l'éthique et les valeurs morales par le paiement des primes, indemnités pour travaux spéciaux lors des sessions du Conseil, des examens de rattrapage, etc.	Campus UBa	Tout au long de l'année académique	Services financiers	Résultats non satisfaisants	-Le personnel n'a pas reçu les primes à temps -Le personnel hésite à présenter les justificatifs qui leur sont exigés par les services financiers
3		Préparation de l'attribution des médailles	Place des cérémonies du Campus	Au cours des cérémonies importantes	D/AdA	27 médailles attribuées au personnel méritant	Amélioration du rendement

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

2. L'Université de Buea (UB)

Les activités de LCC de l'Université de Buea portent sur les axes stratégiques ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Promouvoir la lutte contre la corruption au sein de l'Université de Buea	Sensibilisation sur les effets négatifs de la corruption	Services centraux et toutes les Facultés	Chaque semestre	-Services du Vice-Chancellor, -Contrôle interne/Evaluation	Les membres des comités des diverses Facultés produisent des rapports semestriels dont le contenu est examiné lors des réunions d'évaluation et transmis au MINESUP et à la CONAC	Les actions menées ont largement contribué à diminuer les pratiques de corruption au sein de l'Université
2		Coordination des programmes et actions visant à combattre la corruption			-Services du Vice-Chancellor ; -Contrôle interne/Evaluation -Membres des Comités des diverses Facultés	Tenue de réunions trimestrielles visant à évaluer les activités anti-corruption menées au sein de l'Université	Une réunion d'évaluation a permis à la Cellule d'envisager des perspectives pour le futur plan d'actions
3	Affichage des coûts des services offerts	Endroits stratégiques du Campus	Début de chaque année académique	DVC/RCB DVC/ICE, DPPI	Les types de commerces autorisés sur le Campus sont spécifiés, ils vont des catégories A, B, C, etc. chaque catégorie correspondant à un montant donné : -A1= 200 000FCFA -A2: 200 000FCFA -B1: 100 000 FCFA -B2 : 100 000 FCFA	Le public est informé des conditions à remplir pour exercer une activité commerciale donnée. Un guide a été produit à cet effet et affiché dans les endroits stratégiques	Affichage des coûts des services offerts

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser la communauté universitaire sur les méfaits de la corruption	-Sensibilisation du personnels et des étudiants sur les méfaits de la corruption : -Programmes d'orientation au début de chaque année académique	Toutes les facultés	Début de chaque année académique	Bureau des Affaires académiques, toutes les Facultés/ Départements/ Clubs et Associations	-Le personnel et les étudiants se détournent de plus en plus des pratiques de corruption car ils en connaissent mieux les conséquences.	Il convient d'envisager de créer et renforcer la sensibilisation dans d'autres domaines
2		-Création des Clubs d'Intégrité au sein de l'Université ; -Elaboration et affichage des messages anti-corruption	Campus principal de l'Université de Buea, FHS, ENSET Kumba -Amphithéâtres et endroits stratégiques	Toute l'année	Services du Vice-Chancellor, D/SA, Service des Clubs et Associations	-Clubs d'Intégrité créés - Messages anti-corruption élaborés et affichés	La création des Clubs d'Intégrité et l'affichage des messages ont permis d'améliorer les connaissances de la Communauté universitaire sur la lutte contre la Corruption

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de travail et de formation au sein de l'Université de Buea	- Construction de salles de cours d'amphis et de bureaux et deux restaurants -Mise à la disposition des personnels et des étudiants de deux restaurants -Promotion et avancement des personnels deux fois par an	Salles de cours et d'examen, Faculté des Sciences médicales, ENSET Kumba	Toute l'année	DVC/ICE, DVC/TIC (AcA), DPPI	-De nouvelles infrastructures construites -Deux sessions du Comité de Promotion et d'avancement tenues

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer les performances du personnel de l'Université	Mécanisme d'évaluation basé sur la performance et l'intégrité mis sur pied	Tous les services et Facultés	Division des Affaires Administratives, Services du Vice Chancellor/ ICE	Deux fois par an, en mai et en novembre	-Le personnel est évalué sur les critères de ponctualité, assiduité, performance, intégrité, présence effective au travail. Les notes vont de 0-20 -L'accent est mis sur le mérite et la compétence pour nommer à des postes de responsabilités	Ce mécanisme a permis d'améliorer la performance ; les retards et absences ont diminué de manière considérable, y compris les cas d'abandon de postes
2		Récompenser les dénonciateurs	Campus principal (Facultés / Départements)	Premier et Second Semestre, Session de rattrapage	Les Facultés concernées	Une somme de 25.000fcfa est remise à chaque personnel qui appréhende un étudiant en train de frauder lors des examens.	Cette mesure constitue une source de motivation supplémentaire pour le personnel

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

3. L'Université de Douala (UDo)

Les activités de lutte contre la corruption de l'UDo se résument ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PRÉVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services Concernés	Résultats Obtenus	Observations
1.	Sensibiliser la communauté universitaire sur les missions de l'Antenne Locale	Relance des responsables de structures pour qu'ils installent des boîtes à suggestions	UDo	Mars 2022	-Centre Médico-Social - Agence Comptable -Centre des œuvres universitaires	-Toutes les structures de l'UDo disposent de boîtes à suggestions -Existence d'une adresse électronique -Existence de 02 numéros de téléphone : 682 63 69 45/ 659 11 77 17	RAS
2.	Faire respecter les textes fixant le montant des Droits Universitaires, du calendrier académique et de la tenue des instances administratives	Déploiement d'une Mission de contrôle	UDo	Avril, mai et juin 2022	-Tous les établissements -Direction des Affaires Administratives et Financières -Centre Médico-Social Centre des œuvres universitaires	Retour à l'orthodoxie et à l'orthopraxie	Maintien de la vigilance
3.	Maîtriser les effectifs dans les formations professionnelles	Missions de contrôle	Udo	De janvier à novembre 2022	Tous les Etablissements	Effectifs maîtrisés	Concordance des effectifs et des montants recouvrés

Axe stratégique ÉDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieux	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Faciliter la mobilité et la motivation des membres de l'Antenne	Descente des membres de l'Antenne sur le terrain : enquêtes, auditions, rapports	UDo	2022	Toutes les Structures Universitaires	Missions effectuées	-Modicité des moyens financiers -Absence de moyens de locomotion
2	Encourager les acteurs à dénoncer les cas de corruption	-Exploitation des dénonciations anonymes tirées des boîtes à suggestions -Exploitation des informations				Les dénonciations sont enregistrées et les boîtes à suggestions exploitées	Très peu de dénonciations enregistrées

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectif	Activité	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer les conditions de travail des membres de la communauté universitaire	Réhabilitation des structures administratives, sanitaires et sportives du campus 1	UDo	2022	-Rectorat -Restaurant -Gymnase -DAAC -DIPD -DAAF -DCOU -FLSH -FSEGA -CMS -CFS	-Bureaux réaménagés -Capacités d'accueil améliorées (tous les services administratifs centraux et certains établissements sont désormais installés) -Confort augmenté	Travaux achevés

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectif	Activités	Lieux	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Encourager les personnels en charge de la solde	Allocation d'une dotation spéciale	UDo	Permanent	DAAF	Dotation allouée au Personnel de la Solde	- Le traitement des salaires des Personnels d'Appui n'accuse plus de retard - Les malversations autrefois observées dans le fichier solde sont maîtrisées

4. L'Université de Maroua (UMa)

L'Université de Maroua a déployé ses activités autour des axes stratégiques suivants :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique PRÉVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Diagnostiquer les cas de corruption sur les campus universitaires	Réunion de sensibilisation et de mobilisation des acteurs universitaires	Amphithéâtre 500 campus de Kongola-Djoulgouf-Kodek	Novembre 2022	-Services centraux -Facultés et Grandes Ecoles -Association d'Etudiants -Clubs culturels -Cercles scientifiques	Prise en considération du phénomène de la corruption sur le campus
2	Mettre en place la démarche Qualité	Production et validation de la Charte Qualité de l'Université Information et formation des acteurs	Différents campus de l'UMa	Février à septembre 2022	Toutes les structures de l'UMa	Les responsables de l'UMa sont tous informés, sensibilisés et formés sur la démarche Qualité
3	Publier de manière systématique le budget de fonctionnement de l'UMa	Distribution du Manuel du Budget dans toutes les structures de l'UMa	Toutes les Structures de l'UMa	2022	Toutes les structures de l'UMa	Le budget de l'UMa est à 100% connu par tous ceux qui sont intéressés
4	Recenser les agents et/ou étudiants intègres sur le Campus	Formation d'une équipe de contrôle de la régularité	Différents campus universitaires	Juin 2022	CLCC Points focaux	08 équipes de contrôles formées
5	Dénoncer les actes de corruption	Vulgarisation du numéro vert et désignation des points focaux par structure	VR-CIE	Fonctionnement permanent	-VR-CIE -Facultés et Grandes Ecoles -Directions	- Numéro vert communiqué dans les 07 établissements ; -13 points focaux désignés ; -Des cas portant sur les trafics de notes et la falsification des documents administratifs recensés
6	Créer et installer le Club d'Intégrité	Création du Club d'Intégrité	DCOU	Octobre 2022	-VR-CIE -DCOU	Club d'Intégrité créé et installé

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
7	Mettre en œuvre les dispositions relatives à la protection des usagers du service public au sein de l'UMa	Mise en place des mécanismes de contrôle des actions effectuées sur le campus	Différents campus universitaires	Octobre 2021- janvier 2022	-Services centraux -Facultés et Grandes Ecoles -Associations d'étudiants -Clubs culturels -Cercles scientifiques	-Les cas d'arnaque auprès des nouveaux étudiants sont réduits -L'intégration des nouveaux étudiants dans les campus universitaires est plus fluide

Axe stratégique ÉDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieux	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Informer, éduquer et galvaniser la communauté universitaire à adopter des comportements responsables et citoyens	Atelier de renforcement des capacités des acteurs universitaires	Amphi 500 « A » Campus de Ouro-Tchédé	Janvier 2022	-Services centraux -Facultés et Grandes Ecoles -Associations d'étudiants -Clubs culturels -Cercles scientifiques	-143 acteurs clés de la communauté universitaire ont acquis des savoirs sur les sanctions portant sur le corrupteur et le corrompu -Les compétences en matière de LCC sont renforcées
2	Eduquer la communauté universitaire à la LCC	Distribution de brochures et de flyers sur la LCC	Etablissements	Octobre 2022	-CLCC -Points focaux -Club d'Intégrité	Plus de 1000 brochures et flyers distribués
3	Insérer dans les curricula de formation des UE sur l'Education à la citoyenneté	Sensibilisation des Chefs d'établissements de l'UMa	Etablissements	Février 2022	Chefs d'Etablissements	Les 07 Chefs d'Etablissements de l'UMa sont sensibilisés Cette prise en compte est effective à l'ENS et à la FALSH

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieux	Période	Services concernés	Résultats obtenus	
1	Améliorer le cadre d'accueil des étudiants dans les services universitaires	Création d'un cadre de travail convivial, réceptif et agréable	Services de scolarité, CMS, etc.	Fonctionnement permanent	-CLCC -Points focaux	Les cas de malversations financières et les comportements agressifs et inciviques ont considérablement diminué	RAS
2	Améliorer les conditions de travail des Enseignants et personnels administratifs de l'UMa	- Distribution des matériels didactiques aux Enseignants - Décongestion des postes de travail - Dotation des responsables en carburant	Etablissements	Janvier à décembre 2022	Tous les Etablissements et services centraux	-80% des Enseignants disposent de places assises pour le travail -Le carburant est régulièrement servi à tous les responsables	L'UMa ne dispose pas encore de suffisamment d'infrastructures pour que tous les personnels aient un bureau
3	Veiller au respect strict des profils de carrière des enseignants et personnels administratifs	Accélération du processus de prise en charge et traitement des dossiers selon l'ordre d'arrivée	Etablissements et Services centraux	2022	Direction des Affaires Académiques et de la Coopération	Les profils de carrière des Enseignants et du personnel d'appui respectés	RAS

Axe stratégique INCITATION

N °	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Identifier et féliciter le personnel enseignant et le personnel d'appui	Elaboration de lettres de félicitations à l'attention du personnel méritant	UMa	Février à décembre 2022	UMa	-48 lettres de félicitations ou d'encouragement adressées au personnel méritant -34 personnels ont reçu des médailles du travail
2	Identifier et payer les étudiants devant bénéficier de la prime d'Excellence accordée par le Président de la République	Identification et distribution de primes aux meilleurs étudiants	Campus de l'UMa	05 octobre au 15 novembre 2022	Rectorat et Agence Comptable	5 325 étudiants ont reçu la prime d'Excellence accordée par le Président de la République
3	Encourager les responsables de l'UMa à solliciter des médailles	Sollicitation des décorations	Tous les Campus de l'UMa	Février 2022	Tous les responsables des structures	02 demandes de décoration transmises

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

5- L'Université de Yaoundé II (UYII)**Axe stratégique PREVENTION**

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Créer un environnement académique et administratif favorable à l'éradication de la corruption et des comportements déviants	Mise en œuvre et suivi de la correspondance du Recteur sur la LCC dans les services des diplômes	Tous les établissements de l'UYII	Activité menée de manière continue depuis le 07 juillet 2020	Tous les services des diplômes de scolarité	Des faux diplômes détectés et l'organisation des Services améliorée	Instructions du Recteur mises en application
2	Prévenir le monnayage de l'établissement et du retrait des documents académiques et financiers	Distribution et affichage, pendant la période de préinscription, des prospectus sur la gratuité du service public et sur l'unicité de caisse dans chaque établissement	Tous les établissements de l'UYII	Septembre à décembre 2022	-Services de la scolarité -Services financiers -Cellules informatiques	Des prospectus ont été affichés et distribués dans tous les campus de l'UYII	RAS
3	Prévenir tout comportement contraire à la déontologie et l'éthique universitaire	Adoption d'une charte d'éthique et de déontologie	Salle des actes de l'UYII	En vigueur au sein du campus depuis 2020	Toutes les composantes de l'UYII	Une charte d'éthique et de déontologie signée	RAS
4	Encourager la dénonciation de la corruption et des comportements déviants	Exploitation des boîtes à suggestions	Tous les services	2022	Toute la communauté universitaire	L'amaque des usagers à la FSPJ et la FSEG réduite	RAS

III. Les Établissements Publics à caractère hospitalier

Six hôpitaux publics ont transmis à la CONAC leur rapport d'activités en matière de lutte contre la corruption pour le compte de l'année 2022. Il s'agit de :

- l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;
- l'Hôpital Jamot de Yaoundé ;
- l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;
- l'Hôpital Général de Douala ;
- l'Hôpital Laquintinie de Douala ;
- l'Hôpital de District d'Efoulan.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

1. L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY)

Les activités de l'HGOPY portent sur les axes stratégiques suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser le personnel et les usagers sur les méfaits de la corruption	Sensibilisation du personnel et des usagers sur la LCC	HGOPY	2022	Tous les services	Relations entre les usagers et l'HGOPY consolidées	Nécessité de fidéliser les usagers
2	Identifier les auteurs d'actes de corruption	Installation de caméras supplémentaires	HGOPY	2022	Quelques Services à l'intérieur et à l'extérieur de l'Hôpital	Plusieurs malfaiteurs identifiés	Satisfaction des présumées victimes dans la recherche des informations

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats Obtenus	Observation
1	Assurer la formation du personnel dans la LCC	Formation permanente et suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations	HGOPY	2022	Tous les Services	Les patients sont mieux pris en charge	Les textes en vigueur maîtrisés et respectés

Axe stratégique INCITATION

N °	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services Concernés	Résultats
1	Encourager les meilleurs Agents	-Paiement des primes pour travaux spéciaux -Désignation des meilleurs employés par Service -Attribution des lettres de félicitations et de distinctions honorifiques -Paiements des primes afférentes	HGOPY	2022	Tous les services	-21 meilleurs employés désignés -02 meilleurs des meilleurs -01 meilleur Major -01 meilleur Vice-Major

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

2. L'Hôpital Jamot de Yaoundé (HJY)

Les activités de l'Hôpital Jamot se résument dans les axes ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Allouer les ressources appropriées aux actions de LCC	Plaidoyer auprès de l'équipe de direction pour la mise à disposition des fonds nécessaires pour le fonctionnement de la CLCC	HJY	2022	Equipes de direction	Plaidoyer accordé
2	Réduire les opportunités de corruption	Affichage du tarifaire dans tous les services	HJY	Mai 2022	Unité administrative et financière	Tarifaire affiché

Axe stratégique ÉDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Eduquer les malades sur le circuit du traitement et du médicament	Causeries éducatives aux différentes portes d'entrée de l'hôpital	HJY	5 fois par semaine	Majors	Malades outillés pour refuser la corruption
2	Sensibiliser le personnel sanitaire sur la nécessité de changer de comportement	Séance d'éducation de 10 minutes à chaque staff de services ou de l'hôpital		Hebdomadaire	Surveillance Générale	Personnel sensibilisé

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Rendre les départs du personnel en congé effectifs	Conception du planning de départ en congés	HJY	2022	-Chefs de Services -Surveillance Générale -Majors	Planning de départ en congé conçu et respecté
2	Promouvoir la transparence dans la collecte des recettes	Audit interne des recettes de l'Hôpital	HJY	Juin 2022 à ce jour	Tous les services	Amélioration des quotes-parts

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

3. L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPD)

Les activités de l'HGOPD portent sur les axes suivants :

Axe stratégique PRÉVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Dissuader le personnel et les usagers de céder aux pratiques de corruption	-Affichage et diffusion des messages de sensibilisation (babillards, écrans de communication et internet) -Installation des boîtes à suggestions	HGOPED	Pérenne	Tous les Services	- Personnel et usagers mieux informés -Risques encourus assimilés	Les usagers et le public ont compris qu'il s'agit de promouvoir un service public efficace et efficient

Axe stratégique ÉDUCATION

N°	Objectif	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser en permanence les employés et les usagers sur la lutte contre la corruption	Rappel des messages anti-corruption portés sur les tableaux accrochés au mur	Bureaux et Halls	Au quotidien	Tous les services	La mise en confiance des usagers est assurée	L'Hôpital regorge de messages anti-corruption, ceci à l'attention de tous afin d'encourager les bonnes pratiques et l'intérêt général pour la bonne gouvernance

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieux	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer les conditions de travail du personnel et promouvoir l'égalité pour tous	Réunions de sensibilisation du personnel	Salle de réunion	De 2015 à nos jours	Tous les Services	Le personnel est motivé et stimulé à plus d'intégrité	La méconnaissance des actes et pratiques de corruption est à l'origine de comportements déviants
2	Payer les avantages et primes dus aux personnels	Paiement des primes dues aux personnels	DG RH	Mensuel		Emulation du personnel renforcée	Activité pérenne limitée par des tensions de trésorerie

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

4. L'Hôpital de Général de Douala (HGD)

Les activités de lutte contre la corruption de l'HGD ont porté sur les axes stratégiques suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Limiter les contacts illicites entre les patients, les prestataires et le personnel	Installation du plan de masse et des plaques indicatives et d'orientation des malades et autres usagers	HGD	2022	Direction Technique et de l'Hygiène	Plan de masse des plaques indicatives et d'orientation installé	Orientation et circulation des usagers facilitées
2	Limiter les actes de corruption	Institution du travail collaboratif par courrier	HGD	2022	Toutes les Directions	Système informatique installé	Formation en cours
		-Mise en œuvre des enquêtes de satisfaction et d'un numéro de réclamation et de dénonciation -Installation des boîtes à suggestions	HGD	2022	Services Administratifs et Techniques	-Enquête de satisfaction réalisée et boîtes à suggestions installées -Numéro de dénonciation et de réclamation opérationnel	-643 questionnaires exploitables -700 réponses reçues
		Elaboration des fiches d'incidents anonymes	HGD	2022	Services Administratifs et Techniques	Fiches d'incidents disponibles	RAS
3	Identifier les risques de corruption	Exploitation des informations issues des appels reçus au numéro de dénonciation et des fiches de suggestions	HGD	Tous les mois	DAAF	Cartographie des risques établie	RAS
4	Elaborer et vulgariser les procédures administratives et financières	Elaboration et adoption d'un manuel de procédures	HGD	Septembre 2022	Tous les services	Manuel adopté et élaboré	Manuel en voie de diffusion
		Production des statuts et du Règlement Intérieur	HGD	2022	DG	Statuts du personnel et Règlement Intérieur produits et distribués	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser le personnel et les malades sur les actes de corruption	Sensibilisation du personnel lors des réunions	HGD	Activité pérenne	Tous les services	Personnel sensibilisé et en alerte	RAS
		Affichage des informations sur les modalités de paiement des différentes prestations	HGD			Affichage effectif	Diminution des détournements des malades vers d'autres laboratoires ou formations sanitaires

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Améliorer les conditions de travail du personnel et de séjour du patient	Réhabilitation des chambres et bureaux	HGD	2022	Tous les services	Chambres et bureaux réhabilités à 53%	RAS
		Amélioration de l'environnement	HGD	2022	Tous les services	-Espaces verts réaménagés, façades externes et internes repeintes -Remplacement des chaises de consultation	Environnement agréable et plaisant
		Sécurisation du cadre de travail	HGD	2022	DG	-Existence d'un contrat de gardiennage -30 personnels et tous les agents de la société de gardiennage formés	Evaluation prévue en 2023
		Réhabilitation et équipement des locaux	HGD	2022	DG	-Construction d'un dôme au service d'hémodialyse -Restaurant et service de cobaltothérapie réhabilités et rééquipés	Extension progressive prévue vers d'autres secteurs de l'Hôpital

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats	Observations
1	Valoriser le mérite	Mise en place d'un mécanisme d'évaluation basé sur la performance et l'intégrité	HGD	2022	Toutes les Directions	-10 meilleurs agents primés -Primes d'encouragement octroyées par le Conseil d'Administration à l'ensemble du personnel	Personnel évalué de façon objective

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

5. L'Hôpital de District d'Efoulan (HDE)

Les activités de l'HDE se résument ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Prévenir les occasions de corruption par une meilleure orientation des usagers	-Installation des plaques d'orientation dans l'enceinte de l'Hôpital -Installation des plaques indicatives et nominatives dans tous les services	HDE	Février 2022	Tous les services	-Les plaques d'orientation des usagers sont disponibles dans tous les services de HDE -Tous les services sont identifiés par des plaques indicatives et nominatives
2		Production et affichage du circuit du malade	HDE	Janvier 2022	Tous les Services	Les usagers de HDE sont éduqués sur le circuit du malade
3	Doter les différents services d'outils de prévention de risques et opportunités de corruption	Confection et installation des affiches d'information et de sensibilisation sur la corruption	HDE	Décembre 2022	Tous les services	Les différents services sont dotés d'outils de prévention de risques et opportunités de corruption
4		Affichage des messages exhortant les usagers à acheter tous leurs médicaments à la Pharmacie de l'Hôpital contre reçus	HDE	2022	Pharmacie HDE	La Pharmacie est couverte de messages exhortant les usagers à y acheter tous leurs médicaments contre reçus
5		Confection et installation à l'entrée de chaque bâtiment de boîtes à suggestions pour faciliter la dénonciation anonyme d'actes de corruption	HDE	Décembre 2022	Bâtiment A et B	Boîtes à suggestions disponibles à l'entrée de tous les bâtiments
6		Définir pour chaque service un Guide de Procédures	HDE	Permanen	Tous les services	Guide de Procédures du service disponible dans tous les services

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Sensibiliser les usagers à rompre avec les pratiques de corruption	Organisation de séances de sensibilisation des usagers par la CLCC	HDE	Juin 2022	Tous les services	Les usagers sont sensibilisés sur la nécessité de rompre avec les pratiques de corruption
2	Promouvoir l'éthique médicale et la déontologie professionnelle au sein de HDE	Elaboration et diffusion du Règlement Intérieur de l'Hôpital	HDE	Février 2022	Tous les services	Le Règlement Intérieur de HDE est élaboré et diffusé dans tous les services
3	Sensibiliser les personnels de HDE sur la LCC et les différentes sanctions auxquelles ils s'exposent	Organisation des séances de sensibilisation du personnel par la CLCC	HDE	Mars Juin Octobre Décembre 2022	Tous les services	Les personnels de HDE sont sensibilisés sur la LCC et les différentes sanctions auxquelles ils s'exposent

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de travail au sein des différents services de HDE	Doter chaque service du matériel de travail adéquat	HDE	Toute l'année	Tous les services	Chaque service a été doté de matériel de travail
2		Réfectionner les différents services	HDE	Toute l'année	Tous les services	Les différents services ont été réfectionnés

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Encourager l'excellence et les performances des personnels dans les différents services de HDE	Payement à temps et de façon régulière des quotes-parts et motivations des personnels	HDE	Tous les 05 du mois	Tous les services	Les quotes-parts et les motivations des personnels sont régulièrement payées
2		Octroi de distinctions honorifiques	HDE	Février Mai Décembre 2022	-HDE -Directeur HDE	-Le Directeur a reçu le Prix d'Excellence de la bonne gouvernance -l'HDE a reçu un Prix d'Excellence dans la LCC

Sous-section 2. Les Entreprises publiques

En 2022, quinze Entreprises publiques ont transmis à la CONAC leur rapport d'activités relatives à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, contre 20 en 2021.

I. Les activités de la Cameroon Water Utilities (CAMWATER)

Elles ont porté sur les axes stratégiques suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Minimiser la manipulation des fonds	Vulgarisation des modes de paiement électronique	CAMWATER	2022	DG	Fonds sécurisés
2	Exécuter les branchements en instance	Campagne d'apurement des branchements en instance	CAMWATER	4 ^e trimestre 2022	Services compétents	Clients satisfaits
3	Assainir le fichier solde	Recensement du personnel	CAMWATER	4 ^e trimestre 2022	DRH	Fichier solde en cours d'assainissement

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
4	Réduire la vulnérabilité des acteurs et des files d'attente	Mise à disposition du matériel de branchement	CAMWATER	2022	DG	Le nombre de dossiers de demande de branchement réduit
5	-Autonomiser financièrement les Agences commerciales -Réduire la collusion entre les agents et les clients -Réduire les lenteurs et pesanteurs en interne	Dotation des Agences commerciales d'un budget de fonctionnement	CAMWATER	2022	Toutes les agences Commerciales et Centres	Délais de traitement des opérations réduits

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
2	Sensibiliser le personnel aux dangers de la corruption à CAMWATER	Missions de sensibilisation	Sièges des Directions et des Délégations Régionales	3 ^e trimestre 2022	DG CLCC	Personnel sensibilisé sur la fraude et les comportements déviants au sein de l'entreprise
3	Sensibiliser les personnels stagiaires à la LCC	Animation des modules de sensibilisation des sessions de formation interne	Club House Yaoundé Douala	2022	CLCC DRH	Personnel stagiaire sensibilisé
4	Renforcement des capacités des membres de la CLCC	Participation au séminaire de formation de la CONAC	Ebolowa	Novembre 2022	ACU	Membres de la CLCC formés

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de travail du personnel	Mise à disposition du matériel et du mobilier de branchement	CAMWATER	Janvier à septembre 2022	DG	Conditions de travail améliorées
2	Allègement de la charge de travail	Procéder au recrutement des personnels	CAMWATER	2022	DG DRH	Effectifs renforcés : recrutement de 85 personnels

II. Les activités de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL)

Les activités LCC au sein de la CAMTEL sont présentées dans les rubriques suivantes :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Identifier et recenser tous les textes applicables à la LCC	Identification des textes applicables à la LCC	Yaoundé	Octobre-décembre 2022	Tous les services	Textes applicables à la LCC recensés et diffusés
2	Sensibiliser les responsables sur la LCC	Sollicitation de la hiérarchie d'une descente dans les services centraux de la Direction Générale	Yaoundé	Septembre 2022	Services Centraux	Mandat de travail signé le 22 septembre 2022
3	Mettre en place un numéro vert pour la CLCC	Démarches nécessaires auprès des services techniques et de l'ART	Yaoundé	17 octobre 2022	CLCC	Numéro vert attribué : 8246
4	Doter la CLCC d'un local	Diligences effectuées auprès des services compétents	Yaoundé	Juillet 2022	CLCC	Local obtenu
5	Recruter un personnel qualifié à la CLCC	Sollicitation du recrutement de ce personnel auprès de la hiérarchie	Yaoundé	2022	CLCC	-Accord de la haute hiérarchie -Profil de poste en cours d'élaboration
6	Recueillir les éléments de dénonciations	Fabrication de boîtes à dénonciations	Yaoundé	03 novembre 2022	CLCC	Boîtes de dénonciations disponibles
7	Concevoir un slogan de LCC	Choix du slogan et proposition à la Hiérarchie	Yaoundé	02 août 2022	Tous les services	Slogan arrêté « Non à la corruption à CAMTEL » « Zéro corruption in CAMTEL »

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	S'imprégner de la norme anti-corruption 37001 et ses exigences	Séminaire d'imprégnation	Kribi	Août 2022	CLCC	Maîtrise de la norme anti-corruption par les membres de la CLCC
2	Sensibiliser le personnel sur la LCC	Diffusion des communiqués sur l'éthique et les valeurs de l'entreprise	Email	Septembre à décembre 2022	Tout le personnel	Personnel sensibilisé
3	Evaluer les activités de la CLCC en 2022 et élaborer le plan d'actions 2023	-Méthodologie de rédaction des rapports de la CLCC à transmettre à la CONAC -Méthode d'élaboration d'un plan d'action type d'une CLCC	Ebolowa	Novembre 2022	Président CLCC	Membres de la CLCC formés à la méthodologie de rédaction des rapports et d'élaboration d'un plan d'actions

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Satisfaire les besoins des employés	-Identification des besoins des agents -Réunion entre les représentants du personnel et la hiérarchie	Yaoundé	Mensuel	Tout le personnel	Activité menée chaque fois que se tient une réunion entre les Délégués du personnel et la haute hiérarchie
2	Améliorer le cadre et les conditions de travail	-Dotation du matériel de bureau et d'équipements - Création d'un comité d'hygiène, salubrité, santé et sécurité	Toutes les Régions	Permanent	Tous les services	-Matériel et équipements de bureau acquis -Comité d'hygiène, salubrité, santé et sécurité créé
3	Prendre en charge le personnel et protéger le patrimoine	-Souscription d'une assurance maladie -Souscription d'une Assurance globale dommages			L'ensemble du patrimoine et tout le personnel	-Employés et membres de leurs familles assurés -Biens de l'Entreprise assurés

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Valoriser le mérite	Mise en place d'un système de récompenses des personnels les plus performants et les plus intègres	Chaque Direction	Mensuel	Tous les services	-Médaille d'honneur du travail -Récompenses mensuelles, trimestrielles et annuelles du personnel méritant -Récompenses spontanées pour travaux spéciaux
2	Evaluer le travail de chaque personnel	Mise en place d'un système objectif et transparent d'évaluation des performances et de l'intégrité des personnels	Chaque Direction	-Trimestriel -Semestriel -Annuel	Tous les services	Notes, sanctions et récompenses qui suivent les évaluations

III. Les activités du Crédit Foncier du Cameroun (CFC)

Les activités de lutte contre la corruption du CFC ont porté sur les axes suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Superviser la lutte anti-blanchiment et contre la criminalité financière	S'assurer de l'opérationnalisation et de l'effectivité du dispositif LAB/CFT	Les dix Régions	Juillet, août, octobre, novembre et décembre 2022	Toutes les structures (des services centraux et des 10 agences du réseau commercial)	Dispositif LAB/CFT du CFC évalué

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Poursuivre la sensibilisation du personnel sur les diligences en matière de LAB/CFT	Organisation d'un séminaire atelier sur l'état des lieux du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et les diligences en matière de LAB/CT	Yaoundé Siège	Juillet 2022	-Chargés de clientèle -Analystes de prêts -Chargés de recouvrement et remboursement	-Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux est amélioré -la connaissance du profil de la clientèle est améliorée -les techniques de détection des opérations suspectes ou atypiques sont maîtrisées

IV. Les activités de la Société Immobilière du Cameroun (SIC)

Elles ont porté sur les axes suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Prévenir les actes de corruption au sein de la SIC	Désignation et installation des membres de la CLCC	DG	Mai et août 2022	CLCC	08 membres de la CLCC installés	Les boîtes seront placées au Siège, dans les Antennes et Secteurs de la SIC à partir de février 2023
		Acquisition de 20 boîtes de dénonciation	DG	Décembre 2022	Siège antennes et secteurs	20 boîtes disponibles	

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Former les membres de la CLCC et le personnel contre la corruption	Atelier de formation sur les référentiels du Commonwealth sur la LCC	Ebolowa	14 au 15 juillet 2022	-PLCC -DRHMG -Rapporteur	Tous les participants formés aux référentiels du Commonwealth sur la LCC
		Séminaire de formation des membres de CLCC	Ebolowa	29 au 30 septembre 2022	Membres de la CLCC	07 membres formés
		Atelier d'évaluation des activités de CLCC	Ebolowa	23 au 25 novembre 2022	CONAC et CLCC	Evaluation des activités de la CLCC/SIC effectuée

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Doter la CLCC de moyens de travail	-Mise à disposition d'une salle de réunion et du matériel de travail -Mise à disposition de moyens de fonctionnement (commodités, indemnités de session et débours de déplacement)	Salle de réunion de la DG	Permanent	-DG -CLCC	08 sessions tenues en 2022

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Déterminer les mécanismes et critères de motivation du personnel	Paiement des primes et attribution de médailles de travail aux personnels méritants	SIC	Ponctuelle	-DG -DRHMG	- Médailles attribués aux personnels méritants - 13 ^e mois payé

V. Les activités de Electricity Development Corporation (EDC)

Les activités de lutte contre la corruption d'EDC ont porté sur les axes suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Prévenir les risques de commission d'actes de corruption	Installation d'un système de vidéosurveillance dans les services névralgiques	Siège	Février 2022	-Division du Système d'Information -CLCC	Risques d'actes de corruption minimisés
2	Orienter les missions de contrôle en fonction du degré de risque	Elaboration d'une cartographie des risques	- Siège -Antennes et barrages	Février 2022	-Audit interne -CLCC	-Les missions de contrôle sont désormais orientées en fonction du degré de risque important -Des mesures correctives ont été mises en application. Les dysfonctionnements observés lors des précédents contrôles ont été considérablement réduits

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Former les nouvelles recrues venant du projet Memve'ele à la LCC	Vulgarisation du Code d'Ethique et sensibilisation des nouvelles recrues venant du projet Memve'ele	-Siège -Barrage Memve'ele	Décembre 2022	-Personnel Memve'ele -CLCC	Les nouvelles recrues (plus de 100) ont toutes reçu un exemplaire du Code d'Ethique d'EDC et ont été sensibilisées sur la corruption et ses méfaits
2	Renforcement des capacités des membres de la CLCC	Participation de deux membres de la CLCC	Siège	Décembre 2022	-Personnel Memve'ele -CLCC	Les membres de la CLCC ont été formés

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de travail et la sécurité du personnel	Dotation du personnel en matériel de travail	- Siège -Antennes et barrages	Permanent	-Affaires Générales -Ressources Humaines	Tout le personnel ayant du matériel défectueux a reçu de nouveaux équipements de travail
2		Mise en place d'un comité d'assainissement et d'hygiène		Mars 2022		Personnel édifié sur les techniques des premiers soins et secours en cas d'accident de travail

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Récompenser le personnel méritant	Lettres de félicitations adressées par le DG aux acteurs de la construction des lignes électriques et du rattachement de l'énergie du barrage de Memve'ele au poste d'Ahala	- Yaoundé -Bertoua	Novembre 2023	-Direction de l'Exploitation -Direction des Etudes et Projets	Personnel satisfait et épanoui
2	Garantir le bien-être de l'ensemble du personnel	Paiement de 70% des frais de mission en espèces avant le déploiement des personnels sur le terrain	- Siège -Antennes		Direction des Ressources Humaines	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

VI. Les activités du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM)

Elles se résument dans les tableaux ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Insuffler une nouvelle dynamique à la LCC et garantir plus d'objectivité aux travaux de la CLCC	Révision de la décision 19 N°506/D/FEICOM/DG du 21 mai 2019 portant création d'un Comité de LCC	Yaoundé	11 mars 2022	-Toutes les Directions -Toutes les Agences Régionales -Antenne de Kribi	Décision 22N°185/D/FEICOM/DG/DAI/A3 du 11 mars 2022 modifiant et complétant la décision N°506/D/FEICOM/DG du 21 mai 2019 portant création d'un Comité de LCC au FEICOM
		Révision de la décision 20N°1109/D/FEICOM/DG du 14 septembre 2020 portant désignation des membres d'un Comité de LCC	DG	11 mars 2022	-DAJ -CAJ -CLCC	Décision 22N°186/D/FEICOM/DG/DAI/A3 du 11 mars 2022 modifiant et complétant la décision 20N°1109/D/FEICOM/DG du 14 septembre 2020 portant désignation des membres d'un Comité de LCC

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Empêcher le personnel et toutes les parties prenantes de commettre des actes de corruption et vulgariser les bonnes pratiques professionnelles et éthiques	Sensibilisation du personnel à travers la diffusion des supports de communication véhiculant des messages anti-corruption	Agences Régionales -Littoral -Est -Ouest	16 nov 2022	Agences Régionales : -Littoral -Est -Ouest	Le personnel maîtrise les actes de corruption, les conséquences ainsi que les sanctions y afférentes prévues par la réglementation en la matière
2	Contribuer à l'élaboration du Rapport sur l'état de la LCC au Cameroun en 2021	Transmission à la CONAC du rapport d'activités de la CLCC du FEICOM en 2021	Yaoundé	Avril 2022	-DG -CLCC	Rapport d'activités de la CLCC du FEICOM pour le compte de l'année 2021 transmis au Président de la CONAC
3	Renforcer les capacités des membres de la CLCC	Prise de connaissance des référentiels du Commonwealth relatifs à la LCC par les membres, à travers leur Participation à l'atelier de formation relatif à la célébration de la 6 ^{ème} Journée Africaine de LCC	Ebolowa	14-15 juillet 2022	CLCC	Appropriation des référentiels du Commonwealth en matière de LCC par les membres de la CLCC

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
4	Evaluer les actions entreprises en 2022 par la CLCC et élaborer un plan d'actions type pour l'année 2023	Participation à un atelier relatif à : -l'évaluation des activités de la CLCC en 2022 -l'élaboration du plan d'actions 2023, conformément à la recommandation n°7 des référentiels du Commonwealth	Ebolowa	Du 23 au 25 novembre 2022	-DG -CLCC	- La méthodologie de rédaction des rapports d'activité des CLCC à transmettre à la CONAC est maîtrisée -Les techniques et stratégies de LCC pour le changement des mentalités des membres des CLCC et des agents publics sont maîtrisées -Les techniques d'adaptation de la LCC à l'évolution technologique sont maîtrisées -Une méthode d'élaboration d'un plan d'action type d'une CLCC est connue
5	Elaborer une IRR	Participation à un atelier de formation relatif à l'élaboration et à la présentation d'une IRR axée sur la réduction des délais de traitement des décomptes au FEICOM	Yaoundé	Du 14 au 16 décembre 2022	-Toutes les Directions impliquées dans le traitement des décomptes au FEICOM -Toutes les Agences Régionales et Antenne de Kribi	-Capacité renforcée -Formation des acteurs de la chaîne de traitement des décomptes sur la réduction des délais de traitement des décomptes effectuée

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer la performance et garantir le bien-être de l'ensemble du personnel du FEICOM	Systématisation des départs en congé du personnel à travers la signature et la diffusion des décisions de congés annuels	DG	Tout au long de l'année	-DG -Agences Régionales et Antenne de Kribi	Chaque personnel connaît sa période de jouissance des congés annuels
2		Souscription d'une police d'assurances individuelle accidents par le FEICOM au profit de l'ensemble du personnel et de leurs familles	DG	2022-2025	-DG -Agences Régionales et Antenne de Kribi	L'ensemble du personnel du FEICOM ainsi que leurs familles sont assurées pour la période allant de 2022 à 2025
3	Améliorer les conditions et le cadre de travail du personnel	Mise à la disposition des différentes structures du matériel de travail adéquat	-DG -Agences Régionales et Antenne de Kribi	Tout au long de l'année	-DG -Agences Régionales et Antenne de Kribi	Le matériel de travail adéquat est mis à la disposition du personnel de chaque structure à travers Des Bons de Sortie Provisoires

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
4	Améliorer les conditions et le cadre de travail du personnel	Contractualisation des Entreprises spécialisées dans l'entretien des bâtiments (bureaux, espaces communs, toilettes, VRD, etc...)	-Immeuble siège -Agences régionales	2022 Action quotidienne	-DOFGP à la DG -SAG dans les agences régionales et à Kribi	Bâtiments et locaux propres
5		Contractualisation d'une Entreprise pour dératiser et désinsectiser le bâtiment	-Immeuble siège -Résidences	2022 Action semestrielle	DOFGP en collaboration avec le prestataire	Eradication/ réduction de la présence des rongeurs et des insectes
6		Contractualisation d'une Entreprise d'enlèvement des bacs à ordures et de recyclage des déchets dangereux	-Immeuble siège -Agences régionales	2022 Action hebdomadaire et trimestrielle	-DOFGP -DMIR	Cadre de travail du personnel en interne et en externe assaini
7	Sécuriser le cadre de travail du personnel et le patrimoine de l'Entreprise	Sécurisation du patrimoine de l'Entreprise par la contractualisation d'une Entreprise en charge de la maintenance des extincteurs installés sur les bâtiments	-Immeuble siège -Agences régionales	2022 Action trimestrielle	-DOFGP -Agences régionales et Antenne de Kribi	Sécurisation des biens et des personnes effective
8		Suivi et paiement des contrats et des factures des FMO en charge de la sécurité des biens et des personnes	-Immeuble siège -Agences régionales -Résidences	2022 Action quotidienne	-DOFGP -DMRFDC	

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Evaluer les performances et le degré d'intégrité du personnel	Evaluation objective et transparente des performances et de l'intégrité du personnel	-DG -Agences Régionales et Antenne de Kribi	1 ^{er} trimestre 2022	DCH en collaboration avec toutes les structures	La participation de chaque personnel à la performance de l'Entreprise est évaluée de façon objective
2	Valoriser et motiver les personnels méritants à plus de performance et de probité	Récompense des personnels les plus performants et les plus intègres à travers des lettres de félicitation, des promotions, des primes, des médailles, etc.	DG	2022	-DG -DCH	Le personnel est valorisé et motivé à plus de performance et de probité
3	Optimiser les conditions de réalisation des missions	Paiement des frais de mission avant le déploiement des personnels sur le terrain, dans le respect de la réglementation en vigueur	-DG -Agences Régionales et Antenne de Kribi	2022	-DG -Agences Régionales et Antenne de Kribi	Les personnels réalisent sereinement les missions à l'abri du petit besoin

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

VII. Les activités de MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO MEKIN)

Les activités de LCC au sein de HYDROMEKIN sont présentées dans les rubriques suivantes :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Eliminer les cas d'arnaque à la Direction Générale	-Conception et production des badges d'accès visiteurs -Enregistrement et contrôle d'accès des visiteurs à la guérite	Immeuble siège Yaoundé	Mai-décembre 2022	Sous-Direction de l'Administration et du Personnel	Badges d'accès visiteurs et registres contenant les données sur les visiteurs disponibles	-Nécessité de systématiser le port obligatoire du badge par tous les personnels et les stagiaires -Instabilité et démission répétées des vigiles entraînant le renseignement irrégulier du registre
2	Favoriser la dénonciation des cas de corruption	-Réfection des boîtes à suggestions -Elaboration d'un plan de redéploiement des boîtes à suggestions -Désignation d'un responsable de la collecte hebdomadaire des dénonciations	Immeuble siège Yaoundé	Décembre 2022	-Membres CLCC -Personnel et visiteurs - Délégué du personnel	Les boîtes à suggestions ont été réaménagées et installées	L'exploitation des suggestions fera l'objet d'un rapport trimestriel

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Renforcer les capacités des membres de la CLCC	Participation à l'atelier d'évaluation des activités par la CONAC	Ebolowa	23-25 novembre 2022	Présidente CLCC	Connaissance des axes stratégiques SNLCC et des activités à mener par la CLCC	Meilleure compréhension des objectifs de la SNLCC
		Restitution des acquis de l'atelier	Immeuble siège Yaoundé	30 novembre 2022	Membres CLCC		
2	Promouvoir la culture de l'intégrité au sein de l'Entreprise	Conception d'affiches de sensibilisation	CLCC	2022	CLCC	04 projets d'affiches avec 04 messages réalisés	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Reconnaître et valoriser le mérite	-Promotion des techniciens méritants aux postes de Chefs d'équipe -Redéploiement de certains personnels de la Centrale à la Direction Générale selon leurs profils	-Centrale de MEKIN -Immeuble siège Yaoundé	Décembre 2022	-Equipes d'exploitation et de maintenance, poste abaisseur -Direction Technique (Environnementaliste) -Sous-Direction de l'Administration et du Personnel (Informaticien)	-Techniciens promus plus engagés -Dossiers spécifiques mieux traités -Suivi, tenue et analyse des données RH améliorés	Célérité dans le travail

VIII. Les activités du Port Autonome de Douala (PAD)

Le PAD a mené les activités de LCC ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectif	Activité	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Confection de messages qui appellent à une prise de conscience sur les méfaits des actes de corruption	Poser des messages interpellant les acteurs de la place portuaire sur les actes de corruption	Dans le domaine public portuaire	Janvier-mars 2022	CLCC	Des affiches ont été collées sur les boîtes à suggestions disposées dans le PAD
2	Mettre à la disposition des acteurs de la place portuaire des canaux de dénonciation sécurisés	Confection et installation de boîtes à suggestions	Bâtiment abritant les services du PAD	Janvier à mars 2022	CLCC	Des boîtes de dénonciations ont été installées à divers endroits de l'immeuble siège et dans d'autres bâtiments abritant les services du PAD

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser le personnel sur les actes de corruption	Organisation d'une campagne de sensibilisation des personnels du PAD	-Immeuble siège -Subdivision Portuaire de Limbe - Représentations de Bangui, Ndjamena et Yaoundé	Du 17 au 30 août 2022	DEX, DFC, DAI, DAP, DRH Subdivision Portuaire de Limbe, Représentations de Bangui, Ndjamena et Yaoundé	La campagne de sensibilisation a eu lieu pour les services internes	Les services externes, notamment les représentations de Bangui et Ndjamena, les Subdivisions de Limbe et Yaoundé n'ont pas pu être sensibilisés

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de travail des membres de la CLCC	Mise à disposition d'un bureau	Immeuble siège	En cours	CLCC et DG	Le DG a attribué un bureau à la CLCC sis au 6 ^{ème} étage bis

IX. Les activités de la Société Nationale de Raffinage (SONARA)

La SONARA a réalisé ses activités de lutte contre la corruption, pour le compte de l'exercice 2022, autour des axes suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Inciter le personnel à dénoncer les actes de corruption	Mise à jour de la procédure de dénonciation	SONARA	Septembre 2022	Tout le personnel	Personnel sensibilisé sur la nouvelle procédure

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Vulgariser les principes éthiques SONARA en interne et améliorer la communication sur les activités de la CLCCPE	Sensibilisation des nouvelles recrues à la bonne gouvernance et aux principes du Code Ethique de la SONARA	SONARA	1 ^{ère} semaine d'embauche	Tout nouvel embauché	Recrues informées des valeurs et des principes éthiques de la SONARA
2		Sensibilisation du personnel sur le thème : « <i>l'objectif du Code Ethique à la SONARA</i> » à travers le reporting du mois		Janvier 2022	Tout le personnel	Personnel sensibilisé à l'éthique SONARA
3		Sensibilisation du personnel sur le thème : « <i>Valeurs de la SONARA</i> » à travers le reporting du mois		Février 2022		
4		Sensibilisation du personnel sur le thème « <i>Harcèlement</i> » à travers le reporting du mois		Mars 2022		
5		Sensibilisation du personnel sur le thème « <i>Dénonciation à la SONARA</i> » à travers le reporting du mois		Avril 2022		
6		Sensibilisation du personnel sur le thème « <i>Relations entre les Collègues</i> » à travers le reporting du mois		Mai 2022		
7		Sensibilisation du personnel sur le thème « <i>Confidentialité</i> » à travers le reporting du mois		Juin 2022		
8		Sensibilisation du personnel sur le thème « <i>Dilemme Ethique</i> » à travers le reporting du mois		Juillet 2022		
9		Sensibilisation du personnel sur le thème « <i>Private entrepreneurship</i> » à travers le reporting du mois		Août 2022		
10		Sensibilisation du personnel sur le thème « <i>Respect de la loi et de la réglementation</i> » à travers le reporting du mois		Septembre 2022		
11		Sensibilisation du personnel sur le thème « <i>Politique des cadeaux</i> » à travers le reporting du mois		Octobre 2022		
12		Sensibilisation du personnel sur le thème « <i>Principes de comportement individuel</i> » à travers le reporting du mois		Novembre 2022		

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Restructurer le fonctionnement de la CLCCPE	Refonte de la CLCCPE pour l'arrimer au contexte de la SONARA	SONARA	Juin 2022	Tout le personnel	Activités de la Cellule de Lutte contre la Corruption et la Promotion de l'Ethique redynamisées

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Apprécier les performances du personnel	Marques de reconnaissance décernées mensuellement au personnel par les responsables des structures	SONARA	2022	Tout le personnel	Le personnel concerné est satisfait

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

X. Les activités de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL)

La SONATREL a réalisé ses activités de lutte contre la corruption autour des points résumés dans les tableaux suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Instituer une plateforme de dénonciation de tout acte de corruption	Diffusion du numéro de la CLCC : 675 77 87 74, email : lutte.corruption@sonatrel.co.cm	Tous les locaux de la SONATREL	Février-mars 2022	-Toutes les Directions -Toutes les Régions Electriques	Numéro de la CLCC diffusé	Action à poursuivre avec d'autres dispositifs opérationnels

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser le personnel sur les risques liés à la corruption	Diffusion des messages sur la LCC en français et en anglais	Toutes les régions électriques	Janvier 2022	Toutes les Directions	Messages Bilingues conçus et diffusés	Bon accueil des messages affichés sur toutes les portes et dans tous les couloirs de la SONATREL

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Renforcer la motivation du personnel et réduire le stress	Obtention du droit à la gratuité de l'eau et de l'électricité pour les employés	Siège de la SONATREL	Décembre 2022	-DG -DAFRH	Elimination du stress lié aux menaces de coupure d'électricité dans les domiciles des agents	Remerciements des employés

XI. Les activités de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC)

Elles se sont opérées suivant les axes stratégiques ci-après :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Sensibiliser le personnel à la LCC	multiples séances de travail et causeries éducatives sur l'application des procédures de passation et d'exécution des Marchés (Choix des prestataires et délai de traitement des dossiers)	-DG -Antenne Forêt Dense -Antenne Savane Humide -Antenne Savane Sèche	Exercice 2022	-Division des Ressources et du Patrimoine (Service des Marchés et des Approvisionnements et Comptabilité-Matières) -Division Technique -Division de la Coopération et de la Communication -Antennes Régionales	Manuels de Procédures mieux assimilés et appliqués

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Eduquer le personnel à la LCC	Causeries éducatives sur la nécessité de changer de comportement et d'adopter des valeurs d'intégrité et du respect du bien public	-DG -Antenne Forêt Dense -Antenne savane humide -Antenne savane sèche	Lors des réunions mensuelles	-Division des Ressources et du Patrimoine (Service des Marchés et des Approvisionnements et Comptabilité-Matières) -Division Technique -Division de la Coopération et de la Communication -Antennes Régionales	L'adhésion de tous est acquise dans la LCC

XII. Les activités de la Cameroon Postal Services (CAMPOST)

Les activités de LCC de CAMPOST se présentent ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Faciliter l'appropriation par le personnel de la SNLCC	Session de présentation de la SNLCC	CAMPOST	Décembre 2022	CLCC-CAMPOST	SNLCC maîtrisée par le personnel
2	Mettre en place des canaux de dénonciation	Création d'une adresse électronique permettant de collecter des dénonciations	CAMPOST	Déc.2022	-CLCC -CAMPOST	Adresse électronique créée : CLLCCorruptioncampost@gmail.com

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Organiser une campagne de sensibilisation sur la LCC	Tenue d'une causerie éducative sous le thème : « 20 ans de Convention des Nations-Unies contre la Corruption »	En visioconférence depuis la Salle des Conseils de l'immeuble siège de la CAMPOST	09 décembre 2022	-DG -Délégations Régionales	Les services centraux et les 10 Régions du Cameroun sont édifiés
2	Alerter les responsables et le personnel sur le fléau de la corruption et ses ravages sur la vie de l'Entreprise	Célébration de la 17 ^{ème} Journée Mondiale de la LCC	-DG -Délégations Régionales -Etablissements Postaux	09 décembre 2022	-CAMPOST -CLCC	Note circulaire affichée et ventilée dans les plateformes de communication de CAMPOST
3	Organiser une session d'appropriation des référentiels du Commonwealth sur la LCC	Restitution des travaux d'Ebolowa sur les référentiels du Commonwealth	CAMPOST	Août 2022	-CLCC -CAMPOST	Les membres de la CLCC se sont appropriés les référentiels du Commonwealth sur la LCC
4	Organiser une session de restitution des Résolutions du 2 ^{ème} atelier d'Ebolowa sur l'évaluation des activités des CLCC et sur le canevas d'élaboration des plans d'actions 2023	Partage des résolutions du 2 ^{ème} atelier d'Ebolowa sur l'évaluation des activités des CLCC et sur le canevas d'élaboration des plans d'actions 2023	CAMPOST	Déc.2022	-CLCC -CAMPOST	Le personnel de CAMPOST est édifié

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer le cadre légal de gestion des RH	Révision de la Convention Collective de la CAMPOST	MINTSS	Octobre 2022	-CAMPOST -Syndicats -MINTSS	Convention Collective Révisée

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

XIII. Les activités de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA)

Elles se résument dans les tableaux ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Implémenter le système de management anticorruption (SMAC) ISO 37001v2016 à la CCAA	Elaboration de la Convention de collaboration relative à l'accompagnement de la CCAA au processus de certification à la norme ISO 37001v2016 applicable au système de management anticorruption	Yaoundé	2022	-CLCC -Toutes les structures de la CCAA et ANOR	La Convention de collaboration entre la CCAA et l'ANOR a été signée

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Promouvoir les labels de performance et d'intégrité à la CCAA	Adoption des critères d'éligibilité par le Comité : -la note de 18/20 au moins (performance) -la discipline et l'intégrité	CCAA	2022	-CLCC -DAG	Proposition des listes déjà adoptées puis transmission au DG pour publication

XIV. Les activités de la Compagnie Camerounaise d'Aluminium (ALUCAM)

Les activités de LCC d'ALUCAM se présentent ainsi qu'il suit :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Mise en place d'un service d'audit interne	Effectuer des audits réguliers pour s'assurer du respect des procédures applicables	-Usine Edéa -Douala DG -Douala Port	Suivant planification et parfois inopiné	Tous les services	Audits régulièrement effectués
2	Audit de certification périodique en vue de s'assurer du respect des procédures et de la réglementation y compris en matière de corruption	Audit de tout le système de management, ainsi que du respect de l'application de la réglementation, effectué par un cabinet externe	-Usine Edéa -Douala DG -Douala Port	2022	Tous les services	L'audit débouche sur un plan d'actions qui est mis en œuvre et dont la réalisation est contrôlée par un Cabinet externe

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Prévenir les détournements de deniers publics au sein d'ALUCAM	Sensibilisation régulière lors de la tenue des rituels « infocentre » sur le respect des bonnes pratiques, les risques de la corruption et autres	-Usine Edéa -Douala DG -Douala Port	Au moins une fois par mois	Tous les services	Personnel imprégné des bonnes pratiques à observer en vue d'éviter la corruption

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Mise en œuvre des procédures GRH	Toutes les procédures GRH sont mises dans un espace documentaire accessible à l'ensemble du personnel (GEDASS)	Base documentaire	2022	-Tous les services -Tout le personnel	Les procédures GRH sont accessibles à tout le personnel

XV. Les activités de la Société de Développement du Coton (SODECOTON)

La SODECOTON a mené les activités ci-après :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Dissuader le personnel de la SODECOTON à commettre des actes de corruption	Vulgarisation des boîtes à suggestions contenant le numéro vert 8177 et l'adresse électronique de la CLCC	Tous les sites de la SODECOTON	Mai 2022	Toutes les Directions de la SODECOTON	-Boîtes installées et numéro vert activé ; -Employés et parties prenantes sensibilisés sur les effets négatifs de la corruption

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Maîtriser les actes et faits de corruption et assimilés et les techniques de LCC	Formation des membres de la CLCC et les auditeurs internes	GAROUA	Du 29 au 31 mars 2022	CLCC et Direction du Contrôle de l'Audit Interne	La CLCC outillée à identifier les actes de corruption	RAS
2	Sensibiliser le personnel sur les effets de la corruption au sein de la SODECOTON	Elaboration et diffusion d'une la note d'information relative aux effets de la corruption au sein de la SODECOTON	Tous les sites de SODECOTON	Mai 2022	Toutes les Directions de la SODECOTON	Note de Service N°335/22 à l'attention du personnel SODECOTON élaborée et diffusée	-Changement des comportements du personnel perceptible -Nécessité de multiplier et de diversifier les méthodes de sensibilisation en vue d'une optimisation de la LCC

Section 4. Les activités de prévention menées par les collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)

Les CTD au Cameroun comprennent les Régions et les Communes. Dans le cadre du présent rapport, seules les Communautés Urbaines de Bafoussam, Bertoua, Douala, Maroua et Kribi ont transmis leurs rapports d'activités à la CONAC.

Sous-section 1. Les activités de la Communauté Urbaine de Bafoussam (CUB)

La Communauté Urbaine de Bafoussam a déployé ses activités autour des axes suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Lutter contre la corruption à la CUB	Création d'une CLCC et installation des membres	CUB	2022	CLCC	Membres de la CLCC installés

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Renforcer les capacités des membres de la CLCC	Formation des membres de la CLCC	Ebolowa	23-25 novembre 2022	CLCC	Membres de la CLCC mieux outillés pour mener à bien la LCC à la CUB
2	Sensibiliser le personnel au sujet de la corruption et de ses conséquences	Restitution des activités de l'atelier d'Ebolowa	Salle des actes de la CUB	Décembre 2022	Toutes les Directions	Personnel mieux sensibilisé sur le combat contre la corruption

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer les conditions de travail de l'Exécutif et du personnel	Equiper des structures en ordinateurs complets de dernière génération et de fauteuils ergonomiques	Bafoussam	Novembre 2022	Toute la CUB	Conditions de travail améliorées, ainsi que la santé du personnel

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Rendre les personnels moins vulnérables à la corruption	Instauration des primes de rendement	CUB	Chaque trimestre	-Police Municipale, -Service de Recouvrement, - Services de l'Etat civil, -Service de Contrôle du Permis de Construire	-Augmentation des recettes -Baisse du nombre de requêtes des usagers liées à la corruption

Sous-section 2. Les activités de la Communauté Urbaine de Bertoua (CUB)

La Communauté Urbaine de Bertoua a mené en 2022 l'activité de LCC suivante :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Prévenir les détournements de deniers publics au sein de la CUB	-Contrôle des marchés de Bertoua -Contrôle des Permis de Construire	-Marchés de Bertoua -Ville de Bertoua	2022	-Service du Recouvrement -Recette municipale -Chef de Marchés -Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat -IGS	-Personnes mises en cause rappelées à l'ordre -Recettes de la CUB améliorées

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 3. Les activités de la Communauté Urbaine de Douala (CUD)

Les activités de la Communauté Urbaine de Douala se sont déroulées de la manière suivante :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Eliminer les opportunités de corruption au sein de la CUD	Gestion des plaintes ou requêtes adressées au Maire de la Ville	CUD	Janvier-décembre 2022	IGS	Les requêtes des usagers sont reçues et traitées
		Communication sur la gestion des plaintes ou requêtes des usagers, des cas de corruption avérée et/ ou infractions assimilées	CUD	Janvier-décembre 2022	IGS	Personnels et usagers informés sur les mesures prises pour la LCC à la CUD
		Validation, reprogrammation et vulgarisation du Code d'Ethique et de déontologie	CUD	Juillet-décembre 2022	IGS	Code validé et diffusé auprès des Agents municipaux
2	Eliminer les opportunités de corruption au sein de la CUD	Installation des boîtes à dénonciations écrites	CUD	Avril 2022	-Tous les services de la CUD -Les usagers	Boîtes de dénonciations installées à travers les sites de la CUD
3		Activation de deux numéros de téléphone auprès des opérateurs de téléphonie mobile	CUD	Mars 2022	IGS	Les numéros pour appels et SMS sont activés

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Poursuivre la sensibilisation du personnel sur les méfaits de la corruption	Installation des supports de communication portant des messages de sensibilisation	Tous les sites de la CUD	Avril-mai 2022	IGS	Perception des méfaits de la corruption améliorée chez les agents
2	Renforcer les capacités des personnels en charge de la LCC	Participation au séminaire de formation organisé par l'ANOR sur le thème : « <i>L'apport de la norme ISO 37001 applicable au système de management anti-corruption</i> »	Kribi	Juin 2022	10 personnels de l'IGS	Personnels outillés sur la mise en place d'un système de management anti-corruption pour prévenir, détecter et traiter les risques de corruption à la CUD
		Atelier de formation sur la corruption et ses conséquences et aux principes du Code d'Ethique	CUD	Mai 2022	Direction de la Police Municipale et de la Sécurité	Nouvelles recrues sensibilisées sur la corruption et ses conséquences, ainsi que sur les valeurs et les principes éthiques de la CUD

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Implémenter le manuel de procédures diffusé	Missions de contrôle de la mise en œuvre du manuel de procédures	CUD	Septembre-décembre 2022	-IGS -Tous les services de la CUD	Le manuel de procédures mis à jour est appliqué

Sous-section 4. Les activités de la Communauté Urbaine de Maroua (CUM)

Les activités de la Communauté Urbaine de Maroua se sont déployées de la manière suivante :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Prévenir les détournements de deniers publics au sein de la CUM	Sensibilisation lors des réunions hebdomadaires et suivi des activités par des comptes-rendus	CUM	Tous les lundis matin	-Recette municipale -Service Technique	Les personnels de la Recette Municipale et du Service Technique sont sensibilisés sur la nécessité de sécuriser les deniers publics

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Améliorer le suivi et l'établissement des actes d'état-civil	Formation des agents de l'Etat Civil à travers le BUNEC	CUM	Mensuellement	Etat civil	Les actes d'état civil sont établis à temps et gratuitement

Axe stratégique CONDITIONS

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Mise en œuvre de la procédure de gestion des ressources humaines	Organigramme de la gestion des ressources humaines	CUM	2022	Tous les services de la CUM	Les services sont dotés de personnel adéquat et d'une feuille de route

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Respect du barème salarial et rémunération à temps du personnel	Etat de salaires respectant la conformité du barème de salaire	CUM	2022	Toute la structure	Le personnel est rémunéré conformément à la réglementation

Sous-section 5. Les activités de la Communauté Urbaine de Kribi (CUK)

Elles ont exclusivement porté sur l'axe stratégique Prévention.

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Sensibiliser les usagers sur la LCC	-Affichage des autocollants avec des messages de LCC -Mise à la disposition des usagers du numéro vert de la CONAC et celui de la CUK	CUK	2022	Tous les services de la CUK et tous les usagers	Aucune plainte ou dénonciation liées à la corruption enregistrée	Le personnel et les usagers ont exprimé leur satisfaction par rapport aux actions menées
2	Inciter les usagers à dénoncer les actes et pratiques de corruption dont ils sont témoins ou victimes	Installation de boîtes à suggestions pour recueillir les avis et les plaintes des usagers					
3	Impliquer le personnel et les usagers de la CUK dans la LCC	Organisation d'une Campagne de sensibilisation sur le thème : « <i>Une communauté urbaine sans corruption commence par moi</i> »					



Chapitre 2

Les activités de prévention menées dans le Secteur Privé

La mise en œuvre de la SNLCC ne se limite pas aux Administrations publiques. Elle implique également le Secteur privé dont plusieurs structures ont fait parvenir la synthèse de leurs activités de lutte contre la corruption à la CONAC pour le présent Rapport. Il s'agit d'Entreprises relevant du Secteur Extractif (Section 1) et d'Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (Section 2).

Section 1. Le Secteur Extractif : Gaz du Cameroun (GDC)

Gaz du Cameroun est l'unique Entreprise du Secteur Extractif qui a fait parvenir son rapport annuel d'activités de lutte contre la corruption à la CONAC. Ces activités ont porté sur les axes stratégiques Prévention, Education et Incitation.

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Prévenir les actes et faits de corruption	<p>Tenue à jour de tous les dossiers financiers et documentation des preuves des dépenses effectuées</p> <p>Évaluations annuelles, respect de l'exécution des obligations contractuelles avec l'État du Cameroun</p> <p>Conformité : ITIE Cameroun (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives)</p> <p>Audits et vérifications annuels des partenaires, audits de la SNH et des partenaires tiers</p> <p>Clause contractuelle relative à la lutte contre les pots-de-vin et la corruption avec les contractants et les fournisseurs</p> <p>Cours de remise à niveau offerts de manière occasionnelle aux employés sur les politiques de lutte contre la corruption de l'entreprise</p>	GDC	2022	Tous les services de GDC	Le personnel est édifié sur les méthodes de prévention de la corruption

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Rafraîchir constamment l'esprit des employés sur la nécessité de se conduire avec intégrité et de respecter les valeurs éthiques les plus élevées	Tenue de séminaires sur des programmes de renforcement des capacités des nouveaux employés sur les normes anti-corruption de GDC	GDC	2022	Tous les services de GDC	Le personnel est édifié sur l'importance d'être intègre
		Tenue de séminaires de recyclage trimestriels				
		Confection de vidéos et présentations mensuelles de la boîte à outils sur la corruption et les pots-de-vin				

Axe stratégique INCITATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Créer une saine émulation au sein de l'Entreprise pour accroître les performances du personnel	Décerner des prix/récompenses aux employés ayant des valeurs morales et une éthique des affaires exceptionnelles	GDC	2022	Tous les services de GDC	Employés non primés déterminés à emboîter le pas de leurs collègues récompensés afin d'obtenir eux aussi une reconnaissance

Section 2. Les Institutions Privées d'Enseignement Supérieur

La présente section rend compte des activités menées à l'Université des Montagnes (Sous-section 1), à l'Université Protestante d'Afrique Centrale (Sous-section 2) et à l'Université Catholique d'Afrique Centrale (Sous-section 3).

Sous-section 1 : Les activités de l'Université des Montagnes (UdM)**Axe stratégique EDUCATION**

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Renforcer l'appropriation de l'éthique pédagogique des Enseignants	Tenue de deux séminaires pédagogiques	Université des Montagnes	20-21 février 2022 et 23 novembre 2022	Tous les Enseignants de l'Institution	Amélioration des comportements et des pratiques pédagogiques des Enseignants
2	Permettre aux personnels de donner un sens à leur travail et d'être plus efficace	Tenus d'une AG du personnel	Université des Montagnes	Septembre 2022	Personnels administratifs et Enseignants de toutes composantes	Meilleure compréhension des projets structurants et l'état d'esprit qu'ils impliquent au niveau de l'engagement au travail
3	Permettre aux personnels académiques de partager la même vision stratégique dans le déploiement des activités	Tenue d'une retraite académique	Université des Montagnes	10 et 11 mai 2022	Tous les responsables dirigeants et tout le personnel administratif et académique	La vision stratégique et les valeurs sont mieux partagées au sein de la communauté universitaire

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
4	Refonder l'Institution sur sa philosophie fondatrice et restructurer les organes de gouvernance	Tenue des états généraux de l'Institution	Université des Montagnes	29 et 30 juillet 2022	Tous les membres du Conseil d'Administration, les dirigeants, le personnel, les représentants des étudiants et les diplômés, ainsi que des membres de la Société Civile	Les recommandations relatives à la restructuration de la gouvernance de l'Université, de l'élaboration d'une nouvelle charte éthique sont adoptées Leur mise en œuvre est en cours d'implémentation
6	Sensibiliser les dirigeants et les acteurs sur la nécessité d'implémenter les principes de la nouvelle gouvernance universitaire	Séance de travail évaluative avec l'IGS du MINESUP	Université des Montagnes	03-04 octobre 2022	-Présidence -Vice-Présidence -Directions -Décanats -Agence Comptable	Production d'un rapport d'évaluation à l'intention des dirigeants de l'Université qui sont mieux édifiés sur les améliorations à apporter au management institutionnel
7	Sensibiliser en permanence la communauté estudiantine à la LCC	Installation du Club d'Intégrité	Université des Montagnes	15 octobre 2022	-Les dirigeants de l'Université -Les Etudiants	Le Bureau du Club d'Intégrité est installé, le statut du Club est élaboré

Sous-section 2 : Les activités de l'Université Protestante d'Afrique Centrale (UPAC)

Les activités de l'UPAC ont porté sur les axes stratégiques suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Former les membres du Club d'Intégrité et du Staff de l'UPAC à la dénonciation des actes de corruption	Tenue d'une formation de 03 jours	Bibliothèque de l'UPAC	Du 22 au 24 septembre 2022	- Staff administratif - Club d'intégrité	10 membres du Club et 05 staffs administratifs ont été formés à la dénonciation des actes de corruption au sein du campus
2	Edifier le personnel et les étudiants de l'UPAC à la LCC	Production et multiplication et distribution du Code d'éthique UPAC et du Code d'intégrité de la CONAC	UPAC : -Services de reprographie -Salles de cours -Bureaux de l'administration	Du 18 au 22 octobre 2022	-Bureau du Club -Secrétariat académiques des 04 facultés	-500 Codes d'Intégrité de la CONAC ont été produits et distribués aux étudiants et au personnel

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Célébrer la Journée Internationale de LCC	Organisation d'une conférence sur le thème de l'année : « <i>voire droit, voire défi : dites non à la corruption</i> »	Amphithéâtre Immanuel David	09/12/2022	-Club d'Intégrité -Etudiants -Encadreurs académiques	Conférence organisée

Sous-section 3 : Les activités de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)

L'UCAC a mené ses activités autour des axes stratégiques suivants :

Axe stratégique PREVENTION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus
1	Implémenter la LCC au sein de l'UCAC	Organisation de caravanes de sensibilisation	UCAC	18-19 mai 2022	Campus de Nkolbisson, de Messa et d'Ekounou	Les Etudiants, les Enseignants et les Personnels administratifs sont sensibilisés sur l'exigence d'être des modèles de bonne conduite à l'UCAC et sur les dangers encourus par tous ceux qui se livreraient aux pratiques de corruption de quelque nature que ce soit au sein de l'UCAC

Axe stratégique EDUCATION

N°	Objectifs	Activités	Lieu	Période	Services concernés	Résultats obtenus	Observations
1	Edifier les étudiants à la communication des notions d'intégrité	Formation des membres du bureau exécutif et du Club d'Intégrité	UCAC	2022	-Bureau exécutif -Club d'Intégrité	Les membres chargés de la communication ont mis sur pied des plateformes et des groupes WhatsApp pour former et communiquer avec les « <i>Ambassadeurs de l'intégrité</i> » de l'UCAC.	Ces nouveaux moyens sont assez efficaces pour favoriser une formation de masse et pouvoir atteindre un plus grand nombre d'étudiants

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Deuxième partie

LA SANCTION DES PRATIQUES DE CORRUPTION

Cette partie rend compte des décisions prises pour sanctionner les actes de corruption et les pratiques contraires à l'éthique au sein des Administrations (Chapitre I) et par les Juridictions compétentes (Chapitre II).



Chapitre 1

LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Les décisions dont le contenu est présenté dans ce chapitre sont relatives aux sanctions prises par les Institutions de Régulation (Section 1), dans les Départements Ministériels (Section 2), les Entreprises Publiques et Parapubliques (Section 3), les Collectivités Territoriales Décentralisées (Section 4) et à l'Université des Montagnes (Section 5).

Section 1 : Les sanctions prononcées par les Institutions de Régulation

L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et le Conseil National de la Communication (CNC) sont les deux Institutions de Régulation dont les décisions sont présentées dans ce Rapport.

Sous-section 1 : L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

En 2022, l'ARMP a suspendu quatre responsables et une Secrétaire des Mairies de Bafang, Bazou, Banka et Makénéné, pour des irrégularités constatées dans la procédure de passation des Marchés Publics.

Tableau 13 : Sanctions prononcées par l'ARMP en 2022

N°	Personne mise en cause	Service	Fonction/Qualité	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction
1	B. J.	Mairie de Bafang	Receveur Municipal	Refus de vendre la quittance du dossier de consultation	11 mars 2022	Suspension pour une durée de 06 mois
2	O. W.		Secrétaire	Refus de réceptionner les Offres des Soumissionnaires		
3	D. F.	Mairie de Bazou	Maire	Non prise en compte des actes de régulation		Suspension pour une durée de 12 mois
4	N. C.	Mairie de Banka				Suspension pour une durée de 24 mois
5	M. A. D.	Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Makénéné	Président	Pratiques de corruption, conflit d'intérêt, délit d'initié, manquements graves à l'éthique et à la déontologie professionnelle	12 février 2022	Suspension pour une durée de 24 mois

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 2 : Le Conseil National de la Communication (CNC)

Le CNC a rendu vingt-cinq décisions dont vingt-trois portent sanction d'organes de presse, de Directeurs de Publication et de Journalistes, pour divers manquements aux exigences éthiques et professionnelles.

Tableau 14 : Sanctions prononcées par le CNC en 2022

N°	Références de la décision	Date	Organe de presse/ personne concerné	Motifs	Sanction
1	000126/CNC	18 mars 2022	- La Société C. et son PDG N. S. - L'organe de presse écrite dénommé « La Voix des Décideurs »	Manquements aux exigences professionnelles dans le traitement des informations relatives à la Société C. et son PDG	Non-lieu
2	000127/CNC		- Le Directeur de Publication de la chaîne de télévision dénommée « Vision 4 » - B. N. C. B., Journaliste en service à « Vision 4 »	Diffusion le 08 novembre 2021 au cours d'un reportage d'informations insinuanes, d'images choquantes portant atteinte à la pudeur et aux bonnes mœurs	Suspension de B. N. C. B de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée de 02 mois
3	000128/CNC		- Le Directeur de Publication de l'organe de presse écrite dénommé « Ecomatin » - F. K., Journaliste en service à « Ecomatin »	Publication dans le numéro 445 du journal « Ecomatin » d'accusations non fondées de montages financiers et de pratiques fiscales douteuses à l'encontre de Monsieur A. O. H., Directeur des agences S. C. et R. V.	Avertissement de F. K.
4	000129/CNC		- T. S., Directeur de Publication d'« Equinoxe Télévision » - N. N. C., Rédacteur en Chef à « Equinoxe Télévision »	- Affirmations et accusations non fondées au cours de l'émission spéciale diffusée le 21 mars 2022 ; - Diffusion de propos non fondés, insinuants et déformation de la vérité des faits dans le cadre de l'émission « Droit de Réponse » du 27 février et du Journal Télévisé de 20h du 17 mars 2022	Suspension de N. N. C. et de l'émission « Droit de Réponse », pour une durée d'un mois
5	000130/CNC	29 juillet 2022	E. A. T. F., Directeur de Publication de l'organe de presse écrite dénommé « L'Elite »	Publication dans son numéro 195 paru le 25 mars 2022 de déclarations non fondées, offensantes et insinuanes à l'encontre du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) et de son Président National, le Pr. K. M.	Suspension de E. A. T. F. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée d'un mois

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

6	000131/CNC		L'organe de presse écrite dénommé « L'Expression » et son Directeur de Publication, Madame E. M. T.	Publication dans son numéro 90 du 28 mars 2022 d'accusations non fondées, offensantes et insinuanes à l'encontre du Député K. S. G.	Suspension : - de Madame E. M. T. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée de 02 mois - de l'organe de presse « L'Expression », pour une durée d'un mois
7	000132/CNC		- Monsieur N. J. C., Président du Syndicat National des Employés du Secteur des Transports Terrestres (SYNESTER) - La station de radiodiffusion sonore dénommée « Royal FM » - N. R. F., Journaliste en service à « Royal FM »	Non-respect des exigences professionnelles dans le traitement des informations concernant Monsieur N. J. C.	Non-lieu
8	000133/CNC		O. O. S. C., Journaliste en service à la Station de radiodiffusion sonore dénommée « Satellite FM »	Diffusion au cours de l'émission intitulée « Yaoundé by night » du 18 mai 2022 d'injures, d'accusations non fondées, offensantes et insinuations à l'encontre de Monsieur M. Z., Chef de Chaîne de la Station de radiodiffusion sonore dénommée « Amplitude FM »	Suspension de O. O. S. C. de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée d'un mois
9	000134/CNC	29 juillet 2022	E. A. T. F., Directeur de Publication de l'organe de presse écrite dénommé « Le National »	Publication dans son numéro 031 paru le 25 mars 2022 de déclarations non fondées, offensantes et insinuanes à l'encontre du MRC et de son Président National, le Pr. K.	Suspension de E. A. T. F. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée d'un mois
10	000135/CNC		L'organe de presse écrite dénommé « Le National » et son Directeur de Publication, E. A. T. F.	Publication dans son numéro 032 du 29 mars 2022 d'accusations non fondées et offensantes à l'encontre du Député K. S. G.	Suspension de E. A. T. F. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée de 02 mois
11	000136/CNC		- Monsieur A. S., DG de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) - L'organe de presse écrite dénommée « Direct Info » et son Directeur de Publication	Publication dans le numéro 0034 paru du 14 au 18 février 2022 d'informations non fondées concernant Monsieur A. S.	Non-lieu

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

12	000137/CNC	29 juillet 2022	N. J. B., Directeur de Publication de l'organe de presse écrite dénommé « Le Pélican »	Publication dans le numéro 405 du 26 mars 2022 de déclarations non fondées, offensantes et insinuantes à l'encontre du MRC et de son Président National, le Pr. K.	Suspension de N. J. B. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée d'un mois
13	000138/CNC		N. J. B., Directeur de Publication de l'organe de presse écrite dénommé « Le Quotidien »	Publication dans son édition spéciale du 25 mars 2022 de déclarations non fondées, offensantes et insinuantes à l'encontre du MRC et de son Président National, le Pr. K.	Suspension de N. J. B. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée d'un mois
14	000139/CNC		Madame E. M. T., Directeur de Publication de l'organe de presse écrite dénommé « L'Expression »	Publication dans le numéro 89 du 25 mars 2022 de déclarations non fondées, offensantes et insinuantes à l'encontre du MRC et de son Président National, le Pr. K.	Suspension de Madame E. M. T. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée d'un mois
15	000140/CNC		M. R. P., Directeur de Publication de l'organe de presse écrite dénommé « Perspectives d'Afrique »	Publication dans son édition du 25 mars 2022 de déclarations non fondées, offensantes et insinuantes à l'encontre du MRC et de son Président National, le Pr. K.	Suspension de M. R. P. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée d'un mois
16	000141/CNC		B. N. C. B., Journaliste en service à « Vision 4 »	Diffusion au cours du Journal Télévisé de 20h du 13 mai 2022 d'un reportage au style prétendument satirique contenant des propos insinuants, offensants, injurieux et dévalorisants à l'encontre de Madame M. E., Chef de Centre des Impôts du Centre I	Suspension de B. N. C. B. de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée de 02 mois
17	000142/CNC		O. T. M., S. E. M. B. et B. B, Journalistes en service à « Vision 4 »	Diffusion au cours du programme « Tour d'horizon » des 16 et 17 mai 2022 de propos offensants et insinuants portant atteinte à la dignité de Monsieur M. R. O.	Suspension d'O. T. M., S. E. M. B. et B. B de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée d'un mois
18	000143/CNC		S. B. B., Directeur de Publication de la Station de radiodiffusion sonore dénommée « RIS Radio » et présentateur du programme intitulé « L'Editorial »	Diffusion le 07 juin 2022 de propos se rapportant à une scène obscène portant atteinte à la pudeur et aux bonnes mœurs	Suspension de S. B. B. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée de 03 mois
19	000144/CNC		- Le Directeur de Publication de la Station de radiodiffusion sonore dénommée « Royal FM » - N. R. F., présentateur de l'émission intitulée « Ekomba Royal »	Déclaration non fondée, offensante et insinuante à l'encontre de Monsieur M. M. M. E., Directeur de Publication du Journal « Climat Social », au cours de l'émission du 09 avril 2022	Avertissement

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

20	000145/CNC		E. A. T. F., Directeur de Publication de l'organe de presse écrite dénommé « La République »	Publication dans son numéro 527 paru le 25 mars 2022 de déclarations non fondées, offensantes et insinuantes à l'encontre du MRC et de son Président National, le Pr. K.	Suspension de E. A. T. F. de sa fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée d'un mois
21	000146/CNC		- M. E. B. S., Directeur de Publication de l'organe de presse dénommé « L'Information » - Madame K. V. I., Journaliste en service à « L'Information »	- Défaut d'encadrement du personnel - Insuffisances professionnelles ayant conduit à la publication dans le numéro 044 publié du 20 au 27 avril 2022 de déclarations non fondées, offensantes et insinuantes à l'encontre de Dame M. E., Chef de Centre des Impôts du Centre I	Suspension de M. E. B. S. et de K. V. I. de l'exercice de la profession de Journaliste pour une durée d'un mois
22	000147/CNC		- O. T. M., S. E. M. B. et B. O. B. B. F., Journalistes en service à « Vision 4 » - L'émission intitulée « Tour d'Horizon »	Diffusion au cours de l'émission « Tour d'Horizon » des 16 et 17 mai 2022 de propos offensants et insinuants portant atteinte à la dignité de Monsieur M. R. O. et d'actes subséquents	-Suspension d'O. T. M., S. E. M. B. et B. O. B. B. F. de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée de 02 mois - Suspension de l'émission « Tour d'Horizon », pour une durée de 02 mois
23	000148/CNC	22 août 2022	B. N. C. B., Journaliste en service à « Vision 4 »	Diffusion au cours du Journal Télévisé de 20h du 13 mai 2022 d'un reportage au style prétendument satirique contenant des propos insinuants, offensants, injurieux, dévalorisants et d'actes subséquents répétés à l'encontre de Madame M. E., Chef de Centre des Impôts du Centre I	Suspension de B. N. C. B. de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée de 03 mois
24	000149/CNC		- La Station de radiodiffusion sonore dénommée « RIS Radio » - S. B. B., Directeur de Publication de « RIS Radio » et présentateur du programme intitulé « L'Editorial »	Diffusion le 07 juin 2022 de propos se rapportant à une scène obscène portant atteinte à la pudeur et aux bonnes mœurs et d'actes subséquents répétés	- Suspension de S. B. B. de toute fonction de Directeur de Publication et de l'exercice de la profession de Journaliste, pour une durée de 04 mois - Suspension de « RIS Radio », pour une durée de 03 mois
25	000150/CNC	31 octobre 2022	La Station de radiodiffusion sonore dénommée « Voice Radio » et son Directeur de Publication Madame G. E. C.	Diffusion au cours d'une émission spéciale diffusée le 19 septembre 2022 de déclarations et d'accusations non fondées, offensantes et insinuantes à l'encontre de Monsieur M. A. S., Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République	Suspension, pour une durée de 02 mois, de Madame G. E. C. de toute fonction de Directeur de Publication, et de la Station « Voice Radio »

*Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022***Section 2 : Les sanctions prononcées au sein des Départements Ministériels**

La répression des pratiques de corruption a été effective au sein de certains Départements Ministériels à travers des sanctions prises à l'encontre d'Agents Publics et d'Entreprises, à la suite du constat de leurs manquements. Il s'agit du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), du Ministère du Commerce (MINCOMMERCE), du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP), du Ministère des Finances (MINFI), du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), du Ministère des Marchés Publics (MINMAP) et du Ministère des Transports (MINT).

Sous-section 1 : Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)

Trois personnels de ce Département Ministériel ont été suspendus de solde pour absence irrégulière à leur poste de travail.

Tableau 15 : Sanctions prononcées par le MINADER en 2022

N°	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction
1	O. B.	Agent	Absence irrégulière	13 juin 2022	Suspension de solde
2	M. M. D.	Cadre			
3	N. H. C. J.	Chef de Service			

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 2 : Le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)

A la suite du constat de leurs manquements à l'éthique et à leurs obligations professionnelles, sept personnels de ce Ministère ont été suspendus de leurs fonctions.

Tableau 16 : Sanctions prononcées par le MINCOMMERCE en 2022

N°	Références de la décision	Date	Personne mise en cause	Service	Fonction	Nature de l'irrégularité	Sanction
1	0008/MINCOMMERCE	13 janvier 2022	B. M. J.	Délégation Régionale du Commerce du Centre	Chef de la Brigade d'Arrondissement des Contrôles de Yaoundé IV	Manquements graves à l'éthique et aux obligations professionnelles	Suspension de fonctions pour une durée de 03 mois
2	009/MINCOMMERCE		A. S.		Personnels d'appui		
3	0010/MINCOMMERCE		B. A. C. D. B.				
4	0011/MINCOMMERCE		N. J. E.				
5	0270/MINCOMMERCE	12 septembre 2022	E. E. F.	Délégation Régionale du Commerce de l'Adamaoua	Contrôleur Assistant à la Brigade Régionale des Contrôles et de la Répression des Fraudes		
6	0270/MINCOMMERCE		P. A. J.	Délégation Départementale du Commerce de la Vina			
7	0313/MINCOMMERCE	30 septembre 2022	N. J.	Délégation Départementale du Commerce du Mbam et Kim	Délégué Départemental		Suspension de fonction pour une durée de 04 mois

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 3 : Le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB)

Des mesures disciplinaires ont été prises à l'encontre de vingt-six personnels enseignants de ce Département Ministériel impliqués dans des pratiques de corruption.

Tableau 17 : Sanctions prononcées par le MINEDUB en 2022

N°	Références de la décision	Date de la sanction	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction		
1	03/B2/205196/D/ MINEDUB/SG/ DAJ	06 janvier 2022	W. S. G.	Instituteur de l'Enseignement Général	Délégation Régionale de l'Education de Base du Littoral	Tentative de détournement et de harcèlement sexuel d'élèves mineurs	Suspension de solde et interdiction d'accès à toute enceinte scolaire pour une durée de 04 mois		
2	04/B2/134012/ MINEDUB/SG/ DEMP	07 janvier 2022	M. M.	Directeur	Ecole Primaire Publique d'Application Groupe II A de Banyo	Implication dans la gestion des frais d'APEE de son Ecole	Suspension de fonctions		
3	06/B1/1464/ MINEDUB/IGS		M. R.	Animateur Pédagogique n°1	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Bot-Makak	Indélicatesses dans l'exercice de leurs fonctions et pratiques de corruption			
4			H. B. F.	Animateur Pédagogique n°2					
5			S. S.	Ecole Primaire Publique d'Application de Nanga Eboko Centre					
6			B. Z.	Ecole Publique de Tembyet					
7			B. J. C.	Government Bilingual Primary School de Pouma Centre					
8			Y. A.	Ecole Publique de Mbokambo					
9			52/B2/205214/ MINEDUB/IGS	24 février 2022	O. J. D.			Directeurs	Ecole Publique de Mbeloa
10		163/B2/1464/ MINEDUB/IGS	03 avril 2023	N. J.				Ecole Publique de Mbengue-Centre	Indélicatesses graves dans l'exercice de leurs fonctions
11	G. P.				Ecole Publique de Messondo Centre				
12	N. M. A.				Ecole Publique de Sombo				
13	M. C. H.				Ecole Publique de Kek				
14	M. R.				Ecole Publique Saint Palmier d'Edéa				

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

15	135/B2/71686/ MINEDUB/IGS	25 avril 2022	N. M.	Chef de Service des Affaires Pédagogiques	Direction de l'Enseignement Privé de Base	Arnaque et pratiques de corruption	Suspension de fonctions
16	151/B2/205346/ MINEDUB/IGS	04 mai 2022	N. M.	Directeur	Ecole Publique de Bagbézé	Indélicatesse dans l'exercice de ses fonctions	
17	0338/B2/14600 5/D/MINEDUB/ SG/ DRH	1 ^{er} juillet 2022	A. A. D.	Directeurs	Ecole Primaire Publique d'Abem	Distraction des frais de concours d'entrée en 6 ^e et détournement des frais de l'APEE	
18	0367/B2/146653/ MINEDUB/IGS	13 juillet 2022	B. B. D.		Ecole Primaire Publique de Poutloloma 2	Indélicatesse dans l'exercice de ses fonctions	
19	0368/B2/128306/ MINEDUB/IGS		Z. F. A.		Ecole Publique de Mvog-Mba		
20	0404/B2/144525/ MINEDUB/IGS	27 juillet 2022	E. H. E.		Ecole Primaire Publique de Londji-Palace	Fraude à l'examen du CEP, session 2022	
21	0787/B1/1464/ MINEDUB/IGS	17 novembre 2022	T. A.	Chef de Bureau des Affaires Générales	Inspection d'Arrondisse- ment de l'Education de Base de Babadjou	Indélicatesses graves dans l'exercice de leurs fonctions	
22	0788/B1/1464/ MINEDUB/IGS		L. R. B.	Chef de Bureau des Activités Post et Péri Scolaires			
23	0789/B1/1464/ MINEDUB/IGS		T. F.	Directeurs	Ecole Publique de Bakong Groupe I		
24	0790/B1/1464/ MINEDUB/IGS		B. B.		Ecole Publique de Nguila		
25	0792/B1/1464/ MINEDUB/IGS		S. F.		Ecole Publique de Babadjou King Place		
26	0793/B1/1464/ MINEDUB/IGS		N. T. E. Epse K.	Institutrice de l'Enseignement Maternel et Primaire	Ecole Publique de Babadjou		Affectation disciplinaire

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 4 : Le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)

Dans ce Département Ministériel, la solde de quatre personnels a été suspendue, pour absence irrégulière à leur poste de travail.

Tableau 18 : Sanctions prononcées par le MINEPIA en 2022

Références de la décision	Date de la sanction	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction
0001/N/MINEPIA/SG/DAG/SDPSP/SSP/CA	21 décembre 2022	B. O. W.	Conseiller Technique N°1	Cabinet du Ministre	Absence irrégulière	Suspension de solde
		N. T. S.	Chefs de Service	Direction des Services Vétérinaires		
		C. L. D.		Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques		
		S. K. R.	Cadre d'appui			

Sous-section 5 : Le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)

Les sanctions prononcées au sein de ce Ministère concernent huit étudiants impliqués dans des actes de fraude aux examens de la session 2022.

Tableau 19 : Sanctions prononcées par le MINESUP en 2022

N°	Personne mise en cause	Qualité	Service	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction
1	K. N. A. B.	Etudiants	Institut Siantou	Fraude à l'examen de Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	15 novembre 2022	Exclusion de la session d'examen de 2022 et interdiction de se présenter en 2023
2	M. N. H. D.					
3	A. A. E.		Institut Supérieur et Professionnel des Sciences et Technologies de Ngong			
4	B. A.					
5	F. D. C.					
6	G. S.					
7	M. N. E.					
8	N. R. A.		RAS	Fraude à l'examen de Higher National Diploma (HND)		

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 6 : Le Ministère des Finances (MINFI)

Trois personnels de la Direction Générale des Douanes et six personnels de la Direction Générale des Impôts ont écopé de sanctions en 2022.

I- La Direction Générale des Douanes (DGD)**Tableau 20 : Sanctions prononcées par la DGD en 2022**

N°	Personne mise en cause	Service	Fonction/ Grade	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction
1	T. M. C.	Direction des Ressources et de la Logistique	Ingénieur Statisticien	Manquements graves à l'éthique et à la déontologie professionnelles	06 juillet 2022	Suspension de fonctions et de solde pour une durée de 03 mois
2	Y. K.	Secteur des Douanes du Nord	Adjudant des Douanes, Chef du Poste des Douanes de Gore		09 septembre 2022	Suspension de fonctions et de solde pour une durée de 04 mois
3	M. A. P. T.	Secteur des Douanes de l'Est	Adjudant des Douanes		17 mars 2022	Suspension de fonctions et de solde pour une durée de 03 mois

II- La Direction Générale des Impôts (DGI)**Tableau 21 : Sanctions prononcées par la DGI en 2022**

N°	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction
1	T. D. Epse D.	Inspecteur des Impôts	Centre Régional des Impôts de l'Extrême-Nord	Manquements à l'éthique et à la déontologie	06 janvier 2022	Suspension, à titre conservatoire
2	H. Epse N. D.	Contrôleurs Principaux des Impôts				
3	A. I.					
4	K. I.					
5	B. D.	Cadres Contractuels d'Administration				Mise à pied pour une durée de 08 jours et suspension de toute activité au MINFI
6	F. K. H.	Contrôleur des Impôts, Receveur	Recette des Impôts du Centre Divisionnaire des Impôts de Fombot		18 novembre 2022	Suspension de toute activité au MINFI

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 7 : Le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)

Les sanctions prises au sein de ce Ministère concernent d'une part trente-quatre exploitants forestiers et d'autre part cinquante-sept personnels.

I- Sanctions prises à l'encontre de certains exploitants forestiers**Tableau 22 : Sanctions prononcées par le MINFOF à l'encontre de 34 exploitants forestiers en 2022**

N°	Références de la décision	Date	Entreprise mise en cause	Nature de l'irrégularité	Sanction	
1	0001/D/MINFOF/CAB	03 janvier 2022	S. G. F. C.	Non-respect des normes techniques d'exploitation	Suspension d'activité pour une durée de 03 mois	
2	0002/D/MINFOF/CAB		GIC A.	Non-respect des clauses du cahier de charges		
3			GIC G.			
4			GIC N. W.	Non-respect des normes techniques d'exploitation		
5	0003/D/MINFOF/CAB		SIBM	Exploitation par vente de coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'assiette délimitée		
6			Ets. F. et F.			
7			SFAC			Non-respect des normes techniques de transformation, fraude sur document sécurisé émis par l'administration
8			Ets. O.			Complicité d'exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national et non-respect des normes
9	0183/D/MINFOF/CAB	08 janvier 2022	SFAC	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale	Suspension d'activité pour une durée de 02 mois	
10	0067/D/MINFOF/CAB		Z. Z.			
11			2BC			
12			SSC			
13			C. H.			
14			D. B			
15	TV B.		Non-respect des normes techniques de transformation	Suspension d'activité pour une durée de 03 mois		
16	H. S.		Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale			
17	S. H.					
18	0068/D/MINFOF/CAB	Z. Z.	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	Suspension d'activité pour une durée de 02 mois		
19		2BC				
20		SBAC				
21	003/D/MINFOF/CAB	S. S.				
22	0092/D/MINFOF/CAB	22 janvier 2022	J. B.	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale		
23	0098/D/MINFOF/CAB	25 janvier 2022	S. H.			

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

24	0070/D/MINFOF/CAB	14 février 2022	EAA	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	Suspension d'activité pour une durée de 03 mois
25	0002/D/MINFOF/CAB	14 juin 2022	N. T.	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine forestier et dans une forêt du domaine national	
26	0243/D/MINFOF/CAB		M. M.	- Exploitation forestière non autorisée dans le domaine forestier ; - Usage frauduleux des marques ; - Fraude sur les documents émis par l'administration en charge des forêts ; - Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière	
27	0245/D/MINFOF/CAB		EAW	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale	
28	0547/D/MINFOF/CAB	25 novembre 2022	Ets. S.	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national et usage frauduleux des marques	
29	0566/D/MINFOF/CAB	28 novembre 2022	S. F. S.	Recel de bois illégalement exploité et complicité d'exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	Suspension d'activité pour une durée de 02 mois
30	0567/D/MINFOF/CAB		FOCA	Recel de bois illégalement exploité et complicité d'exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	
31	0570/D/MINFOF/CAB	29 décembre 2022	BKB	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale	Suspension d'activité pour une durée de 03 mois
32			B. et S.		
33			EAW	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national et usage frauduleux des marques	
34			0571/D/MINFOF/CAB	W. P.	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

II- Sanctions prises à l'encontre de certains personnels du MINFOF**Tableau 23 : Sanctions prononcées par le MINFOF à l'encontre de 57 de ses personnels en 2022**

N°	Références	Date de la sanction	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction
1	5436/L/MINFOF/SE TAT/SG/ DAG/SDPSP/SP	27 septembre 2022	A. B. T. N. J. D'A.	Agent Technique des Eaux et Forêts	Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Haute Sanaga	Manquements à leurs obliga- tions profes- sionnelles	Avertisse- ment écrit
2	5437/L/MINFOF/SE TAT/SG/ DAG/SDPSP/SP		E. A. Y. T.	Agent Contractuel d'Administration	Réserve de Faune de Santchou		
3	5797/L/MINFOF/SE TAT/SG/ DAG/SDPSP/SP	13 octobre 2022	B. M. A. A.	Technicien Supérieur des Eaux et Forêts	Délégation Dépar- tementale des Forêts et de la Faune du Nyong et Kelle		
4	5798/L/MINFOF/SE TAT/SG/ DAG/SDPSP/SP		N. M. A. Y.	Agent Décisionnaire	Inspection Générale		
5	6365/L/MINFOF/SE TAT/SG/ DAG/SDPSP/SP	21 novembre 2022	A. M. J.	Agent Technique des Eaux et Forêts	Délégation Régiona des Forêts et de la Faune du Sud		
6	6752/L/MINFOF/SE TAT/SG/ DAG/SDPSP/SP	07 décembre 2022	A. C. A. C.	Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts	Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre		
7	0011/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP	11 janvier 2022	E. C. E.	Technicien des Eaux et Forêts	RAS	Manquements graves à leurs obligations professionnel- les	Blâme avec inscription au dossier
8	0012/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		K. L. N. G.	Infirmier Vétérinaire			
9	0015/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP	12 janvier 2022	B. M. S.	Technicien Principal des Eaux et Forêts			
10	0016/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		M. Z. P. P.	Techniciens Principaux des Eaux et Forêts			
11	0017/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		N. N. S. S.	Technicien des Eaux et Forêts			
12	0018/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		H. P.	Technicien des Eaux et Forêts			
13	0019/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		N. D. S.	Technicien Principal des Eaux et Forêts			
14	0020/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		F. D.				
15	0021/D/MINFOF/SET AT/SG/DAG/SDPSP		T. E. D.				

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

16	0022/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		E. M. B.	Agents Techniques des Eaux et Forêts	RAS	Manquements graves à leurs obligations professionnel- les	Blâme avec inscription au dossier
17	0023/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		W. F.	Agent Technique Adjoint des Eaux et Forêts			
18	0130/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP	22 mars 2022	T. E. K.	Agent Décisionnaire			
19	0132/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		T. T. D.	Technicien Principal des Eaux et Forêts			
20	0209/D/MINFOF/CA B	31 mai 2022	P. E. A.	Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts			
21	0436/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP	27 septembre 2022	N. L. P.	Technicienne Principale des Eaux et Forêts			
22	0437/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		M. Y. G.	Technicien des Eaux et Forêts			
23	0438/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		B. T. C. M.	Agent Contractuel d'Administration			
24	0440/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		E. N. R. P.	Agents Techniques des Eaux et Forêts			
25	0449/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP	06 octobre 2022	L. J. B.				
26	0450/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		M. N. A.	Ingénieur des Eaux et Forêts			
27	0465/D/MINFOF/SE TAT/ SG/DAG/SDPSP	13 octobre 2022	S. N. L.	Professeur des Collèges d'Ensei- gnement Secondaire Général			
28	0463/D/MINFOF/CAB		K. D. S.	Agent Technique Adjoint des Eaux et Forêts			
29	0529/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP	21 novembre 2022	T.	Technicien Principal des Eaux et Forêts			
30	0531/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		M. M. D. J.	Agent Technique des Eaux et Forêts			
31	0532/D/MINFOF/ SETAT/SG/DAG/SDP SP		M. née N. L. E.	Agent Décisionnaire			
32	0560/D/MINFOF/SET AT/SG/DAG/SDPSP/ SP		O. E.	Agent Technique Adjoint des Eaux et Forêts			

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

33	0561/D/MINFOF/SET AT/SG/DAG/SDPSP/ SP	07 décembre 2022	L. A.	Technicien des Eaux et Forêts			
34	0562/L/MINFOF/SET AT/SG/ DAG/SDPSP/SP		I. S. C.	Agent Décisionnaire			
35	0219/D/MINFOF/CAB	02 juin 2022	N. R. T.	Personnels d'Appui	Centre de Promotion de Bois de Yaoundé	Absence irrégulière	Suspension de solde et des accessoires de solde
36	0219/D/MINFOF/CAB		S. N. G. B.		Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Dibang		
37	0219/D/MINFOF/CAB		Z. N.	Agent de Courrier et de Liaison	Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mayo Kani		
38	0220/D/MINFOF/CAB		D. D.	Chef de Poste	Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Mokolo		
39	0220/D/MINFOF/CAB		D. G. A.	Personnels d'Appui	Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Lékié		
40	0220/D/MINFOF/CAB		N. A. A.		Parc National du Faro		
41	0220/D/MINFOF/CAB		P. A.		Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Mbandjock		
42	0220/D/MINFOF/CAB		Z. D.		RAS		
43	0229/D/MINFOF/CAB	07 juin 2022	N. N. E.	Ingénieur des Eaux et Forêts	Parc National de Waza		
44	0339/D/MINFOF/CAB	10 août 2022	N. N. F. E.	Chauffeur	Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Boumba et Ngoko		
45	0357/D/MINFOF/CAB	12 août 2022	N. E. A.	Agent Technique des Eaux et Forêts	Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbam et Inoubou		
46	0368/D/MINFOF/CAB	19 août 2022	L. J. B.		Parc National de Bouba Ndjida		
47	0407/D/MINFOF/CAB	09 septembre 2022	E. N. M.		Jardin Zoologique de Mvog-Betsi		

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

48	0421/D/MINFOF/CAB	20 septembre 2022	S. Z.	Agent Technique des Eaux et Forêts	Parc National de Mpem		
49	0428/D/MINFOF/CAB	21 septembre 2022	M. M. D. J.	Technicien Principal des Eaux et Forêts	Parc National de Campo Ma'an		
50	0429/D/MINFOF/CAB		T.				
51	0459/D/MINFOF/SET AT/SG/DAG/SDPSP	13 octobre 2022	E. F. E.	Technicienne Principale des Eaux et Forêts	Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Wouri		
52	0460/D/MINFOF/CAB		M. M. B. Epse M.	Agent Technique des Eaux et Forêts	Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Wouri		
53	0461/D/MINFOF/CAB		S. S.	Cadre Contractuel d'Administration	Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Douala II		
54	0464/D/MINFOF/CAB		N. G.	Cadre Contractuelle d'Administration	Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Nitoukou		
55	0467/D/MINFOF/CAB		M. P.	Agent Technique Adjoint des Eaux et Forêts	Parc National de Bouba Ndjida		
56	0484/D/MINFOF/CAB	28 octobre 2022	E. J. F.	Agent Technique des Eaux et Forêts	Poste de Contrôle Forestier et de Chasse d'Endom		
57	0556/D/MINFOF/CAB	07 décembre 2022	M. E. D.		Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Kobdombo		

Sous-section 8 : Le Ministère des Marchés Publics (MINMAP)

Conformément à ses missions, le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics a signé le 09 novembre 2022 la décision n°0000566/D/MINMAP/SG/DAJ/ CRC/CEA1 portant résiliation de Marchés et exclusion de 77 (soixante-dix-sept) prestataires de la commande publique pour une durée de deux ans.

Le contenu de cette décision est présenté dans le tableau ci-après :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Tableau 24 : Sanctions prononcées par le MINMAP à l'encontre de 77 prestataires en 2022

N°	Nom de l'Entreprise	Objet du Marché	Localité	Nature de l'irrégularité
1	Ets. DG S.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Mikel	Salapoumbé	Marchés non exécutés
		Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Tembepiste		
		Construction de 02 blocs de 02 salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Salapoumbé		
2	Ets. A. BTP SARL	Construction d'une bibliothèque municipale à Salapoumbé		
3	Ets. Y. B.	Réhabilitation de la route communale Ngueli-Sokoule		
4	Ets. T. C. BET	Equipement en mobilier de bureau et matériel informatique de la bibliothèque municipale de Salapoumbé		
		Equipement du Centre de Santé Intégré de Mikel		
		Equipement du Centre de Santé Intégré de Salapoumbé		
5	Ets. A. Q. C. E.	Ouverture de la piste agricole de Esseng 2-Kouamb	Angossas	
		Acquisition d'un tracteur avec deux remorques pour la Commune d'Abong-Mbang	Abong-Mbang	
6	Ets. W. T.	Construction des logements sociaux à Messamena	Messamena	
7	Ets. TC	Construction d'un bloc administratif pour l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Somalomo		
8	Ets. E.-A. B.	Acquisition d'un véhicule 4x4 double cabine pour la Commune de Somalomo	Somalomo	
9	E. M. V. S.	Achat d'un mini bus pour la Commune d'Atok	Atok	
10	C. U. SARL	Construction d'un bloc de salle de classe à l'Ecole Primaire Publique de Djadom	Ngoyla	
		Construction d'un bloc de salle de classe à l'Ecole Primaire Publique de Yanébot		
11	T. F. M. SARL	Eclairage public à l'énergie solaire à Doumaintang	Doumaintang	
12	Ets. Y.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Massens	Messok	
		Réhabilitation du Centre Médical d'Arrondissement de Messok		
		Réhabilitation du centre de Santé Intégré de Zoulabot 2		
		Réhabilitation de la route communale Bizam-Manam		
13	Ets. L. and E.	Construction de la radio communale de Ngoura	Ngoura	
14	Ets. E.	Travaux d'électrification du village Bameleck et d'une partie du village Bapoungué en énergie électrique	Banwa	
		Travaux d'extension du réseau électrique vers la SAR/SM de Fomessa		
		Réhabilitation des routes communales dans la Commune de Bafang		
		Aménagement du Carrefour Baboutcheu-Ngaleu		
		Travaux d'entretien des voiries en terre de la ville de Bafang		
		Entretien des routes communales Bafang-Nkondjock-Pouango-Bassa		
		Construction des ouvrages d'art dans la ville de Bafang		
		Réhabilitation des salles de classe et d'un bureau à l'Ecole Publique de Bafang Groupe 6		
		Construction d'une chambre froide au Marché de Bafang		

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

15	Ets. E.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Mouankeu Centre-Ville Groupe 5	Bafang	Marchés non exécutés
		Traitement d'une fondrière à Mouakeu		
		Alimentation en eau potable de Babone		
		Construction d'un escalier et d'une passerelle pour le désenclavement du quartier Lossak		
		Réhabilitation des forages de Babone, Kolouh, Famkeu Bassap, Bakondji et Ndokovi		
		Construction d'un foyer communautaire à Batcheu		
		Construction d'un poste agricole à Bakondji		
		Réhabilitation de la route communale Nguenack-Bavi-Batcheu		
		Réhabilitation de la piste agricole entrée Bakotcheu-Famkeu		
		Réhabilitation de la piste agricole Dohou-Keye-Banone		
16	D. I.	Construction du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Banwa	Banwa	Abandon des chantiers
17	P.	Réhabilitation de la case communautaire de Fots-Sud		
18	Ets. C. et C.	Achèvement d'une mini adduction d'eau à Ma'an	Ma'an	
19	Ets. N. M.-B. E.	Achèvement de la case communautaire d'Eves		
20	CGC-CAM	Construction d'un forage à Messama III Chefferie	Ambam	
		Construction d'un forage à Nsengou		
		Construction d'un forage à Meyo Ella		
		Construction d'un forage à Mefoup-Essakak	Olamze	
		Construction d'un forage à Engolozok		
		Construction d'un forage à Mbe-Eté		
		Construction d'un forage à Mekok Mengonda		
Construction d'un forage à Meko'o Si				
21	Ets. E.	Construction d'un forage à Engo Centre		
		Construction d'un forage à Oloum		
22	Ets. O. TP	Construction d'une plateforme multisport à Olamze		
23	Société E. and B. LTD	Construction du cercle municipal de la Commune de Yaoundé 1 ^{er}	Yaoundé	
24	Ets. C.-CBTP	Construction de trois points d'eau dans la Commune de Yaoundé 1 ^{er}		
25	Ets. E. B. SARL	Construction de trois points d'eau dans la Commune de Yaoundé 1 ^{er}		
26	Ets. BLB	Construction d'un Centre de Santé à Mokolo II		
27	Ets. B. S.	Construction d'un Centre de Santé à Goudour	Goudour	
28	E. F.	Construction de quatre hangars au Marché de Boboyo	Kaélé	Défaillance financière de l'Entreprise
29	Ets. A.	Electrification rurale en 22 panneaux solaires de Midré	Midré	Abandon du chantier
30	Ets. O. T.	Réalisation d'un forage productif à Mozogo	Mozogo	Marchés non exécutés
31	Ets. DG et F.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Maternelle de Waza	Waza	
		Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Bile		
		Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Mada		

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

32	Ets. D. et F.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Bere	Logone Birni	Abandon des chantiers
		Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Dilga Mousgoum		
		Construction d'un logement d'astreinte à l'Ecole Publique de Kaousse	Makari	
		Construction d'un logement d'astreinte pour Enseignant à Djadjaya, Digam, Waglam, Ngre et Kokio		
		Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Bangalia	Bangalia	
		Construction d'un logement d'astreinte pour Enseignant à l'Ecole Publique de Zina	Zina	
		Construction d'un bloc maternel à l'Ecole maternelle de Zina		
		Construction d'un bloc de salles de classe à l'Ecole Publique de Gabal	Gabal	
		Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Gourbe	Gourbe	
		Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Nkarse	Nkarse	
33	Société S. SARL	Gravillonnage et construction d'art sur l'axe Délégation Régionale des Postes et Télécommunications-Restaurant Noumou vers Kaliao	Maroua	
34	Ets. A.-Société S. SARL	Gravillonnage et assainissement de l'axe carrefour Pstchiguinari-Carrefour Antenne Orange		
		Construction d'une salle de classe à Pitoaré		
35	Groupement Ets. A. Société S. SARL	Construction de la clôture du Centre de Santé Intégré de Ouro Tchédé		
36	Ets. E.-M.	Extension du réseau électrique en moyenne tension et basse tension triphasé dans les quartiers Woumde 1, 2 et 3		
37	Ets. P. G.	Construction d'un forage à Kossewa	Kossewa	
		Construction d'un forage à l'Ecole Publique de Dobouwol	Dobouwol	
38	Ets. I. SARL	Fabrication de 631 tables bancs pour les Ecoles Publiques de la Commune de Dargala	Dargala	Marché non exécuté
39	Ets. E. F.	Construction d'une salle de classe à Tchabiyel	Tchabiyel	Abandon du chantier
40	Ets. B.	Construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de Kai-Kai	Kai-Kai	Marché non exécuté
41	C. A. de C. et de C.	Construction d'un abattoir équipé de rails aériens à Santchou	Santchou	Abandon des chantiers
42	M. and S. E.	Construction d'une case d'astreinte à la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Ouest	Bafoussam	
43	Ets. A.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Koumegni	Kekem	Marchés non exécutés
		Entretien de la route communale Ngounso-Koula	Magba	
		Construction d'un bloc de 02 salles de classe avec bureau du Directeur à la SAR/SM de Magba		
		Construction d'une clôture à l'Ecole Maternelle de Malentouen I	Malentouen	
		Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Mapka II		
		Aménagement des places et carrefours urbains dans la Ville de Fouban	Fouban	
Construction et équipement d'une boucherie à Fouban				

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

44	E. C. C.	Construction de deux forages à Chouffa et au Centre de Santé Intégré de Maparé	Malentouen	Abandon des chantiers
45	CIT SARL	Construction du Centre de Santé Intégré de Malien		
46	E. C.	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Mankoundoum	Foumbot	
47	Ets. N.	Construction du Centre de Santé Intégré de Mawouon		
48	Ets. M.	Construction du Centre de Santé Intégré de Balena	Batcham	
		Construction du Centre de Santé Intégré de Ngwenfon	Bangourain	
49	Ets. W. M.	Réhabilitation des tronçons Manki-Makounvi-Mangakpi et Carrefour Mayo-Makene-Njiren	Njimom	Marché non exécuté
50	Ets. A.	Aménagement du stade municipal de Njimom		
51	Ets. S. K. K.	Construction de l'abattoir municipal de Njimom	Fokoue	Abandon des chantiers
52	Ets. A.	Réhabilitation de la route Fontsa-Tsouala-Kentche		
53	U. E.	Réhabilitation du tronçon routier Chefferie Tsetamefoh'opouh-Loung-Lefeih	Fongo Tongo	
54	E. SARL	Réhabilitation d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique d'Apouh Fongo Tongo		
55	R. C. M. SARL	Construction d'un forage à Bassessa Mbih 2 Folo	Nkong-Zem	
		Construction d'un forage au Centre de Santé Intégré de Nzinmezo		
56	Ets. P. G. L.	Approvisionnement en eau potable de Lekouet	Penka-Michel	
		Approvisionnement en eau potable de Batoula		
		Approvisionnement en eau potable du bassin agricole de Lekouet		
		Construction d'un forage aménagé équipé d'un kit de pompe immergée électrique solaire à Batcham		
57	Ets. E.	Construction d'une AEP au village Bansoa	Santchou	
	Achèvement de la case communautaire de Ngaakou Ngwatta			
58	Ets. E.	Réalisation d'une adduction d'eau potable à Batsela II	Mbouda	
59	Ets. A. S. B.	Construction d'un ponceau sur la rivière Moola		
60	Ets. P. C.	Construction d'un pont sur la rivière Mezzi		
61	Ets. G. T. BTP	Construction d'un bloc de 02 logements d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de Bapa	Bangou	
62	Ets. A. INC.	Construction d'un ponceau à Tchiengang-Bakangou		
63	S. E.	Construction d'un forage par pompage solaire à Tchitchi	Batié	
		Construction d'un complexe scolaire multisportif au Lycée Bilingue de Baham et de 04 puits aménagés à l'Hôpital de District de Baham		
		Construction d'un forage équipé à la Chefferie de Batié	Batié	
64	Ets. Q.	Construction du Centre de Santé Intégré de Tchitchi	Bangou	
65	E. T.-P.	Construction de la Maison des Jeunes de Bamendjou	Bamendjou	
66	E. E. R. C.	Réhabilitation et extension de l'AEP de Bangam		
67	Ets. T.	Ouverture de la boucle route Bankate Kamgaing-Kouontchou-Langbeum-route Banka	Baham	
68	E. N. D. SARL	Ouverture de la route Mboudeng-Tongo 1 avec bretelle à Toessong	Bazou	
		Equipped du laboratoire de la Délégation Régionale du MINMIDT du Littoral	Douala	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

69	Ets. A.	Construction d'un magasin de stockage à Maninga	Yingui	Marchés non exécutés
70	Ets. A.	Réhabilitation du tronçon de route Ngambe-Yingui		
71	Ets. N.	Construction d'un bâtiment de soins au Centre de Santé Intégré de Mebem	Ma'an	
72	Ets. L. Q. E.	Construction d'un marché moderne à Biliik	Yaoundé	Abandon du chantier
73	Ets. K.	Réhabilitation d'un linéaire de 08 km sur la route p15 Fondjanti-Babon	Bakou	
74	Ets. C. M. C.	Acquisition d'un véhicule 4x4 pour la Commune de Bakou		Marché non exécuté
75	Ets. O. C.	Construction d'un bâtiment en H au Centre de Santé de Mankounwi	Njimom	Abandon des chantiers
		Réhabilitation de la route Matam-Mansen	Massangam	
		Construction du Centre de Santé Intégré de Mankom		
76	Société C. B. SARL	Construction d'un poste agricole à Bagodo	Dir	Marché non exécuté
		Construction d'un logement d'astreinte pour Enseignant à l'Ecole Publique Bilingue de Dir		
77	Ets. G. T. C.	Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Bétaras Gongo	Ngaoundal	Abandon du chantier

Sous-section 9 : Le Ministère des Transports (MINT)

Sept Cadres de ce Département Ministériel ont été sanctionnés pour leur implication dans des irrégularités dans l'organisation de l'examen du Permis de Conduire.

Tableau 25 : Sanctions prononcées par le MINT à l'encontre de 7 cadres indélécatés en 2022

N°	Références de la décision	Date de la sanction	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction
1	001423/L/MINT/CAB/IG/12/14	12 avril 2022	M. M.	Délégué Départemental	Délégation Départementale des Transports du N'dian	Signature d'un Procès-Verbal fictif concernant la session de l'examen du Permis de Conduire du 29 janvier 2022	Avertissement écrit
2	001424/L/MINT/CAB/IG/12/14	07 novembre 2022	B. S. F.	Chef du Service des Transports Routiers	Délégation Régionale des Transports du Sud-Ouest	Actes de corruption dans le cadre du contrôle de la session de l'examen du Permis de Conduire du 30 juillet 2022	Suspension des activités liées à l'organisation et au contrôle de l'examen du Permis de Conduire
3			P. R.	Inspecteur	Inspection Générale		
4	N. N. J. M.		Cadres				
5	N. Z. O. F.						
	003799/L/MINT/SG/DTR /SDPSR/SFCAM/CA						

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

6	00301/MINT	10 novembre 2022	A. S.	Délégué Régional	Délégation Régionale des Transports de l'Extrême-Nord	Actes de corruption lors des sessions de l'examen du Permis de Conduire	Suspension de fonction et remise à son administration d'origine
7	0031/MINT	15 novembre 2022	M. A.	Délégué Départemental	Délégation Départementale des Transports du Mayo-Sava		Suspension de fonction et redéploiement dans un autre service

Section 3 : Les sanctions prises au sein des Etablissements Publics et des Entreprises Publiques

La répression des actes de corruption a été effective à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), à la Cameroon Water Utilities (CAMWATER), la Société Immobilière du Cameroun (SIC), la Société Nationale de Raffinage (SONARA), l'Université de Bamenda (UBa), l'Université de Buéa (UB), l'Université de Douala (UDo), l'Université de Dschang (UDs) et l'Université de Maroua (UMA).

Sous-section 1 : La Cameroon Postal Services (CAMPOST)

Vingt personnels de la CAMPOST ont écopé de sanctions disciplinaires et quatre autres ont été mis en débet pour un montant total de 40 757 836 (quarante millions sept cent cinquante-sept mille huit cent trente-six) F CFA.

I- Sanctions disciplinaires

Tableau 26 : Sanctions prononcées par le DG/CAMPOST à l'encontre de 24 personnels en 2022

N°	Références de la décision	Date	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction
1	000018/CAMPOST/DG/DRC/SRHL	04 mai 2022	N. P. E.	Chauffeurs	PICC de Yaoundé	Indiscipline	Avertissement
2	000018/CAMPOST/DG/DRC/SRHL		M. A B. J. C.				
3	000544/CAMPOST/DG/DRH/S-DDRH	03 juin 2022	N. E. S.	Agents de Maîtrise	Ebolowa RP	Insubordination et absentéisme	Mise à pied de 08 jours
4	000542/CAMPOST/DG/DRH/S-DDRH		N. I.		Yaoundé RP	Non-respect des procédures et malversations financières	02 retards à l'avancement
5	000543/CAMPOST/DG/DRH/S-DDRH		B. T.	Chef d'Agence Postale	Bureau de Poste de Batouri	Fraude	Blâme avec inscription au dossier
6	000545/CAMPOST/DG/DRH/S-DDRH		N. D. A. Epse N.	Agent de Maîtrise	Bureau de Poste d'Abong-Mbang	Insubordination	Mise à pied de 08 jours

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

7	000546/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH		M. A. A.	Agent	Centre des Rebuts Postaux de Yaoundé	Déficit de caisse	Blâme avec inscription au dossier
8	000547/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH		N. A. M. Epse A.	Chauffeur	Bamenda RP	Insubordination	Mise à pied de 08 jours
9	000640/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH	15 Juillet 2022	Z. K. A.	Chef de Division	DPAL	Non respect des procédures	01 retard à l'avancement
10	000647/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH		E. L.	Chauffeur	Bafoussam RP	Indiscipline caractérisée	
11	000648/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH		N. P. M. V.	Agents de Maîtrise	Ebolowa RP	Indiscipline caractérisée	Blâme avec inscription au dossier
12	000652/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH		B. D.		Bafoussam RP	Absentéisme	Mise à pied de 08 jours
13	000664/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH	21 Juillet 2022	M. H. H.	Délégué Régional	Delegation Régionale du Sud	Non respect des procédures	01 retard à l'avancement
14	7-0058/CAMPOST/ DG/DRN/BRHJCL	25 octobre 2022	A. M. H. C.	Chauffeur	Delegation Régionale du Nord	-Insubordination - Non-respect des procédures - Utilisation des matériels à des fins personnelles	Blâme avec inscription au dossier
15	000846/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH	05 décembre 2022	M. P.	Agent de Maîtrise	Bureau de Poste de Sangmelima	Insubordination	
16	000847/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH		Y. D. A. Epse C.	Comptable	DSFP		
17	000848/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH		O. K. K. Epse T.	Agents de Maîtrise	Délégation Régionale du Littoral	Non respect des procédures	Mise à pied de 08 jours
18	000849/CAMPOST/ DG/DRH/S-DDRH		T. F.		Délégation Régionale du Sud	Insubordination	
19	000530/CAMPOST/ DG/DRO/SRHAJ	07 décembre 2022	T. M. E. Epse T.	Chef d'Agence Postale	Bureau de poste de Bandjoun	Défaut de distribution du courrier	Avertissement avec inscrip- tion au dossier
20	000531/CAMPOST/ DG/DRO/SRHAJ		N. M. Y.	Conducteur de moto	Bafoussam RP	Insubordination	Blâme avec inscription au dossier

II- Mises en débet

N°	Personne mise en débet	Fonction/Grade	Date de la décision	Début du débet	Fin du débet	Montant en F CFA
1	M. P. H.	Agents de Maîtrise	15 février 2022		15 septembre 2026	5 346 675
2	N. E. S.		25 mai 2022		25 septembre 2022	494 900
3	Z. K. A.	Chef de Division	15 juillet 2022		15 juin 2027	18 145 275
4	M. H. H.	Délégué Régional		16 770 986		
Total						40 757 836

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 2: La Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER)

Les sanctions prononcées au sein de cette Entreprise concernent treize personnes.

Tableau 27 : Sanctions prononcées par le DG/CAMWATER à l'encontre de 13 personnels en 2022

N°	Personne mise en cause	Fonction/Grade	Nature de l'irrégularité	Sanction
1	B. A. C.	Chef du Service Industriel à la Direction Régionale du Centre	Manquement à l'éthique professionnelle	Blâme
2	T. P.	Chef du Centre d'Obala		
3	A. M. G. B.	Agent de Quart à la Direction Régionale du Centre		
4	O. S. E.	Chef de la Cellule du Contrôle de Gestion et des Services Supports	Diffamation et injectives à l'encontre d'une collègue	Mise à pied de 05 jours
5	B. M. J. M.	Chef de la Cellule des Etudes, du développement et de la Maintenance des Applications	Distraction des données numériques pour les encaissements	
6	T. B.	Chef de la Section Surveillance de réseau à l'UD de Bonabéri	- Non-respect des procédures - Absence prolongée et injustifiée	Mise à pied de 06 jours
7	M. M.	Releveur	- Détournement des fonds de l'Entreprise - Fraude	Mise à pied de 03 jours
8	L. K. G. R. Epe N.	Agent Administratif	Menaces, injures et voie de fait à l'encontre de son supérieur hiérarchique	Blâme
9	M. J. P.	Chef de la Section Surveillance du Réseau à Yaoundé	Manquement grave à l'éthique professionnelle et insuffisance de rendement en ce qui concerne la lutte contre la fraude	Suspension de fonctions pour une durée de 03 mois
10	E. P. S.	Releveur à l'Agence Commerciale d'Ekounou (Yaoundé)		
11	B. V. C.	Chef de l'Agence Commerciale d'Etoudi (Yaoundé)	Manquement grave à l'éthique professionnelle et négligence	
12	E. D. V.	Chef de la Section Accueil et Technico-Commerciale à l'Agence Commerciale d'Etoudi (Yaoundé)		
13	D. N. E.	Délégué Régional par interim de l'Adamaoua	Manquement grave à l'éthique professionnelle	Suspension de fonctions

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 3 : La Société Immobilière du Cameroun (SIC)

Des sanctions allant du blâme au licenciement ont été prononcées à l'encontre de cinq personnels de cette Entreprise.

Tableau 28 : Sanctions prononcées par le DG/SIC à l'encontre de 5 personnels en 2022

N°	Références de la décision	Date	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction
1	0154/D/SIC/DG/DRHMG/SDRH/SGRH/2022	31 octobre 2022	O. A. V. Epse E.	Agent de Bureau	Direction Financière et Comptable	- Obtention frauduleuse de fonds appartenant à un client - Abus de confiance au préjudice de l'employeur - Fraude	Mise à pied de 08 jours
2	0155/D/SIC/DG/DRHMG/SDRH/SGRH/2022		E. E. S. C.	Auditeur Junior n°2	Division de l'Audit Interne	- Violation du secret professionnel - Obtention frauduleuse de fonds appartenant à un employé - Abus d'autorité - Manquement à l'éthique et à la déontologie de l'Audit Interne	
3	0156/D/SIC/DG/DRHMG/SDRH/SGRH/2022		E. L.	Caissier	Antenne d'Ebolowa	- Abus de confiance au préjudice de l'employeur - Fraude	Mise à pied de 05 jours
4	0157/D/SIC/DG/DRHMG/SDRH/SGRH/2022		P. H.	Chefs d'Antenne	Antenne de Bertoua	- Distraction de fonds - Atteinte aux intérêts et à l'image de marque de l'Entreprise	Licenciement
5	0158/D/SIC/DG/DRHMG/SDRH/SGRH/2022		E. J. F.		Antenne d'Ebolowa	- Abus de confiance au préjudice de l'employeur	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 4 : La Société Nationale de Raffinage (SONARA)

Des deux personnes sanctionnées à la SONARA, l'une a écopé d'une mise à pied de trois jours et l'autre d'un licenciement.

Tableau 29 : Sanctions prononcées par le DG/SONARA à l'encontre de 2 personnels en 2022

N°	Références de la décision	Date	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction
1	0074/022/DARH/DRH/SAPP/MA	25 mai 2022	B. C.	Agent de Sécurité	RAS	Soustraction frauduleuse de carburant	Licenciement
2	0188/022/DARH/DRH/SAPP/MA	23 novembre 2022	B. M. E.	Chef de Bureau	Bureau de la Préparation et de l'Exécution du Budget	Absences irrégulières	Mise à pied de 03 jours

Sous-section 5 : L'Université de Bamenda (UBa)

Un personnel et vingt-deux étudiants ont été sanctionnés à l'Université de Bamenda en 2022.

I- Sanctions prononcées à l'encontre du personnel

Tableau 30 : Sanction prononcée par le Recteur de l'UBa à l'encontre d'un personnel en 2022

Références de la décision	Date	Personne mise en cause	Qualité	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction
22/01400/UBa/VC/Cab	1 ^{er} septembre 2022	C. P. T.	Chauffeur	RAS	Corruption et déclarations mensongères	02 retards à l'avancement et un abaissement d'échelon

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

II- Sanctions prononcées à l'encontre des étudiants**Tableau 31 : Sanctions prononcées par le Recteur de l'UBa à l'encontre de 22 étudiants en 2022**

N°	Etudiant mis en cause	Établissement	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction
1	T. R. K.	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion	Fraude aux examens	23 Août 2022	Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant l'année académique 2021/2022 avec suppression de toute aide universitaire
2	F. A. M.				
3	M. S. N.				
4	F. E.-O. T.				
5	A. R. T.				
6	B. D. N.				
7	T. R. F.				
8	M. J. D.				
9	A. C.	Faculté des Sciences		25 août 2022	Suspension pour deux académiques avec suppression de toute aide universitaire
10	M. E. E. C.	Faculté de Droit et de Science Politique			
11	A. D. P.				
12	A. B.				
13	S. A. T.				
14	A. O. B.				
15	C. G. N.				
16	P. B.				
17	M. H. N.				
18	S. F. L.				
19	N. M.-N.				
20	E. T. O. C.				
21	M. K. T.				
22	E. R. J.				

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 6 : L'Université de Buéa (UB)

Soixante et un étudiants ont été suspendus des examens organisés par l'Université de Buéa au cours de l'année académique 2021-2022, pour des cas d'arnaque et de fraude.

Tableau 32 : Sanctions prononcées par le Recteur de l'UB à l'encontre de 61 étudiants en 2022

N°	Etudiant mis en cause	Établissement	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction		
1	K. M. L.	Faculté des Sciences	Fraude aux examens	17 mars 2022	Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant l'année académique 2021/2022		
2	A. T. P.						
3	B. C. E.						
4	D. C. J.						
5	E. E. T.						
6	E. S.						
7	M. N. A. A.						
8	M. S. J.						
9	N. O. P.						
10	T. J. A.						
11	K. N.						
12	O. E.-M.						
13	M. N. D.						
14	O. A. A.						
15	T. E. S. E.						
16	M. A. M.						
17	N. S.						
18	A. C. T.						
19	A. L. O.						
20	A. M. E.						
21	Y. R. A.						
22	B. B. M.						
23	A. D. A.	Faculté des Sciences Sociales et de Gestion	Arnaque d'un camarade	1 ^{er} mars 2022			
24	T. L. S.						
25	T. M. E.						
26	T. C. E.						
27	E. N. E.						
28	M. N. N.						
29	L. J. E.						
30	E. S. N.						
31	M. N. E.						
32	D. P. S.						
33	N. M. N.						
34	T. P. N.						
35	O. K. M.						27 mai 2022
36	P. S.						

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

37	K. M. F.	Faculté de Droit et de Science Politique	Fraude aux examens	20 avril 2022	
38	E. M.				
39	T. N. S.				
40	T. S. A.				
41	O. O.				
42	I. Y. N.				
43	O. J. A.	Institut Universitaire de Technologie		28 juillet 2022	
44	N. R. E.			03 octobre 2022	
45	F. V.				
46	A. M.	Ecole Supérieure de Traduction et d'Interprétation		1 ^{er} juillet 2022	
47	E. P.				
48	F. T. J. O.	Faculté des Sciences Médicales	19 mai 2022		
49	A. A. C. N.				
50	M. V. D.				
51	L. J.	Faculté d'Agriculture et de Médecine Vétérinaire			
52	B. G.				
53	N. N. R.				
54	E. N. A.				
55	A. R. N.				
56	K. M. K. M.	Faculté des Arts	21 juillet 2022		
57	E. N. M.				
58	L. N. M.				
59	E. B. S.	Faculté des Sciences de l'Education			
60	A. S. N.				
61	A. P. A.				

Sous-section 7 : L'Université de Douala (UDo)

Les sanctions prononcées au sein de cette Université concernent deux responsables et cinquante étudiants.

I- Sanctions prononcées à l'encontre du personnel

Tableau 33 : Sanctions prononcées par le Recteur de l'UDo à l'encontre de 2 personnels en 2022

N°	Références de la décision	Date	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction
1	22-0664/UDO/VRCIE/SG/CT	27/07/2022	Pr. C. N.	Chef de Département	Département de Sociologie	Menace armée	Suspension de fonctions
2	22-0589/UDO/VRCIE/SG/CT	14/07/2022	E. A. J. J.	Directeur des Affaires Financières	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Altercation avec le Pr. C. N.	

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

II- Sanctions prononcées à l'encontre des étudiants**Tableau 34 : Sanctions prononcées par le Recteur de l'UDo à l'encontre de 50 étudiants en 2022**

N°	Etudiant mis en cause	Établissement	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction	
1	T. W.	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Fraude aux examens	24 octobre 2022	Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant l'année académique 2021-2022 avec suppression de toute aide universitaire	
2	P. D. J.					
3	N. D. B. S.					
4	P. F. F. T.					
5	A. Y.					
6	N. J.					
7	T. S.					
8	N. Y. L. Y.					
9	M. A.					
10	N. T. D.					
11	I. S. V. B.					
12	A. H. D.					
13	N. B. J.		Insolence et refus d'obtempérer		Avertissement	
14	N. S. R. P.	Institut des Sciences Halieutiques	Fraude à l'examen		Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant l'année académique 2021-2022	
15	Y. M. L.	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquées	Manipulation de notes et atteinte à l'éthique	20 octobre 2022	Avertissement et annulation de la note	
16	M. T. D.		- Mercantilisme - Manipulation de notes - Atteinte à l'éthique		Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant le semestre II de l'année académique 2021-2022	
17	A. B. A.		Manipulation de notes et atteinte à l'éthique			
18	M. F.					
19	G. R. N.					
20	A. A.	Faculté des Sciences		14 novembre 2022	Blâme	
21	S. P. J.				Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant l'année académique 2021-2022	
22	K. D. C.					
23	A.					
24	H. D. D.					
25	A. A. A.					
26	A. M. M.					
27	M. A. M.					
28	D. Z. J. J.					Blâme avec annulation de la matière
29	D. T.					Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant l'année académique 2021-2022
30	N. H.-D. K. P.					
31	D. T. J.					
32	D. S.					
33	M. M. E.					
34	M. H. B.					

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

35	D. D. M. M.	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Fraude aux examens	03 novembre 2022	Blâme	
36	M. P. C. J.				Blâme assorti d'une suspension de toute forme d'aide universitaire	
37	E. N. G. B.					
38	M. M. S.					
39	N. M. C. C.					
40	A. M. E.					
41	N. Z. C.					
42	Y. N. C.					
43	M. B. M.					
44	D. M. B. A.					Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant l'année académique 2021-2022
45	D. F. E.					Blâme assorti d'une suspension de toute forme d'aide universitaire
46	D. H. D.					Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant l'année académique 2021-2022
47	Z. Z. A. J.					Blâme assorti d'une suspension de toute forme d'aide universitaire
48	A. B. A. O.					Interdiction de se présenter aux examens sanctionnant l'année académique 2021-2022
49	M. L. de G.					Blâme assorti d'une suspension de toute forme d'aide universitaire
50	D. D. A.					

Sous-section 8 : L'Université de Dschang (UDs)

Deux cadres de cette Université ont été licenciés pour abandon de poste.

Tableau 35 : Sanctions prononcées par le Recteur de l'UDs à l'encontre de 2 personnels en 2022

N°	Références de la décision	Date	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Sanction
1	D21/00840/UDS/R/SG/ DAAF/DAAPA/SPA	09 février 2022	K. N. T.	Cadre Contractuel	RAS	Abandon de poste	Résiliation du Contrat de Travail
2	D47/02611/UDS/R/SG/ DAAF/DAAPA/SPA	06 mai 2022	M. D. H. K.	Informaticien			

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 9 : L'Université de Maroua (UMa)

Des sanctions allant du blâme au licenciement ont été prononcées à l'encontre de douze personnels de cette Université.

Tableau 36 : Sanctions prononcées par le Recteur de l'UMa à l'encontre de 12 étudiants en 2022

N°	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction		
1	B. Y. G.	Electricien	Centre des Œuvres Universitaires	Absence prolongée et injustifiée au travail	14 juillet 2022	Blâme		
2	H. H.	Secrétaire	Ecole Normale Supérieure			Absence prolongée et injustifiée au travail	14 juillet 2022	Abaissement d'échelon
3	A.	Agent Financier						
4	M. M.	Agent de Bureau						
5	M. P. S.	Agents Administratifs						
6	O. B.							
7	H. B.	Secrétaire Comptable						
8	A.	Secrétaires	Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement					Retard à l'avancement d'un an
9	L. J.		Comptabilité-Matières					
10	E. M. D. R.	Cadre Financier	Ecole Nationale Supérieure des Mines et des Industries Pétrolières					Licenciement
11	H. I.	Agent de Liaison	Faculté de Sciences Economiques et de Gestion	Fabrication de faux reçus de paiement des Droits Universitaires				
12	S. M.	Cadre Informaticien	Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement	Corruption et trafic de notes				

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Section 4 : Les sanctions prononcées au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)

Les Collectivités Territoriales Décentralisées se sont également illustrées dans la répression des actes de corruption à travers la Communauté Urbaine de Bafoussam (CUB) et la Communauté Urbaine de Douala (CUD).

Sous-section 1 : La Communauté Urbaine de Bafoussam (CUB)

Deux responsables de la CUB ont été suspendus de leurs fonctions pour des pratiques de corruption.

Tableau 37 : Sanctions prononcées par le Maire de la Ville de Bafoussam à l'encontre de 2 personnels de la CUB en 2022

N°	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction
1	S. T.	Chef de Bureau de la Maintenance des Bâtiments	Service de l'Environnement et du Développement Durable	Arnaque des usagers	11 octobre 2022	Suspension de fonctions pour une durée de 03 mois
2	J. T. M. épouse A.	Chef de Bureau des Parcs et Jardins		Abus de fonction		

Sous-section 2 : La Communauté Urbaine de Douala (CUD)

Les sanctions prononcées au sein de la CUD concernent six responsables.

Tableau 38 : Sanctions prononcées par le Maire de la Ville de Douala l'encontre de 6 responsables de la CUD en 2022

N°	Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction
1	O. N. E. M.-J. épouse S. E.	Chef de Section	Direction de la Police Municipale et de la Sécurité	Absentéisme	04 février 2022	Mise à pied de 08 jour et mise en débet de 02 jours
2	S. S.	Brigadier		Négligence dans l'exercice de ses fonction		Licenciement
3	E. M. E. C.	Sous-Directeur de l'Administration des Ressources Humaines	Direction des Ressources Humaines	Perception indue de la somme de 311 000 F CFA destinée à son collègue	26 août 2022	Somation de rembourser l'argent indument perçu et mise à pied de 03 jours
4	N. N. S. A.	Chef de la Brigade de Contrôle n° 3	Direction de la Police Municipale et de la Sécurité	- Insubordination et manquement à l'éthique et à la déontologie - Fraude dans l'élaboration des défauts de Permis de Construire		Licenciement

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

5	K. H.	Chefs de Service	Direction de l'Environnement, de la Santé et du Cadre de Vie	- Insubordination - Complaisance dans le traitement de certains dossiers		Mise à pied de 08 jours
6	M. D. J. D.		Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures	Libération sans autorisation d'un camion ayant endommagé le mobilier urbain		Mise en débet pour le montant de 1 000 000 F CFA représentant les pertes subies par la CUD

Section 5 : L'Université des Montagnes

Un Enseignant impliqué dans des pratiques contraires aux bonnes mœurs a été licencié.

Tableau 39 : Sanction prononcée par le Recteur de l'UM à l'encontre d'un enseignant en 2022

Personne mise en cause	Fonction/ Grade	Service	Nature de l'irrégularité	Date de la sanction	Sanction
T. E.	Enseignant	Faculté des Sciences et Technologies	Harcèlement sexuel d'étudiantes	03 octobre 2022	Licenciement

Il ressort de ce chapitre que 22 (vingt-deux) Administrations ont prononcé des sanctions visant à réprimer des actes de corruption ou des pratiques contraires à l'éthique en 2022. Ce nombre est en nette augmentation, comparativement à 2021 où on enregistrait 14 (quatorze) Administrations.

Ainsi, des sanctions allant de l'avertissement au licenciement ont été infligées à 188 Agents Publics.

De même, 77 (soixante-dix-sept) Entreprises privées ont été exclues de la Commande publique pour une durée de deux ans et 34 (trente-quatre) autres ont été suspendues de leurs activités d'exploitation forestière.

Par ailleurs, 121 (cent vingt et un) étudiants ont écopé de sanctions pour leur mise en cause dans des fraudes aux examens.

Il convient de relever que certaines affaires pour lesquelles ces personnes ont été sanctionnées ont fait l'objet de poursuites judiciaires.



Chapitre 2

LES DECISIONS DES JURIDICTIONS RELATIVES A LA CORRUPTION ET AUX INFRACTIONS ASSIMILEES

Ce chapitre est consacré aux décisions rendues par les Juridictions pour des affaires relatives à la corruption et aux infractions assimilées. Il s'agit d'une part du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (Section 1) et d'autre part des Juridictions Judiciaires (Section 2). Il en découle l'évaluation du préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun en 2022 (Section 3).

Section 1 : Les décisions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF)

En 2022, le CDBF a rendu 18 Décisions concernant des responsables ou d'anciens responsables des Administrations ci-après, pour des fautes de gestion :

- le Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) ;
- la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- le Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC) ;
- la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
- le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile Léger (CNRPH) ;
- le Projet d'Appui à l'Utilisation des Engrais dans les Filières Cacao/ Café (PAUEF2C).

Sur les dix-huit personnes mises en cause, huit ont été reconnues coupables. Elles ont écopé d'amendes spéciales d'un montant total de **6 800 000 (six millions huit cent mille) F CFA**, conformément à l'article 33 du décret n° 78/470 du 03 novembre 1978 relatif à l'apurement des comptes et à la sanction des responsabilités des comptables.

Certains de ces responsables ont été mis en débet pour un montant total de **499 110 375 (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent dix mille trois cent soixante-quinze) F CFA** représentant le préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun dans ces affaires.

Dix autres personnes ont été acquittées, pour responsabilité non établie. La synthèse de ces décisions est présentée dans le tableau ci-dessous.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Tableau 40 : Récapitulatif des décisions prises par le CDBF en 2022

N°	Décisions	Nature de la faute de gestion	Sanction
1	<p>Références de la décision : 00001/D/CDBF Date : 21 Septembre 2022 Administration concernée : Société Immobilière du Cameroun (SIC) Personne mise en cause : W. G. Fonction : Ex-Directeur de la Production Période : 2012-2013</p>	<p>Surévaluation des quantités, pour un montant de soixante-quinze millions deux cent six mille huit cent quinze (75 206 815) F CFA, dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/MSIC/ CSCM/2011 du 05 janvier 2012, pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22)</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>
2	<p>Références de la décision : 00002/D/CDBF Date : 21 Septembre 2022 Administration concernée : Société Immobilière du Cameroun (SIC) Personne mise en cause : S. A. A. Fonction : Ex- Directeur des Programmes et Projets Période : 2012-2016</p>	<p>Faute de gestion avec préjudice financier non évaluable : Validation sans réserve, dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/ MSIC/CSCM/2011 du 05 janvier 2012 pour les travaux de la Construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22), de malfaçons portant sur le corps d'état climatisation</p> <p>Fautes de gestion avec préjudice financier évalué :</p> <p>1) Surévaluation des quantités dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/ MSIC/CSCM/2011, pour les travaux de Construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22), ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de soixante-quinze millions trois cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quinze (75 384 315) francs CFA ;</p> <p>2) Absence des équipements et travaux prévus dans le Marché n°029/M/ SIC/CSCM/2011 du 05 janvier 2012, pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22), ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de cent dix-sept millions six cent cinquante-sept mille trois cents (117 657 300) francs CFA ;</p> <p>3) Validation des décomptes nos 13, 14 et 15 de la société C. G.-E. C., portant sur des prestations déjà payées dans le décompte n°001 du 24 juin 2015 du Marché N°040/M/SIC/CPM/2015 passé de gré à gré suivant l'autorisation N° 0001117/L/MINMAP/ SG/DMBEC/-CE6 du 13 mars 2015, pour les travaux d'alimentation et de branchement d'un immeuble SS+8 (immeuble 22, LE DJOUNGOLO) à usage d'habitation, ayant pour prestataire l'Entreprise E. E. Sarl, ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de quatorze millions vingt-trois mille (14 023 000) francs CFA.</p>	<p>Amende : 2 000 000 FCFA</p> <p>Débet : 207 064 615 FCFA</p>

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

3	<p>Références de la décision : 00003/D/CDBF Date : 21 Septembre 2022 Administration concernée : Société Immobilière du Cameroun (SIC) Personne mise en cause : K. T. E. Fonction : Ex-Chef de Département des Etudes Période : 2012-2014</p>	<p>1) Non-respect du nombre de jours prévu pour l'accomplissement d'une mission à l'étranger ;</p> <p>2) Validation, sans réserve, des dysfonctionnements et malfaçons dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/M/SIC/CSCM/2011 du 05 janvier 2012, pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22) ;</p> <p>3) Surévaluation des quantités dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/M/SIC/CSCM/2011 du 05 janvier 2012, pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22), ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de quatre-vingt-onze millions deux cent trente-quatre mille sept cent dix (91 234 710) F CFA ;</p> <p>4) Non réalisation des travaux d'électricité prévus dans le Marché n°029/ M/SIC/CSCM/2011 du 05 janvier 2012, pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22)</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>
4	<p>Références de la décision : 00004/D/CDBF Date : 21 Septembre 2022 Administration concernée : Société Immobilière du Cameroun (SIC) Personne mise en cause : M. M. C. J. Fonction : Ingénieur de Contrôle et Chef de Mission de la Maîtrise d'œuvre de certains Marchés Période : 2011-2015</p>	<p>Faute de gestion avec préjudice financier non évaluable</p> <p>Validation sans réserve, dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/ MSIC/CSCM/2011 du 05 janvier 2012 pour les travaux de la Construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22) de malfaçons portant sur le corps d'état climatisation ;</p> <p>Fautes de gestion avec préjudice financier évalué</p> <p>1) Surévaluation des quantités dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/ MSIC/CSCM/2011, pour les travaux de la Construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22) ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de soixante-quinze millions trois cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quinze (75 384 315) F CFA ;</p> <p>2) Absence des équipements et travaux prévus dans le Marché n°029/MSIC/CSCM/2011, pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22) ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de cent dix-sept millions six cent cinquante-sept mille trois cents (117 657 300) F CFA ;</p> <p>3) Validation des décomptes n°s 13, 14 et 15 de la société C. G.-E. C., portant sur des prestations déjà payées dans le décompte n°001 du 24 juin 2015 du Marché: N°040/M/SIC/CPM/2015 passé de gré à gré suivant l'autorisation N° 0001117/L/MINMAP/SG/DMBEC/CE6 du 13 mars 2015, pour les travaux d'alimentation et de branchement d'un immeuble SS+8 (immeuble 22, LE DJOUNGOLO) à usage d'habitation d'un montant de 114 098 434 F CFA, ayant pour prestataire l'Entreprise E. E. Sarl, ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de quatorze millions vingt-trois mille (14 023 000) F CFA ;</p> <p>4) Certification, sans réserves, de l'effectivité des prestations non réalisées, dans le cadre du contrôle de la Lettre commande n°62/LC/CIPM/ SIC/2015 du 23 décembre 2015, lot n°6 relative aux travaux de ravalement peinture extérieure de 04 immeubles de la</p>	<p>Amende : 2 000 000 F CFA Debet: 226 229 827 F CFA</p>

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

		<p> cité Roumde-Adja à Garoua et Avenant n°018/QV/LC/CIPM/SIC/2016 du 23 septembre 2016, ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de onze millions neuf cent soixante-un mille neuf cent soixante-douze (11 961 972) F CFA</p> <p> 5) Certification, sans réserve, de l'effectivité des prestations partiellement réalisées, dans le cadre du contrôle de la Lettre-Commande n°63/LC/CIP/M/SIC/2015, lot n°7 relative aux travaux de ravalement peinture extérieure de 5 immeubles à Domayo Maroua, ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de sept millions deux cent trois mille deux cent quarante (7 203 240) F CFA.</p>	
5	<p>Références de la décision : 00005/D/CDBF</p> <p>Date : 21 Septembre 2022</p> <p>Administration concernée : Société Immobilière du Cameroun (SIC)</p> <p>Personne mise en cause : N. M.</p> <p>Fonction : Chef de la Brigade de Maintenance</p> <p>Période : 2010-2016</p>	<p>Fautes de gestion avec préjudice financier évalué :</p> <p>1) Surévaluation des quantités prévues par rapport à celles réalisées dans le cadre du contrôle de l'exécution de Lettre Commande n°059/LC/CIP/M/SIC/2015 du 23 décembre 2015 lot n°3, pour les travaux de ravalement de peinture extérieure de deux (02) immeubles de la Cité Grand Messa, ayant induit un préjudice financier évalué à la somme d'un million neuf cent trente-un mille sept cent soixante-onze (1 931 771) F CFA ;</p> <p>2) Surévaluation des quantités dans le cadre de l'exécution du Bon de Commande n°0021782 du 28 septembre 2016 relatif aux travaux de réhabilitation de la clôture des logements individuels de Biyem-Assi, ayant induit un préjudice financier évalué à la somme de cinq cent cinquante-huit mille trois cent vingt (558 320) F CFA ;</p> <p>3) Certification, sans réserves, de l'effectivité des prestations non réalisées, dans le cadre du contrôle de la Lettre commande n°62/LC/CIPM/ SIC/2015 du 23 décembre 2015, lot n°6 relative aux travaux de ravalement peinture extérieure de 04 immeubles de la cité Roumde-Adja à Garoua et Avenant n°018/QV/LC/CIPM/SIC/2016 du 23 septembre 2016, ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de onze millions neuf cent soixante-un mille neuf cent soixante-douze (11 961 972) F CFA ;</p> <p>4) Certification, sans réserve, de l'effectivité des prestations partiellement réalisées, dans le cadre du contrôle de la Lettre commande n°63/LC/CIP/M/SIC/2015, lot n°7 relative aux travaux de ravalement peinture extérieure de 5 immeubles à Domayo Maroua, ayant induit, au détriment de la SIC, un préjudice financier évalué à la somme de sept millions deux cent trois mille deux cent quarante (7 203 240) F CFA.</p>	<p>Amende : 2 000 000 F CFA</p> <p>Débet : 21 655 303 F CFA</p>
6	<p>Références de la décision : 00006/D/CDBF</p> <p>Date : 21 Septembre 2022</p> <p>Administration concernée : Société Immobilière du Cameroun (SIC)</p> <p>Personne mise en cause : N. E. B.</p> <p>Fonction : Membre de l'Equipe Interne de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), chargée de la maîtrise d'œuvre technique de certains Marchés</p> <p>Période : 14 juin 2012-31 octobre 2013</p>	<p>1) Validation, sans réserve, de malfaçons et dysfonctionnements, dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/MSIC/CSCM/2011 pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippo-drome-Yaoundé (Immeuble 22) ;</p> <p>2) Surévaluation des quantités, pour un montant de soixante-quinze millions deux cent six mille huit cent quinze (75 206 815) F CFA, dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/ MSIC/CSCM/2011 pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22).</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

7	<p>Références de la décision : 00007/D/CDBF Date : 21 Septembre 2022 Administration concernée : Société Immobilière du Cameroun (SIC) Personne mise en cause : M.M.L.T. Fonction : Membre de l'Equipe Interne de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), chargée de la maîtrise d'œuvre de certains Marchés Période : 1^{er} juin 2012-31 octobre 2013</p>	<p>1) Validation, sans réserve, de malfaçons et dysfonctionnements, dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/MSIC/CSCM/2011 pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22) ;</p> <p>2) Surévaluation des quantités, pour un montant de soixante-quinze millions deux cent six mille huit cent quinze (75 206 815) F CFA, dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/MSIC/CSCM/2011 pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22).</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>
8	<p>Références de la décision : 00008/D/CDBF Date : 21 Septembre 2022 Administration concernée : Société Immobilière du Cameroun (SIC) Personne mise en cause : P. J. D. Fonction : Membre de l'Equipe Interne de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), chargée de la maîtrise d'œuvre de certains Marchés Période : 1^{er} novembre 2011-31 octobre 2013</p>	<p>Surévaluation des quantités, pour un montant de soixante-quinze millions deux cent six mille huit cent quinze (75 206 815) F CFA, dans le cadre de l'exécution du Marché n°029/MSIC/ CSCM/2011 pour les travaux de construction d'un immeuble à usage d'habitation au quartier Hippodrome-Yaoundé (Immeuble 22)</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>
9	<p>Références de la décision : 00008/D/CDBF Date : 21 Septembre 2022 Administration concernée : Société Immobilière du Cameroun (SIC) Personne mise en cause : P. J. D. Fonction : Membre de l'Equipe Interne de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), chargée de la maîtrise d'œuvre de certains Marchés Période : 1^{er} novembre 2011-31 octobre 2013</p>	<p>Certification de prestations non réalisées dans le cadre de l'Avenant n°013/AV/LV/CIPM/SIC/2016 à la Lettre-Commande n° 61/LC/CIPM/ SIC/2015 du 23 décembre 2015, pour les travaux de ravalement des peintures extérieures d'un immeuble au quartier Manguiers et la construction de la clôture (travaux d'entretien des résidences SIC), ayant induit un préjudice financier évalué à deux millions deux cent quatre-vingt-deux mille (2 282 000) F CFA</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>
10	<p>Références de la décision : 00010/D/ CDBF Date : 04 octobre 2022 Administration concernée : Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Personne mise en cause : F. N. G. T. Fonction : Ex-Directeur Général Période : 2011-2015</p>	<p>1) Recrutement de cadres sans autorisation du Conseil d'Administration ; 2) Absence d'une commission paritaire d'avancement et de reclassement du personnel ; 3) Absence d'un Inventaire Général de Base.</p>	<p>Amende : 200 000 F CFA</p>

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

11	<p>Référence de la décision : 00011/D/ CDBF</p> <p>Date : 04 octobre 2022</p> <p>Personne mise en cause : Z. S.</p> <p>Administration concernée : Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD)</p> <p>Fonction : Ex-Directeur Général</p> <p>Période : 21 janvier 2006-24 janvier 2010</p>	<p>Fautes de gestion avec préjudice financier non évaluable :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Non proposition du statut du personnel et de la grille des salaires à l'adoption du Conseil d'Administration ; 2) Défaut d'immatriculation à la CNPS de trois (03) employés de l'IRAD relevant du Code du Travail ; 3) Défaut de diligences aux fins d'insertion des Avis d'Appels d'Offres dans le Journal des Marchés Publics ; 4) Défaut de publication des décisions d'attribution des Marchés Publics ; 5) Fractionnement des Marchés Publics ; 6) Défaut de constitution de cautionnement définitif ; 7) Passation d'un Marché sans disponibilité de crédits. <p>Fautes de gestion avec préjudice financier évalué :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Certification, sans réserve, de prestations partiellement réalisées, dans le cadre du Bon de Commande Administratif 003/IRAD/DG/DAAF/ SDBC/SBF/BIPC/10/2008 du 17 octobre 2008, ayant induit, au détriment de l'IRAD, un préjudice financier évalué à un million cent soixante-dix-neuf mille deux cent soixante-six (1 179 266) F CFA ; 2) Engagement de dépenses, sans réalisation de travaux, dans le cadre de la Lettre-Commande n°681/LC/ IRAD/DG/DAAF/2006 du 24 mars 2006 pour l'aménagement d'un logement à l'IRAD, attribuée aux Ets K., ayant induit un préjudice financier à l'IRAD, évalué à vingt-neuf millions neuf cent cinquante-trois mille trois cent sept (29 953 307) F CFA ; 3) Non application de pénalités de retard dans la livraison des travaux et fournitures, en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> - la Lettre-Commande n°1162/LC/ IRAD/DG/DAAF/2006 du 17 octobre 2006, de montant 7 413 164 FCFA TTC, attribuée aux Ets M.-FL, pour la réfection et l'aménagement du logement du DGA de l'IRAD, ayant induit un préjudice financier évalué à la somme de sept cent quarante-un mille trois cent seize (741 316) F CFA ; - la Lettre-Commande n° 1294/ IRAD/ DG/DAAF/11/2006 du 30 novembre 2006, de montant 14 892 944(quatorze millions huit cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-quatre) F CFA TTC, attribuée aux Ets C., pour la fourniture du mobilier de bureau à la Direction Générale de l'IRAD, ayant induit un préjudice financier évalué à la somme de six cent dix mille six cent dix (610 610) F CFA ; - le Marché n°1938/M/IRAD/ DG/ CPM/2007 du 28/11/2007, de montant 34 507 797 FCFA TTC, attribué aux Ets C., pour la construction d'un bloc administratif et d'un hangar à l'Antenne IRAD de BOKITO, ayant induit un préjudice financier, évalué à la somme d'un million cent trente-huit mille sept cent cinquante-six (1 138 756) F CFA ; 	<p>Amende : 2 000 000 FCFA</p> <p>Débet : 44 160 630 FCFA</p>
----	---	---	---

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

11'	<p>Référence de la décision : 00011/D/ CDBF Date : 04 octobre 2022 Personne mise en cause : Z. S. Administration concernée : Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) Fonction : Ex-Directeur Général Période : 21 janvier 2006-24 janvier 2010</p>	<p>- la Lettre-Commande n°1920/LC/ IRAD /CPM/2007 du 22/11/2007, de montant 23 000 000 FCFA TTC, attribuée à la société S., pour la fourniture d'un véhicule tout terrain station wagon à la Direction Générale de l'IRAD, ayant induit un préjudice financier, évalué à la somme de cent vingt-six mille cinq cents (126 500) F CFA ;</p> <p>- le Marché n°045/M/IRAD/ CPM/2007 du 10/01/2008, de montant 34 755 946 F CFA TTC, attribué à la société M., pour la construction d'un hangar bureaux dans la zone agro-écologique de la forêt humide (Antenne de ZOETELE), ayant induit un préjudice financier, évalué à la somme d'un million deux cent cinquante-un mille deux cent quatorze (1 251 214) F CFA ;</p> <p>- le Marché n°2002/IRAD/ DG/DAF/ 10/2005, de montant quatre-vingt-onze millions cinq cent quatre-vingt-seize mille six cent quatorze (91 596 614) F CFA TTC, attribuée aux Ets M., pour les travaux de viabilisation, de construction d'une aulacoderie et d'équipement de bureaux dans la zone agro-écologique de forêt humide à pluviométrie bimodale (Station de MEYOMESSALA), ayant induit un préjudice financier, évalué à la somme de neuf millions cent cinquante-neuf mille six cent soixante-un (9 159 661) F CFA.</p>	<p>Amende : 2 000 000 FCFA</p> <p>Débet : 44 160 630 FCFA</p>
12	<p>Références de la décision : 00012/D/ CDBF Date : 04 octobre 2022 Administration concernée : Projet d'Appui à l'Utilisation des Engrais dans les Filières Cacao/Café (PAUEF2C) Personne mise en cause : A. B. Fonction : Ex- Coordonnateur National Période : 2011-2015</p>	<p>1) Absence d'évaluation à mi-parcours de la phase pilote du projet PAUEF2C ;</p> <p>2) Non soumission des états financiers à l'Administrateur du FODECC, en vue de la réalisation de l'audit comptable de la première phase du projet.</p>	<p>Amende : 200 000 F CFA</p>
13	<p>Référence de la décision : 00013/D/ CDBF Date : 04 octobre 2022 Administration concernée : Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale (CNPS) Personne mise en cause : M. Il J. M. Fonction : Ex-Médecin Chef de la PMI/CNPS de Bertoua Période : 2014-2016</p>	<p>Ouverture du compte d'épargne n° 1800902230201 dans les livres comptables du Crédit Communautaire d'Afrique (CCA) au nom de la PMI/CNPS de Bertoua, sans l'autorisation préalable du Directeur Général de la CNPS</p>	<p>Amende : 200 000 F CFA</p>
14	<p>Référence de la décision : 00014/D/ CDBF Date : 04 octobre 2022 Administration concernée : Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale (CNPS) Personne mise en cause : E. B. J. V. Fonction : Ex-Chef de la Section de la Comptabilité du Centre de Prévoyance Sociale (CPS) de NKAMBE Période : 1^{er} janvier-31 décembre 2016</p>	<p>1) Surévaluation des dépenses techniques effectuées par la CNPS ;</p> <p>2) Exécution des dépenses sans pièces justificatives, pour un montant de deux cent quarante-deux millions quatre cent trente-cinq mille six cent soixante-quinze (242 435 675) F CFA ;</p> <p>3) Insuffisance de diligences en matière de vérification de la conformité des pièces et surévaluation des dépenses techniques ;</p> <p>4) Absence de suivi de la mise en œuvre de l'opération OVAPECS et non-respect des droits des assurés sociaux ;</p> <p>5) Absence de preuves de reversement des reliquats des sommes mises à disposition dans le cadre des dépenses techniques ;</p> <p>6) Non-respect de la réglementation en vigueur en matière de transfert des assurés sociaux d'un Centre vers un autre.</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

15	<p>Référence de la décision : 00015/D/ CDBF Date : 04 octobre 2022 Administration concernée : Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC) Personne mise en cause : N. J. Le B. Fonction : Ex-Directeur Financier et Comptable Période : 09 décembre 2013-25 novembre 2015</p>	<p>1) Absence de constitution de la provision pour dépréciation ; 2) Imputation inappropriée des opérations des clients créditeurs ; 3) Existence des comptes d'attente non encore apurés ; 4) Présentation non conforme du Tableau de Financement des Ressources et des Emplois (TAFIRE).</p>	<p>Amende : 200 000 F CFA</p>
16	<p>Référence de la décision : 00016/D/ CDBF Date : 04 octobre 2022 Administration concernée : Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) Personne mise en cause : M. O. G. Fonction : Ex-Directeur de la Cinématographie et des Productions Audio-visuelles Période : 2014-2015</p>	<p>1) Délivrance des visas d'exploitation des œuvres cinématographiques et des productions audiovisuelles, en lieu et place du Ministre ; 2) Création de recettes sans aucune base légale ; 3) Non-conformité des libellés et des tarifs inscrits sur les tickets et les reçus de virement ; 4) Défaut de budgétisation des recettes générées ; 5) Défaut d'enregistrement des recettes collectées ; 6) Absence de diligences en vue de faire respecter le principe de séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable dans la gestion des recettes ; 7) Défaut de délivrance des quittances et utilisation des carnets de reçus acquis chez des fournisseurs autres que l'Imprimerie Nationale ; 8) Non reversement des recettes collectées.</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>
17	<p>Référence de la décision : 00017/D/ CDBF Date : 04 octobre 2022 Administration concernée : Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) Personne mise en cause : E. N. E. A. II Fonction : Ex-Chef de la Cellule de Suivi Période : 2011-2015</p>	<p>1) Engagement, liquidation, ordonnancement et certification de dépenses fictives, ayant entraîné un préjudice financier de seize millions sept cent soixante-sept mille six cent soixante-onze (16 767 671) F CFA ; 2) Missions à l'étranger non exécutées, ayant entraîné un préjudice de quatre millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent (4 399 800) F CFA ; 3) Validation de l'Offre d'une Entreprise n'ayant pas de patente en cours de validité</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>
18	<p>Référence de la décision : 00017/D/ CDBF Date : 04 octobre 2022 Administration concernée : Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) Personne mise en cause : R. K. P. Fonction : Ex-Personnel d'Appui à la Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance Période : 2011-2015</p>	<p>Certification de dépenses fictives, ayant entraîné un préjudice financier évalué à la somme de six millions cinquante-neuf mille quatre cent quinze (6 059 415) F CFA</p>	<p>Acquittement, pour responsabilité non établie</p>

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Section 2 : Les décisions des Juridictions judiciaires

Les décisions dont il est fait état dans cette section ont été rendues par les Juridictions de fond et la Cour Suprême pour des affaires relatives à la corruption et les infractions assimilées.

Sous-section 1 : Les Juridictions de fond

Celles-ci englobent les Juridictions d'Instance, les Cours d'Appel et le Tribunal Criminel Spécial (TCS).

I. Les Juridictions d'Instance

Elles sont constituées des Tribunaux de Première (TPI) et de Grande Instance (TGI).

A. Les Tribunaux de Première Instance

Pour le présent Rapport, la CONAC a reçu des décisions rendues par les Tribunaux de Première Instance d'Abong-Mbang, de Batouri, de Bertoua, d'Edéa, de Garoua, de Guider et de Ngaoundéré.

1. Le Tribunal de Première Instance d'Abong-Mbang

Tableau 41 : Décisions rendues par le Tribunal de Première Instance d'Abong-Mbang, en 2022

N°	Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
1	70/COR	15 février 2022	Ministère Public C/ G. J.	Corruption passive et défaut de Carte Nationale d'Identité	L'accusé G. J., déclaré coupable, a été condamné à cinq mille (5 000) F CFA d'amende
2	231/COR	07 avril 2022	Ministère Public C/ K. J.	Tentative de corruption	L'accusé K. J., déclaré coupable, a été condamné à cinq mille (5 000) F CFA d'amende

2. Le Tribunal de Première Instance de Batouri

Tableau 42 : Décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Batouri en 2022

Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
277/COR	18 octobre 2022	Ministère Public et B. D. N. C/ D. Z.	Corruption active Abus de fonction Refus d'un service dû	L'accusé D. Z. a été déclaré non coupable pour infraction non établie

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

3. Le Tribunal de Première Instance de Bertoua**Tableau 43 : Décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Bertoua en 2022**

Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
1057/COR	07 décembre 2022	Ministère Public C/ G. R.	Corruption active	L'accusé G. R., déclaré coupable, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans et à une amende d'un million (1 000 000) F CFA

4. Le Tribunal de Première Instance d'Edéa**Tableau 44 : Décision rendue par le Tribunal de Première Instance d'Edéa en 2022**

Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
1231/COR	27 décembre 2022	Ministère Public et M. I. C/ S. R.	Corruption et escroquerie	L'accusé S. R. a été déclaré non coupable au bénéfice du doute

5. Le Tribunal de Première Instance de Garoua**Tableau 45 : Décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Garoua en 2022**

Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
2444/COR	02 décembre 2022	Ministère Public C/ - D. J. - M. A.	Détournement de biens saisis en coaction	- L'accusé M. A. a été déclaré non coupable pour absence de preuves ; - L'accusé D. J., déclaré coupable, a été condamné à 01 an d'emprisonnement et à une amende de huit cent mille (800 000) F CFA

6. Le Tribunal de Première Instance de Guider**Tableau 46 : Décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Guider en 2022**

Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
546/COR	19 octobre 2022	Ministère Public et Ecole Publique de Débo représentée par T. J. C/ H. O.	Détournement de biens publics	L'accusé H. O., déclaré coupable, a été condamné : - à 24 mois d'emprisonnement ferme ; - à 25 000 F CFA d'amende ; - à payer la somme de soixante-dix mille (70 000) F CFA à l'Ecole Publique de Débo à titre de dommages-intérêts

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

7. Le Tribunal de Première Instance de Ngaoundéré

Tableau 47 : Décisions rendues par le Tribunal de Première Instance de Ngaoundéré en 2022

N°	Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
1	569/COR	21 avril 2022	Ministère Public C/ - M. K. K. - W. J. C. alias J. M.	Détournement de biens publics	Les accusés M. K. K. et W. J. C. alias J. M. ont été déclarés non coupables pour faits non établis
2	571/COR	21 avril 2022	Ministère Public C/ K. D. alias I.	Détournement de biens publics	L'accusé K. D. alias I. a été déclaré coupable des faits de recel tels que requalifiés et condamné à vingt-cinq mille (25 000) F CFA d'amende

B. Les Tribunaux de Grande Instance

Sur les cinquante-huit Tribunaux de Grande Instance que compte le Cameroun, six ont fait parvenir des décisions qu'ils ont rendues pour le présent Rapport. Il s'agit des TGI de la Bénoué, du Donga-Mantung, du Mbéré, du Moungo, de la Mvila et de la Vina.

1- Le Tribunal de Grande Instance de la Bénoué

Tableau 48 : Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance de la Bénoué, en 2022

N°	Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
1	49/CRIM	04 mai 2022	Ministère Public et CETIC de Gouna C/ A. A.	Détournement de biens publics	L'accusé A. A., déclaré coupable, a été condamné à 02 ans d'emprisonnement
2	97/CRIM	17 août 2022	Ministère Public et Imprimerie Nationale Annexe de Garoua C/ - T. H. B. - A. Y. - A. N. M. - A. I.	Détournement de biens publics en coaction et défaut de Carte Nationale d'Identité	Les accusés T. H. B., A. Y., A. N. M. et A. I., déclarés coupables, ont été condamnés à 02 ans d'emprisonnement
3	123/DDP/CRIM	19 octobre 2022	Ministère Public et MINEDUB C/ H. A.	Détournement de biens publics	Arrêt des poursuites contre l'accusé H. A. après restitution du corps du délit, à la demande du Ministère Public

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

2- Le Tribunal de Grande Instance du Donga Mantung**Tableau 49 : Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance du Donga Mantung en 2022**

N°	Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
1	07/F/2022	04 avril 2022	Etat du Cameroun (SODEPA) C/ M. A.	Détournement de biens publics	L'accusé M. A. a été déclaré non coupable, faute de preuves
2	15/F/2022	13 décembre 2022	Etat du Cameroun (SODEPA) C/ - I. H. - B. O.	Détournement de biens publics	- L'accusé I. H. a été déclaré non coupable, faute de preuves - Déclaré coupable, l'accusé B. O. a été condamné à 10 ans d'emprisonnement et à verser à la SODEPA la somme de quatorze millions (14 000 000) F CFA à titre de dommages-intérêts

3- Le Tribunal de Grande Instance du Mbere**Tableau 50 : Décision rendue par le Tribunal de Grande Instance du Mbere en 2022**

Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
14/CRIM	25 mai 2022	Ministère Public et - Z. A., I. A., D. M., Y. H. et autres C/ - M. N. D. M. Y. - B. B. S. O. - A. T. - M. F. B. - T. A. D. - M. S. - G. K. - B.	Coaction de faux en écritures publiques et authentiques, coaction de complicité de faux en écritures publiques et authentiques, complicité de faux en écritures publiques et authentiques, faux en écritures publiques et authentiques, corruption aggravée et corruption	- L'accusé M. N. D. M. Y., déclaré non coupable de coaction de complicité de faux en écritures et authentiques mais coupable de corruption aggravée, a été condamné à 06 mois d'emprisonnement ferme et cent mille (100 000) F CFA d'amende ; - Déclarés coupables de coaction de complicité de faux en écritures publiques et authentiques, M. F. B., T. A. D. et G. K. ont respectivement été condamnés à 07 ans d'emprisonnement ferme et deux cent cinquante mille (250 000) F CFA d'amende pour M. F. B. et T. A. D. et à 05 ans d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans et deux cent cinquante mille (250 000) F CFA d'amende en ce qui concerne G. K ; - M. S. a été condamné à 07 ans d'emprisonnement ferme et deux cent

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

14/CRIM	25 mai 2022	Ministère Public et - Z. A., I. A., D. M., Y. H. et autres C/ - M. N. D. M. Y. - B. B. S. O. - A. T. - M. F. B. - T. A. D. - M. S. - G. K. - B.	Coaction de faux en écritures publiques et authentiques, coaction de complicité de faux en écritures publiques et authentiques, complicité de faux en écritures publiques et authentiques, faux en écritures publiques et authentiques, corruption aggravé et corruption	cinquante mille (250 000) F CFA d'amende, pour faux en écritures publiques et authentiques et de corruption, ; - Reconnu coupable de coaction de complicité de faux en écritures publiques et authentiques et de corruption, B. B. S. O. a été condamné à 05 ans d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans et deux cent mille (200 000) F CFA d'amende ; - A. T. et B. ont été condamnés à 05 ans d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans et deux cent mille (200 000) F CFA d'amende, pour complicité de faux en écritures publiques et authentiques et de corruption
---------	-------------	--	--	--

4- Le Tribunal de Grande Instance du Moundou

Tableau 51 : Décision rendue par le Tribunal de Grande Instance du Moundou en 2022

Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
52/CRIM	18 mai 2022	Ministère Public et Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) représentée par Dame S. C/ - N. K. E.	Détournement de biens publics	L'accusé N. K. E., déclaré coupable, a été condamné à 10 ans d'emprisonnement et à verser à la CNPS la somme d'un million neuf cent cinquante mille (1 950 000) F CFA à titre de dommages-intérêts

5- Le Tribunal de Grande Instance de la Mvila

Tableau 52 : Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance de la Mvila en 2022

N°	Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
1	16/CRIM/TGI/EB	17 février 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Station aquacole du MINEPIA) E. A. N. C/ - A. E. - O. E.	Coaction de détournement de biens publics	Les accusés A. E et O. E., déclarés coupables, ont été condamnés à 05 ans d'emprisonnement chacun

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

2	17/CRIM/TGI/EB	17 février 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Délégation Régionale des Postes et Télécommunications du Sud) C/ - N. F. E. S. - M. K. R.	Détournement de biens publics en coaction	Les accusés N. F. E. S. et M. K. R. ont été déclarés non coupables, pour faits non établis
3	18/CRIM/TGI/EB	17 février 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun C/ E. Z. F.	Détournement de biens publics, faux en écritures publiques et authentiques et usage du sceau de l'Etat	L'accusé E. Z. F., déclaré coupable, a été condamné à 15 ans d'emprisonnement
4	20/CRIM/TGI/EB	17 février 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (AFRIMAC) C/ - M. J. C. - M. B.	Détournement de biens publics	Déclarés coupables, les accusés ont été condamnés aux peines ci-après : - 02 ans d'emprisonnement ferme et trente-cinq mille (35 000) F CFA d'amende pour M. J. C. ; - 05 ans d'emprisonnement ferme et cinquante mille (50 000) F CFA d'amende en ce qui concerne M. B.
5	27/CRIM/TGI/EB	07 avril 2022	Ministère Public Elections Cameroon (ELECAM) C/ - E. A. P. - M. B. G. C.	Faux en écritures privées ou de commerce, usage de faux et détournement de biens publics	Les accusés E. A. P. et M. B. G. C. ont été déclarés non coupables, pour faits non établis

6- Le Tribunal de Grande Instance de la Vina

Tableau 53 : Décisions rendues par le Tribunal de Grande Instance de la Vina en 2022

N°	Références	Date	Affaire	Infraction	Contenu de la décision
1	17/CRIM	1 ^{er} février 2022	Ministère Public et Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Vina représentée par Sieur D. C. J. C/ D. D. V.	Détournement de biens publics	- Les faits initialement qualifiés de détournement de biens publics ont été requalifiés en négligence de gardien ; - L'accusé D. D. V. a été déclaré coupable des faits ainsi requalifiés et condamné à 09 mois d'emprisonnement et à cinquante mille (50 000) F CFA d'amende

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

2	98/CRIM	24 mai 2022	Ministère Public et Hôpital Régional de Ngaoundéré C/ - N. H. - M. A.	Détournement de biens publics et défaut de Carte Nationale d'Identité	Les accusés N. H. et M. A., déclarés non coupables de détournement de biens publics mais coupables de défaut de Carte Nationale d'Identité, ont été condamnés chacun à un an d'emprisonnement ferme pour ce chef
3	164/CRIM	06 septembre 2022	Ministère Public et Université de Ngaoundéré C/ - A. A. - I. M. - Y. S.	Détournement de biens publics	Les accusés A. A., I. M. et Y. S., déclarés coupables, ont été condamnés à 10 ans d'emprisonnement ferme chacun
4	199/CRIM	25 octobre 2022	Ministère Public et MINFI C/ - F. J. - N. O. - B. E. M. - M. H. C. - S. P.	Détournement de biens publics	Extinction de l'action publique pour cause de prescription
5	201/CRIM	25 octobre 2022	Ministère Public et CAMTEL C/ B. D.	Détournement de biens publics	L'accusé B. D., déclaré coupable, a été condamné à 05 ans d'emprisonnement ferme

II- Les Cours d'Appel : La Cour d'Appel de l'Est

La Cour d'Appel de l'Est est la seule à avoir transmis à la CONAC une décision qu'elle a rendue pour une affaire relative à la corruption et les infractions assimilées.

Tableau 54 : Décision rendue par la Cour d'Appel de l'Est en 2022

Références	Date	Affaire	Infraction	Objet de l'appel	Contenu de la décision
88/COR	16 août 2022	Ministère Public C/ - E. T. I. - K. D.	Corruption passive	Opposition au jugement n°962/COR du 28 décembre 2021 du Tribunal de Première Instance d'Abong-Mbang déclarant : - l'accusé K. D. non coupable de corruption passive, d'abattage d'espèces protégées, de détention illégale des dépouilles de ces espèces protégées, de circulation sans autorisation légale à l'intérieur d'une forêt domaniale et de détention d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite ; - l'accusée E. T. I. coupable de corruption passive, d'abattage d'espèces protégées, de détention illégale des dépouilles de ces espèces protégées, de circulation sans autorisation légale à l'intérieur d'une forêt domaniale	L'appel du Ministère Public a été jugé non fondé

III- Le Tribunal Criminel Spécial (TCS)

Le Tribunal Criminel Spécial (TCS) a rendu quatorze arrêts définitifs pour des affaires relatives à l'infraction de détournement de biens publics.

L'Etat du Cameroun était partie civile à ces procès à travers les sept Administrations ci-après :

- Ministère des Finances (MINFI) ;
- Port Autonome de Douala (PAD) ;
- Cameroon Water Utilities (CAMWATER) ;
- Cameroon Postal Service (CAMPOST) ;
- Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;
- Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE) ;
- Commune de Yokadouma.

Dans l'ensemble, 32 personnes étaient mises en cause dans ces affaires.

Conformément à la loi n°2012/011 du 16 juillet 2012 portant création d'un Tribunal Criminel Spécial, les poursuites engagées contre un accusé ont été arrêtées après la restitution du corps du délit, à la demande du Procureur près le TCS.

Deux autres accusés ont été acquittés, au bénéfice du doute.

Par contre, 24 accusés ont été déclarés coupables et des peines d'emprisonnement ferme allant de 10 ans à l'emprisonnement à vie ont été prononcées à leur encontre.

Le montant total du préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun dans ces affaires s'élève à la somme de **3 875 176 820 (trois milliards huit cent soixante-quinze millions cent soixante-seize mille huit cent vingt) F CFA**.

Dix pourvois en annulation ont été introduits auprès de la Cour Suprême au terme de ces procès.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de ces décisions.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Tableau 55 : Récapitulatif des décisions relatives à l'infraction de détournement de biens publics prises par le TCS en 2022

N°	Références	Date	Affaire	Infraction	Décision	Observations
1	001/CRIM/ TCS	1 ^{er} avril 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Ministère des Finances) C/ 1. M. E. S. P. 2. A. D. 3. B. B. B. 4. E. G. L. 5. B. M. E. 6. A. P. C. 7. E. E. P. C.	Coaction de tentative de détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - Les accusés M. E. S. P., A. D., B. B. B., E. G. L., B. M. E., A. P. C. et E. E. P. C. reconnus coupables de coaction de tentative de détournement de biens publics d'un montant de cent millions (100 000 000) F CFA ; - Condamnation à l'emprisonnement à vie des accusés A. D., B. B. B., E. G. L., B. M. E. et E. E. P. C ; - Condamnation de M. E. S. P. et A. P. C. à 13 ans d'emprisonnement ferme ; - Non-lieu à confiscation des biens, aucun bien n'ayant été saisi ; - L'Etat du Cameroun reçu et dit fondé en sa constitution de partie civile ; - Condamnation des accusés M. E. S. P., A. D., B. B. B., E. G. L., B. M. E., A. P. C. et E. E. P. C. à lui payer la somme de cinq cent mille (500 000) F CFA ; - Condamnation de M. E. S. P., A. D., B. B. B., E. G. L., B. M. E., A. P. C. et E. E. P. C. aux dépens liquidés à la somme de trois cent soixante-dix-sept mille cent soixante-dix (377 170) F CFA. 	Pourvoi
2	003/CRIM/ TCS	20 avril 2022	Ministère Public et Cameroun Postal Services (CAMPOST) C/ M. P. M. épouse O. O.	Détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - L'accusée M. P. M. épouse O. O. déclarée coupable des faits de détournement de biens publics de la somme de cent neuf millions trente-neuf mille trois cents (109 039 300) F CFA ; - Condamnation de M. P. M. épouse O. O. à l'emprisonnement à vie ; - Non-lieu à confiscation des biens, aucun bien n'ayant été saisi ; - La CAMPOST reçue et dite partiellement fondée en sa constitution de partie civile ; - Condamnation de M. P. M. épouse O. O. à lui payer la somme totale de (cent soixante-quatorze millions quatre cent soixante-deux mille huit cent quatre-vingt (174 462 880) F CFA au titre du préjudice matériel et des intérêts ; - Condamnation de M. P. M. épouse O. O. aux dépens liquidés à la somme de neuf millions deux cent quarante et un mille cent quarante-quatre (9 241 144) F CFA. 	Pourvoi

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

3	004/CRIM/ TCS	20 avril 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Ministère des Finances) C/ Y. E.	Détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - L'accusé Y. E. déclaré coupable de détournement de biens publics de la somme d'un milliard deux cent sept millions neuf cent quatre mille huit cent quatre-vingt-douze (1 207 904 892) F CFA ; - Condamnation de Y. E. à l'emprisonnement à vie ; - Le MINFI reçu et dit partiellement fondé en sa constitution de partie civile ; - Condamnation de Y. E. à lui payer la somme d'un milliard deux cent sept millions cent cinquante et un mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (1 207 151 594) F CFA représentant le préjudice matériel subi par le MINFI ; - Confiscation de la somme de sept cent cinquante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (753 298) F CFA saisie dans le compte du condamné ; - Condamnation de Y. E. aux dépens liquidés à la somme de soixante millions six cent onze mille soixante-dix-neuf (60 611 079) F CFA. 	RAS
4	005/CRIM/ TCS	20 avril 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Cameroun Telecommunications) C/ 1. R. A K. L. 2. E. G. P. 3. A. E. F. 4. M. P. H. B.	Coaction de détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - Les accusés R. A K. L., E. G. P., A. E. F. et M. P. H. B. déclarés coupables de coaction de détournement de biens publics de 314 cartes d'abonné Autocom d'une valeur de cent cinquante-huit millions trois cent soixante-trois mille neuf cents (158 363 900) F CFA ; - Condamnation de R. A K. L., E. G. P., A. E. F. et M. P. H. B. à 10 ans d'emprisonnement ferme chacun ; - Non-lieu à confiscation de biens, faute de biens saisis ; - CAMTEL reçue et dite partiellement fondée en sa constitution de partie civile ; - Condamnation de R. A K. L., E. G. P., A. E. F. et M. P. H. B. à lui payer solidairement la somme totale de cent soixante-trois millions trois cent soixante-cinq mille neuf cents (163 365 900) F CFA au titre du préjudice matériel, des honoraires d'Avocat et des frais de procédures ; - Condamnation de R. A K. L., E. G. P., A. E. F. et M. P. H. B. aux dépens liquidés à la somme de huit millions neuf cent soixante-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-quinze (8 977 795) F CFA. 	Pourvoi

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

5	007/CRIM/ TCS	10 mai 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Port Autonome de Douala) C/ 1. K. E. M. A.; 2. D. I.	Détournement de biens publics et complicité de détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - Rejet des demandes d'écartement des débats et d'annulation de l'ordonnance de renvoi présentées par l'Avocat Conseil de l'accusé K. E. M. A. ; - D. I. déclaré non coupable des faits de complicité de détournement de biens publics et acquitté pour absence d'infraction ; - K. E. M. A. déclaré coupable des faits de détournement de biens publics ; - Condamnation de K. E. M. A à 12 ans d'emprisonnement ferme ; - Non-lieu à confiscation des biens, aucun bien n'ayant été saisi ; - le PAD reçu en sa constitution de partie civile mais débouté de ses chefs de demande comme non justifiés ; - Condamnation de K. E. M. A. aux dépens liquidés à la somme de trois cent vingt-quatre mille neuf cent (324 900) F CFA. 	Pourvoi
6	008/CRIM/ TCS	16 juin 2022	Ministère Public et Cameroun Telecommuni- cations C/ N. C. E.	Tentative de détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - L'accusé N. C. E. déclaré coupable de tentative de détournement de biens publics d'un montant de soixante-onze millions cinq cent cinquante mille (71 550 000) F CFA ; - Condamnation de N. C. E. à l'emprisonnement à vie ; - Non-lieu à confiscation des biens, aucun bien n'ayant été saisi ; - Condamnation de N. C. E. aux dépens liquidés à la somme de cinq cent vingt mille (520 000) F CFA. 	RAS
7	013/CRIM/ TCS	07 juillet 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Ministère des Finances) C/ F. F. F.	Détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - F. F. F. déclaré non coupable de détournement de biens publics et acquitté au bénéfice du doute ; - Mainlevée du mandat de détention provisoire décerné contre lui le 14 janvier 2021 et du blocage du compte chèque ouvert à son nom à la Commercial Bank Cameroon. 	Pourvoi

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

8	014/CRIM/ TCS	27 juillet 2022	Ministère Public et Commune de Yokadouma C/ S. M. R. G.	Détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - S. M. R. G. déclaré non coupable du détournement de biens publics des sommes de vingt et un millions cinq cent mille (21 500 000) F CFA au titre de réfection fictive d'immeuble et trente-huit millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatre-vingt-douze (38 697 692) F CFA de dépenses en carburant non justifiées ; - S. M. R. G. acquitté de ces chefs pour faits non établis ; - S. M. R. G. déclaré coupable des faits de détournement de biens publics évalués à la somme de vingt-sept millions quatre cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante-quinze (27 455 575) F CFA à travers des paiements sans justificatifs aux établissements La C. ; - Condamnation de S. M. R. G. à 12 ans d'emprisonnement ferme ; - Non-lieu à confiscation des biens, aucun bien n'ayant été saisi ; - La Commune de Yokadouma reçue et dite partiellement fondée en sa constitution de partie civile ; - Condamnation de S. M. R. G. à lui payer la somme de vingt-sept millions quatre cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante-quinze (27 455 575) F CFA à titre de dommages-intérêts ; - Condamnation de N. C. E. aux dépens liquidés à la somme d'un million cinq cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-trois, soixante-quinze centimes (1 589 963, 75) F CFA. 	Pourvoi
9	015/CRIM/ TCS	29 juillet 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Cameroon Water Utilities) C/ 1. A. K. B. 2. S. J. W. E. G. 3. A. S. V. 4. M. R. M. 5. K. J. P. 6. M. J. D.	Détournement de biens publics, coaction de détournement de biens et complicité de détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêt des poursuites engagées contre sieur A. K. B. pour détournement d'un milliard deux cent soixante-cinq millions trois cent vingt-sept mille six cent quarante (1 265 327 640) F CFA au préjudice de l'Etat (CAMWATER) ; - Main levée du mandat de détention provisoire décerné contre A. K. B. le 23 mars 2018 ; - Non-lieu à dépens. 	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

10	017/CRIM/TCS	16 août 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (MATGENIE) C/ 1. N. L. O. 2. Z. S. C.	Coaction de détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - N. L. O. et Z. S. C. déclarés coupables des faits de coaction de détournement de biens publics de la somme d'un milliard trois cent soixante-onze millions quarante-sept mille huit cent quarante-huit 1 371 047 848 F CFA ; - Condamnation de N. L. O. et Z. S. C. à 20 ans d'emprisonnement ferme chacun ; - Non-lieu à confiscation des biens, aucun bien n'ayant été saisi ; - L'Etat du Cameroun reçu en sa constitution de partie civile ; - Condamnation de N. L. O. et Z. S. C. à lui payer la somme d'un milliard trois cent quatre-vingt-dix-huit millions cent quarante-sept mille huit cent quarante-huit (1 398 147 848) F CFA ; - Condamnation de N. L. O. et Z. S. C. aux dépens liquidés à la somme de soixante-dix millions deux cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-douze (70 287 392) F CFA. 	Pourvoi
11	018/CRIM/TCS	17 août 2022	Ministère Public et Ministère des Finances C/ 1 -D. W. 2 -K. B. B.	Coaction de détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - K. B. B. et D. W. déclarés coupables de coaction de détournement de biens publics d'un montant de cent six millions trois cent quatre-vingt mille (106 380 000) F CFA ; - Condamnation de K. B. B. à l'emprisonnement à vie ; - Condamnation de D. W. à 12 ans d'emprisonnement ferme ; - Non-lieu à confiscation des biens, aucun bien n'ayant été saisi ; - L'Etat du Cameroun reçu et dit fondé en sa constitution de partie civile ; - Condamnation de K. B. B. et D. W. à lui payer la somme de cent six millions huit cent quatre-vingt mille (106 880 000) F CFA à titre de préjudice principal et de frais de procédures ; - Condamnation de K. B. B. et D. W. aux dépens liquidés à la somme de cinq millions quatre cent cinquante-neuf mille (5 459 000) F CFA. 	Pourvoi

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

12	021/CRIM/T CS	02 septem- bre 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Ministère des Finances) C/ 1- N. G. E. 2- M. A.	Faux en écritures publiques authentiques et usage de faux et détournement de biens publics et complicité de détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - N. G. E. déclaré non coupable de faux en écritures publiques et authentiques, usage de faux en écritures publiques authentiques ; - N. G. E. déclaré coupable de détournement de biens publics de la somme de cent treize millions deux cent cinq mille trois cent soixante-quinze (113 205 375) F CFA ; - M. A. déclaré non coupable de complicité de détournement de biens publics de la somme de cent treize millions deux cent cinq mille trois cent soixante-quinze (113 205 375) F CFA ; - M. A. acquitté pour faits non établis ; - Condamnation de N. G. E. à 15 ans d'emprisonnement ferme ; - L'Etat du Cameroun reçu en dit fondé en sa constitution de partie civile ; - Condamnation de N. G. E. à lui payer la somme totale de cent treize millions sept cent cinq mille trois cent soixante-quinze (113 705 375) F CFA en réparation du préjudice matériel et pour les frais de procédures ; - Non-lieu à confiscation des biens, faute de bien saisi ; - Condamnation de N. G. E. aux dépens liquidés à la somme de six millions cent seize mille sept cent quarante-huit (6 116 748) F CFA. 	Pourvoi
13	022/CRIM/T CS	14 septem- bre 2022	Ministère Public et Etat du Cameroun (Ministère des Finances) C/ M. M. M. F.	Détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - M. M. M. F. déclaré non coupable du crime de détournement de biens publics et acquitté au bénéfice du doute ; - Main levée du blocage du compte chèque et du compte sur livret ouverts dans les livres de la BICEC ; - Les dépens liquidés à la somme de six cent dix mille sept cent six (610 706) F CFA laissés à la charge du Trésor Public. 	RAS

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

14	026/CRIM/TCS	15 septembre 2022	Ministère Public et Port Autonome de Douala (PAD) C/ Y. P.	Détournement de biens publics	<ul style="list-style-type: none"> - Y. P. déclaré coupable de détournement de biens publics des sommes de soixante-dix-neuf millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-cinq (79 730 455) F CFA et cinq cent quatre-vingt-trois millions sept cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-treize (583 777 193) F CFA au préjudice du PAD ; - Condamnation de Y. P. à 15 ans d'emprisonnement ferme ; - Non-lieu à confiscation des biens, faute de bien saisi ; - Le PAD reçu et dit partiellement fondé en sa constitution de partie civile ; - Condamnation de Y. P. à lui payer la somme totale de 683 507 648 F CFA ; - Condamnation de N. G. E. aux dépens liquidés à la somme de trente-quatre millions huit cent cinquante-sept mille huit cent quatre-vingt-deux, quatre centimes (34 857 882,4) F CFA. 	Pourvoi
----	--------------	-------------------	--	-------------------------------	---	---------

Sous-section 2 : La Cour Suprême

Les 08 décisions de la Cour Suprême dont il est fait état dans ce Rapport émanent toutes de la Section Spécialisée de cette Juridiction. Elles donnent suite à des pourvois en annulation d'arrêts relatifs au détournement de biens publics rendus par le Tribunal Criminel Spécial.

Ces décisions concernent le Ministère des Finances (MINFI), le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), la Cameroon Water Utilities (CAMWATER), la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), la Société de Développement du Coton (SODECOTON), la Société Nationale de Raffinage (SONARA), la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) et la Commune de Batouri.

Au terme de l'examen au fond de ces pourvois, jugés recevables en la forme, deux arrêts ont été annulés.

Le récapitulatif de ces décisions est présenté dans le tableau ci-dessous :

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Tableau 56 : Récapitulatif des décisions relatives à la corruption et les infractions assimilées prises par la Section Spécialisée de la Cour Suprême en 2022

N°	Références	Date	Affaires	Objet du pourvoi	Résultats
1	001/SSP/CS	15 février 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère Public - CAMWATER - B. F. A. C/ - Ministère des Finances - CAMWATER - B. F. A. - B. A K. A. - E. P. D. - O. J. B. - A. S. P. - N. P. F. - N. J. T. - Y. M. A. 	<p>Cassation de l'arrêt n°004/CRIM/TCS du 02 mars 2018 du TCS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - constatant l'extinction de l'action publique en ce qui concerne l'accusé B. A K. A. C. X. pour cause de décès ; - déclarant l'accusé O. J. B. non coupable et l'acquittant pour faits non établis ; - condamnant les accusés E. P. D., Y. M. A. alias F. E. alias Y. M., A. S. P., N. P. F. et N. J. T. à l'emprisonnement à vie et l'accusé B. F. A. à 10 ans d'emprisonnement ferme, pour détournement de biens publics, tentative, complicité et coaction de détournement de biens publics, faux en écritures de commerce, complicité et coaction d'usage de faux 	Jonction des pourvois jugés recevables en la forme mais rejetés au fond
2	002/SSP/CS	15 mars 2022	<p>Etat du Cameroun (Caisse Autonome d'Amortissement)</p> <p>C/</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. P. R. - Z. A. - N. E. J. B. De La S. - M. A. B. 	<p>Cassation de l'arrêt n°0017/CRIM/TCS du 21 juin 2013 du TCS déclarant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accusés N. E. J. B. De La S. et M. A. B. non coupables de coaction de détournement de deniers publics pour le premier et de complicité de coaction de détournement de deniers publics pour la seconde et les acquittant pour faits non établis ; - l'accusé Z. A. non coupable de détournement de deniers publics et l'acquittant au bénéfice du doute ; - l'accusé M. P. R. coupable de détournement de deniers publics de la somme de trois cent trente-huit millions (338 000 000) F CFA et le condamnant à l'emprisonnement à vie 	Pourvoi jugé recevable en la forme mais rejeté au fond

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

3	003/SSP/CS	10 mai 2022	A. S. C/ - Ministère Public - Société de Développement du Coton du Cameroun (SODECOTON)	Cassation de l'arrêt n°001/CRIM/TCS du 17 janvier 2018 du TCS condamnant A. S. à 20 ans d'emprisonnement ferme pour détournement de biens publics d'un montant de cinq cent cinquante-neuf millions huit cent quarante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix (559 849 490) F CFA	Pourvoi jugé recevable en la forme mais rejeté au fond
4	004/SSP/CS	12 juillet 2022	- D. T. D. D. M. - T. D. D. S. C/ - Ministère Public - Etat du Cameroun (Ministère des Mines) - Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) - Commune de Batouri	Cassation de l'arrêt n°013/CRIM/TCS du 02 octobre 2017 du TCS condamnant chacun des accusés D. T. D. D. M. et T. D. D. S. à l'emprisonnement à vie, pour coaction de détournement de biens publics des sommes de quatre cent cinquante-trois millions (453 000 000) F CFA et quinze millions (15 000 000) F CFA	Jonction des pourvois jugés recevables en la forme mais rejetés au fond
5	005/SSP/CS	23 août 2022	- Ministère Public - Société Nationale de Raffinage (SONARA) C/ - M. C. - E. E. J. J. - N. E. J.	Cassation de l'arrêt n°018/ADD du 23 août 2019 du TCS ordonnant une expertise médicale avec pour objet de déterminer si l'accusé N. E. J. jouit de toutes ses facultés mentales	Pourvoi jugé recevable en la forme mais rejeté au fond

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

6	007/SSP/CS	11 octobre 2022	<ul style="list-style-type: none"> - N. A P. R. G. J. - M. C. C/ - Ministère Public - Etat du Cameroun - MINEPAT - N. P. - A. R. D. - A. P. - L. L. C. - M. M. - N. T. - E. M. J. F. - K. L. - M. F. - M. V. 	<p>Cassation de l'arrêt n°021/CRIM/TCS du 21 décembre 2018 du TCS déclarant les accusés K. L., N. P., A. A. R. D., N. T., E. M. J. F., M. V. et M. F. non coupables de complicité de détournement de biens publics et les acquittant pour faits non établis et condamnant, pour complicité de détournement de biens publics de la somme de trois cent quarante-sept millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-quinze (347 550 495) F CFA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chacun des accusés A. P., L. L. C., M. M. à l'emprisonnement à vie ; - l'accusé N. A P. R. G. J. à 30 ans d'emprisonnement ferme ; - l'accusé M. C. à 20 ans d'emprisonnement ferme 	<ul style="list-style-type: none"> - Jonction des pourvois jugés recevables en la forme ; - Annulation de l'arrêt n°021/CRIM/TCS du 21 décembre 2018 à l'égard de N. A P. R. G. J. et M. C. ; - M. C. déclaré non coupable de complicité de détournement de deniers publics et acquitté pour crime non constitué ; - N. A P. R. G. J. déclaré coupable de coaction de détournement d'une somme de trois cent quarante-sept millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-quinze (347 550 495) F CFA au préjudice du MINEPAT avec A. P., L. L. C. et M. M. ; - N. A P. R. G. J. condamné à 10 ans d'emprisonnement ; - Confiscation au profit du MINEPAT des sommes de quarante-trois mille deux cent vingt-cinq (43 225) Euros et cent quarante mille (140 000) F CFA saisies au préjudice de N. A P. R. G. J. ; - N. A P. R. G. J. condamné solidairement avec L. L. C., A. P. et M. M. à payer à titre de dommages-intérêts à l'Etat du Cameroun (MINEPAT) la somme de quatre cent dix-sept millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-quinze (417 550 495) F CFA
---	------------	-----------------------	--	--	---

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

7	008/SSP/CS	11 octobre 2022	O. E. J. D. C/ - Ministère Public - Etat du Cameroun - Ministère des Finances	Cassation de l'arrêt n°026/CRIM/TCS du 05 décembre 2019 du TCS condamnant l'accusé O. E. J. D. à 15 ans d'emprisonnement pour le détournement de biens publics de la somme de cent quatre-vingt-sept millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent quatre-vingt-onze (187 588 291) F CFA appartenant à l'Etat du Cameroun (MINFI)	Pourvoi jugé recevable en la forme mais rejeté au fond
8	009/SSP/CS	08 novembre 2022	P. N. A. C. C/ - Ministère Public - Etat du Cameroun - Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)	Cassation de l'arrêt n°001/CRIM/TCS du 07 février 2019 du TCS condamnant l'accusé P. N. A. C. à 20 ans d'emprisonnement pour tentative de détournement de biens publics de la somme de six cent trente millions (630 000 000) F CFA	Pourvoi jugé recevable en la forme mais rejeté au fond

Section 3 : Etat du préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun en 2022

Le préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun est établi sur la base des missions d'investigation de la CONAC ainsi que des condamnations pécuniaires issues des décisions rendues par le Conseil de Discipline Budgétaire et Financière et le Tribunal Criminel Spécial dont la synthèse est présentée dans les rubriques qui leur sont dédiées dans ce rapport.

Les détails de ce préjudice qui s'élève à **4 623 418 918 (quatre milliards six cent vingt-trois millions quatre cent dix-huit mille neuf cent dix-huit) Francs CFA** sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 57 : Etat du préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun en 2022

N°	Institution	Montant en F CFA
1	CONAC	249 131 723
2	CDBF	499 110 375
3	TCS	3 875 176 820
TOTAL		4 623 418 918



Troisième partie

LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La coopération est importante dans la lutte contre la corruption. Au niveau national, elle favorise des actions plus inclusives contre ce fléau par les parties prenantes. Au niveau international, elle contribue au renforcement des capacités des acteurs et au partage d'expériences.

Cette partie fait état des activités menées par la CONAC avec ses partenaires nationaux (Chapitre 1) et internationaux (Chapitre 2).



Chapitre 1

LA COOPÉRATION NATIONALE

L'accent sera mis sur les activités de lutte contre la corruption menée par la Coalition Nationale de Lutte Contre la Corruption (Section 1) et celles réalisées par le Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (Section 2).

Section 1. Les activités des membres de la Coalition Nationale de Lutte Contre la Corruption (CNLCC)

Dix associations membres de la CNLCC ont fait parvenir le rapport de leurs activités à la CONAC.

Sous-section 1. L'Association des Amoureux du Livre (ASSOAL)

Basée à Yaoundé, cette Association a entrepris des activités de prévention de la corruption, entre avril et août 2022, à Douala, Mbanga, Baré, Nkondjock et Ngwei, pour encourager la participation des citoyens à la gestion des politiques publiques au niveau local. Ces activités ont ciblé les Ecoles, les Communes, les Chefferies Traditionnelles et les Groupements Locaux. Un cadre de dialogue entre la population et l'administration pour la planification et le suivi des projets a été mis en place dans les localités ciblées.

La même activité a été menée à Loum, Babadjou, Dschang et Bafoussam 3^{èm} entre octobre et décembre 2022.

La deuxième activité de prévention d'ASSOAL s'est déroulée à Yaoundé, d'avril à novembre 2022, et a consisté à sensibiliser les propriétaires fonciers, les Huissiers de Justice et les fonctionnaires du Ministère des Affaires foncières sur le respect des procédures et des délais en matière d'acquisition foncière. Les membres d'ASSOAL ont également sensibilisé en ligne les acteurs de la Société Civile sur le nouveau régime fiscal des organisations non lucratives, ainsi que sur la nécessité pour elles de payer des impôts.

Sous-section 2. Droit de l'Enfant : un Livre pour Chaque Enfant (DELICE)

Le 09 décembre 2022, cette association a célébré la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption en sensibilisant les conducteurs de motos de l'Arrondissement de Yaoundé IV (Carrefours Nkomo et Awae / Entrée Marie Madeleine) sur leur devoir de résister à l'arnaque par les Forces de l'Ordre et la Police Municipale. 200 autocollants, portant le numéro vert de la CONAC, ont été distribués aux conducteurs.

Sous-section 3. L'Organisation d'Appui pour la Santé, l'Education et le Tourisme (OASET)

Cette Association, basée à Makak, dans la Région Centre, a mené des activités éducatives tout au long de l'année pour sensibiliser les acteurs du Secteur de l'Education sur les méfaits de la corruption dans le milieu scolaire, notamment dans les établissements d'enseignement secondaire. Les membres d'OASET ont dénoncé la corruption qui facilite le paiement de faux travailleurs et la mauvaise gestion des fonds PTA de la Government Technical High School, Makak et de la Government Bilingual Primary School, Makak. Ils ont aidé les deux institutions à mettre en place des procédures permettant de tracer l'utilisation des fonds PTA.

Sous-section 4. Action Contre la Corruption (A2C)

En octobre 2022, le Coordonnateur National de l'A2C a tenu une séance de travail avec le Maire de Yaoundé 3^{ème} pour rechercher les voies et moyens de réduire les risques et opportunités de corruption dans sa Commune. L'Association était également présente au Conseil Municipal de Yaoundé 3^{ème}, en octobre 2022, pour installer des boîtes de dénonciations et apposer des affiches anti-corruption. La même action a été menée à l'Hôpital de District de Biyem-Assi, en décembre 2022.

En novembre 2022, des membres de l'A2C ont formé le personnel de l'Hôpital de District d'Efoulan à l'utilisation de l'outil PrECIS. Une action similaire a été menée à l'Hôpital de District de Mfou, où le personnel a été sensibilisé à la nécessité d'éviter la corruption.

Sous-section 5. Jeunesse Sans Corruption

L'Association, qui cible les jeunes, a sensibilisé en août 2022 une soixantaine d'étudiants à Douala sur les dangers des maladies sexuellement transmissibles et de la sexualité précoce. L'Association a également reçu des dénonciations d'actes de corruption qu'elle a transmis à la CONAC. Les dénonciations concernant les transporteurs ont été envoyées au Ministère des Transports, tandis que celles concernant les Forces de Défense ont été envoyées au Ministère de la Défense, pour enquête.

Sous-section 6. Centre d'Appui aux Initiatives de Développement Durable (CAIDED)

Les activités de lutte contre la corruption de ce Centre, menées dans les villes de Bertoua et d'Abong-Mbang, se sont concentrées sur les axes stratégiques de la Prévention et de l'Education. En ce qui concerne la Prévention, le CAIDED a facilité la création d'un Club anti-corruption au Collège Jean Paul II d'Abong-Mbang en novembre 2022 et a ensuite formé les élèves et les enseignants de ce collège sur les mesures de lutte contre la corruption dans le Secteur de l'Education. Les activités éducatives ont ciblé les communautés villageoises et le Secteur des Transports. En novembre et décembre 2022, les habitants d'Abong-Mbang ont été sensibilisés à la nécessité d'assurer une gestion transparente de leurs ressources forestières, tandis que les transporteurs ont été éduqués à dénoncer les actes d'arnaque à la CONAC en utilisant la ligne verte de la Commission, le 1517. Des dépliants sur les délits assimilés à la corruption ont également été distribués à la population.

Sous-section 7. Organisation Nationale pour la Réinsertion Sociale (ONARES)

En octobre 2022, la Police Municipale de la Commune de Yaoundé II a été sensibilisée par des membres de l'ONARES à cesser les tracasseries à l'encontre des conducteurs de moto qui déposent ou portent des enfants sur l'esplanade de l'Ecole Maternelle Publique de Messa SIC I à Yaoundé. L'action a porté des fruits puisque la pratique a cessé par la suite.

Section 2. Les activités du Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (CSIC)

Conscient de la Sourate 7 : 56 du Coran qui ordonne aux fidèles Musulmans de ne pas semer la corruption sur terre, le CSIC a mené des actions de sensibilisation pour enrayer la corruption dans les Secteurs de l'Education et des Transports. Chaque trimestre, au moins un sermon du vendredi dans les Mosquées y était consacré. Certains des sermons du vendredi ont également servi à sensibiliser les transporteurs urbains et interurbains à la nécessité de renoncer au favoritisme et à l'extorsion de fonds auprès des utilisateurs de leurs services.



Chapitre 2

LA COOPERATION INTERNATIONALE

Le présent chapitre est consacré aux formations offertes au personnel de la CONAC par ses partenaires (Section 1), à la participation à des conférences internationales (Section 2) et à une visite de travail (Section 3).

Section 1. Les formations offertes au personnel de la CONAC par ses partenaires

Le personnel de la CONAC a bénéficié des formations suivantes de la part des partenaires internationaux de la Commission :

- leadership et conduite des investigations, organisée en ligne par le Commonwealth Africa Anti-Corruption Centre au Botswana ;
- l'expérience chinoise en matière de lutte contre la corruption, organisée en ligne par la République Populaire de Chine du 16 au 24 novembre 2022 ;
- les enquêtes sur les crimes financiers, organisée par l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), du 27 au 30 novembre 2022, au Centre Africain Anti-Corruption du Commonwealth à Gaborone au Botswana.

Section 2. La participation de la CONAC à des conférences internationales

La CONAC a participé aux rencontres ci-après :

- la 12^{ème} Conférence Régionale et l'Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Chefs des Agences de Lutte Contre la Corruption des pays d'Afrique membres du Commonwealth, du 3 au 7 mai 2022, à Kigali au Rwanda. La réunion à laquelle ont participé des délégués de 18 pays, dont trois de la CONAC, a été l'occasion pour les défenseurs de la lutte contre la corruption de partager leurs expériences, chaque délégation ayant présenté des innovations dans la lutte contre la corruption dans son pays. La CONAC a été élue pour représenter les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale au sein du Comité Exécutif de l'Association. Le pays a également été désigné pour accueillir la Conférence annuelle de 2024 ;
- la 5^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Autorités Anti-Corruption en Afrique (AAACA), du 20 au 22 juin 2022, à Bujumbura. La CONAC a été élue à la fonction de Vice-Président au sein du Comité Exécutif ;

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

- la Réunion Exécutive de l'Association des Chefs des Agences de Lutte Contre la Corruption des pays d'Afrique membres du Commonwealth, le 27 octobre 2022 ;
- le 28^{ème} Programme Mondial d'Interpol sur la Lutte Contre la Criminalité Financière au Gabon, du 21 au 25 novembre 2022 ;
- la 12^{ème} Réunion Générale de l'Association Internationale des Autorités Anti-Corruption (IAACA) ;
- la Réunion Consultative sur un outil africain standard permettant de mesurer le niveau de corruption, organisée par le Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption (AUABC), à Dar-Es-Salaam, en Tanzanie, du 12 au 14 décembre 2022 ;
- la 20^{ème} Conférence Internationale sur la Lutte Contre la Corruption sur le thème "*Déraciner la corruption, défendre les valeurs démocratiques*", du 6 au 10 décembre 2022 à Washington DC.

Section 3. Une visite de travail

En mars 2022, deux hauts fonctionnaires de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption (HALC) de la République du Congo ont effectué une visite de travail à la CONAC dont l'objectif était de puiser dans la riche expérience de la CONAC pour renforcer leur jeune Institution.

CONCLUSION GENERALE

Le Rapport 2022 sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun présente une vue d'ensemble des actions d'envergure menées par les Institutions publiques, parapubliques et privées en vue de lutter contre la corruption dans notre pays. Basées sur les recommandations de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, ces actions s'articulent autour de l'Outil PrECIS qui préconise la mise en œuvre concomitante des actions de Prévention, d'Education, de Conditions, d'Incitation et de Sanctions pour endiguer la corruption.

Les activités de lutte contre la corruption, qui ont aussi pour leitmotiv la Vision de développement du Cameroun telle qu'énoncée dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, ont contribué à accroître la masse d'acteurs positifs prêts à combattre la corruption par une résistance farouche à l'arnaque ou par la dénonciation des actes de corruption dont ils sont témoins ou victimes. L'important volume des dénonciations reçues à la CONAC, de 6705 en 2021 à 7041 en 2022 en est la preuve. De même, certaines Administrations ont connu une amélioration de la qualité de la prestation des services offerts car les usagers sont désormais reçus avec plus de cordialité et les dossiers traités avec célérité.

Un autre élément à mettre à l'actif des efforts menés en 2022 dans la lutte contre la corruption concerne l'élaboration et l'adoption des Codes d'Ethique ou de Bonne Conduite par plusieurs Institutions. Ces Codes, dont certains s'inspirent de celui de la CONAC, s'ils sont mis en œuvre, entraîneront sans aucun doute un changement positif dans les habitudes et attitudes au travail des personnels des Administrations concernées.

Par ailleurs, les formations offertes par la CONAC aux membres des Cellules de Lutte Contre la Corruption au cours de l'année 2022 ont inspiré de nouvelles stratégies, au rang desquelles l'élaboration de cartographies des risques. Ces cartographies ont permis de mener des actions ciblées, notamment à travers la réalisation d'Initiatives à Résultats Rapides visant à éliminer les pratiques de corruption préalablement identifiées.

Sur la base des 129 contributions reçues pour l'élaboration du présent Rapport, l'on observe également l'adoption grandissante de la politique de tolérance zéro à la corruption par les responsables des administrations vis-à-vis de leurs collaborateurs. Cela se traduit par le nombre de sanctions infligées au personnel pris en flagrant délit de corruption dans les Ministères, ainsi que dans les autres des Etablissements Publics et des Entreprises Publiques. Le CDBF et les Tribunaux ont également joué un rôle important dans la répression des actes de corruption comme on l'observe dans les décisions prises par ces Institutions.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Nonobstant ces mesures, les Camerounais continuent d'attendre que des mesures répressives plus fortes soient prises à l'encontre des auteurs de détournement de fonds publics, de corruption et des autres infractions assimilées.

La lutte contre la corruption étant une quête permanente, les Administrations et Institutions ayant contribué à l'élaboration du présent Rapport proposent une série d'actions pour une lutte plus inclusive et renforcée. Ces recommandations peuvent être classées en recommandations stratégiques, législatives, structurelles et opérationnelles.

Au plan stratégique, il est urgent d'augmenter les ressources allouées aux institutions de lutte contre la corruption ainsi qu'aux différentes Cellules et Comités dédiés à ce combat. La plupart de ces structures peinent encore à mener convenablement et avec efficacité leurs activités, faute d'allocations budgétaires conséquentes.

Au plan législatif, le souhait est de voir le processus d'internalisation des instruments juridiques internationaux à travers l'adoption d'une loi anti-corruption qui permettrait :

- de criminaliser l'enrichissement illicite ;
- d'améliorer les mécanismes de lutte contre le blanchiment des produits du crime ;
- de mettre en place un système de protection des dénonciateurs et lanceurs d'alerte ;
- d'instaurer des mécanismes d'indemnisation des victimes de la corruption;
- de veiller à la traçabilité des fonds recouvrés ;
- de mieux organiser le gel, la saisie et la confiscation des avoirs issus de la corruption.

Dans le même ordre d'idées, la mise en œuvre de l'article 66 de la Constitution qui exige la déclaration des biens et avoirs par un certain nombre de hauts fonctionnaires reste fortement attendue.

Au plan structurel, l'on note un appel à la généralisation et à l'intégration de la gouvernance électronique dans les aspects relatifs à la prestation des services publics, principalement par la numérisation des procédures et des paiements. Il serait également souhaitable de veiller au respect des procédures, de procéder à la désignation des points focaux anti-corruption dans les services extérieurs et déconcentrés des Ministères, des Etablissements Publics et des Entreprises Publiques, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre des Codes d'Ethique.

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Au plan opérationnel, il est indispensable de renforcer les capacités des acteurs, plus particulièrement ceux des cellules de lutte contre la corruption, afin de leur permettre de maîtriser et de mettre en œuvre plus efficacement la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption.

Au final, la sensibilisation des citoyens devrait s'accroître afin de faire d'eux des acteurs plus actifs, à même de démontrer une résistance farouche et de dénoncer sans crainte les actes de corruption. Cette recommandation va de pair avec la nécessité de vulgariser les canaux de dénonciation tels que les lignes vertes, les numéros WhatsApp et les adresses électroniques.



Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

TABLE DES MATIERES

Carte administrative du Cameroun	iii
Sigles et abréviations	v
Tableaux et figures	xiii
Sommaire	xv
Préface	xvii
INTRODUCTION GENERALE	1
Première partie LES ACTIVITES DE PREVENTION	5
Chapitre 1 : LES ACTIVITES DE PREVENTION MENEES AU SEIN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	7
Section 1 Les activités de prévention menées par les Institutions de Contrôle et de Régulation	7
Sous-section 1. Les Institutions de Contrôle : les activités de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)	7
I- Les activités de prévention et de communication	7
A. Les activités de prévention	7
1- L'évaluation de la mise en œuvre des Plans d'Actions Régionaux de lutte contre la corruption	8
2- La commémoration des Journées Internationales dédiées à la lutte contre la corruption	13
2.1 La 6 ^e édition de la Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption	13
2.2 La célébration de la 20 ^{ème} édition de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption	13
3- Les campagnes nationales de sensibilisation sur la lutte contre la corruption	14
3.1 La campagne de communication « CAN Total Energies Cameroun 2021 Sans Corruption »	14
3.2 La campagne de vulgarisation du numéro WhatsApp et de l'adresse électronique de la CONAC	15
3.3 La Campagne « Rentrée Scolaire 2022-2023 Sans Corruption »	15
4- La création et la redynamisation des Clubs d'Intégrité dans les Universités d'Etat et les Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES)	16
5- La participation de la CONAC à des événements nationaux	16
6- Le renforcement des capacités des acteurs de lutte contre la corruption	17
B. Les activités de communication	18
1. La production et la diffusion d'émissions audio visuelles de sensibilisation	18
2. La publication du Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2021	18
3. La production et la dissémination des documents de sensibilisation	19
4. La production du bulletin mensuel de la CONAC	19
5. L'élaboration d'une cartographie des radios communautaires pour la diffusion des programmes de sensibilisation de la CONAC en langues locales dans les quatre grandes aires culturelles du Cameroun.	19
II- L'état des dénonciations reçues et les activités de contrôle et d'investigations	20
A. L'état des dénonciations des faits et pratiques de corruption en 2022	20

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

1. Les dénonciations reçues à travers la Ligne Verte, le 1517	20
2. Les dénonciations reçues à travers le numéro WhatsApp de la CONAC, le 658 26 26 82	24
3. Les dénonciations reçues à travers les courriers électroniques	25
4. Les dénonciations reçues à travers le courrier administratif de la CONAC	26
B. Les activités de contrôle et d'investigations de la CONAC	28
1. Les Actions par voie d'Intervention Rapide (AIR)	28
2. Les Missions d'enquête sur le terrain	29
2.1 Investigations sur la braderie des terrains de l'Etat dans la ville de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord	29
a. Résumé des faits	29
b. Constats et irrégularités	30
c. Responsabilité et imputation	32
d. 31 Mesures prises par la CONAC	32
2.2 Vérification des allégations de corruption et de détournements de deniers publics à la Recette des Impôts du Centre Divisionnaire des Impôts (CDI) de Ngaoundéré	33
a. Résumé des faits	33
b. Constats et irrégularités	33
c. Responsabilités et imputations	34
d. Recommandations	34
2.3 Enquête relative à la vérification des allégations de détournement des fonds destinés au paiement des gratifications du personnel des services centraux du Ministère de la Santé Publique pour les exercices 2019,2020 et 2021	34
a. Résumé des faits	35
b. Constats et irrégularités	35
c. Mesures conservatoires prises	36
2.4 Recoupements des allégations de détournement de deniers publics dans le cadre de la non-exécution du Marché des travaux de réhabilitation du Bac sur la rive du fleuve Nyong au lieu-dit Malombo	37
a. Résumé des faits	37
b. Constats et irrégularités	37
c. Irrégularités et imputations	38
d. Recommandations.	38
2.5 Investigations sur les allégations de fraude et de corruption à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Douala	39
a. Résumé des faits	39
b. Constats et irrégularités	39
c. Recommandations	40
2.6 Enquête portant sur les allégations de corruption, d'abus de confiance et de trafic d'influence mettant en cause Monsieur S.M., Maire de la Commune de BIBEY	41
a. Résumé des faits	41
b. Bilan des investigations	41
c. Recommandations	42
III- L'état des procédures initiées par la CONAC devant les juridictions compétentes	42
IV- Le préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun au terme des enquêtes de terrain menées par la CONAC	44
Sous-section 2. Les Institutions de Régulation	44
I. Les activités de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)	45

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

II. Les activités de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)	48
Section 2. Les activités de prévention menées par les Départements Ministériels	52
Sous-section 1. Les Ministères de souveraineté	52
I. Les activités du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL)	53
II. Les activités du Ministère de la Justice (MINJUSTICE)	54
III. Les activités du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA)	55
IV. Les activités du Ministère des Relations Extérieures (MINREX)	57
V. Les activités de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN)	58
Sous-section 2. Les Ministères en charge des secteurs de l'Economie, des Finances et des Infrastructures	59
I. Les Ministères en charge de la production, de l'importation et de la distribution des biens et services	60
A. Les Ministères en charge de la production des biens et services	60
1. Les activités du Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)	60
2. Les activités du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT)	61
3. Les activités du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)	62
4. Les activités du Ministère des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	63
5. Les activités du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	65
B. Les Ministères en charge de l'importation ou de la distribution des biens et services	65
1. Les activités du Ministère des Transports (MINT)	65
2. Les activités du Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)	68
II. Les Ministères en charge de la recherche et de la mise en place des financements	70
A. Les activités du Ministère des Finances (MINFI)	70
B. Les activités du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)	74
III. Les Ministères en charge des infrastructures	75
A. Les activités du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)	75
B. Les activités du Ministère des Marchés Publics (MINMAP)	77
C. Les activités du Ministère des Travaux Publics (MINTP)	79
Sous-section 3. Les Ministères en charge des secteurs éducatif, social et culturel	81
IV. Les Ministères en charge du Secteur Educatif	81
A. Les Ministères en charge de la formation initiale	82
1. Les activités du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB)	82
2. Les activités du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)	84
3. Les activités du Ministère du Sport et de l'Education Physique (MINSEP)	85
B. Les Ministères en charge de la Formation Professionnelle	86
1. Les activités du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)	86
2. Les activités du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)	88
I. Les Ministères en charge du Secteur Social	90
A. Les activités du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)	90
B. Les activités du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)	93
C. Les activités du Ministère des Affaires Sociales (MINAS)	96

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

D. Les activités du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC)	99
E. Les activités du Ministère du Travail et de La Sécurité Sociale (MINTSS)	101
F. Les activités du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)	103
II. Les Ministères en charge du Secteur Culturel : les activités du Ministère des Arts et de la Culture (MINAC)	104
Section 3. Les activités de prévention menées par les Etablissements Publics et les Entreprises Publiques	106
Sous-section 1. Les Etablissements Publics	106
I. Les Etablissements Publics à caractère administratif	106
1. Les activités de l'Institut National de la Statistique (INS)	106
2. Les activités du Palais des Congrès	107
II. Les Etablissements Publics à caractère scientifique et technique	108
A. Les activités des Universités d'Etat	108
1. L'Université de Bamenda (UBa)	108
2. L'Université de Buea (UB)	111
3. L'Université de Douala (UDo)	114
4. L'Université de Maroua (UMa)	115
5. L'Université de Yaoundé II (UYII)	119
B. Les Etablissements publics à caractère hospitalier	119
1. L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY)	120
2. L'Hôpital Jamot de Yaoundé (HJY)	121
3. L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPD)	122
4. L'Hôpital de Général de Douala (HGD)	123
5. L'Hôpital de District d'Efoulan (HDE)	125
Sous-section 2. Les Entreprises Publiques	126
I. Les activités de la Cameroon Water Utilities (CAMWATER)	126
II. Les activités de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL)	127
III. Les activités du Crédit Foncier du Cameroun (CFC)	129
IV. Les activités de la Société Immobilière du Cameroun (SIC)	130
V. Les activités de Electricity Development Corporation (EDC)	131
VI. Les activités du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM)	133
VII. Les activités de MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO MEKIN)	136
VIII. Les activités du Port Autonome de Douala (PAD)	137
IX. Les activités de la Société Nationale de Raffinage (SONARA)	138
X. Les activités de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL)	140
XI. Les activités de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC)	140
XII. Les activités de la Cameroon Postal Services (CAMPOST)	141
XIII. Les activités de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA)	143
XIV. Les activités de la Compagnie Camerounaise d'Aluminium (ALUCAM)	143
XV. Les activités de la Société de Développement du Coton (SODECOTON)	144
Section 4. Les activités de prévention menées par dans les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)	145
Sous-section 1. Les activités de la Communauté Urbaine de Bafoussam (CUB)	145
Sous-section 2. Les activités de la Communauté Urbaine de Bertoua (CUB)	146
Sous-section 3. Les activités de la Communauté Urbaine de Douala (CUD)	147
Sous-section 4. Les activités de la Communauté Urbaine de Maroua (CUM)	148

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Sous-section 5. Les activités de la Communauté Urbaine de Kribi (CUK)	149
Chapitre 2 : LES ACTIVITES DE PREVENTION MENEES DANS LE SECTEUR PRIVE	151
Section 1. Le Secteur Extractif : Gaz du Cameroun (GDC)	151
Section 2. Les Institutions Privées d'Enseignement Supérieur	152
Sous-section 1 : Les activités de l'Université des Montagnes (UdM)	152
Sous-section 2 : Les activités de l'Université Protestante d'Afrique Centrale (UPAC)	153
Sous-section 3 : Les activités de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)	154
Deuxième partie :	
LA SANCTION DES PRATIQUES DE CORRUPTION	155
Chapitre 1 : LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES	157
Section 1 : Les sanctions prononcées par les Institutions de Régulation	157
Sous-section 1 : L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)	157
Sous-section 2 : Le Conseil National de la Communication (CNC)	158
Section 2 : Les sanctions prononcées au sein des Départements Ministériels	162
Sous-section 1 : Le Ministère de l'Agriculture et du développement Rural (MINADER)	162
Sous-section 2 : Le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)	163
Sous-section 3 : Le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB)	164
Sous-section 4 : Le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	166
Sous-section 5 : Le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)	166
Sous-section 6 : Le Ministère des Finances (MINFI)	167
I. La Direction Générale des Douanes (DGD)	167
II. La Direction Générale des Impôts (DGI)	167
Sous-section 7 : Le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)	168
I. Sanctions prises à l'encontre de certains exploitants forestiers	168
II. Sanctions prises à l'encontre de certains personnels du MINFOF	170
Sous-section 8 : Le Ministère des Marchés Publics (MINMAP)	173
Sous-section 9 : Le Ministère des Transports (MINT)	178
Section 3 : Les sanctions prises au sein des Etablissements Publics et des Entreprises Publiques	179
Sous-section 1 : La Cameroon Postal Services (CAMPOST)	179
I. Les sanctions disciplinaires	179
II. Les mises en débet	180
Sous-section 2 : La Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER)	181
Sous-section 3 : La Société Immobilière du Cameroun (SIC)	182
Sous-section 4 : La Société Nationale de Raffinage (SONARA)	183
Sous-section 5 : L'Université de Bamenda (UBa)	183
I. Les sanctions prononcées à l'encontre du personnel	183
II. Les sanctions prononcées à l'encontre des étudiants	184
Sous-section 6 : L'Université de Buéa (UB)	185
Sous-section 7 : L'Université de Douala (UDO)	186
I. Les sanctions prononcées à l'encontre du personnel	186
II. Les sanctions prononcées à l'encontre des étudiants	187
Sous-section 8 : L'Université de Dschang (UDs)	188
Sous-section 9 : L'Université de Maroua (UMa)	189
Section 4 : Les sanctions prononcées au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)	190
Sous-section 1 : La Communauté Urbaine de Bafoussam (CUB)	190
Sous-section 2 : La Communauté Urbaine de Douala (CUD)	190
Section 5 : L'Université des Montagnes	191

Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2022

Chapitre 2 : LES DECISIONS DES JURIDICTIONS RELATIVES A LA CORRUPTION ET AUX INFRACTIONS ASSIMILEES	193
Section 1 : Les décisions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF)	193
Section 2 : Les décisions des Juridictions judiciaires	201
Sous-section 1 : Les Juridictions de fond	201
I. Les Juridictions d'Instance	201
A. Les Tribunaux de Première Instance	201
1. Le Tribunal de Première Instance d'Abong-Mbang	201
2. Le Tribunal de Première Instance de Batouri	201
3. Le Tribunal de Première Instance de Bertoua	202
4. Le Tribunal de Première Instance d'Edéa	202
5. Le Tribunal de Première Instance de Garoua	202
6. Le Tribunal de Première Instance de Guider	202
7. Le Tribunal de Première Instance de Ngaoundéré	203
B. Les Tribunaux de Grande Instance	203
1. Tribunal de Grande Instance de la Bénoué	203
2. Tribunal de Grande Instance du Donga Mantung	204
3. Le Tribunal de Grande Instance du Mbere	204
4. Le Tribunal de Grande Instance du Moungo	205
5. Le Tribunal de Grande Instance de la Mvila	205
6. Le Tribunal de Grande Instance de la Vina	206
II. Les Cours d'Appel : la Cour d'Appel de l'Est	207
III. Le Tribunal Criminel Spécial (TCS)	208
Sous-section 2 : La Cour Suprême	215
Section 3 : L'état du préjudice financier subi par l'Etat du Cameroun en 2022	219
Troisième partie :	
LA COOPÉRATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	221
Chapitre 1 : LA COOPÉRATION NATIONALE	223
Section 1. Les activités des membres de la Coalition Nationale de Lutte Contre la Corruption (CNLCC)	223
Sous-section 1. L'Association des Amoureux du Livre (ASSOAL)	223
Sous-section 2. Droit de l'Enfant : un Livre pour Chaque Enfant (DELICE)	223
Sous-section 3. L'Organisation d'Appui pour la Santé, l'Education et le Tourisme (OASET)	224
Sous-section 4. Action Contre la Corruption (A2C)	224
Sous-section 5. Jeunesse Sans Corruption (JSC)	224
Sous-section 6. Centre d'Appui aux Initiatives de Développement Durable (CAIDED)	225
Sous-section 7. L'Organisation Nationale pour la Réinsertion Sociale (ONARES)	225
Section 2. Les activités menées par le Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (CSIC)	225
Chapitre 2 : LA COOPERATION INTERNATIONALE	227
Section 1. Les formations offertes au personnel de la CONAC par ses partenaires	227
Section 2. La participation de la CONAC à des conférences internationales	227
Section 3. Une visite de travail	228
CONCLUSION GENERALE	229
Table des matières	233